

Économies AFRICAINES

Le magazine des Investisseurs et Décideurs - www.economiesafricainesmagazine.fr

**Roch Marc
Christian Kaboré,
président du Faso**

Spécial **BURKINA FASO**

RESTER SOLIDE

PRÉSIDENTIELLE 2020

Qui sera le prochain
président burkinabè ?

DÉFENSE & SÉCURITÉ

La situation au Sahel :
l'avenir de la sécurité en Europe

COTON

Le Burkina crée la 1^{re} usine
d'égrenage de coton bio

INFRASTRUCTURES

De multiples réalisations
concrètes

DOSSIERS

M 06547 - 10 - F: 6,00 € - RD





**Protégez votre habitation
et vos biens !**

Assurance **MULTIRISQUE HABITATION** «L'ESPRIT TRANQUILLE !»

L'assurance Multirisque Habitation est une formule d'assurance qui couvre les risques ci-après :

- Incendie, explosion, foudre, fumée ;
- Choc d'un véhicule terrestre à moteur ;
- Choc d'appareil à navigation aérienne ;
- Dégâts des eaux ;
- Tempête, ouragan, cyclone ;
- Recours de tiers et voisins ;
- Honoraires d'expert ;
- Etc.

Société Nationale d'Assurances et de Réassurances - IARD

Siège 284, Av. de Loudun - 01 BP 406 Ouagadougou 01

Tél. : +226 25 49 69 00 - Fax : +226 25 30 89 75

Courriel : iard@sonar.bf - Site web : www.sonar.bf



**On n'est jamais leader
par hasard !**



19 – ENTRETIEN EXCLUSIF

Roch Marc Christian Kaboré, président du Faso

UNE ÉCONOMIE SALVATRICE

13 L'édito par Serge Henri Malet

POLITIQUE

15 Politique intérieure – Sérénité et détermination

19 **Entretien exclusif – Président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré**

27 Assemblée nationale – Quelle diplomatie parlementaire burkinabè sur la scène internationale ?

28 Entretien – Président de l'Assemblée nationale, Alassane Bala Sakandé

30 Primature – Le Premier ministre de tous les défis

DOSSIER - PRÉSIDENTIELLE 2020

- 33 Politique – Qui sera le prochain président burkinabè ?
- 34 Entretien – Président intérimaire du MPP, Simon Compaoré
- 36 Entretien – Président du parti UNIR/PS, M^e Bénéwendé Stanislas Sankara
- 37 Entretien – Président du parti NTD, Vincent Dabilgou
- 38 Entretien – Président du parti UPC, Zéphirin Diabré
- 40 Entretien – Président ADF/RDA, M^e Gilbert Noël Ouédraogo
- 41 Entretien – Président du parti CDP, Eddie Komboïgo

DOSSIER - DÉFENSE ET SÉCURITÉ

- 43 G5 Sahel – Sommet de Pau – Des renforts pour sauver les pays du Sahel
- 44 Entretien – Secrétaire permanent du G5 Sahel, Mama Sambo Sidikou
- 45 Entretien – Représentant spécial de l'Union européenne pour le Sahel, Angel Losada
- 46 Entretien – Ministre d'État, ministre de la Défense nationale et des Anciens Combattants, Chérif Sy
- 48 Entretien – Chef d'état-major général des armées, général Moïse Miningou
- 50 Entretien – Ministre de la Sécurité, Ousséni Compaoré
- 52 Entretien – Directeur général de la Police nationale, Jean Bosco Kienou

ENVIRONNEMENT - ÉDUCATION/EMPLOI - SOCIAL & RSE

- 53 Urbanisme & Habitat – Plus de 200 000 inscrits au PNCL de 40 000 logements
- 54 Entretien – Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, Maurice Dieudonné Bonanet
- 56 Entretien – Directeur général du Centre de gestion des cités, Yacouba Salouka
- 58 Entretien – Directeur général de la Société nationale d'aménagement des terrains urbains, Soabou Diallo
- 60 Entretien – Directeur général de l'Agence de conseil et de maîtrise d'ouvrage déléguée en bâtiment et aménagement urbain, Nimouindonné Robert Loue



ENTREPRISE WELAS

BTP – ÉNERGIE SOLAIRE – MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS MINIERES
IMPORT-EXPORT – PRESTATIONS DIVERSES

01 BP 1945 – Ouagadougou 01
Tél. : (+226) 78 07 79 00 / 65 04 35 45 / 25 65 31 98
E-mails : iwelasbf@gmail.com • paponyugo@yahoo.fr

La banque mobile, c'est plus de possibilités pour tout le monde



Quelle que soit votre banque, profitez de nos services numériques instantanés :

ENVOYEZ de l'argent en un instant vers 33 pays

ACHETEZ sans espèces avec le QR Scanner+Payer

PAYEZ les factures immédiatement et facilement

CHOISISSEZ XPRESS – ouvrez un compte en un instant sur votre téléphone sans frais de tenue de compte

LIEZ et utilisez n'importe quelle carte avec l'appli

Téléchargez dès aujourd'hui



Notre appli est **on**
Ecobank **on**

ecobank.com



Ecobank
La Banque Panafricaine



33 – DOSSIER PRÉSIDENTIELLE 2020

Qui sera le prochain président burkinabè ?



43 – DOSSIER DÉFENSE & SÉCURITÉ

Des renforts pour sauver les pays du Sahel

- 63 Travail & Protection sociale – La lutte contre le travail des enfants est renforcée
- 64 Entretien – Ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale, Sény Mahamadou Ouédraogo
- 67 Caisse nationale de Sécurité sociale – La modernisation de la gestion, c’est pour 2020
- 68 Entretien – Directeur général de la Caisse nationale de Sécurité sociale, Lassané Savadogo
- 70 Entretien – Directeur général de la Caisse nationale d’assurance maladie universelle, D^r Yves Justin Kinda
- 73 Santé – Une politique de santé volontariste
- 74 Entretien – Ministre de la Santé, P^r Léonie Claudine Sorgho Lougué
- 77 Promotion de l’Entrepreneuriat des jeunes – Le boom de l’auto-emploi
- 78 Entretien – Ministre de la Jeunesse et de la Promotion de l’entrepreneuriat des jeunes, Salifo Tiemtoré
- 80 Entretien – Directeur général de la Loterie nationale burkinabè, Touwindé Simon Tarnagda
- 82 Entretien – Maire de la ville de Ouagadougou, Armand Roland Pierre Béouindé

MACROÉCONOMIE & BAILLEURS DE FONDS

- 84 Macroéconomie – L’impact du PNDES sur le développement
- 86 Entretien – Ministre de l’Économie, des Finances et du Développement, Lassané Kaboré
- 88 Fonds monétaire international – Des décaissements pour la poursuite des réformes
- 89 Fiscalité – Un recensement des contribuables pour optimiser les recettes
- 90 Entretien – Directeur général des Impôts, Moumouni Lougue
- 92 Entretien – Directeur général des Douanes, Élie Kalkoumbo
- 95 Trésor & Comptabilité publique – Standard & Poor’s maintient sa note souveraine
- 96 Entretien – Directeur général du Trésor et de la comptabilité publique, Célestin Santéré Sanon

INVESTISSEMENTS

- 99 Climat des affaires – Doing Business : le gouvernement intensifie les réformes
- 100 Infrastructures – De substantiels investissements dans les infrastructures



ENTREPRISE WELAS

**BTP – ÉNERGIE SOLAIRE – MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS MINIERS
IMPORT-EXPORT – PRESTATIONS DIVERSES**

01 BP 1945 – Ouagadougou 01
Tél. : (+226) 78 07 79 00 / 65 04 35 45 / 25 65 31 98
E-mails : iwelasbf@gmail.com • paponyugo@yahoo.fr



www.coris-bank.com

Gravée en Afrique pour vous offrir
le meilleur de la banque

La Banque Autrement
www.coris-bank.com





73 – SANTÉ

Une politique volontariste



100 – INVESTISSEMENTS

De substantiels investissements dans les infrastructures

- 102 Commerce & Industrie – Un déploiement tous azimuts
- 104 Entretien – Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Harouna Kaboré
- 106 Entretien – Président de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso, Mahamadi Savadogo
- 108 Coton – Le Burkina crée la première usine d'égrenage de coton bio du continent
- 110 Entretien – Directeur général de la Société Burkinabè des Fibres Textiles, Wilfried Aimé Guillaume Sidbéwindé Yameogo
- 112 Entretien – Directeur général d'Orabank Burkina, Martial Goeh-Akué
- 114 Industrie – Cap sur la transformation des matières premières
- 116 Entretien – Directeur général de la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures, Hilaire Kaboré
- 118 Où investir ? – Le Burkina Faso, une mine d'opportunités
- 120 Groupe Planor Afrique – L'empire d'Appolinaire Compaoré
- 122 Groupe Diacfa – L'essor du Burkina Faso et de Diacfa sont indissociables
- 124 Entretien – Directeur général de l'Entreprise WELAS, Issaka Yugo

TOURISME

- 126 Le résilience du tourisme d'affaires

MINES - PÉTROLE & ÉNERGIE

- 127 Mines – Le paysage minier s'agrandit
- 128 Entretien – Ministre des Mines et des carrières, Oumarou Idani
- 130 Entretien – Directeur de la recherche géologique et minière du BUMIGEB, Abdoulaye Ouédraogo
- 132 Entretien – Président de la Chambre des mines du Burkina, Tidiane René Barry



ENTREPRISE WELAS

**BTP – ÉNERGIE SOLAIRE – MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS MINIERS
IMPORT-EXPORT – PRESTATIONS DIVERSES**

01 BP 1945 – Ouagadougou 01
Tél. : (+226) 78 07 79 00 / 65 04 35 45 / 25 65 31 98
E-mails : iwelasbf@gmail.com • paponyugo@yahoo.fr



Orabank, Meilleure banque du Burkina
pour la 3^{ème} année consécutive !
The Banker, Financial Times.

**Merci à nos clients
pour la confiance**

Tél. : 00 (226) 25 49 60 00 à 06 - www.orabank.net



Orabank, un partenaire à votre écoute



Orabank



108 – COTON

Le Burkina crée la première usine d'égrenage de coton bio du continent



126 – HÔTELLERIE

La résilience du tourisme d'affaires

- 134 Entretien – Vice-président d'IAMGOLD en Afrique de l'Ouest, Oumar Toguyeni
- 136 Entretien – Président directeur général du groupe Endeavour Mining, Sébastien de Montessus
- 138 Entretien – Directeur pays Endeavour Mining Burkina Faso, Adama Soro
- 140 Entretien – Directeur général de TRANSCORDEC, Mamoud Ben Assane Sangaré
- 142 Burkina Équipements – Une bonne santé porteuse d'optimisme
- 144 Électricité – Loi sur l'énergie : le secteur privé devient un acteur essentiel
- 146 Entretien – Ministre de l'Énergie, Bachir Ismaël Ouédraogo
- 148 Entretien – Directeur général de la Société nationale d'électricité du Burkina Faso, Baba Hamed Coulibaly
- 151 Énergies renouvelables – La technologie du biodigesteur présente dans les treize régions
- 152 Entretien – Directeur général de l'Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, Issouf Zoungrana
- 155 Électrification rurale – Renforcement des capacités du projet Yeleen
- 156 Eau & Assainissement – L'accès universel à l'eau potable, une volonté des autorités
- 158 Entretien – Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Niouga Ambroise Ouédraogo
- 160 Entretien – Directeur général de l'Agence d'exécution des travaux eau et équipement rural, Ousmane Nacro
- 162 Entretien – Directeur général de l'Office national de l'eau et de l'assainissement, G. Frédéric François Kaboré
- 164 Entretien – Administrateur général du Projet Production Internationale, Patrice Chevalier

AGRICULTURE

- 167 Agriculture – Les pistes de la modernisation
- 168 Entretien – Ministre de l'Agriculture et des Aménagements hydro-agricoles, Salifou Ouédraogo

	<p style="text-align: center;">Cabinet d'Architecture d'Urbanisme et d'Engineering</p> <p style="text-align: center;">Études • Suivi • Contrôle • Design • Expertise • Conseils</p>	
<p>CARURE</p>	<p>10 BP 720 – Ouagadougou 10 – Avenue de l'Europe BURKINA FASO Tél. : (+226) 25 30 46 75 – E-mail : carure@fasonet.bf</p>	<p><i>Concevoir l'Avenir !</i></p>



*Notre priorité,
la mise en œuvre
du Régime
d'assurance
maladie
universelle !*

**Caisse nationale
d'assurance maladie
universelle**

Boulevard Muammar Kaddafi
OUAGA 2000 – BURKINA FASO

La Caisse nationale d'assurance maladie universelle est un établissement public de prévoyance sociale (EPPS).

La **CNAMU** a pour mission la gestion du régime d'assurance maladie universelle au Burkina Faso en assurant l'accès des populations aux prestations de soins de santé. À ce titre, elle est chargée, notamment :

- De l'affiliation des employeurs et de l'immatriculation des assurés,
- De l'encaissement et du recouvrement des cotisations,
- Du conventionnement,
- Du contrôle de la qualité des prestations de soins,
- Du paiement des prestations rendues.



127 – MINES

Le paysage minier s'agrandit



173 – INFRASTRUCTURES

Des routes pour conduire à l'émergence

170 Entretien – Directeur général de la Société nationale de l'aménagement des terres et de l'équipement rural, Tasré Bouda

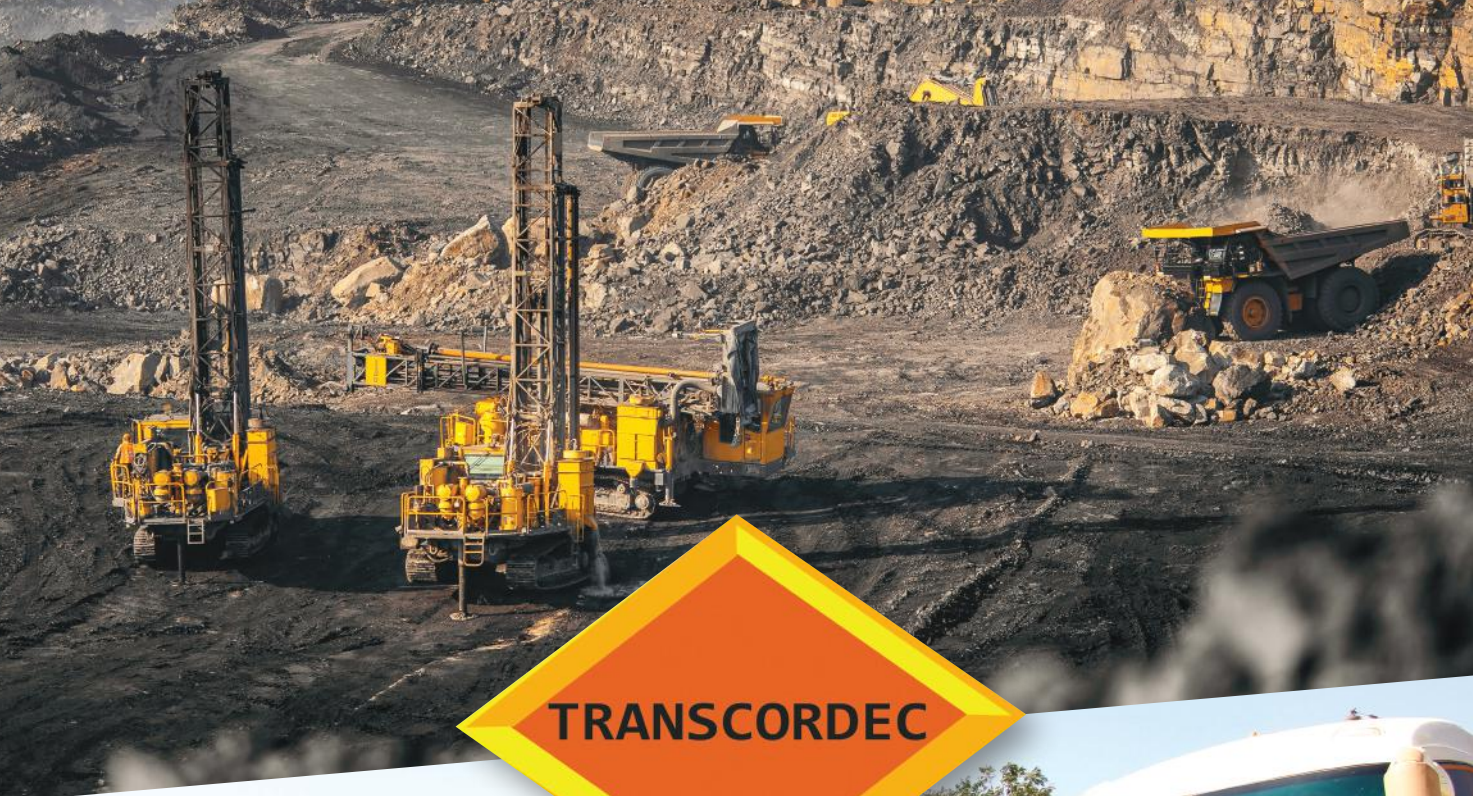
INFRASTRUCTURES & TRANSPORTS

- 172 Routes & Bâtiments – Quand le BTP tire la croissance de l'économie
- 173 Infrastructures – Des routes pour conduire à l'émergence
- 174 Routes – Vers l'adoption d'un contrat-plan entre l'Agetib et l'État
- 176 Entretien – Ministre des Infrastructures, Éric Wendenmanegha Bougouma
- 178 Entretien – Directeur général du Fonds spécial routier du Burkina, Adama Ouédraogo
- 180 Entretien – Directeur général de l'Agence des travaux d'infrastructures du Burkina, Mathieu Lompo
- 182 Entretien – Directeur général du Laboratoire national du Bâtiment & Travaux publics, Daouda Zongo
- 184 Entretien – Directeur général de la Société de Routes et de Bâtiment – Burkina Faso, Abdessalem Louati
- 187 Groupe EBOMAF – Des réussites, des lauriers et des projets pour l'entreprise burkinabè
- 192 Routes & Pistes rurales – « Un taux de réalisation global de 80 % »
- 196 Globex Construction – Les voies de l'avenir
- 198 Cabinet Ingénierie, Transport et Logistique – Au cœur de l'expertise du cabinet ITL
- 200 Entretien – Directeur général adjoint de Liza Transport International, Moussa Diarra

BANQUES & ASSURANCES

- 202 Banques – « L'industrie bancaire distribue le carburant de l'économie »
- 206 Entretien – Président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers du Burkina Faso, Martial Goeh-Akué
- 208 Entretien – Directeur général de Coris Bank International SA, Diakarya Ouattara

	<p style="text-align: center;">Cabinet d'Architecture d'Urbanisme et d'Engineering</p> <p style="text-align: center;">Études • Suivi • Contrôle • Design • Expertise • Conseils</p>	
<p>CARURE</p>	<p>10 BP 720 – Ouagadougou 10 – Avenue de l'Europe BURKINA FASO Tél. : (+226) 25 30 46 75 – E-mail : carure@fasonet.bf</p>	<p style="color: white; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">Concevoir l'Avenir !</p>



Location & Trading matériel TP
Forage minier
Transport personnel minier

639, avenue du Mogho - 01 BP 2433 Ouagadougou 01 - Burkina Faso
Tél. : (+226) 25 34 70 70

ÉDITÉ PAR LLB AFRIQUE



LLB Afrique

SIÈGE SOCIAL:

91, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS
Tél/Fax : +33 1 42 65 25 52
administration@economiesafricaines.fr
www.economiesafricainesmagazine.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Cyrille MARTIN
cmartin@economiesafricaines.fr

RÉDACTEUR EN CHEF

Serge-Henri MALET
shmalet@economiesafricaines.fr

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Annie JUNJAUD

RÉDACTION

Andju ANI
Adissa COMPAORÉ
Louise BIBALOU-DURAND
Patrick Kader KARANTAO
Christian KOUAMEN
Paul de MANFRED
Serge-Henri MALET
redaction@economiesafricaines.fr

SERVICE PHOTOS

Assane OUÉDRAOGO
Rémi ZORENGRE/Sidwaya

COMMUNICATION ET PUBLICITÉ

Directrice commerciale
Christine LE CUZIAT
clecuziat@economiesafricaines.com

FABRICATION

Tristan BÉN MAHJOUB

WEBMASTER

Jean OTIS

IMPRIMEUR

2GCA'pari.s – 24, rue de la Folie Méricourt
75011 Paris

Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque
procédé que ce soit, réservés pour tous pays.
2020©Economies Africaines - Dépot légal Avril 2020
Commission paritaire en cours - Presstatiss 6547



202 – BANQUES

« L'industrie bancaire distribue le carburant de l'économie »

- 210 Entretien – Directeur général d'Ecobank Burkina Faso, Moukaramou Chanou
- 212 Entretien – Directeur général de Société Générale Burkina Faso, Harold Coffi
- 214 Entretien – Directeur général de International Business Bank, Raphaël Kambou
- 216 Entretien – Directrice générale de Wendkuni Bank International, Jeanne Marie Christine Tani
- 218 Courtage – ASK Gras Savoye rayonne en Afrique
- 220 Assurances – Les primes devraient dépasser les 100 milliards de FCFA en 2020
- 222 Entretien – Directeur général du groupe UAB ASSURANCES, Jean Damascène Nignan

TIC

- 225 Téléphonie mobile – Un secteur en pleine reconfiguration
- 226 Entretien – Président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes, Tontama Charles Millogo
- 229 Entretien – Directeur général adjoint de Telecel Faso, Boris Compaoré

230 LES INCONTOURNABLES DE OUAGADOUGOU

Cabinet d'Architecture d'Urbanisme et d'Engineering

Études • Suivi • Contrôle • Design • Expertise • Conseils

10 BP 720 – Ouagadougou 10 – Avenue de l'Europe
BURKINA FASO
Tél. : (+226) 25 30 46 75 – E-mail : carure@fasonet.bf

Concevoir l'Avenir !

diacfa

ACCESSOIRES AUTOMOBILES HIGH-TECH LIBRAIRIE MATERIAUX

*Le meilleur rapport
qualité prix*



RENAULT
Passion for life



www.diacfa.com

info@diacfa.com

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux :





Par Serge-Henri Malet

Une économie salvatrice

À l'appui des chiffres concrets, les banquiers ainsi que les grands patrons du secteur privé – que l'on ne peut soupçonner de parti pris – affirment que malgré le climat d'insécurité et de contestations sociales permanentes, l'économie de leur pays résiste. Que le Burkina avance. Autrement dit, difficile de soutenir que ces quatre dernières années, la gestion économique de Roch Marc Christian Kaboré ait été calamiteuse. En attestent les chiffres des taux de croissance du PIB de 5,9 % en 2016, de 6,3 % en 2017, de 6,8 % en 2018 et de 6 % en 2019, portés par la production de rente – coton, sésame et anacarde – mais aussi par la dynamique des secteurs du BTP, des mines et des services. Dans cette édition, la parole a également été donnée, une fois n'est pas coutume, aux dirigeants de l'appareil sécuritaire du pays : ministres de la Défense, de la Sécurité, chef d'état-major des Armées et directeur général de la Police, où ils ont détaillé les contours de la réforme des Forces armées à des fins d'adaptation à la guerre asymétrique que subit le Burkina Faso de la part des groupes terroristes.

Au-delà de cette donnée fondamentale, nous le disions, le système économique ne s'est pas enrayé. Le président de la Chambre de commerce vante l'esprit entrepreneurial burkinabè en se basant sur le volume de créations d'entreprises, qui se chiffre à 13 137 en 2019, contre 12 511 en 2018, soit une hausse de 5 %. En matière d'insertion socioprofessionnelle des jeunes, des acquis sont à relever, notamment le recrutement de 5 119 jeunes diplômés en 2016 pour enseigner au post-primaire dans le cadre du Programme emploi jeunes pour l'éducation nationale (PEJEN), ou la création de 284 811 emplois formels dans le cadre des travaux à haute intensité de main-d'œuvre (THIMO) entre 2016 et 2018. On peut aussi noter que les investisseurs continuent à faire

confiance au Burkina Faso : la Turquie, en marge de la 2^e édition du Salon international du coton et du textile (Sicot), a réaffirmé le 3 janvier dernier son intention d'installer via le groupe Ayka Textile & Investment des unités textiles à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou pour un investissement de plus de 200 milliards de FCFA. Il en va de même pour le canadien Endeavour Mining, possédant deux mines à Houndé et Karma où il emploie près de 2 000 personnes, et qui annonce avoir découvert en 2019 de nouveaux gisements au potentiel très important. Projets, chantiers et réalisations, c'est ce visage du Burkina Faso qu'*Économies Africaines* a choisi de mettre en lumière.

Certes, il n'est pas question de passer sous silence le climat de sinistrose ambiant lié aux attaques et attentats à répétition que subit le pays de la part des groupes terroristes, mais il semblait nécessaire de montrer à l'appui des chiffres concrets que face à cette épreuve, il existait un secteur privé debout ainsi qu'un président et un gouvernement qui se battent pour répondre aux préoccupations des populations et à leurs exigences en matière de progrès social et économique.

En revanche, à l'approche des élections présidentielle et législatives du 22 novembre 2020, l'opposition fourbit ses armes et a bien l'intention de l'emporter, comme nous le confirme le chef de file de l'opposition Zéphirin Diabré. De son côté, le MPP (parti au pouvoir) affiche un bilan positif dans plusieurs secteurs : santé prénatale, assurance maladie universelle, routes et piste rurales, construction de barrages hydro-électriques, électrification, etc. Mais lorsque, dans l'entretien que nous a accordé le chef de l'État, nous avons évoqué la question des élections couplées, il a confirmé : « *Le plus important à mes yeux aujourd'hui, c'est la lutte contre l'insécurité.* »



**EBOMAF,
l'excellence
dans le BTP**



GRUPE EBOMAF

Siège social : BURKINA FASO
Bd des Tansoba, Ouaga-Inter, Patte d'Oie,
10 BP 13 395 - Ouagadougou 10
Tel : +226 25 37 23 83
Fax : +226 25 37 34 66
Email : ebomafcom@yahoo.com

REPRÉSENTATIONS

BÉNIN
Résidence Les Cocotiers,
01 BP 5239 - Cotonou 01
Tel : +229 21 15 45 39/21 30 43 95
ebomaf.benin@yahoo.fr

GUINÉE CONAKRY
BP 4553 - Conakry
Tel : +224 623 53 59
ebomafguinee@gmail.com

CÔTE D'IVOIRE
Deux plateaux - rue K57
26 BP 311 - Abidjan 26
Tél : +225 22 41 42 26
Fax : +225 22 41 42 26
bureauivoire@ebomaf.com

TOGO
08 BP 81545 - Lomé 08
Tel : +228 22 21 11 48
Fax : +228 22 21 11 35
tgebomaf@rocketmail.com

www.ebomaf.com

SÉRÉNITÉ ET DÉTERMINATION

Conjointement à la sécurité, nous a confirmé le président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré, la question sociale constitue l'autre volet prioritaire de son gouvernement.



Le président Roch Marc Christian Kaboré étant déterminé à protéger les Burkinabè du terrorisme, le budget du ministère de la Défense a connu une hausse significative, soit 23,41 % entre 2018 et 2019. Les Forces armées vont acquérir de nouveaux équipements militaires et les unités spécialisées dans la lutte antiterroriste bénéficier d'une formation continue.

C'est un secret de polichinelle : le président Roch Marc Christian Kaboré sera candidat à sa propre succession à la présidentielle du 22 novembre 2020. Ainsi, dans l'entretien exclusif qu'il a accordé à *Économies Africaines* et où il défend son bilan et la portée des actions de son gouvernement, deux mots résumant sa position et son état d'esprit : détermination et sérénité. Quand on l'interroge sur les enjeux de cette présidentielle couplée à des législatives, il répond que pour le moment, c'est le combat contre l'insécurité qui est « *le plus important* ». Il précise aussi que, malgré la tension sur le front avec des groupes terroristes, le calendrier électoral doit être respecté. On aura compris que la seule idée d'un report donnerait du crédit aux groupes armés qui s'en prennent à son pays. Car souvenons-nous : au lendemain de son élection, un groupe terroriste sévissait sur le boulevard Kwame

Nkrumah, l'artère commerçante de la capitale. Depuis lors, à l'instar du Mali et du Niger, le Burkina Faso connaît ce que le président du Faso appelle des « *attentats et attaques terroristes répétés* ». Le chef de l'État sait que la situation sécuritaire burkinabè s'est considérablement dégradée. Dès 2018, par la voix de son Premier ministre de l'époque Paul Kaba Thiéba, l'exécutif burkinabè avait clairement indiqué que le pays était « *victime d'une tentative de déstabilisation* », sans désigner nommément qui était derrière. C'est en raison de cette situation critique que le président Kaboré reprend son leitmotiv sur la nécessité d'une « *union sacrée* ». Selon lui, cet appel concerne et interpelle tout le monde « *sans distinction d'origine, d'ethnie, de convictions politiques ou religieuses. Nous devons tous contribuer à la lutter contre le terrorisme* », ajoutant qu'au-delà de cet appel au rassemblement, ►(suite p. 17)



La **CNAMU**, l'organisme de gestion du Régime d'assurance maladie universelle au Burkina Faso (RAMU).

Notre vision

Instaurer un mécanisme adéquat pour garantir à toutes les populations vivant au Burkina Faso, une prise en charge des soins de santé de qualité, afin de contribuer au développement économique et social.

Caisse nationale d'assurance maladie universelle

**Boulevard Muammar Kaddafi
OUAGA 2000 – BURKINA FASO**

► une loi visant à instituer les Volontaires pour la défense de la Patrie (VDP) a été adoptée à l'unanimité par le Parlement le 21 janvier 2020.

On le voit, les députés burkinabè, dépassant leurs cliques et autres considérations politiques, ont compris la nécessité de faire front commun et d'aller en rangs serrés contre les groupes terroristes en votant cette loi sur les VDP, qui n'a fait l'objet d'aucune abstention. Rappelons que c'est à la suite de l'onde de choc qui s'est propagée dans le pays après l'embuscade tendue le 6 novembre 2019 par des terroristes à un convoi de transport minier à Boungou, dans l'est du pays, que le chef de l'État a proposé de faire appel à des VDP.

« Il est temps que le peuple burkinabè se réconcilie avec son histoire et que les Burkinabè se réconcilient entre eux. »

Dans une allocution télévisée sur la chaîne nationale, le président Kaboré, en plus d'instituer un deuil national de trois jours, annonçait le recrutement de volontaires pour contribuer à la lutte contre le terrorisme, estimant que pour défendre « *les intérêts supérieurs de la nation* » menacés par le terrorisme, il fallait la « *mobilisation générale* » des citoyens. Concrètement, ces VDP doivent être âgés de 18 ans au moins et seront formés par des experts militaires au maniement des armes ainsi qu'à des notions de conduite et de droits humains. Même après leur déploiement, ils bénéficieront d'un encadrement sur le terrain pour « *éviter qu'ils ne soient des milices* », fait-on savoir au ministère de la Défense. Précisons aussi que ces VDP devront s'engager pour au moins un an sans percevoir de rémunération.

Autres signes de la détermination du président Kaboré à protéger les Burkinabè du terrorisme : en sa qualité de chef suprême des armées, il préside depuis 2018 une réunion du Conseil supérieur de la défense nationale qui se tient toutes les deux semaines. En outre, le budget du ministère de la Défense a connu une hausse significative en passant de 169,9 milliards de FCFA en 2018 à 209,7 milliards en 2019, soit une augmentation de 23,41 %. La tendance est maintenue en 2020. À noter aussi : la création d'une commission de réforme des Forces armées nationales assortie d'un Plan stratégique de réforme adopté par le gouvernement en 2017 pour la période 2018-2022. Enfin, mentionnons le feu vert donné par le chef de l'État pour l'acquisition de nouveaux équipements (moyens aériens, véhicules militaires tout terrain, etc.), sans oublier la formation continue d'unités spécialisées dans la lutte antiterroriste. C'est dire que depuis quatre ans, le président

Kaboré gouverne dans un climat d'état de guerre permanent. Et en dépit de ces épreuves, il a pu malgré tout « *mettre en œuvre et exécuter des chantiers dans tous les secteurs de la vie économique et sociale, parmi lesquels la réalisation de nombreuses infrastructures socio-économiques dans les domaines de la santé, de l'énergie et des routes.* »

Durant son mandat en passe de s'achever, le président n'a pas perdu de vue la question sociale, qui est restée, après la sécurité, l'autre volet prioritaire de l'action de son gouvernement. Il a privilégié une « *politique volontariste* » en matière de gratuité des soins pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans. Il a également créé depuis 2019 la Caisse nationale d'assurance-maladie universelle (CNAMU), un établissement public de prévoyance sociale chargé de gérer le régime d'assurance maladie universelle (RAMU). Le président en avait fait une priorité en termes d'avancée sociale dans la mesure où

ce nouveau régime couvre toute personne vivant sur le territoire national, qu'elle soit burkinabè ou étrangère, et prévoit que 25 % de la population burkinabè soit couverte d'ici à la fin de l'année.

Cette détermination à réussir et à aller jusqu'au bout de ses chantiers socio-économiques est aussi la marque de fabrique de la gouvernance du président Kaboré. Certes, l'opposition, qui est dans son rôle, a beau jeu de torpiller toutes les réalisations du pouvoir et de se focaliser sur le bilan sécuritaire. Cependant, c'est vite oublier que la guerre dans les pays du Sahel revêt une dimension internationale, car au-delà du cas spécifique burkinabè, quatre autres pays sont concernés : le Mali, le Niger, le Tchad et la Mauritanie.

Quid de la position du président sur le thème sensible de la réconciliation nationale et du retour des hommes politiques de l'ancien régime ayant fui le pays – dont le plus illustre est l'ex-président Blaise Compaoré réfugié à Abidjan – à l'issue de la révolution populaire d'octobre 2014 ? Une avancée se profile, puisque le président Kaboré déclare : « *Il est temps que le peuple burkinabè se réconcilie avec son histoire et que les Burkinabè se réconcilient entre eux.* » C'est d'ailleurs à son initiative que s'est tenue au palais de Kosyam, du 15 au 22 juillet 2019, une rencontre portant sur le dialogue politique entre la majorité au pouvoir incarnée par le MPP et les principaux partis de l'opposition : UPC, CDP, ADF/RDA, etc. L'organisation d'un forum national sur le thème de la réconciliation est également prévue. Mais le président pose les conditions : que ce processus pour assurer sa réussite se fasse nécessairement sous le triptyque vérité-justice-réconciliation.

Paul de Manfred



Matériel routier - Aéroport de Maputo (Mozambique)



FAYAT

fayat.com



Metal - Pont de Lom (Cameroun)

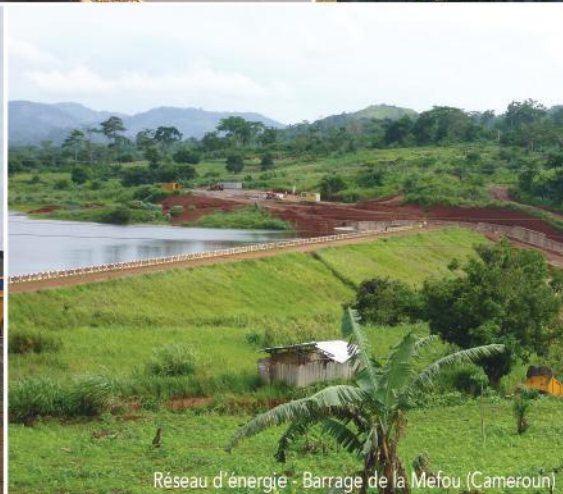


Bâtiment - Fondation Imagine, Paris (France)

Architectes Jean Nouvel et Valero Gadan



Matériel routier - Poste mobile sur chantier en Afrique



Réseau d'énergie - Barrage de la Mefou (Cameroun)



Fondations - Barrage hydraulique de Tabellout (Algérie)

FAYAT

Un groupe international à la hauteur de vos ambitions

- ◆ Razel-Bec
Au cœur des grands projets



RAZEL-BEC
FAYAT

razel-pec.com



« LE TERRORISME N'A PAS D'AVENIR »

Lutte contre le terrorisme, respect du calendrier électoral, bilan de son action dans les domaines de la santé ou des infrastructures, etc., le président Roch Marc Christian Kaboré a répondu en toute sincérité aux questions d'Économies Africaines. À près de 8 mois du premier tour de la présidentielle fixé au 22 novembre 2020, le combat contre l'insécurité reste à ses yeux « le plus important ».

Du 29 novembre 2015 au 29 novembre 2019, comment avez-vous vécu ces quatre ans de gouvernance ?
Roch Marc Christian Kaboré : J'ai été élu sur la base d'un programme ambitieux qui répondait non seulement aux attentes et aux préoccupations des populations, mais surtout à leurs exigences en matière de

progrès social et économique, de liberté et de cohésion sociale. Malheureusement, dès l'entame de mon mandat, le Burkina Faso a été confronté à des attentats et à des attaques terroristes répétés, causant une situation humanitaire sans précédent...

► (suite p. 20)

► À quelques mois du double scrutin présidentiel et législatif, ne craignez-vous pas que le contexte sécuritaire prenne le pas sur tous les aspects positifs de votre bilan comme l'avancée dans les infrastructures

« L'appel à l'union sacrée concerne tout le monde. Nous devons tous contribuer à la lutte contre le terrorisme. »

ou la gratuité des soins pour 25 % de la population ? En dépit de l'adversité, le gouvernement a mis en œuvre et exécuté des chantiers dans tous les secteurs de la vie économique et sociale, parmi lesquels la réalisation de nombreuses infrastructures socio-économiques dans les domaines de la santé, de l'énergie, des routes, et j'en passe. La politique volontariste de gratuité des soins pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans est une réussite appréciée par les femmes de nos villes et de nos campagnes. Toutes ces avancées ont été possibles parce que le peuple burkinabè est resté debout et continue de se battre avec courage et dignité pour la paix, le vivre-ensemble et le progrès. C'est ainsi que, même si la sécurité de notre pays est une priorité, nous continuerons d'avancer et de maintenir un taux de croissance de 6 %. Je reste confiant malgré nos difficultés du moment : le terrorisme n'a pas d'avenir et sera vaincu.

Le 1^{er} novembre 2019, lors de la commémoration des 59 ans de l'Armée burkinabè, vous avez invité la popu-

lation à s'unir autour des Forces de défense et de sécurité (FDS) dans l'optique de lutter contre le terrorisme. Cet appel à l'« union sacrée » ne concerne-t-il pas aussi les politiques, certains ténors de l'opposition s'interrogeant légitimement sur le bilan sécuritaire ?

L'appel à l'union sacrée concerne et interpelle tout le monde, sans distinction d'origine, d'ethnie, de convictions politiques ou religieuses, ni de région : nous devons tous contribuer à la lutte contre le terrorisme. C'est pourquoi, au-delà de l'appel que j'ai lancé, une loi visant à instituer les volontaires pour la défense de la Patrie a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale. En outre, lors du dialogue politique que nous avons initié entre l'opposition politique et la majorité présidentielle en juillet 2019, les acteurs ont, à l'unanimité, recommandé que les partis politiques de tous bords s'unissent autour des Forces de défense et de sécurité dans la lutte contre le terrorisme. On ne peut pas dénier à l'opposition le droit de faire des critiques, car elle est dans son rôle. Mais comme je le répète toujours, nous devons savoir raison garder, car l'enjeu aujourd'hui, au-delà de nos positions partisans, reste la survie de la Nation, notre cohésion et notre vivre-ensemble. Cela est plus important à mes yeux.

Comment comptez-vous aborder la situation de vos anciens compagnons actuellement en exil, dont le plus illustre est l'ex-président Blaise Compaoré réfugié à Abidjan ?

La réconciliation nationale, au-delà de ceux que vous citez, reste au centre de nos préoccupations. Il est temps que le peuple burkinabè se réconcilie avec son



Le président du Faso aux côtés de ses homologues nigérien, tchadien et français s'exprimant le 13 janvier dernier, lors du sommet de Pau consacré à la lutte contre le terrorisme, en sa qualité de président en exercice du G5 Sahel. La présidence est désormais assurée par la Mauritanie.



Présidence du Faso

histoire et que les Burkinabè se réconcilient entre eux pour que nous puissions repartir du bon pied. Comme je l'ai affirmé, cette réconciliation doit se faire sous le triptyque : vérité-justice-réconciliation. C'est du reste l'une des recommandations – forte et consensuelle – du dialogue politique que nous avons initié entre la majorité et l'opposition. Nous travaillons à ce que ce processus soit un succès et envisageons la tenue d'un forum national pour la réconciliation nationale.

Le sommet contre le terrorisme qui s'est tenu à Ouagadougou sous l'égide conjointe du G5 Sahel et de la CEDEAO a débouché sur l'adoption d'un plan d'action 2020-2024. Que préconise-t-il pour rendre plus opérationnelle la force G5 Sahel composée de 5 000 hommes ? Je dois d'abord saluer la tenue et la réussite de ce sommet des chefs d'État de la CEDEAO élargie à la Mauritanie et au Tchad. Ce sommet est une initiative de la CEDEAO, que nous avons soutenue eu égard aux conséquences du terrorisme dans notre espace G5 Sahel, un terrorisme qui menace d'autres pays voisins membres de la CEDEAO même s'ils ne sont pas dans cette alliance. Ce sommet a été sanctionné par une déclaration qui engage tous les États membres à lutter contre le terrorisme dans la région. Un plan et un budget finalisé (plus de deux milliards de dollars américains) ont été adoptés lors de notre session ordinaire du 21 décembre 2019 à Abuja, et il engage tous les États membres dans la mobilisation des ressources non seulement pour la lutte contre le terrorisme mais également pour participer au développement socio-économique. Le sommet a décidé de faire de la

lutte contre le terrorisme une priorité régionale, et de coordonner ses actions avec les multiples initiatives multinationales de lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest. La conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO a demandé aux ministres de la Défense et de la Sécurité d'étudier les modalités pratiques de l'implication de la Force en attente de la CEDEAO dans la lutte contre le terrorisme. Nous avons également décidé du déploiement de patrouilles conjointes et de la conduite d'opérations conjointes, surtout le long de nos frontières les plus sensibles. La CEDEAO a pris l'engagement de contribuer à l'effort communautaire de lutte contre le terrorisme à hauteur d'un milliard de dollars américains. D'ailleurs, il est bon de noter que l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), lors de sa session tenue à Dakar le 3 décembre 2019, a apporté une contribution immédiate de 60 milliards de FCFA pour venir en appui aux pays de la ligne de front que sont le Mali, le Niger et le Burkina Faso. La lutte contre le terrorisme, c'est également la résolution de la crise libyenne. Les chefs d'État ont demandé au Conseil de sécurité des Nations unies, en relation avec l'Union africaine, de trouver des solutions pour la résolution de cette crise qui alimente le terrorisme en Afrique de l'Ouest. Enfin, pour le G5 Sahel, nous demandons la mise de sa Force conjointe sous le chapitre VII de l'ONU.

En quatre ans de gouvernance, vous avez subi plusieurs frondes sociales tout en privilégiant le dialogue. Alors qu'environ 60 % des ressources propres du pays sont absorbées par les salaires des fonctionnaires, ► (suite p. 22)



La politique volontariste de gratuité des soins pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans est une réussite appréciée par les femmes des villes et des campagnes.

exclusif des usagers. C'est dans la perspective de trouver des solutions pérennes à la question des revendications sociales que nous avons entamé cette réforme, avec une nouvelle ouverture au dialogue, à la concertation et au compromis. Il nous faut ramener la masse salariale à un niveau compatible avec les moyens du pays. Il n'est donc pas question de regrets, mais surtout de travailler à s'accorder sur les différents points de la réforme, de telle sorte que chaque partie comprenne l'urgence des mesures à prendre afin de poursuivre les actions de développement, gage du bien-être de tous les Burkinabè.

Quel regard porte l'ancien banquier que vous êtes sur l'agence américaine de notation S&P Global Rating qui a confirmé la note B/B avec perspective stable accordée au Burkina Faso en raison de sa stabilité politique, de sa consolidation budgétaire progressive et de la poursuite d'une croissance économique soutenue durant toute l'année 2020 ?

Il faut se féliciter de la résilience des Burkinabè, toute chose qui a permis de poursuivre les chantiers et réalisations. C'est cette réalité qui a amené l'agence américaine de notation à émettre cette appréciation et à confirmer que la croissance sera maintenue au Burkina Faso en 2020. Grâce aux efforts des uns et des autres et à la bonne tenue des finances publiques dans la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES), le pays a connu un maintien de la croissance économique, et une stabilité économique consolidée par le dialogue que nous avons toujours su entretenir grâce à la concertation avec les acteurs politiques.

► ne regrettez-vous pas d'avoir toujours cédé aux revendications salariales ?

Tout d'abord, je voudrais rectifier les statistiques annoncées en termes de proportion de la masse salariale par rapport aux ressources propres. Il convient de noter que le ratio des dépenses de personnel rapportées aux recettes fiscales n'a jamais atteint la barre d'environ 60 %. Le pic a été atteint en 2019 avec un ratio de 55,32 % suite à la mise en œuvre des différents engagements avec les partenaires sociaux. En 2020, il sera de 53,08 %. Le niveau actuel de la masse salariale dans la fonction publique est intenable et le sera de plus en plus dans les années à venir. D'où la nécessité d'engager la réforme du système des rémunérations des agents publics de l'État, en concertation avec les partenaires sociaux et les autres composantes de la Nation, pour donner naissance à une fonction publique moderne, dynamique, tournée vers le développement et au service

Comment êtes-vous parvenu, malgré le climat sécuritaire difficile, à construire en quatre ans des ponts, des routes et autres infrastructures de base ?

Dans mon programme, le désenclavement intérieur et extérieur occupe une place importante. Il s'agit de relier les zones de production agro-pastorales aux

« Il nous faut ramener la masse salariale à un niveau compatible avec les moyens du pays. »

marchés, et de faciliter l'importation via les principaux ports que sont Lomé au Togo, Tema au Ghana, Abidjan en Côte d'Ivoire et Cotonou au Bénin. Ainsi, en quatre ans de mise en œuvre du programme, année 2020 incluse, on enregistre le bitumage de 2 070 km de routes, l'aménagement de plus de 2 000 km de pistes rurales, et l'entretien d'environ 50 000 km de routes classées et non-classées.

Plusieurs infrastructures routières réalisées ces quatre dernières années ont donné à Bobo-Dioulasso, deuxième ville du pays et capitale économique, un autre visage. Y avait-il une volonté de votre part de rattraper le retard en infrastructures que cette ville avait pris par rapport à Ouagadougou ?

L'état du réseau de voiries urbaines dans nos principales villes nécessitait des investissements conséquents. J'ai pris l'engagement d'améliorer la mobilité urbaine, et cela nous conduit à remettre en état les routes vétustes

« On enregistre le bitumage de 2 070 Km de routes, l'aménagement de plus de 2 000 Km de pistes rurales et l'entretien d'environ 50 000 Km de routes classées et non classées. »

dans nos villes mais aussi à développer les réseaux de nouvelles voiries, particulièrement dans les quartiers périphériques des grandes villes. À Ouagadougou, nous avons entrepris un gigantesque projet de boulevard de

contournement long de 125 km. Les travaux avancent convenablement. Nous poursuivrons cet effort dans les villes de notre pays.

Sur 7 500 forages prévus en cinq ans, 7 005 étaient déjà réalisés au 30 septembre 2019. Ils devraient porter le taux d'accès à l'eau potable à 79 %, comme prévu dans le PNDES. Pensez-vous réaliser toutes vos promesses dans tous les domaines ?

L'objectif du PNDES dans le domaine de l'eau potable est de faire passer le taux d'accès national à l'eau potable de 71 % en 2015 à 79 % en 2020. Après quatre années de mise en œuvre, je dois d'abord vous dire que nous en sommes à plus de 8 000 forages réalisés à ce jour, et ensuite que notre objectif sera atteint. Parallèlement, nous avons pu réhabiliter plus de 3 000 forages. Nous avons également réalisé plus de 450 adductions d'eau potable simplifiées, ce qui nous a permis de produire ►(suite p. 24)



Le président du Faso salue une foule en liesse venue l'accueillir à Koudougou, le 30 janvier 2020, lors de l'inauguration de la première usine d'égrenage de coton biologique.

► 165 000 m³ d'eau potable par an. Si ce rythme est maintenu, nous serons au rendez-vous des 79 % de taux de couverture fin 2020.

Rappelons que le PNDES, qui est la traduction opérationnelle de mon programme quinquennal, est structuré autour de trois axes : la réforme et la modernisation de

bénéficié entre autres de stages de spécialisation. Par ailleurs, chaque commune sera dotée d'une ambulance. Dans le domaine agricole, des efforts énormes sont consentis. Outre la subvention des intrants agricoles, la mécanisation est enclenchée. Je dois vous informer que nous avons créé une banque agricole pour soutenir

les activités de nos braves producteurs. Des infrastructures hydro-agricoles ont été entièrement achevées, dont l'un des plus grands barrages d'eau de

surface que j'ai inauguré à Samendéni, dans la région des Hauts-Bassins, le 30 novembre 2019.

Sur le plan économique, malgré le contexte sécuritaire, le taux de croissance reste appréciable. Il y a des programmes sociaux qui contribuent à la réduction de la pauvreté : le Programme d'urgence pour le Sahel (PUS), le Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL), le Programme d'appui au développement de l'élevage au Burkina (PADEL-B)... Dans le domaine de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, des fonds ont été mis en place. Ils financent à des taux préférentiels des projets tendant à la formalisation des activités des jeunes, et créent des emplois. De façon globale, nous avançons dans la réalisation de nos engagements.

I «Le calendrier électoral doit absolument être respecté.»

l'administration, le développement du capital humain, et enfin la dynamisation des secteurs porteurs pour l'économie et les emplois. Globalement, nous sommes satisfaits des résultats atteints, malgré le contexte sécuritaire marqué par les attaques des groupes armés terroristes.

Sur le plan de la santé, je voudrais préciser ici que nous avons transformé des Centres de santé et de promotion sociale (CSPS) en Centre médicaux, et que nous avons opérationnalisé la gratuité des soins au profit des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes. De nouvelles infrastructures sanitaires voient le jour : dernières en date, le Centre hospitalier régional de Ziniaré inauguré en décembre 2019 ainsi que le lancement des travaux de celui de Manga. Le personnel de santé a

Dans quel état d'esprit êtes-vous à l'approche de la présidentielle?

Les élections couplées, présidentielle et législatives, sont fixées au 22 novembre 2020. Pour l'instant, mon attention est portée sur la sécurisation du pays et les actions de développement. Le plus important à mes yeux aujourd'hui, c'est la lutte contre l'insécurité.

Pensez-vous que tous les Burkinabè sur l'ensemble du territoire pourront aller voter sans se sentir menacés et même, dans les régions du Nord et de l'Est du pays, qu'ils seront en capacité de voter ?

Nous travaillons à sécuriser notre pays car sans la paix, les électeurs et électrices ne se sentiront pas en sécurité pour aller voter. Bien entendu, le calendrier électoral doit absolument être respecté. Dans les régions du Nord et de l'Est, et j'ajouterais celle de la Boucle du Mouhoun, du Sahel dont vous parlez, la situation reste difficile. Nous espérons bien que d'ici la date des élections, ces zones seront relativement sécurisées afin que les élections puissent se tenir sur toute l'étendue du territoire. En tout état de cause, nous travaillons à cela.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



Le président Roch Marc Christian Kaboré et la chancelière allemande Angela Merkel. Entre 2018 et 2020, l'Allemagne a accordé au Burkina Faso un appui budgétaire de 16,4 milliards de FCFA.

QUELLE DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE BURKINABÈ SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE ?

Alassane Bala Sakandé, le président de l'Assemblée nationale, a innové dès sa prise de fonctions en mettant en avant le concept de « parlementarisme de développement ». Lequel associe l'opposition à la gestion du Parlement.

De l'avis du président du parti Nouveau temps pour la démocratie (NTD) Vincent Dabilgou donnant son analyse sur le fonctionnement des institutions sous la gouvernance du président Kaboré, « l'exécutif, le législatif et le pouvoir judiciaire jouent pleinement leurs rôles. Les magistrats ont acquis une certaine indépendance. D'aucuns avaient estimé que des procès comme celui du putsch manqué de 2015 ne pouvaient pas se tenir, mais le président Kaboré a laissé la justice faire son travail. »

Quelles sont les priorités à l'agenda du Parlement en 2020 ?

Selon le président Alassane Bala Sakandé, le double scrutin présidentiel et législatif a un fort impact sur l'agenda du Parlement. En dépit de ce calendrier chargé, l'institution compte lancer une série d'actions fortes. En premier lieu, la création et l'installation de deux commissions en charge des enquêtes parlementaires, ainsi que deux missions d'information qui profiteront de l'intersession pour mener à bien leurs investigations.

Afin d'accroître le contrôle citoyen sur l'action gouvernementale, le Parlement burkinabè va mettre en ligne très prochainement un système interactif d'informations géographiques sur les réalisations du gouvernement dans le cadre du Plan national de développement économique et social (PNDES). « Cela permettra de rapprocher davantage les citoyens de l'Assemblée nationale et des parlementaires par la mise en fonction de la télévision du Parlement et la dynamisation de sa radio », révèle M. Bala Sakandé.

Au plan diplomatique, il indique que ses priorités porteront sur la consolidation des acquis, mais surtout sur la conduite d'un certain nombre de réformes au sein des organisations qu'il préside. C'est le cas du renforcement de la cohésion et de l'unité à l'UPCI (l'Union parlementaire des États membres de l'OCI), qui a célébré ses 20 ans à Ouagadougou à la faveur de la 15^e conférence. Le Comité interparlementaire G5-Sahel constitue également, à ses yeux, un bel outil de gouvernance. Et le renforcement du rayonnement et du positionnement international de cette structure est aussi un bon moyen d'expression de l'action parlementaire dans le processus de construction de la paix au niveau sous-régional.

Au premier rang des institutions emblématiques de cette gouvernance figure l'Assemblée nationale, que préside actuellement Alassane Bala Sakandé (*lire son interview p. 28-29*). Dès sa prise de fonctions, il a mis en avant le concept de « parlementarisme de développement » : « Ce concept nous enjoint de palier les insuffisances du principe exclusiviste qui consiste à dire : « c'est la majorité qui gouverne ». Par un zeste d'équité, cette nouvelle démarche permet aux députés de l'opposition de participer à la gestion du Parlement. Le bureau de l'Assemblée comprend ainsi trois vice-présidents de l'opposition sur les six qu'il compte, quatre secrétaires parlementaires de l'opposition sur les dix qu'il compte et deux présidents de commission générale issus de l'opposition sur les huit qu'il compte », précise le président du Parlement.

Il explique aussi comment il a contribué, par ses actions, à faire rayonner la diplomatie de son pays. Adeptes de cette école qui définit la diplomatie parlementaire comme étant l'action des parlementaires sur la scène internationale, le Parlement burkinabè a fait reposer ses interventions sur plusieurs leviers, dont le multilatéralisme. En témoigne la tenue de la 15^e conférence de l'Union parlementaire des États membres de l'OCI (Organisation de la coopération islamique) à Ouagadougou du 26 au 31 janvier 2020, à laquelle ont participé plus de 400 délégués étrangers, 11 présidents d'Assemblées, 9 vice-présidents, plus de 34 pays et 9 organisations partenaires. « C'est l'une des plus grandes organisations de coopération parlementaire, dont j'assume désormais la présidence depuis le 29 janvier 2020 », indique Alassane Bala Sakandé.

Mais ce sommet n'est qu'un exemple puisqu'en 2017 déjà s'est tenu à Ouagadougou la 40^e conférence des présidents et la 71^e réunion du comité exécutif de l'Union parlementaire africaine, qui compte aujourd'hui 41 États membres et dont Alassane Bala Sakandé été le président au cours de l'année 2019. La même année, le Burkina Faso a aussi obtenu et abrité l'organisation de la 11^e conférence des présidents d'Assemblées de l'Assemblée parlementaire de la francophonie.

Paul de Manfred

« NOTRE EXPÉRIENCE NE DEMANDE QU'À ÊTRE POURSUIVIE ET RENFORCÉE »

Alassane Bala Sakandé, président du Parlement, rappelle que les députés contrôlent l'action gouvernementale en ayant comme unique boussole l'intérêt général. Il dresse aussi le bilan de ces quatre dernières années et évoque les initiatives entreprises pour rapprocher l'institution des citoyens.

2020 est une année à forte intensité politique en raison du double scrutin présidentiel et législatif. Avant d'être le chef du Parlement, vous êtes un député qui devra défendre son siège. Dans votre cas, la bataille s'annonce-t-elle rude où partez-vous au combat législatif plutôt confiant ?

Alassane Bala Sakandé : Les élections se suivent mais ne ressemblent pas. Chaque scrutin a ses spécificités dictées, entre autres, par les rapports de force qui existent entre les formations politiques en présence, par le contexte dans lequel intervient le vote et par bien d'autres facteurs comme le projet de société et la personnalité des candidats. Ce sont autant de paramètres dont il faut tenir compte en se lançant dans la

conditions pour un vote libre, transparent, équitable et apaisé. Je m'en félicite.

Dans le contexte actuel où le climat sécuritaire est tendu, et malgré un bilan encourageant, ne craignez-vous pas que la majorité politique à laquelle vous appartenez puisse ne pas obtenir une majorité au Parlement ?

La grande spécificité des élections présidentielle et législatives couplées à venir réside dans le contexte sécuritaire difficile que nous traversons actuellement. Que ce soit au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger ou au Tchad, nos États font face à des groupes armés terroristes qui menacent la stabilité de nos États, compromettent les actions de développement de nos

gouvernements et endeuillent nos populations. À la gestion des conséquences humaines, sociales et économiques de cette guerre asymétrique qui nous a été imposée s'ajoute la nécessité d'apporter une riposte

conséquente au terrorisme. Sur ces deux points, nous estimons avoir été à la hauteur de la situation même si, il faut le reconnaître, le péril terroriste n'est pas encore éradiqué.

« Depuis décembre 2019, le Parlement burkinabè est codirigé par deux femmes vice-présidentes. »

compétition électorale. S'il aborde les échéances du 22 novembre 2020 en toute sérénité du fait de son bilan de cinq ans de gestion du pouvoir, mon parti, le Mouvement du peuple pour le progrès (MPP), ne se met pas dans la posture de vainqueur présumé. Pour nous, plus que le résultat, ce sont plutôt les conditions du déroulement de ce double scrutin qui importent. Les dernières élections présidentielle et législatives ont été organisées dans des conditions de transparence et d'équité jamais connues de mémoire d'électeur burkinabè. Ce fut la première fois dans notre pays qu'un candidat malheureux à la présidence fit le déplacement pour féliciter le vainqueur de sa victoire, un geste qui traduit un haut niveau de raffinement démocratique. Pour le rendez-vous du 22 novembre, j'observe que le gouvernement et la commission électorale nationale indépendante travaillent à garantir les meilleures

Quelles sont les actions de lutte contre le terrorisme à mettre à l'actif de la majorité à laquelle vous appartenez ?

La dernière loi de finances exercice 2020 accorde des allocations budgétaires conséquentes aussi bien au ministère de la Défense qu'à celui de la Sécurité. Il en est de même pour le département en charge de l'Action sociale, qui fait actuellement face à un important flux de déplacés internes. Et tout récemment, le Parlement a voté un projet de loi portant recrutement de volontaires pour la défense de la patrie. Cependant, la riposte au terrorisme s'effectue aussi sur le plan économique.

À ce niveau, le gouvernement a conçu et exécute depuis 2017 le Programme d'urgence pour les régions du Nord et du Sahel. C'est une démarche volontariste qui vise à améliorer les conditions sécuritaires et à réduire la vulnérabilité des populations concernées. Ce programme a été étendu à d'autres régions. Au Burkina Faso comme partout ailleurs, que l'on soit de la majorité ou de l'opposition, nul ne dispose de baguette magique contre le terrorisme. La lutte contre l'extrémisme violent doit s'inscrire dans une approche holistique. Pour les élections à venir, nous plaçons la question sécuritaire sous le signe de la consolidation des acquis. En la matière, nous nous présentons aux électeurs avec une expérience certaine qui ne demande qu'à être poursuivie et renforcée.

À la tête du Parlement, quel bilan pouvez-vous esquisser ?

L'Assemblée nationale s'est dotée d'une nouvelle vision : « *En 2020, l'Assemblée nationale du Burkina Faso est une institution forte, moderne, accessible et au service des populations.* » Je garde aussi en mémoire les trois conseils que

Son Excellence Monsieur le président du Faso m'a donnés après ma prise de fonctions : « *Oublie que tu es un élu du MPP et travaille au rassemblement ; œuvre au renforcement de la démocratie ; sois toujours du côté du peuple et de ses intérêts, et bats-toi pour son épanouissement.* » C'est fort de ces conseils que je m'évertue à faire de la politique autrement. C'est cet esprit qui a inspiré les activités du Parlement dans le cadre de ses missions régaliennes. Nous votons la loi, consentons l'impôt et contrôlons l'action gouvernementale en ayant comme unique boussole l'intérêt général. C'est aussi le même esprit qui a guidé les initiatives entreprises pour rapprocher les parlementaires de leurs mandants, l'institution des citoyens, le président de l'Assemblée nationale que je suis des couches les plus défavorisées de notre peuple. Nous cherchons à briser les chaînes du conservatisme qui enferment les parlementaires et l'institution dans une tour inaccessible et coupée des réalités quotidiennes de notre peuple afin de réconcilier représentants et représentés. Le parlementarisme de développement que nous prônons participe de cette vision et nous permet de mettre notre légitimité, notre visibilité, notre notoriété et notre réputation au service de notre peuple. C'est pourquoi je multiplie ces contacts



Alassane Bala Sakandé,
président de l'Assemblée
nationale du Burkina Faso.

avec les Burkinabè de toutes les localités, particulièrement les « oubliés de l'État central » : je me tiendrai toujours aux côtés des plus démunis, sans distinction d'appartenance politique. Je ne cesserai d'aller chercher, partout où il le faut, l'appui nécessaire au bien-être de nos populations, en particulier des plus démunies. La population du Burkina Faso est estimée à plus de vingt millions d'habitants dont 51,7 % de femmes et plus de 85 % de jeunes de moins de 40 ans. Malgré cette prédominance numérique des femmes et des jeunes, leur poids dans les sphères de décisions reste marginal. Pilier de la démocratie, l'institution parlementaire a décidé, à l'unanimité des députés, de s'appliquer à elle-même le quota genre de 30 % contenu dans l'esprit de la loi n° 010 du 16 avril 2009. Ainsi donc, désormais, le bureau de l'Assemblée nationale comprendra impérativement au moins une femme vice-présidente et trois femmes secrétaires parlementaires. Depuis décembre 2019, le Parlement burkinabè est codirigé par deux femmes vice-présidentes. Malgré l'absence de loi sur le quota jeune, j'ai fait en sorte que les jeunes et les femmes connaissent une meilleure représentativité dans la mise en place des instances de l'Assemblée nationale.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

■ Primature

Christophe Joseph Marie Dabiré,
Premier ministre.



LE PREMIER MINISTRE DE TOUS LES DÉFIS

À la tête du gouvernement depuis janvier 2019, l'économiste Christophe Joseph Marie Dabiré déroule sa feuille de route dans un contexte sécuritaire, social et économique particulièrement difficile. Décryptage.

Au lendemain de la démission de l'ex-Premier ministre Paul Kaba Thiéba, son nom n'était pas cité dans la short-list des successeurs potentiels. Mais à la surprise générale, Christophe Joseph Marie Dabiré, 71 ans, a été nommé chef du gouvernement le 21 janvier 2019 par le président du Faso Roch Marc Christian Kaboré. « *On l'avait oublié* », confiaient à l'époque certains observateurs avisés de la scène politique burkinabè. Déjouant ainsi les pronostics, le chef de l'État venait de porter son choix sur un économiste expérimenté, haut fonctionnaire, pour « *redynamiser* » l'action d'un gouvernement accusé d'« *immobilisme* »

par l'opposition et la société civile face à la recrudescence des attaques terroristes et à la grogne sociale. Ancien du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), ce qui, selon certaines sources, a créé des frustrations au sein du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP), le parti au pouvoir, Christophe Dabiré a pris fonction dans le contexte difficile hérité de son prédécesseur. Les défis qui se présentent à lui sont de taille. Depuis son arrivée à la tête du gouvernement, le pays connaît des attaques terroristes à répétition – elles ont fait depuis 2016, d'après des chiffres officiels, plus de 500 morts et près de 500 000 déplacés – et une fronde

sociale alimentée par les revendications tous azimuts des syndicats de divers secteurs. Il se voit également dans l'obligation de relancer une économie quelque peu au ralenti à cause de l'insécurité grandissante. Mais cet ancien ministre de la Santé et de l'Enseignement supérieur sous Blaise Compaoré, et commissaire chargé du commerce, de la concurrence et de la coopération de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), a une connaissance suffisante de l'appareil d'État et des enjeux sous-régionaux pour agir dans le bon sens. Décrit par ses proches comme étant « *un grand technocrate et un homme rigoureux* », avec un certain franc-parler, ce titulaire

La bonne note pourrait venir de l'économie, qui se montre malgré tout résiliente.

d'un DEA en sciences économiques et d'un DESS en administration des entreprises imprime sa marque à l'action gouvernementale depuis sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale en février dernier. Ayant constaté que ses compatriotes étaient « *inquiets* » et « *insatisfaits* » de leur vécu quotidien relativement à la dégradation de la situation sécuritaire, à l'effritement de la cohésion sociale et à la gouvernance peu appréciée, le chef du gouvernement s'était engagé à inverser la tendance. Près d'un an après son arrivée aux affaires, des acquis ont certes été enregistrés, mais les réalités n'ont pas drastiquement changé.

La situation sécuritaire est plus que jamais préoccupante, malgré l'instauration de l'état d'urgence, deux opérations militaires d'envergure menées avec plus ou moins de succès – Otapuanu à l'Est et Ndofo dans les régions du Centre-Ouest, du Nord et du Sahel – et une dotation conséquente en moyens logistiques des Forces de défense et de sécurité (FDS) dans le cadre de la loi de programmation militaire quinquennale 2019-2023 chiffrée à 700 milliards de FCFA. Certes, les FDS enregistrent parfois des victoires en neutralisant des terroristes et en saisissant leur matériel, mais les agressions se poursuivent aux quatre coins du pays. Dans la région de l'Est, début novembre, une attaque contre un convoi de la société minière SEMAFO a fait 39 morts et une soixantaine de blessés à Boungou, tandis qu'une autre perpétrée le 1^{er} décembre a provoqué la mort de 14 membres d'une église protestante. Le quotidien des Burkinabè est malheureusement entaché par ces morts, à tel point que personne ne s'en émeut véritablement encore. La France et les États-Unis déconseillent d'ailleurs à leurs citoyens de se rendre dans certaines zones du pays considérées comme dangereuses. Pour autant, le gouvernement est déterminé

et, afin de venir à bout de l'hydre terroriste, il compte sur la mobilisation populaire – un recrutement de volontaires de la défense encadré par les forces de sécurité a été annoncé –, l'appui de ses partenaires internationaux et les regroupements sous-régionaux comme le G5 Sahel dirigé par le président du Faso Roch Marc Christian Kaboré.

Autre préoccupation : la fronde sociale. Si elle n'est plus aussi agitée que durant les mois antérieurs, elle est toujours présente dans la mesure où les syndicats continuent de revendiquer la mise en œuvre des engagements pris par l'exécutif dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des médias publics... Censée

contenir à l'échelle nationale les mécontentements des fonctionnaires et asseoir l'équité, la remise à plat des rémunérations qui a fait l'objet d'assises auxquelles certains syndicats radicaux n'ont pas pris

part est au point mort. Les discussions devant aboutir à l'adoption d'une grille indemnitaire consensuelle tardent à avoir lieu, les partenaires sociaux soupçonnant le gouvernement de manœuvrer pour ramener la masse salariale en deçà de 50 % des recettes fiscales, comme le recommande l'UEMOA. Le prédécesseur de Christophe Dabiré en avait fait lui aussi une priorité. Et pour ne rien arranger, l'application de l'impôt unique sur le traitement des salaires (UITs) aux primes et indemnités des fonctionnaires, l'une des sources de financement du budget de l'État, oppose les syndicats et le gouvernement. Une question qui pourrait nuire au dialogue auquel Christophe Dabiré est attaché tant les positions semblent tranchées...

La bonne note pourrait plutôt venir de l'économie qui, malgré les effets de l'insécurité et de la fronde sociale, se montre résiliente. En octobre dernier, le gouvernement avait relevé dans un rapport au cours d'un Conseil des ministres que l'activité économique maintiendrait pour l'année 2019 sa croissance établie à 6,0 % à fin juin, contre 6,8 % pour la même période en 2018. Pour ce qui est des perspectives, foi de l'exécutif, l'activité économique nationale connaîtrait une croissance de 6,4 % en 2020, tirée principalement par le secteur tertiaire (7,4 %). Christophe Dabiré, qui avait déploré au Parlement la situation du pays, devra encore déployer d'importants efforts en 2020 pour redonner au Burkina Faso son lustre d'antan. Les sacrifices déjà consentis par le « *papy* », comme le surnomment certains Burkinabè, ont été reconnus par le chef de l'État qui l'a élevé au rang de grand officier de l'ordre de l'Étalon début décembre 2019. De quoi galvaniser davantage ce grand commis de l'État qui a évolué sous l'ère Sankara...

Patrick Kader Karantao



PREMIER GROUPE DE PRESSE AU BURKINA FASO

Carrefour Africain
23 mars 1959



Mensuel d'informations
thématiques

Sidwaya Quotidien
05 avril 1984



Quotidien d'informations
générales

Sidwaya Sport
08 août 2000



Hebdomadaire
d'informations sportives

Sidwaya Mobile
01 juin 2014



Alerte informative via
les téléphonies
en instantané

Sidwaya Numérique
14 avril 2015



Les différentes publications
en numérique sur sa nouvelle
interface «visiteur»

Sidwaya, le journal de tous les Burkinabè

01 BP 507 OUAGADOUGOU 01
Télex : 5327 BF AIB 5,
rue du marché

Tél. : (+226) 70 20 05 62
(+226) 25 30 63 06/07
Fax : (+226) 25 31 03 62

www.sidwaya.bf
www.aib.bf



Les Editions Sidwaya



Amis des Editions Sidwaya



Les Editions Sidwaya

QUI SERA LE PROCHAIN PRÉSIDENT BURKINABÈ ?

La bataille à la présidentielle de novembre 2020 s'annonce rude. Le MPP, parti au pouvoir fort d'une coalition d'une vingtaine de partis, entend défendre un bilan au demeurant positif malgré le climat sécuritaire. L'opposition qui, elle, croit dur comme fer à sa victoire, va pourtant exploiter ce dernier aspect.

Lors de la présidentielle de 2015, le Conseil constitutionnel avait retenu 14 candidats officiels sur les 22 déclarés au départ. En novembre 2020, il est fort probable qu'il y ait plus de 14 candidats car les recalés de 2015 font un retour en force. C'est le cas notamment du parti de l'ex-président en exil Blaise Compaoré, le CDP, dirigé par Eddie Komboïgo, et de son dissident Agir Ensemble pour le Burkina avec Kadré Désiré Ouédraogo, ou encore de l'ADF/RDA avec Gilbert Noël Ouédraogo. Tous les candidats officiels devront, selon les dispositions du nouveau code électoral adopté en 2014, s'acquitter d'une caution présidentielle de 25 millions de FCFA versée au Trésor public et qui, à l'issue du scrutin, sera remboursée aux candidats ayant récolté au moins 10% des voix. Grande nouveauté, les Burkinabè de l'étranger pourront voter. Cette présidentielle, comme en 2015, est couplée avec les législatives. Un choix qui présente l'avantage de réduire le coût de la facture, estimé à plus de 35 milliards de FCFA (plus de 53 millions d'euros) et dont le Burkina supporte sur fonds propres près de 22 milliards. Mais la grande interrogation lors du déroulement de ce double scrutin est de savoir comment en sera assurée la sécurité sur l'ensemble du pays, y compris celle des candidats lors des meetings sur tout le territoire. D'où cette réaction d'Ousséni Compaoré, ministre de la Sécurité (*lire son interview p. 50-51*), qui se veut toutefois rassurant car il va déployer un dispositif musclé: « *À coup sûr, la persistance de l'insécurité pourrait impacter la tenue de ce double scrutin. C'est pourquoi l'amélioration du sentiment de sécurité, de même que la sécurisation des élections à venir, constitue un grand défi.* »

On imagine par conséquent que le thème de la sécurité sera au cœur de cette bataille politique. Et tous les ténors

de l'opposition ont un discours bien rodé: s'ils étaient à la tête du pays, le climat sécuritaire serait différent, pour ne pas dire meilleur. « *Quatre ans après, nous sommes dans une situation catastrophique où les terroristes ont, en réalité, envahi le Burkina Faso* », estime pour sa part le chef de file de l'opposition Zéphirin Diabré. Une opposition qui critique sévèrement l'action du président Kaboré et croit dur comme fer que, dans la mesure où elle a instauré un accord de désistement au profit du parti le mieux positionné au second tour, elle va remporter cette présidentielle.

Face à tous ces tirs de barrage, l'actuel patron du MPP Simon Compaoré, qui peut déjà compter sur l'appui d'une coalition regroupant une vingtaine de partis, dont les plus connus sont entre autres Unir PS de Bénwédé Sankara et NTD de Vincent Dabilgou (*lire leurs interviews p. 36-37*), révèle que la menace sécuritaire lui est tombée dessus telle une pierre qui vient du ciel, ajoutant: « *Il était de notoriété publique que l'armée burkinabè était sous-équipée, à tous points de vue, sous la direction du président Compaoré. Seul le régiment de sécurité présidentiel trouvait grâce à ses yeux.* » Concernant le bilan, explique-t-il, ce serait de la mauvaise foi de balayer d'un revers de la main les résultats engrangés, malgré le contexte sécuritaire, dans les domaines de la santé, de l'éducation, des infrastructures hydrauliques, des routes, de l'agriculture, etc. Il regrette d'ailleurs que l'opposition profite des actes terroristes pour tenter de « *récolter des dividendes quelconques* » de cette séquence malheureuse de la vie du pays, alors même que son intégrité est dans la balance. « *Elle devrait, à notre sens, de façon patriotique, s'associer à la majorité présidentielle pour faire contrepoids au terrorisme* », plaide Simon Compaoré.

Paul de Manfred

« VERS L'OBTENTION D'UN SECOND CONTRAT DÈS LE PREMIER TOUR DE SCRUTIN »

Simon Compaoré, le président intérimaire du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP), assure que les stratégies de son parti sont sur le pied de guerre pour monter la machine électorale qui, en 2020, assurera au MPP la victoire aux législatives et à la présidentielle.

Fort d'une coalition d'une vingtaine de partis, comment le MPP aborde-t-il le double scrutin présidentiel et législatif de 2020 ?

Simon Compaoré: Le MPP aborde le double scrutin avec sérénité. La famille politique du MPP est en ordre de bataille pour les prochaines consultations électorales. De nouvelles alliances se nouent avec des partis qui souhaitent porter leur choix sur notre candidat Roch Marc Christian Kaboré. Début décembre dernier, l'Alliance Arc-en-ciel a été portée sur les fonts baptismaux et, fin décembre, de nouveaux partis sont venus grossir les rangs de la majorité présidentielle. C'est dire que notre camp se raffermi au fur et à mesure que les échéances approchent, et nous nous en réjouissons. Avec Roch Marc Christian Kaboré, premier président civil démocratiquement élu au Burkina Faso, une nouvelle page de la vie politique de notre pays s'écrit. Les libertés démocratiques et associatives sont respectées, au point même que des débordements sont parfois

niveau de violence qu'infligent les groupes terroristes à votre pays, comment les grands stratèges du MPP envisagent-ils de mener campagne dans les 13 régions administratives du pays ?

Le MPP estime que la situation sécuritaire pourrait s'améliorer considérablement avant les campagnes électorales de 2020. Les FDS montent en puissance dans le combat contre la menace terroriste, et nous avons foi dans le fait que les campagnes se dérouleront sans difficulté majeure dans les treize régions du Burkina. Les élections nécessitent une grosse préparation, et c'est pourquoi les stratèges sont sur le pied de guerre pour monter la machine électorale qui assurera la victoire au MPP en 2020.

Pensez-vous conserver votre majorité et faire mieux qu'aux législatives de 2015, ou craignez-vous une cohabitation ?

Le MPP ne craint pas la cohabitation dans la mesure où cette hypothèse ne se produira pas en 2020. Le MPP envisage ni plus ni moins que la majorité absolue à l'Assemblée nationale et la réélection de son candidat dès le premier tour avec un taux d'au moins 60 %.

« Le terrorisme au Burkina a été monté de toutes pièces pour assouvir des projets de déstabilisation de nos institutions républicaines. »

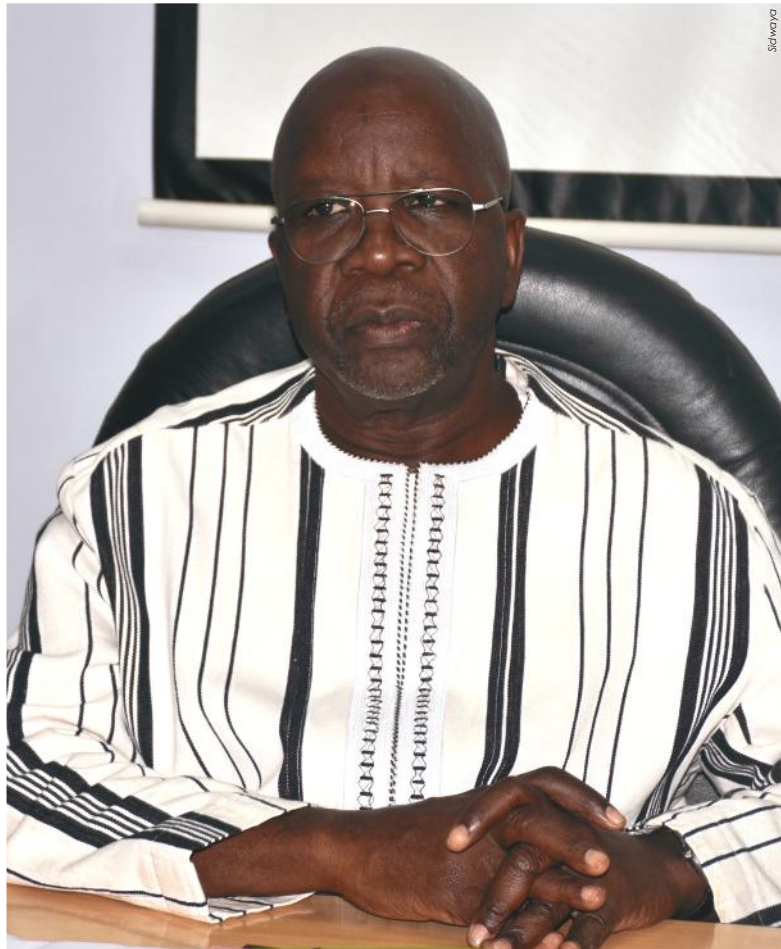
relevés par endroits. Mais au MPP, nous pensons que cette situation participe à l'ancrage et à l'enracinement de notre démocratie. Bientôt, les états-majors des différents partis qui composent la majorité présidentielle se concerteront sur la stratégie électorale à mettre en place en vue de soutenir et de porter haut la candidature du président Roch Marc Christian Kaboré afin de le conduire dès le premier tour de scrutin à l'obtention d'un second contrat avec les Burkinabè.

Aux dernières législatives de 2015, le MPP avait obtenu 55 députés sur 127. Aujourd'hui, compte tenu du

Dans la stratégie de conquête du MPP, comment éviter que la détérioration du climat sécuritaire ne pollue les éléments de langage sur les atouts et réussites du bilan de votre candidat-président Roch Marc Christian Kaboré ?

Dans la stratégie de conquête du pouvoir en 2020, la communication politique sera au premier plan pour mettre en exergue et valoriser les résultats du programme présidentiel dans un contexte sécuritaire et social qui n'a pas été favorable à notre régime. On note malgré tout que des réalisations ont été faites dans les domaines de la santé, de l'éducation, des infrastructures hydrauliques et routières, de l'agriculture et de l'élevage. Elles

Simon Compaoré, président intérimaire du Mouvement du peuple pour le progrès.



ont un eu un impact positif sur la qualité de vie des citoyens des villes et des campagnes. En cela, on ne peut qu'être reconnaissant aux uns et aux autres pour les efforts fournis aux côtés du président du Faso afin que tous ces projets structurants soient aujourd'hui une réalité palpable.

Maintenant, si nous comparons le volume de réalisations escomptées en 4 ans et celui qui a effectivement été réalisé, il y a un écart qui s'explique par la variable terroriste : elle a parfois freiné nos ardeurs dans la concrétisation du programme présidentiel. Cependant, globalement, c'est positif.

Il est de notoriété publique que l'insécurité a été provoquée pour nous empêcher de gouverner, de dérouler le programme socio-économique du président du Faso. C'est aussi simple que cela. Sinon, comment expliquer cette dégradation aussi brusque et soudaine de la situation sécuritaire de notre pays alors qu'aucun signe d'alerte ne le laissait présager ? Les nouvelles autorités n'avaient pas d'atomes crochus avec les animateurs des filières terroristes.

On est alors en droit de se poser la lancinante question : pourquoi ces attentats et à quelles fins ?

Les réponses apportées à ces questionnements peuvent édifier et éclairer l'opinion burkinabè et internationale. Même les experts les plus avertis du phénomène terroriste ont du mal à expliquer pourquoi un nouveau régime qui vient à peine de s'installer est aussi sauvagement agressé deux semaines après la prestation de serment du président du Faso. Comme si l'on voulait lui faire payer sa victoire démocratiquement arrachée au terme d'élections libres et transparentes. Dans un tel contexte, il fallait revoir tous les schémas, se fixer sur la menace terroriste et dégager des moyens financiers et matériels pour les FDS. Il fallait aussi prendre en compte la formation des hommes de terrain par rapport à cette guerre asymétrique. C'est ici le lieu de remercier les partenaires qui se sont investis à nos côtés pour assurer la formation des FDS.

Le terrorisme au Burkina a été monté de toutes pièces, je le disais, pour assouvir des projets de déstabilisation de nos institutions républicaines. Quant à l'exploitation que l'opposition politique burkinabè en fait,

nous pensons qu'il est politiquement incorrect de sa part de surfer sur la douleur des familles des victimes pour en récolter des dividendes quelconques. Au MPP, nous pensons que le Burkina Faso est attaqué dans son intégrité, et que l'heure devrait être au rassemblement, à l'union sacrée pour repousser la menace terroriste. Qu'à cela ne tienne. Nous allons nous battre de toutes nos forces pour ce pays, le Burkina Faso, que nous aimons tant et qui a célébré courant 2019 son siècle d'existence. C'est un legs que nous devons céder à nos successeurs et il n'est pas question de brader une quelconque partie de notre territoire. Le combat contre le terrorisme sera long mais, au final, la victoire sera de notre côté. Notre armée prend du volume au fil des épreuves, et nous pensons qu'en développant de nouvelles stratégies, de concert avec les pays qui composent la zone dite des trois frontières (Burkina Faso, Mali et Niger), nous parviendrons à étrangler et découper l'hydre terroriste, avec le soutien de nos partenaires bilatéraux et multilatéraux. Á l'heure de la redevabilité, le MPP ne nourrira aucun complexe, et nous serons prêts à rendre compte de la gestion de la menace terroriste. Nous expliquerons à notre peuple tous les enjeux de la crise sécuritaire que nous subissons de plein fouet depuis janvier 2016.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« NOUS SOMMES COMPTABLES DU BILAN DU PRÉSIDENT KABORÉ »

L'éternel opposant M^e Bénéwendé Stanislas Sankara, vice-président du Parlement et président du parti UNIR/PS, a rejoint la majorité à l'arrivée au pouvoir de Roch Marc Christian Kaboré. Il se prononce sur la gouvernance du pays, la situation sécuritaire et la présidentielle de 2020.

Quelle appréciation faite-vous de la gouvernance du président Kaboré depuis son accession au pouvoir ?

M^e Bénéwendé Stanislas Sankara : Nous sommes entièrement comptables du bilan du président Roch Marc Christian Kaboré. S'il a échoué, nous avons échoué aussi. Si son bilan est satisfaisant, nous y trouvons aussi notre compte. Dès l'amorce de la mandature du président Kaboré, les attaques terroristes ont commencé, alors même que toute l'Afrique voyait le Burkina Faso comme un havre de paix et un pays résolument engagé sur la voie du développement. Face à ces attaques meurtrières, – certaines revendiquées et d'autres pas –, la sécurité est devenue une priorité. Les efforts qui devaient être déployés sur les sentiers du développement ont été réorientés vers la lutte contre le terrorisme. Mais malgré tout, la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES) est un franc succès, puisqu'en dépit de la situation de guerre, le Burkina Faso continue à faire de grandes réalisations au plan des infrastructures, de l'éducation, de la santé et dans d'autres domaines. Il est extrêmement important de le souligner. En quatre années, le bilan du chef de l'État est largement positif, car malgré tout, selon les statistiques des économistes, la croissance économique n'a pas régressé. Le Burkina Faso avance.

L'appui de la France dans la lutte contre le terrorisme au Sahel est mal perçu. Comment l'expliquez-vous ?

L'intervention de la France est vraiment mal perçue au regard du discours du président Emmanuel Macron.

C'est un discours fait d'insolence et de suffisance qui illustre souvent ce paternalisme colonial et renvoie à l'image d'une France qui continue à considérer certains pays comme des colonies. Un tel discours ne rassure pas et met nos États et nos peuples dans une situation de désapprobation. Le contexte a changé. Ce que le président Macron qualifie de « *sentiment antifrançais* » s'est développé. Mais, en réalité, je persiste à dire que ce n'est pas un sentiment antifrançais. C'est plutôt un sentiment contre la politique française en Afrique.

Nos États sont-ils assez forts pour se passer de l'aide de la France ?

Oui, je crois. Aucun peuple ne doit confier sa sécurité à un autre peuple. Si vous le faites, vous restez esclave. Nous voulons avoir la liberté de nous équiper pour faire face à l'ennemi.

Êtes-vous favorable au départ d'Afrique des armées françaises ?

Je milite pour le départ de toutes les armées étrangères de nos pays, y compris celle de la France. La coopération militaire doit être renégociée sur de nouvelles bases et des intérêts réciproques. C'est pourquoi nous déplorons le fait que Barkhane ne fasse pas assez pour apporter l'aide militaire nécessaire à nos forces de défense et de sécurité afin de repousser l'ennemi commun.

D'aucuns estiment que, pour avoir échoué à plusieurs reprises à occuper le fauteuil présidentiel, vous n'avez plus d'avenir politique. Que leur répondez-vous ?

Je n'échoue jamais. J'apprends toujours. Si M^e Sankara est mort politiquement, l'UNIR/PS a survécu et vivra plus longtemps, et à coup sûr remportera des victoires. C'est ça, le sens de mon combat. Cela fait plus de 20 ans que je suis dans l'arène politique. J'ai sacrifié ma famille et mon cabinet d'avocat afin de mener le combat pour la démocratie et la justice. Je ne suis pas venu en politique par calcul, mais suite à l'assassinat du journaliste d'investigation Norbert Zongo, en 1998.

Propos recueillis par Kader Patrick Karantao



M^e Bénéwendé Stanislas Sankara,
vice-président du Parlement
et président du parti UNIR/PS.

■ Entretien – Président du parti NTD

« LE PRÉSIDENT KABORÉ, HOMME DE CONSENSUS, EST LE LEADER QU'IL NOUS FAUT »

Allié de la majorité présidentielle, Vincent Dabilgou, président du Nouveau temps pour la démocratie (NTD) qui est aussi ministre des Transports, confie les raisons qui vont conduire son parti politique à se rallier à la candidature de Roch Marc Christian Kaboré à la présidentielle de 2020.

Quel bilan faites-vous de l'action du président Roch Marc Christian Kaboré quatre ans après son élection ?
Vincent Dabilgou : Le NTD ne s'était pas trompé en disant que le président Kaboré était l'homme qu'il fallait pour diriger le pays. Son bilan est positif après quatre ans d'exercice. Le chef de l'État est à l'écoute du peuple, avec la prise en compte de ses aspirations consignées dans le Plan national de développement économique et social (PNDES). Nous sommes dans un processus de développement offensif. Car nous estimons que dans l'agriculture, il y a eu des progrès significatifs avec le processus de mécanisation des outils et la stabilisation des engrains. Ce secteur est devenu véritablement le moteur du développement. Les domaines de la santé et de l'éducation ont connu eux aussi des avancées avec la réalisation de plusieurs infrastructures, dont des centres, des écoles et des lycées. En termes de désenclavement, des efforts ont également été consentis avec la réalisation de nom-

breuses routes qui ont contribué à booster l'économie. Et nous avons atteint un niveau appréciable en matière d'électrification rurale. Le Burkina Faso est devenu un champion en énergie solaire et dans le secteur des mines. Ce sont des résultats probants. Nous sommes satisfaits de notre présence au sein de la majorité ainsi que de l'action du président Kaboré. Le NTD a apporté sa contribution à sa manière, avec un grand plaidoyer pour l'implication des populations dans les questions de développement auprès du chef de l'État, qui a une grande capacité d'écoute.

Vous êtes en charge des Transports depuis février 2018. Quels sont les acquis que vous avez pu engranger ?
 Nous avons pu lancer le projet de modernisation des titres de transport, car nous disposons aujourd'hui d'un permis de conduire aux normes internationales et d'une carte grise permettant d'avoir une immatriculation de véhicule sécurisée. C'est une promesse que le président du Faso a tenue. Dans le transport aérien, nous avons relancé Air Burkina en étoffant sa flotte, qui est passée de deux à quatre avions, dans le but de maintenir la clientèle après le départ du groupe Aga Khan. Nous avons aussi un partenaire stratégique (dont le nom n'est pas dévoilé) qui va nous aider à développer la flotte d'Air Burkina avec l'acquisition d'Airbus pour rallier des destinations comme l'Europe et l'Amérique. Le transport ferroviaire n'est pas en reste si l'on se réfère à la signature de la convention de concession révisée avec le groupe Bolloré et la Côte d'Ivoire pour relancer le train. Malheureusement, à cause de l'insécurité, les travaux tardent à démarrer. Nous avons noué un partenariat avec le Ghana pour un autre chemin de fer : la sélection de l'entreprise devant réaliser ce projet est en cours selon un partenariat public-privé. Concernant le projet de l'aéroport de Donsin, nous avons dû revoir l'agenda de la fin des travaux à l'horizon 2022...

Pour la présidentielle de 2020, votre parti, le NTD, a décidé de soutenir Roch Marc Christian Kaboré. Estimez-vous n'avoir pas l'étoffe d'un présidentiable ?
 Ce n'est pas une question d'étoffe. Il s'agit du développement d'un pays et en la matière, il faut de grands hommes. Le NTD, un parti de social-démocratie, pense que le président Kaboré est celui qui traduit mieux nos ambitions. C'est un homme de consensus et qui, en plus, a une riche expérience en matière de gouvernance. C'est le leader qu'il nous faut et le soutenons.

*Propos recueillis par
 Kader Patrick Karantao*



Vincent Dabilgou, président du Nouveau temps pour la démocratie.

« NOUS SOMMES LE PARTI QU'IL FAUT POUR PRENDRE LES CHOSES EN MAIN »

Zéphirin Diabré, chef de file de l'opposition et président de l'Union pour le progrès et le changement (UPC), estime que s'il est élu, eu égard à sa riche expérience professionnelle et politique, son parti « ne fera pas pire que ce qu'a montré le MPP en quatre ans de gestion ».

Comment se porte Zéphirin Diabré, chef de file de l'opposition et président de l'UPC ?

Zéphirin Diabré : Personnellement, je me porte très bien. À la fois sur le plan physique, social et politique. Mais ma santé découle de la santé du parti dont je suis le président, ainsi que de la santé de l'ensemble de l'opposition. L'UPC est un baobab qui se porte très bien. C'est un parti maintenant présent sur la scène politique depuis une décennie et qui a pu s'étendre sur les provinces du pays et dans tous les recoins du territoire national. C'est un parti qui a pu séduire des couches importantes de notre population et qui bénéficie de la confiance de beaucoup de Burkinabè.

Quant à l'opposition, elle se porte très bien aussi. Nous avons eu une période de rodage avec les événements

confiant la destinée de notre pays, pourraient mettre en œuvre une autre politique. On ne fera pas pire que ce qu'a montré le MPP en quatre ans de gestion. Nous avons assisté à un délitement progressif de la situation sécuritaire, lié sans doute à la mauvaise gestion de ceux qui sont au pouvoir de nos jours.

Quand le président Kaboré et le MPP sont arrivés au pouvoir en 2015, la situation n'était pas telle que nous la connaissons aujourd'hui. À l'époque, on parlait surtout du Niger et du Mali. Mais ce nouveau pouvoir n'a pas su anticiper et a laissé les forces du mal traverser notre frontière. Malgré les alertes, il a pris la menace à la légère, passant son temps à chercher des boucs émissaires en accusant l'ancien régime au lieu de mettre en place une stratégie intelligente articulée sur une vision

très claire et pilotée par des hommes compétents pour pouvoir faire face au péril. Résultat des courses : quatre ans après, nous sommes dans une situation catastrophique où les terroristes ont, en réalité, envahi le Burkina Faso. Il n'y a pas aujourd'hui une seule région où malheureusement l'on ne sente pas

la présence des terroristes qui, jour après jour, provoquent des morts d'hommes. Plus d'un million de Burkinabè a actuellement quitté son terroir pour aller se réfugier dans d'autres régions. Rien que ça, c'est un indicateur de l'échec lamentable du MPP. Et c'est historique, parce qu'aucun pouvoir n'a fait tomber le Burkina Faso aussi bas.

Et quelle pourrait être votre solution ?

Nous n'avons pas d'inquiétude. Je vous dis que nous sommes des femmes et des hommes ayant une certaine expérience et qui, sans aucun doute, peuvent appréhender la question sécuritaire de façon différente. Mais autant je suis à l'aise si l'on me pose des questions sur un projet économique, autant je me fais discret quand on me demande de dire ce que je vais faire en matière de

« À Abidjan, l'UPC est vu comme un parti du changement. Et c'est la même mobilisation dans les autres pays où l'on se rend. »

survenus en 2015, notamment les élections présidentielles. Nous avons vu émerger une opposition qui était un assemblage composé, parfois, de partis politiques s'étant combattus par le passé mais, très vite, nos relations se sont consolidées. Et de nos jours, nous sommes très soudés et d'ailleurs, pour les élections à venir, nous allons signer un accord politique nous permettant de conquérir ensemble, et de gérer ensemble, le pouvoir d'État.

Le pays que vous aspirez à diriger connaît une crise sécuritaire jamais égalée. Pensez-vous avoir la solution à cette situation ?

Nous pensons avoir, au sein de notre parti et dans la famille plus large de l'opposition, des femmes et des hommes de savoir et d'expérience qui, si on nous



Zéphirin Diabré, chef de file de l'opposition et président de l'Union pour le progrès et le changement.

Séwalya

lutte contre l'insécurité. Les ennemis écoutent et lisent ce que je vais dire. De ce fait, est-il raisonnablement indiqué de révéler la stratégie que je vais mettre en œuvre contre les terroristes, sachant que les ennemis vont l'écouter ou le lire? Cela n'a pas de sens.

Dans ce contexte, des voix s'élèvent de plus en plus contre les forces françaises au Sahel. Quelle est votre lecture sur ce phénomène?

Nous devons avoir honte qu'après 60 ans d'indépendance, ce soient des Français qui viennent mourir pour nous. Et nos dirigeants doivent avoir honte d'avoir failli à endiguer la menace, au point d'aller demander l'aide de l'armée française. Maintenant, si nous demandons que l'armée française parte aujourd'hui, quelles seront les conséquences? Les armées et les dirigeants que nous avons sont-ils en mesure de faire face à la menace? J'ai le sentiment que non, sinon ils ne seraient pas allés répondre à des convocations à Pau et réaffirmer leur souhait que la France reste au Sahel.

C'est vraiment avec le cœur triste et meurtri que nous sommes obligés, dans la situation actuelle, de composer avec eux. Je ne suis pas fier qu'après 60 ans d'indépendance, ce soient des Français qui viennent nous aider à défendre notre territoire national. Cela pose problème. Et je fais une comparaison avec les pays anglophones: jamais je n'ai entendu dire que l'Angleterre ait mis une opération comme Barkhane au Nigeria ou au Kenya. Comment se fait-il que ce soient nous, les francophones, qui soyons dans cette situation? C'est honteux!

Comment comptez-vous convaincre les Burkinabè de l'étranger d'adhérer à votre projet de société?

Les Burkinabè de l'étranger adhèrent déjà à mon projet de société. Je le vois à travers leur mobilisation quand je vais à l'étranger. Nous avons fait récemment une rencontre à Abidjan, et cela a été au-delà de nos espoirs au regard de l'affluence. Ce qui montre qu'à Abidjan, l'UPC est vu comme un parti du changement. Et c'est la même mobilisation dans les autres pays où l'on se rend. Nous sommes un parti qui a un atout considérable par rapport aux autres partis. D'abord, nous n'avons jamais gouverné. Tous les aspirants soit sont au pouvoir, soit ont déjà gouverné. Mais nous, nous n'avons jamais gouverné. Les Burkinabè doivent donc nous faire confiance pour voir ce que nos idées et nos hommes peuvent apporter de neuf.

Deuxièmement, nous n'avons pas de passif, ni économique, ni de sang. Vous ne trouverez pas dans les rangs de l'UPC quelqu'un dont on dira qu'il a détourné de l'argent, encore moins qu'il a été mêlé à quelque aventure que ce soit. Cela aussi est un atout qui montre que si nous arrivons au pouvoir, ces dossiers-là, nous allons les traiter sans que la main tremble. Troisièmement, nous sommes le seul parti à même de réussir la réconciliation nationale. Nous pouvons travailler avec le MPP à gauche et le CDP à droite. C'est notre histoire qui le permet. Nous avons été insurgés avec le MPP et nous sommes aujourd'hui dans l'opposition avec le CDP. Nous sommes au centre du jeu politique. Nous pouvons rassembler tout le monde. Personne mieux que nous ne peut organiser une table ronde sur la réconciliation qui ait du crédit. Ces atouts montrent que nous sommes le parti qu'il faut maintenant pour prendre les choses en main.

Propos recueillis par Adissa Compaoré



M^e Gilbert Noël Ouédraogo, président du parti Alliance pour la Démocratie et la Fédération-Rassemblement Démocratique Africain.

■ Entretien – Président ADF/RDA

L'opposant M^e Gilbert Noël Ouédraogo entend succéder au chef de l'État à l'issue de la présidentielle d'octobre prochain. Candidat de l'Alliance pour la Démocratie et la Fédération-Rassemblement Démocratique Africain (ADF/RDA), il est confiant sur les chances qu'a l'opposition de remporter cette présidentielle.

« LE POUVOIR ACTUEL A ÉCHOUÉ SUR TOUS LES PLANS »

Quel regard portez-vous sur les quatre années d'exercice du pouvoir du président Roch Marc Christian Kaboré ?

M^e Gilbert Noël Ouédraogo : Malgré sa bonne volonté, nous avons vécu quatre années de navigation à vue, de manque de projection et de planification, d'errements, d'hésitations, de prises de décisions mal à propos et de reculades. Aujourd'hui, aucun secteur ne se porte bien. Je regrette l'ampleur galopante de la corruption, qui a fait passer le Burkina de la 72^e place en 2016 à la 85^e place en 2019 dans le rapport 2019 de l'ONG Transparency International sur le niveau de perception de la corruption dans le secteur public. Les libertés individuelles et collectives ont régressé, avec des arrestations arbitraires de leaders de la société civile et les interdictions de marches et meetings, une justice à deux vitesses selon la tête du client, l'impunité sur des cas de crimes économiques, la montée fulgurante de l'incivisme, qui a atteint son paroxysme, l'effritement de l'autorité de l'État, une régression de notre leadership diplomatique et, pour couronner le tout, une situation sécuritaire dangereusement dégradée avec son lot de pertes en vie humaines aussi bien au sein des Forces de défense et de sécurité (FDS) qu'au niveau des populations civiles, qui connaissent un grand flux de déplacés internes.

Le recrutement de volontaires pour la défense a été décidé par le chef de l'État. Craignez-vous des dérives ? Nous craignons des dérives dans la mesure où, selon la loi portant institution de Volontaires pour la défense de la Patrie (VDP) adoptée par le Parlement le 21 janvier 2020, les volontaires seront formés en quatorze jours et dotés en armes. Nous craignons qu'une fois armés, ils ne soient utilisés à d'autres fins dans ce contexte d'incertitude. De surcroît, la loi précise que le volontaire est un auxiliaire des FDS servant de façon volontaire

les intérêts sécuritaires de son village ou de son secteur de résidence, en vertu d'un contrat signé entre le volontaire et l'État. Ne les met-on pas en danger, eux, personnellement, ainsi que leurs familles par ricochet, lorsqu'on sait que les terroristes sont tapis au sein des populations ? Comment la collaboration se fera-t-elle concrètement sur le terrain ? Quelles seront les conditions du renouvellement du contrat ? Nous nous posons beaucoup de questions.

L'opposition a-t-elle vraiment les atouts nécessaires pour remporter le scrutin face au parti au pouvoir, le MPP, visiblement bien implanté ?

Le MPP a remporté les élections en 2015 parce que sur la ligne de départ manquaient à l'appel des partis tels le nôtre, qui pèsent lourd sur l'échiquier politique national. Les candidats de nos partis ont été exclus sur la base d'une loi d'exclusion décriée et votée par le Conseil national de la transition. Mais cette année, plaise à Dieu, ces partis auront des candidats étant donné que la loi scélérate a été abrogée. Quand on compare les partis politiques qui composent les deux entités – majorité au pouvoir et opposition –, il est clair que la balance pèse du côté de l'opposition puisque les poids lourds s'y trouvent. Aussi l'opposition est-elle en train d'affûter sa stratégie pour les élections à venir en instaurant un accord de désistement au profit du parti le mieux positionné au second tour. Autre aspect qui met l'opposition en bonne posture : le pouvoir actuel n'a aucun bilan à défendre. Il a échoué sur tous les plans. Tous les sondages sur le niveau de satisfaction des populations effectués par le Centre pour la gouvernance démocratique dans le cadre du Présimètre le montrent à suffisance. L'opposition a toutes les chances de remporter cette présidentielle et nous y travaillons.

Propos recueillis par Patrick Kader Karantao

■ Entretien – Président du parti CDP

« NOUS AVONS DES CHANCES D'ÊTRE ÉLU PRÉSIDENT »

Eddie Komboïgo, 55 ans, fondateur depuis 1994 d'un cabinet d'audit financier et d'expertise comptable, affiche avec assurance les ambitions du parti de l'ex-président Compaoré : le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP). Au regard de la mobilisation sur le terrain, son leader est en effet assuré de reprendre le pouvoir.

Le pays que vous aspirez à diriger connaît une crise sécuritaire jamais égalée. Pensez-vous avoir la solution à cette situation ?

Eddie Komboïgo : Nous avons la solution. Il s'agit d'associer les muscles au dialogue et à la diplomatie. Nulle part dans le monde, le terrorisme n'a été vaincu seulement par les armes. Il faut donc une diplomatie active qui cherche à comprendre les raisons du terrorisme dans notre pays afin que nous puissions dégager les voies et les moyens pour venir à bout de cette hydre. Nous pensons qu'au-delà de tout, il faut non seulement une armée forte et bien équipée, mais aussi une diplomatie active et conséquente et un important réseau de renseignement qui anticipe sur les actions de terrorisme. Vous savez que le CDP a géré le pays pendant 27 ans, et il n'y a jamais eu de massacres. Ce n'est pas parce qu'il n'y avait pas de terrorisme. C'est parce que le CDP anticipait et utilisait ses réseaux de renseignement pour être informé et contrer les attaques. C'est ce qui manque aujourd'hui.

Que répondez-vous à ceux qui soutiennent que c'est à cause de cette politique semblant liée par des accords avec les terroristes que le Burkina Faso n'était pas attaqué ?

Je ne sais pas de quoi vous parlez. Il n'y a jamais eu d'accords avec des terroristes au Burkina Faso. Si les gens refusent de se renseigner, d'anticiper, d'avoir une diplomatie conséquente, de négocier et de dialoguer, on en paie les conséquences. Lorsqu'on est attaqué par quelqu'un, le minimum de bon sens voudrait que l'on sache pourquoi l'on est attaqué. Si vous ne savez pas pourquoi vous êtes attaqués, vous ne pouvez pas avoir une solution, parce que quelles que soient les solutions que vous proposez, si ce n'est pas ce que l'agresseur souhaite, vous ne pourrez pas vous entendre. Et comme vous le constatez, le gouvernement du président Roch Marc Christian Kaboré, jusqu'à présent, ne nous a jamais dit pourquoi nous étions agressés. Ils ont simplement accusé l'ancien régime, auquel ils appartenaient d'ailleurs, d'avoir flirté avec ces gens. Et pourtant, ce n'est pas le cas...

La présidentielle est pour la fin de l'année. Quel seront les axes et thèmes majeurs de votre campagne ?

Ce que je peux vous dire à l'étape actuelle, c'est que le CDP aura bel et bien un candidat. Le programme d'activité du CDP a été adopté. Le programme du candidat est en train d'être finalisé. Lorsque l'on choisira le candidat, il aura son mot à dire sur le programme, et des retouches éventuelles à faire très rapidement. Mais rassurez-vous, c'est un programme qui place en priorité le retour rapide de la paix et de la sécurité dans notre pays, un programme qui parle de réconciliation nationale permettant le retour des exilés politiques...

Vous n'êtes pas encore candidat du CDP, mais quand vous le serez, pensez-vous être élu président du Faso en 2020 ?

Bien sûr que nous avons des chances d'être élu. Je vous ai dit que les populations ne sont pas contentes. Allez leur demander ! Nous enregistrons chaque jour de nouveaux adhérents, qui proviennent même du parti au pouvoir.

Comment gérez-vous la question de la candidature dissidente de Kadré Désiré Ouédraogo. Ne craignez-vous pas qu'il aspire vos voix et vos soutiens ?

On a toujours le regret de voir un militant de son parti le quitter. Mais, écoutez, nous sommes en politique. Personnellement, je souhaite que Kadré Désiré Ouédraogo et ses militants restent. Mais si leur choix est de partir, je n'ai aucun moyen de les retenir.

Propos recueillis par Adissa Compaoré



Eddie Komboïgo, président du Congrès pour la démocratie et le progrès.

Le groupe de presse Les Editions «Le Pays»

Plus de 29 ans d'expérience dans le paysage médiatique burkinabè



Le Pays

□ Un quotidien à la pointe de l'information

VOTRE SANTÉ

□ Un mensuel pour votre santé



□ Notre site dénommé Actuburkina

EVASION

□ Un hebdomadaire pour vos week-ends



□ Une Radio FM 92.3 à Ouahigouya

www.lepays.bf

- @ Bannières publicitaires
- @ Annonces et avis
- @ Annonces nécrologiques
- @ Reportages
- @ Newsletters
- @ Couvertures médiatiques

www.actuburkina.net

- @ Bannières publicitaires
- @ Annonces et avis
- @ Annonces nécrologiques
- @ Reportages
- @ Newsletters
- @ Couvertures médiatiques

Ouagadougou, Cité 1200 logements face au C.I. J.E.F.
01 BP 4577 Ouagadougou 01

Tél : (+226) 25 36 20 4/25 36 17 30 - Fax : (+226) 25 36 03 78

Mobile : (+226) 72 06 75 99 / 55 81 26 02 / 78 30 52 29

Site web : www.lepays.bf

site web : www.actuburkina.net

E-mail : lepays91@yahoo.fr / ed.lepays@lepays.bf

Bobo-Dioulasso : (+226) 20 98 00 95

Ouahigouya : (+226) 24 55 41 60

Le Pays
Digital

www.lepaysdigital.com

Abonnement au format digital
du quotidien « *Le Pays* »
l'hebdomadaire « *Evasion* »
et le mensuel « *Votre Santé* »
disponible sur notre plateforme :
www.lepaysdigital.com

Les moyens de paiement



WesternUnion WU



Infoline : +226 72 06 75 99 / 55 81 26 02 / 25 36 20 46

E-mail : editionslepays@gmail.com

■ G5 Sahel – Sommet de Pau



DES RENFORTS POUR SAUVER LES PAYS DU SAHEL

Six cents soldats de plus pour la force Barkhane, auxquels devraient s'ajouter des forces tchadiennes et européennes, vont concentrer leurs offensives aux frontières du Mali, du Niger et du Burkina Faso. La lutte contre les groupes terroristes est ainsi destinée à monter en puissance.

Le mécontentement des populations ou de certains hommes politiques africains, qui s'en prennent à la présence militaire française dans la zone du Sahel, peut s'expliquer par l'absence de résultats significatifs. « La France possède pourtant l'une des cinq armées les plus puissantes de la planète. Il n'est pas acceptable qu'il y ait autant de massacres de populations par des groupes terroristes », s'interroge ce cadre burkinabè, employé d'une filiale d'un grand groupe français à Ouagadougou. C'est sans doute pour aplanir tous ces malentendus que le président français et ses homologues africains du G5 Sahel⁽¹⁾, le Nigérien Mahamadou Issoufou, le Tchadien Idriss Déby, le Burkinabè Roch Marc Christian Kaboré, le Malien Ibrahim Boubacar Keïta et le Mauritanien Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani ont fait part de leur souhait de coordonner les actions militaires en les concentrant sur la zone des trois frontières Mali-Niger-Burkina Faso où sévit l'État islamique au Grand Sahara (EIGS), désigné ennemi numéro un.

En effet, parmi les décisions fortes issues de ce sommet qui s'est déroulé à Pau le 13 janvier dernier, relevons la déclaration commune signée par les dirigeants du G5 Sahel, dans laquelle ils ont exprimé le souhait de voir la France poursuivre son engagement militaire dans la région en proie à de récurrentes attaques terroristes. Par ailleurs, le président Macron a annoncé l'envoi de 220 soldats supplémentaires mais, au final, ce sont plutôt 600 soldats que Paris va déployer en renfort au Sahel. On s'attend par conséquent à ce que la force Barkhane, qui passe ainsi de 4 500 hommes à 5 100, monte progressivement en puissance pour lutter plus efficacement contre les groupes terroristes. « C'est une étape majeure dans notre engagement au Sahel », a indiqué Florence Parly, ministre française des Armées, précisant que la France n'entendait pas s'engager seule.

En effet le Tchad, dont les forces sont réputées aguerries, a pour sa part indiqué dans un communiqué qu'il devrait bientôt « déployer un bataillon dans cette zone dite des trois frontières ». De son côté, le gouvernement tchèque pourrait envoyer 60 soldats pour la force Tacouba, qui rassemblera des unités européennes de forces spéciales. Enfin, pour mieux nous faire comprendre cette expansion du djihadisme au Sahel, Mathieu Pellerin, expert chez Crisis Group, indique qu'avec la chute de l'État islamique au Moyen-Orient et les difficultés rencontrées par ce groupe terroriste dans tout le Maghreb, les djihadistes issus de ces zones se sont repliés sur le Sahel, devenu « leur dernier territoire d'expansion »...

Paul de Manfred

⁽¹⁾ Les troupes du G5 Sahel, dont le QG est au Mali, comptent 5 000 hommes.

Secrétariat du G5 Sahel : trois priorités à l'agenda 2020

Quand Mama Sambo Sidikou, secrétaire permanent du G5 Sahel, aborde la question des priorités de son institution en 2020, il les place sous un triple objectif. D'abord, il s'agit d'orienter résolument son action vers des initiatives dont les populations voient les résultats. Ces interventions à impact rapide doivent se manifester dans les domaines de l'eau, de l'éducation, du pastoralisme résilient, d'activités génératrices de revenu pour les femmes et d'opportunités d'emploi pour les jeunes. Ensuite, il faut poursuivre la réforme du secrétariat permanent en privilégiant une efficacité accrue, une gestion plus transparente et une concentration sur ces objectifs stratégiques car ils sont la clé du succès. Enfin, il est impératif selon M. Sidikou de se doter d'une coordination plus efficace dans ses interactions avec les partenaires afin de réduire le coût transactionnel représenté par les nombreuses réunions, consultations et contributions à des initiatives correspondant parfois (très) partiellement à son mandat.

« LA SITUATION AU SAHEL CONCERNE AUSSI LA SÉCURITÉ DE DEMAIN EN EUROPE »

Angel Losada, représentant spécial de l'Union européenne (UE) pour le Sahel, revient sur l'appui en formation militaire fourni par l'UE aux armées du G5. Il estime que la difficulté des pays sahéliens à administrer leurs zones périphériques constitue l'une des causes majeures de l'insécurité.

Malgré la forte volonté des chefs d'État engagés dans la création de cette force conjointe qu'est le G5 Sahel, les populations en butte à des actes terroristes ne perçoivent pas clairement ses actions. À quoi sert-elle vraiment, sachant que le 12 décembre dernier à Inates, les terroristes ont infligé de lourdes pertes à l'armée nigérienne ?

Angel Losada : La force conjointe du G5 Sahel est une structure jeune : rappelons qu'elle n'a été créée formellement qu'en février 2017 par décision des chefs d'État du G5 Sahel. Elle a suscité une adhésion politique importante dès sa création, et son financement a fait l'objet d'une conférence de soutien organisée avec l'appui de l'Union européenne à Bruxelles en février 2018. À l'issue de la conférence, 414 millions d'euros d'annonces permettaient d'initier rapidement le processus d'opérationnalisation de la force conjointe. Près de deux ans après la conférence, certaines voix s'élèvent aujourd'hui pour critiquer son bilan. Sans minimiser l'urgence de

la situation, je souhaite malgré tout partager avec vous quelques éléments de réflexion. Tout d'abord, les attentes ont été dès le départ extrêmement fortes, sans tenir compte parfois du fait que cette force conjointe n'était que la mise en commun de contingents d'armées nationales de cinq pays parmi les plus pauvres du monde et dont les armées se trouvaient, pour certaines, fortement affaiblies, et pour d'autres en limite de capacité eu égard au nombre de théâtres d'opérations sur lesquelles elles étaient engagées.

Où en est l'appui de l'UE dans le volet formation aux armées des pays du G5 Sahel ?

Notre appui, en cohérence avec nos valeurs et celles des États du G5, a notamment financé la mise en place d'un cadre de conformité aux droits de l'homme et au droit international afin de garantir le respect du droit par les contingents intégrés à la force conjointe. Mieux formées, la force conjointe et les forces armées nationales des cinq pays sont également aujourd'hui mieux équipées. Pour ne parler que du concours de l'UE, ce sont 100 millions d'euros qui ont été mis à disposition de la force conjointe et qui ont notamment permis l'achat de 46 véhicules blindés, de 30 véhicules de liaison, de plus de mille équipements de protection individuelle, ou encore de matériel de lutte contre les IED (dispositifs explosifs improvisés).

On sait que la sécurité et le développement sont liés. À cet effet, quelle est l'implication de l'UE dans le volet développement ?

Le faible niveau de développement ainsi que, en particulier, la difficulté des pays sahéliens à administrer leurs zones périphériques constituent l'une des causes majeures de la diffusion de l'insécurité dans la sous-région. Je rappelle souvent que l'absence de l'État est l'oxygène du terrorisme. Seul un développement pérenne et inclusif apportera des solutions durables à la situation au Sahel, et cela, l'Union européenne en a pleinement conscience. Si l'on parle de plus en plus des appuis européens dans le domaine de la sécurité, il ne faut pas se tromper dans les ordres de grandeur. La grande majorité des 4,4 milliards d'euros que l'Europe consacre au Sahel reste et restera affectée au financement du développement de long terme. La mobilisation de l'Union européenne aux côtés des pays du Sahel est totale, pour des raisons de solidarité évidentes mais également parce que nous sommes convaincus que s'y joue actuellement la sécurité de demain en Europe.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand



■ Entretien – Secrétaire permanent du G5 Sahel

« LE PDU EST L'UNE DES PRIORITÉS DU BURKINA FASO »



Mama Sambo Sidikou
secrétaire permanent
du G5 Sahel.

Parallèlement à la lutte contre le terrorisme, le secrétariat permanent dirigé Mama Sambo Sidikou a mis en œuvre trois outils de développement : le Programme d'investissement prioritaire (PIP), le Projet d'aménagement territorial intégré (PATI) et le Programme de développement d'urgence (PDU).

En marge du sommet de la CEDEAO qui s'est tenu à Ouagadougou en septembre 2019, l'ONG OXFAM indiquait que les attaques terroristes dans la sous-région avaient engen-

dré « des besoins massifs et continus en assistance alimentaire, en eau potable, hygiène et assainissement, en abris, en santé, en protection et en éducation ». Comment est appréhendée cette situation par le secrétariat du G5 Sahel ?

Mama Sambo Sidikou : Cette alerte d'OXFAM est pertinente, et bienvenue, pour rappeler à la communauté internationale le pendant humain de ce qu'elle appelle parfois la « lutte contre le terrorisme ». Je rappelle qu'en 2016, le G5 Sahel a adopté une stratégie pour le développement et la sécurité dont la mise en œuvre repose sur un Programme d'investissements prioritaires (PIP) composé d'un portefeuille de 40 projets structurants d'un montant total de près de 2 milliards d'euros financé à 13 % par les États membres. Sa première phase s'échelonne entre 2019 et 2021. Ses quatre priorités correspondent aux axes stratégiques de l'organisation régionale et s'articulent autour de la gouvernance, la résilience, la sécurité et les infrastructures. Elles s'inscrivent au sein de l'espace du G5 Sahel. Les populations de ces zones – y compris les personnes déplacées internes et les réfugiés – font l'objet d'une attention particulière en matière d'investissement en infrastructures. En effet, les interventions du PIP veulent améliorer de façon tangible les conditions de vie des Sahéliens, notamment par l'accès à des services de qualité.

Comment évolue le Programme de développement d'urgence (PDU) décidé lors du Sommet du G5 Sahel en juillet 2018 à Niamey ?

À la demande des chefs d'État du G5 Sahel lors du Som-

met du 2 juillet 2018 à Niamey, le secrétariat permanent a proposé un Programme de développement d'urgence (PDU). Celui-ci cible les zones frontalières des cinq États et s'articule autour du lien existant entre sécurité et développement. Trois domaines d'intervention ont été ciblés : la construction d'infrastructures pour l'accès à l'eau, la résilience des populations vulnérables et le renforcement de la cohésion sociale. À ce jour, le G5 Sahel a conçu un projet pilote afin qu'une approche sahélienne permette d'atteindre des résultats rapides, pérennes et générateurs de revenus pour les entreprises, associations et consommateurs de nos cinq pays. Durant sa présidence tournante ayant débuté en février 2019, le Burkina Faso a fait de la mise en œuvre du PDU l'une de ses priorités. Le choix s'est porté sur une initiative pilote de coopération transfrontalière entre municipalités des régions du Sahel (Burkina Faso), de Tombouctou (Mali) et de Tillabéri (Niger) – où vivent 5,5 millions d'habitants.

Quel est l'impact du Projet d'aménagement territorial intégré (PATI) ?

Prévu pour une durée d'un an et financé à hauteur d'1 milliard de FCFA par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), le PATI s'ancre dans les programmes d'investissement et les priorités des citoyens – représentés par leurs maires. Il cible notamment l'économie pastorale et la santé des populations (résidentes, déplacées et réfugiées). Coordonné depuis Dori, où se situe le siège de la Cellule de coopération décentralisée transfrontalière des collectivités territoriales du Sahel (C3 Sahel), il intervient dans une région abritant 30 % du cheptel des trois pays. Ainsi, il renforce la chaîne de valeur de l'économie pastorale au moyen d'infrastructures bénéficiant aux acteurs des filières concernées : aménagements pastoraux, points d'eau, couloirs de passage, pistes à bétail, hangars et abattoir.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

« JE N'AI AUCUN DOUTE : NOUS SORTIRONS VICTORIEUX DE CETTE GUERRE »

Le ministre de la Défense Chérif Sy indique que la dégradation du climat sécuritaire a conduit l'armée burkinabè à mettre l'accent sur le renforcement de ses capacités dans certains secteurs tels que les forces spéciales et le renseignement ainsi que la formation et l'aguerrissement des hommes.

L'armée burkinabè a fêté son 59^e anniversaire sur le thème « Union sacrée autour des Forces armées nationales dans la lutte contre le terrorisme ». Durant cette cérémonie, vous avez fait une lecture nominative des militaires tombés au combat avant une remise de

médaille. Quels efforts sont consentis pour la prise en charge des familles des décédés et pour les blessés ?

Chérif Sy : Merci pour ce rappel de la lecture nominative des militaires tombés au combat faite par nos structures en charge de la communication lors de la célébration

de la cérémonie du 59^e anniversaire des Forces armées nationales. C'était pour nous une façon symbolique de montrer que nous n'oublierons jamais nos camarades tombés au champ d'honneur ainsi que de témoigner à toutes ces familles éplorées notre solidarité. Il est évident que les allocations versées ne pourront jamais remplacer une vie ou rétablir dans leur intégrité physique les personnes blessées, mais le gouvernement a adopté des mesures par une délibération du Conseil des ministres en septembre 2018 : pour le militaire blessé, l'avancement à titre exceptionnel d'un échelon dans le grade, la création d'un congé spécifique de la position d'activité au profit du militaire blessé appelé « congé du blessé en opération » pour qu'il conserve ses droits de façon permanente, la majoration de la rente d'incapacité de 15 % par rapport au taux normal, les exemptions diverses à des obligations liées à l'état du blessé dans les cas des concours et examens, l'avancement au grade supérieur, etc. Ajoutons la reconversion, si nécessaire, du blessé à un autre emploi militaire ou civil. En plus de ces mesures, les blessés en opération bénéficient de l'allègement des procédures d'évacuation sanitaire en attendant que notre département se dote d'une capa-



Chérif Sy, ministre d'État, ministre de la Défense nationale et des Anciens Combattants.

cité autonome d'évacuation sanitaire et de soins de psychothérapie.

Qu'en est-il pour la famille du militaire décédé ?

L'avancement à titre exceptionnel du décédé au grade supérieur à compter du 1^{er} jour du mois suivant le décès, le versement du capital-décès à la famille suivant l'indice de solde au nouveau grade, le versement en une fois d'une indemnité spéciale forfaitaire d'un montant de dix millions de FCFA pour préjudice moral payée par la Caisse autonome de retraite des fonctionnaires et le versement d'une délégation de solde au conjoint non remarié pendant cinq ans au taux de 100 % les deux premières années et de 50 % les trois dernières.

Le Burkina Faso connaît une guerre asymétrique et non conventionnelle contre des terroristes. Cette situation a-t-elle conduit à revoir le budget de la Défense et quelles ressources déployez-vous en ce moment pour un renforcement de capacités des unités militaires et des commandos ?

Déjà en février 2016, au regard de la situation de notre armée et de l'évolution prévisible de la menace, il a été procédé à la mise en place d'une commission de réforme des Forces armées nationales qui a élaboré un Plan stratégique de réforme adopté par le gouvernement en 2017 pour la période 2018-2022. Ce plan prévoyait déjà l'acquisition d'équipements et la formation d'unités spécialisées dans la lutte antiterroriste. Cela se traduisait naturellement par une augmentation substantielle des allocations des crédits budgétaires traditionnellement consacrés aux dépenses militaires. Ce plan a donné lieu à une loi de programmation militaire votée par l'Assemblée nationale et il est mis en œuvre depuis 2018. Avec l'évolution de la menace, les prévisions sont constamment réexaminées pour les adapter aux besoins réels sur le terrain, et cela concerne aussi bien les besoins en équipement et en accroissement des effectifs qu'en renforcement de capacité au niveau de la formation de toutes les unités. Sans vous donner des chiffres, je peux vous dire que les dotations budgétaires

« Nous n'aurons d'autres priorités en 2020 que celle de la lutte farouche contre les ennemis de notre peuple. »

à ce niveau ont crû de 3 fois en comparaison avec leur niveau d'avant l'adoption de ce plan. Avec la dégradation de la situation, nous avons mis l'accent sur le renforcement de nos capacités dans certains secteurs comme les forces spéciales, le renseignement ainsi que la formation et l'aguerrissement des hommes. Nos

Bio

Chérif Sy, 59 ans, a été nommé ministre d'État, ministre de la Défense nationale et des Anciens Combattants le 24 janvier 2019. Depuis mars 2017, il était haut représentant du président du Faso après avoir été président de l'Assemblée nationale en 2014-2015 et président de la République du Burkina Faso par intérim du 16 au 23 septembre 2015. C'est en 1986 qu'il débute sa carrière professionnelle comme enseignant, éducateur social, journaliste et consultant en éducation aux médias. De 1990 à 2014, il y ajoutera les casquettes de président du Forum des éditeurs africains, analyste, directeur de la publication de l'hebdomadaire burkinabé d'information et de réflexion *Bendré* qu'il a fondé en 1992 et qu'il dirige, consultant en management des entreprises de presse et en élaboration des stratégies et plans de communication, formateur en journalisme d'investigation, en auto-régulation des médias et en couverture électorale, procédant à l'observation et à la couverture électorale au Burkina Faso, au Mali, en Côte d'Ivoire, au Nigeria et en Guinée Bissau. Il participera à plusieurs forums des médias, les organisant parfois.

Titulaire d'un master en management, il est aussi certifié en autorégulation des médias du CFPJ de Paris et comme formateur de formateurs en gestion des entreprises de presse.

Forces armées nationales bénéficient du soutien du gouvernement et de l'Assemblée nationale pour disposer des ressources nécessaires.

Les terroristes qui attaquent le Burkina Faso sont pour certains, dit-on, affiliés à Al-Qaïda et pour d'autres au groupe État islamique. Que veulent-ils ? Et pensez-vous gagner cette guerre ?

Concernant l'identité de ceux qui nous attaquent, des terroristes affiliés aux deux groupes que vous citez ont déjà revendiqué des attentats contre notre pays. Quant à ce qu'ils veulent, je ne saurais vous le dire. Par contre, sur l'issue de cette guerre, je n'ai aucun doute : nous en sortirons victorieux.

Quelles seront vos priorités en 2020 ?

L'année 2019 se termine avec une situation sécuritaire assez difficile pour notre peuple. La menace terroriste est toujours très présente dans certaines localités de notre pays, où des écoles sont fermées, les services publics ne fonctionnent pas et des centaines de milliers de personnes sont obligées d'abandonner leur résidence. Il va sans dire qu'avec une telle situation, nous n'aurons d'autres priorités en 2020 que celles de la lutte farouche contre les ennemis de notre peuple. Cela passe naturellement par le renforcement continu des capacités opérationnelles des Forces armées nationales, la sensibilisation et l'organisation des populations pour leur adhésion consciente dans cette guerre ainsi que le renforcement de notre partenariat stratégique avec les pays amis.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



« LES TROUPES SONT SENSIBILISÉES SUR LES ENJEUX DE CETTE GUERRE »

Depuis 2015, le Burkina Faso a connu près de 300 attaques de groupes terroristes et a subi des pertes civiles et militaires de l'ordre du demi-millier de personnes. Le général Moïse Miningou, chef d'état-major des armées, évoque les renforcements apportés à ses troupes et l'efficacité de la couverture aérienne lors des opérations de combat.

Le Burkina Faso connaît une guerre non conventionnelle et asymétrique. Comment l'armée s'adapte-t-elle ? Par ailleurs, où en sont aujourd'hui les Forces de défense et de sécurité (FDS), dont la création remonte à 1961, tant du côté de l'armée de terre et de la force aérienne que de la gendarmerie ?

Général Moïse Miningou : Je voudrais avant tout proposer de rendre hommage aux personnels des Forces de défense et de sécurité ainsi qu'aux populations civiles tombés sur le champ d'honneur. Les forces armées nationales sont confrontées depuis 2015 à des attaques terroristes récurrentes qui ont parfois mis à rude épreuve leurs capacités opérationnelles. L'armée burkinabè a dû faire preuve de résilience dans tous les domaines pour prendre la pleine mesure de cette nouvelle menace. De nos jours, nos forces ne sont plus sur la défensive et, de plus en plus, nous obtenons des résultats qui confirment que nous sommes dans une dynamique positive.

Du 4 avril 2015 jusqu'à ce jour, votre pays a connu près de 300 attaques qui ont provoqué un demi-millier de morts et 308 blessés. De quels types de renforcements avez-vous bénéficié, tant en équipements qu'en

stratégie militaire, pour tenter d'enrayer cette menace et réduire le nombre d'attaques ?

Les Forces armées nationales sont reconnaissantes de l'effort consenti par les Burkinabè à travers la loi de programmation militaire pour leur permettre de renforcer leurs capacités opérationnelles et logistiques. Cela a conduit à mieux réorganiser tactiquement les unités pour mieux contenir la menace. La lutte contre le terrorisme nécessite aussi une mutualisation des efforts et des moyens au niveau sous-régional. C'est en cela que le G5 Sahel constitue une réponse stratégique pour les pays membres qui font face aux mêmes défis que le Burkina Faso.

Certains experts militaires soutiennent que les groupes terroristes ont gagné en technicité, en nombre et en puissance dans la mesure où ils ont osé s'attaquer aux casernes et emporter vos propres matériels. Pour enrayer cette menace spécifique, l'armée a-t-elle pu prendre des dispositions musclées ?

Il est vrai que l'ennemi améliore constamment ses modes d'actions. C'est peut-être d'ailleurs l'une de ses forces. Mais les forces armées nationales sont en pleine montée en puissance et font preuve de résilience,

Bio

Le chef d'état-major général des armées Moïse Miningou, 60 ans, peut se prévaloir d'une carrière militaire exemplaire qui débute en 1985 au grade de sous-lieutenant. Promu lieutenant dès le 1^{er} janvier 1988, il deviendra capitaine en 1992, commandant en 1999, lieutenant-colonel en 2003, colonel en 2007, colonel-major en 2015, et enfin général de brigade depuis le 10 janvier 2019. Il occupera successivement les fonctions de commandant de compagnie, chef de corps, chef de division, assurera le commandement avec rang de commandant de région militaire, et enfin sera chef d'état-major adjoint de l'armée de terre puis commandant du Groupement central des armées avant sa nomination à son poste actuel.

Sa formation est à l'image de son cursus militaire : d'abord celle de chef de section à l'Académie royale militaire de Meknès, au Maroc, puis celle d'application en artillerie à l'École d'application de l'artillerie à Draguignan, en France, suivi d'un cours de perfectionnement des officiers subalternes en infanterie à l'École des cadres des forces armées à Kamboincin, au Burkina Faso, puis à Draguignan, un cours d'état-major à l'École d'état-major de Koulikoro, au Mali, et enfin un cours supérieur de défense au Collège royal de l'enseignement militaire supérieur à Kenitra, au Maroc.

Parmi ses décorations, citons celle de commandeur de l'ordre de l'Étalon et les médailles d'honneur Militaire, des Sapeurs-Pompiers (Étoile d'Or) et des Collectivités locales.

ce qui les rend aptes à apporter une meilleure réponse et à contenir l'activité terroriste.

L'une des grandes demandes de l'armée au gouvernement était d'assurer une couverture aérienne efficace des troupes au sol au moment des opérations de combat. Cette demande a-t-elle été accordée et quelle est aujourd'hui la situation des patrouilles aériennes ?

Le facteur aérien est d'une importance capitale dans la lutte contre le terrorisme, et le gouvernement en est conscient : il s'efforce de donner les meilleurs moyens aux unités engagées. Actuellement, grâce aux efforts consentis, les forces armées nationales disposent de nouveaux moyens aériens qui leur permettent de projeter et d'appuyer les unités au sol.

La communication en temps de guerre n'est pas la même qu'en temps de paix, surtout avec un ennemi diffus et aussi imprévisible que ces groupes terroristes. Comment s'adapte, là aussi, la communication de l'armée auprès

des populations ? Et comment soutenez-vous le moral des troupes et des familles de militaires ?

Dans la lutte contre le terrorisme, la communication est un champ de bataille qui peut faire basculer le rapport de forces. Les forces armées nationales savent que gagner cette bataille est un enjeu majeur. C'est pourquoi l'armée travaille à adapter sa communication pour être en phase avec les exigences du contexte. La communication est partie intégrante aussi bien de la planification que de la conduite des opérations. Nous œuvrons à gagner l'accompagnement et la collaboration des populations d'une part, et à répondre à temps aux besoins d'information des médias d'autre part. De même, les troupes sont sensibilisées sur les enjeux de cette guerre.

Cette guerre va être longue et sans doute encore coûteuse en nombre de vies tant pour les populations que pour vos hommes. Sachant que vos compatriotes n'accepteront jamais, au grand jamais, de perdre un centimètre de leur territoire, comment l'armée compte-t-elle redonner aux Burkinabè la fierté de leur pays et la sécurité qu'ils chérissent tant ?

Les Burkinabè n'ont jamais perdu la fierté de leur pays et ils ne la perdront jamais. Je considère les épreuves que nous traversons comme un épisode douloureux de notre histoire. Notre pays en a connu d'autres, et comme toutes les autres fois, les Burkinabè sauront relever le défi pour préserver le vivre ensemble ainsi que l'intégrité de leur territoire. C'est en cela qu'il faut saluer la mobilisation des populations derrière leur armée.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

Le général Moïse Miningou, chef d'état-major des armées.



EMGA

« LA SÉCURISATION DES ÉLECTIONS À VENIR CONSTITUE UN GRAND DÉFI »

Contre les groupes terroristes, Ousséni Compaoré, ministre de la Sécurité, confirme que son pays a lancé un projet visant à recruter des volontaires. De plus, les capacités opérationnelles de plusieurs unités déployées dans les zones visées par des attaques ont été renforcées.

Au lendemain d'une violente attaque survenue en novembre dernier contre un convoi de cinq bus transportant du personnel de la compagnie minière SEMAFO, pourquoi avoir déclaré que: « Les forces de défense et de sécurité (FDS), c'est vous, c'est moi, c'est lui. Chacun de nous a un fils, un frère, une sœur, parfois un père qui est au front. Nous devons les soutenir » ?

Ousséni Compaoré : C'est une déclaration à portée solennelle visant à relever le rôle majeur et primordial de toutes les composantes de la société burkinabè dans la prévention et le combat contre l'hydre terroriste. Il s'agit ici de faire valoir le caractère transversal de la question sécuritaire et d'inviter les populations à apporter leur contribution à la construction d'une nation forte et résiliente. Parfois, un simple coup de fil anonyme peut permettre aux forces de défense et de sécurité (FDS) d'anticiper leurs actions sur celles des forces du mal et de sauver des vies.

Le projet de recrutement de volontaires consiste-t-il à donner une arme à chaque Burkinabè ?

Le projet de recrutement de volontaires pour la défense de la patrie annoncé par SEM le Président du Faso a fait l'objet d'un projet de loi adopté en Conseil des ministres le 16 décembre 2019. Il sera soumis à l'appréciation de l'Assemblée nationale. Une fois adoptée, cette loi définira les modalités de mobilisation ou de recrutement, d'encadrement et d'emploi de ces volontaires auprès des forces de défense et de sécurité.

À la faveur du dernier mouvement général du personnel de la Police nationale, la direction des unités d'intervention a vu ses effectifs renforcés de près d'un demi-millier de policiers. Où vont-ils être envoyés ?

Un nombre important de policiers a été affecté lors des derniers mouvements dans les unités d'intervention pour relever les grands challenges de l'heure. Il s'agit tout d'abord d'œuvrer au maillage sécuritaire du pays

avec, en perspective, la création d'un groupement de la Compagnie républicaine de sécurité (CRS) dans la région des Cascades, plus précisément à Banfora, et l'ouverture de deux antennes de l'Unité d'intervention polyvalente de la police nationale (UIPPN) à Bobo-Dioulasso et à Dori. Une compagnie de CRS mieux formée pour les défis de l'heure sera également installée à la sortie ouest de Ouagadougou, notamment sur la route de Bobo-Dioulasso. Par ailleurs, au regard de la situation sécuritaire de notre pays, ces unités d'intervention renforcent les positions des forces de police déjà présentes, surtout celles en charge du contrôle de la migration aux frontières.

Vos services de renseignements savent-ils qui s'en prend depuis près de quatre ans au Burkina Faso et a assassiné plus d'un demi-millier de personnes, comment les groupes sont financés, quelles sont leurs revendications et qui sont les commanditaires ?

Les groupes terroristes actifs sur le sol burkinabè sont connus de nos services. Il s'agit d'abord des deux grandes entités terroristes qui sévissent au Sahel: l'État islamique au Grand Sahel (EIGS) et le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM). S'y ajoute le groupe terroriste Ansaroul islam, dirigé par Djafar Dicko, frère cadet du fondateur Malam Dicko. Cette liste n'est pas exhaustive.

Au début des attaques au Sahel, les revendications étaient d'ordre territorial: il s'agissait de bouter l'administration hors de certaines parties du territoire pour y installer leur administration obscurantiste où l'école n'a pas de place. Ils prétendaient: « L'État central vous a abandonné, donc vous nous devez votre salut. » Au fil du temps, ils ont compris que la grande majorité des populations ne les suivait pas. Ils ont alors commencé à s'en prendre à elles pour qu'elles se retournent contre l'État central. Mais elles ne sont pas dupes. Si les commanditaires de ces actes terroristes restent

Ousséni Compaoré,
ministre de la Sécurité.

« En perspective, la création d'un groupement de la Compagnie républicaine de sécurité (CRS) dans la région des Cascades. »

non identifiés, nous pouvons dire sans ambages que ces groupes sont financés par les trafics divers qui se mènent notamment au Sahel : contrebande, vols de bétail, pillage des commerces, etc.

Un effort a-t-il été consenti pour doter les FDS du matériel et de la formation nécessaires à cette nouvelle forme de guerre ?

Quels que soient le niveau et les qualités de l'équipement d'une armée, il faut, pour gagner une guerre, des hommes bien formés et entraînés, valeureux et courageux. L'État burkinabè a donc œuvré au renforcement de la formation des FDS, et ensuite à les équiper, en fonction des capacités logistiques, par la dotation en matériels spécifiques adaptés aux missions. Toutes choses qui ont permis de renforcer les capacités opérationnelles de plusieurs unités déployées dans les zones affectées par l'hydre terroriste et le grand banditisme.

En 2020, votre pays va organiser un double scrutin, présidentiel et législatif. Les groupes terroristes, qui connaissent ce calendrier politique, voudront sans doute perturber ces élections. Réfléchissez-vous déjà au dispositif à mettre en œuvre pour rassurer les Burkinabè désireux de remplir leur devoir électoral ?

L'année 2020 est une année charnière pour le Burkina Faso avec la tenue des élections présidentielle et législatives. À coup sûr, la persistance de l'insécurité pourrait impacter la tenue de ce double scrutin. C'est pourquoi l'amélioration du sentiment de sécurité, de

même que la sécurisation des élections à venir, constituent pour nous un grand défi. Des réflexions profondes menées dans ce sens ont abouti à une stratégie globale de sécurisation des scrutins à venir. Des dispositions sont donc prises pour faire en sorte que ces élections puissent se tenir dans des conditions de sécurité.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

Bio

Depuis janvier 2019, Ousséni Compaoré, 64 ans, est ministre de la Sécurité du Burkina Faso. Avant sa retraite de colonel prise en 2016, il passe deux ans au Mali, à la demande expresse du haut commissaire, pour le compte du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) basé à Genève, une institution où il œuvre depuis 1993 après avoir été commandant de gendarmerie de 1983 à 1987, puis conseiller juridique au ministère de la Santé.

Débutant au HCR comme consultant, il devient fonctionnaire principal chargé de la sécurité dans la région Ouest et centrale de l'Afrique jusqu'en novembre 1999, puis coordonne depuis Genève et jusqu'en 2003 les investigations partout dans le monde, organise de 2003 à 2006 le rapatriement des Angolais, est nommé en 2006 chef de bureau en Afghanistan et, en 2007, représentant au Congo Brazzaville. Appelé sept mois plus tard au Tchad par le secrétaire général des Nations unies comme chef de mission par intérim de la MINURCAT, il recevra les félicitations écrites du secrétaire général des Nations unies pour sa gestion de la crise tchadienne de février 2008. Coordonnateur des opérations au Nord-Kivu Goma de 2010 à 2012, il effectue en 2012-2013 un bref séjour à Genève, puis est nommé représentant en Tunisie pour six mois avant de partir au Mali en 2014.



■ Entretien – Directeur général de la Police nationale

Jean Bosco Kienou, directeur général de la Police nationale burkinabè, vante certes l'union de toutes les FDS (Armée, Gendarmerie, Police nationale) dans la lutte contre le terrorisme, mais y ajoute aussi cette composante essentielle qu'est la population.

« LES ACTIONS DES TROIS FDS SONT COMPLÉMENTAIRES SUR LE TERRAIN »

Vous avez inscrit votre mandat sous le signe de l'union, celle de tous les policiers et de toutes les autres Forces de défense et de sécurité (FDS). Vous y associez également la population, en espérant obtenir des résultats plus probants dans la lutte contre le phénomène criminel et terroriste. Au-delà des intentions, comment s'organise sur le terrain l'union des trois FDS et de la population ?

Jean Bosco Kienou : Il n'est pas un mystère que « L'union fait la force ». Il est donc judicieux que nous inscrivions notre action dans un cadre intégré pour lutter efficacement contre l'insécurité. De plus, face à la complexité de la lutte contre le terrorisme, la synergie d'actions de l'ensemble des FDS et la forte implication des populations nous paraissent la meilleure formule pour obtenir des résultats. Dans cette optique, les différents services de police (direction régionale et provinciale, commissariats centraux et de district, poste de police frontière) exécutent leurs missions en concertation avec les autres forces présentes sur le terrain. Des cadres de concertation et de coordination existent au niveau régional, tandis qu'au niveau central, la Police nationale est partie intégrante de la Coordination opérationnelle des services de sécurité (COSS), du Centre unifié de gestion de crise (CUGC) et du Conseil national de défense (CND). L'implication des populations n'est plus à démontrer. À cet effet, des séances de sensibilisation sont d'ailleurs régulièrement organisées à leur profit, de même que des journées portes ouvertes sur les services de police afin de créer des liens de confiance pouvant conduire à une meilleure participation des populations à la prise en charge des questions de sécurité.

Face à l'augmentation de la violence djihadiste au Burkina Faso, notamment dans les régions de l'Est et du Nord, comment la Police nationale mutualise-t-elle ses ressources, son rôle et ses missions régaliennes avec l'Armée et la Gendarmerie ?

Les actions des trois FDS (Armée, Gendarmerie, Police nationale) sont complémentaires sur le terrain. Face aux attaques perpétrées par les groupes armés terroristes dans certaines parties du territoire, les services de police, qui étaient en première ligne dans certaines zones, ne pouvaient plus tenir leurs positions au regard de leurs missions traditionnelles et de leurs équipements. Toutefois, des unités d'intervention de la police ont été déployées pour renforcer des positions, bien sûr en appui des forces armées nationales dans le cadre de la défense opérationnelle du territoire.

2020 sera une année majeure dans la vie politique du pays du fait de la tenue d'un double scrutin présidentiel et législatif. Il s'agira pour la police d'assurer la sécurité des populations et le bon déroulement du scrutin. Comment vous préparez-vous déjà à la réussite de cet événement ?

En effet, 2020 est une année électorale avec tous les challenges que cela comporte. La police s'organise pour relever le défi de la sécurisation des scrutins. Son action va s'inscrire dans une stratégie globale de sécurisation des élections mise en œuvre par l'ensemble des FDS. En tout état de cause, la police jouera pleinement son rôle dans la sécurisation des différents centres de vote.

Propos recueillis par Paul de Manfred

PLUS DE 200 000 INSCRITS AU PNCL DE 40 000 LOGEMENTS

5001 logements déjà construits sont à mettre à l'actif du Programme national de construction de logements (PNCL) qui se poursuit dans différentes localités du pays.

Durant ce quinquennat, plusieurs chantiers de logements ont été lancés. Le président Kaboré a donc œuvré en faveur de cette dimension majeure de la lutte contre la pauvreté. « Dans son contrat social avec le peuple burkinabè, le président Kaboré s'est engagé à faire de l'accès au logement décent un droit effectif. C'est pourquoi, dès 2017, mon département a mis en place le PNCL, qui prévoit, à l'horizon 2020, la réalisation de 40 000 logements sociaux et économiques sur l'ensemble du territoire national », explique Maurice Dieudonné Bonanet, ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat. Et pour mieux appréhender la forte demande de logements, une campagne d'inscription a été lancée : elle a permis de recenser 208 232 demandeurs, nationaux ou de la diaspora. Une base de données a ainsi été constituée. Depuis lors, le PNCL est en cours, avec la contribution des acteurs privés (lire notre encadré ci-contre).

En mars 2019 s'est tenu à Ouagadougou, sous la présidence du ministre Bonanet, le Conseil d'administration du secteur ministériel (CASEM) devant valider le programme d'activités dont le bilan sera examiné en 2020. Le CASEM, un organe créé en 2005, a pour objectif d'œuvrer au bon fonctionnement de certaines administrations publiques et parapubliques. « Le CASEM, en effet, adopte le programme d'activités du ministère lors de la première session ordinaire, ainsi que le rapport d'évaluation lors de la seconde session. Il analyse le dispositif institutionnel de chaque structure et permet l'adéquation de ses attributions avec son organigramme, allant jusqu'à faire des projections sur les évolutions du secteur dont dépend le département ministériel », indique le ministre.

Louise Bibalou-Durand

5001 logements construits

Au 31 décembre 2019, on dénombre 5001 logements construits dans certaines villes du Burkina Faso : Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Banfora, Gaoua, Manga, Pô Kombissiri, Ziniaré, Tenkodogo, Koudougou, etc. En termes de répartition par localités, on comptabilise 2923 logements à Ouagadougou, 100 logements à Banfora plus 200 autres en cours, et 567 logements à Gaoua. Dans la région du Centre-Sud, les statistiques font apparaître 603 logements, dont 503 à Manga. Dans la région du Centre-est, 940 logements sont recensés, dont 700 à Tenkodogo. À Ziniaré, se sont 50 logements qui ont été édifiés tandis que 300 autres sont en cours de réalisation. Et enfin à Koudougou, 50 logements sont en cours de finition et 250 en phase de démarrage.

Sur ce nombre de réalisations, 70% sont des logements sociaux destinés principalement aux couches de population les plus défavorisées. Toutefois, plusieurs difficultés jalonnent la concrétisation de ce Programme : la mobilisation et la sécurisation du foncier ainsi que les contraintes financières et techniques. « Malgré cela, le Programme se déroule relativement bien et nous confirmons que l'accès au logement décent, surtout pour les couches défavorisées, est en voie de connaître un aboutissement heureux », rassure le ministre Bonanet.

Ajoutons que plusieurs actions sont prévues en 2020 pour renforcer ce processus : la construction de 300 logements en phase de démarrage à Ouahigouya avec convention déjà signée et terrain disponible, la construction de 900 logements en phase de lancement à Bobo-Dioulasso, et enfin la construction d'une première tranche de 50 logements en phase de démarrage avec conventions déjà signées et terrains disponibles à Kaya, Fada N'Gourma et Dédougou. En outre, le ministre Bonanet annonce aussi le lancement de la construction de 26 110 logements sociaux et économiques à réaliser par des partenaires promoteurs immobiliers internationaux.

L.B.-D.



CARURE

Cabinet d'Architecture d'Urbanisme et d'Engineering

Études • Suivi • Contrôle • Design • Expertise • Conseils

10 BP 720 – Ouagadougou 10 – Avenue de l'Europe
BURKINA FASO

Tél. : (+226) 25 30 46 75 – E-mail : carure@fasonet.bf

Concevoir l'Avenir !

« FAVORISER L'ACCÈS À DES LOGEMENTS DÉCENTS POUR TOUS »

Maurice Dieudonné Bonanet, ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, met en avant les atouts qu'offre la loi sur la promotion immobilière ainsi que les avancées dans la planification urbaine, aussi bien à Ouagadougou que pour les 13 capitales régionales du Burkina Faso.

Quelles sont les innovations contenues dans la loi sur la promotion immobilière qui était en relecture en 2018 et dont l'objectif était de mieux intégrer les mutations intervenues dans le secteur de l'urbanisme et de l'habitat ?

Maurice Dieudonné Bonanet : La principale mutation a été enregistrée bien avant, en 2012, à l'occasion de la relecture de la loi portant sur la Réorganisation agraire et foncière (RAF) au Burkina Faso, avec la reconnaissance du patrimoine foncier des particuliers. Cela a eu pour conséquence le développement de transactions directes entre les promoteurs immobiliers nouvellement créés et ces particuliers. Cette situation a occasionné le développement d'une nouvelle forme de spéculation foncière portant sur de vastes superficies de terres. En 2016, en vue de minimiser les conséquences du phénomène, nous avons décidé de suspendre l'approbation des projets immobiliers. Cette action a permis de préserver des milliers d'hectares autour de nos principales villes, en attendant la relecture de la loi pour assainir cet important volume d'activités souhaité par le gouvernement en matière de logement.

Ce projet de texte soumis à validation renferme des innovations majeures dont les plus importantes

les projets surdimensionnés avec les dérives constatées, l'imposition de densités minimales à respecter pour une utilisation optimale de la ressource foncière ainsi que l'incitation des promoteurs immobiliers à la construction de logements collectifs de type HLM, l'exigence d'une viabilisation des sites préalable à toute construction ou commercialisation des logements, la vérification de la capacité financière des promoteurs immobiliers préalable à l'approbation de leurs projets pour mettre l'accent sur la construction des logements et non sur la vente de parcelles, et enfin l'exigence de requérir le suivi des services techniques pour s'assurer du respect du dossier technique validé et éviter que les promoteurs immobiliers, après validation, ne fassent autre chose sur le terrain.

Quelle importance accordez-vous à la planification urbaine et au respect des différentes fonctions de la ville : habitation, commerce, éducation, santé et voirie ?

Le code de l'urbanisme et de la construction, tout en consacrant le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) comme premier outil de planification des villes du Burkina Faso, a été renforcé par le plan d'occupation des sols (POS), outil de planification réglementaire qui précise les orientations du SDAU. À ce jour, les treize capitales régionales de notre pays disposent d'un SDAU approuvé en Conseil des ministres, à l'exception de celui de la capitale, Ouagadougou, qui dispose du schéma directeur d'aménagement du Grand Ouaga (SDAGO) dont le dossier est examiné en Conseil des ministres pour être approuvé. Depuis notre arrivée à tête du département de l'Urbanisme et de l'Habitat, nous avons lancé le processus d'élaboration des SDAU pour dix-huit autres villes : dix rapports définitifs sont disponibles et transmis pour approbation en Conseil des ministres. Sur le registre

« Nous exigeons une viabilisation des sites préalable à toute construction ou commercialisation des logements. »

sont entre autres le respect des documents d'urbanisme (SDAU et POS) comme principales bases d'approbation des projets immobiliers en vue de mettre l'accent sur un développement harmonieux des centres urbains concernés, l'imposition d'une superficie maximale de 50 hectares pour chaque projet immobilier afin d'éviter

des POS, bien que l'initiative de leur élaboration échoie aux municipalités, le ministère y veille en apportant son appui-conseil. À ce jour, neuf des treize capitales régionales disposent d'un POS, dont cinq adoptés par les conseils municipaux respectifs.

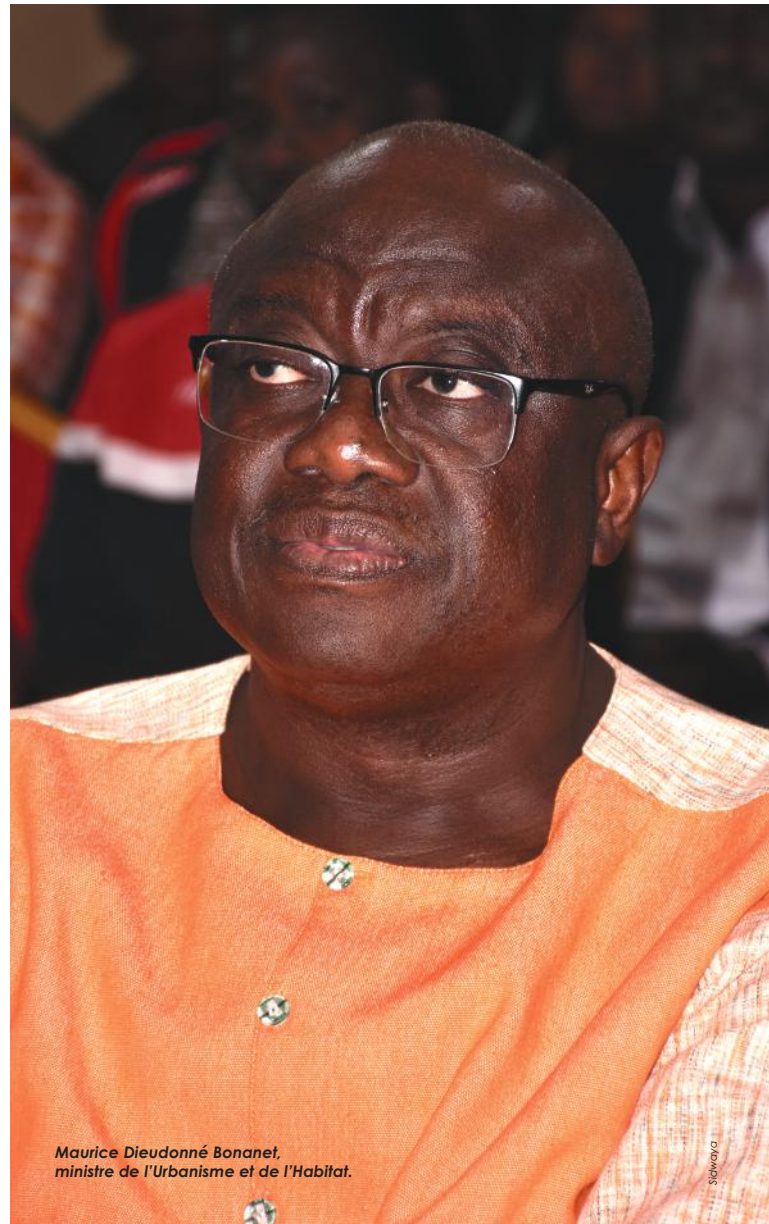
Pour assurer le respect des fonctions spatiales définies dans ces documents de planification, nous procédons, dès leur approbation et/ou adoption par le Conseil des ministres ou le conseil municipal, à leur vulgarisation auprès des acteurs, suivie par la mise en place, dans chaque localité, d'un comité de suivi de la mise en œuvre des SDAU ainsi que des POS. Ces comités sont présidés par les gouverneurs de région pour les capitales régionales, et par les hauts commissaires de province pour les autres villes. Pour le cas du Grand Ouaga, les enjeux recommandent la présidence du comité par le Premier ministre, avec les ministres de l'Urbanisme et de l'Habitat et celui en charge de l'Administration du Territoire comme vice-présidents. Grâce à ce dispositif et à la veille permanente de nos services techniques centraux et déconcentrés, il y a un respect des fonctions dévolues aux différents espaces dans les villes. À titre d'exemple, une analyse de la configuration spatiale de la ville de Bobo-Dioulasso indique une conformité structurale et morphologique avec les orientations définies dans le SDAU de 1990, qui est arrivé à échéance en 2010 et a été révisé puis approuvé en 2013. Dans le Grand Ouaga, bien que le SDAGO soit en attente d'approbation, ses grandes orientations sont suivies en ce qui concerne, notamment, la plate-forme logistique de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso, la voie de contournement du Grand Ouaga, les zones industrielles (agro-alimentaire et lourdes), les échangeurs, etc.

En 2020, quelles sont vos priorités ?

En 2020, notre principal défi sera de poursuivre notre contribution à la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES) en son objectif stratégique 2.5 qui vise à améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité, à atteindre une croissance urbaine planifiée et maîtrisée, et enfin à favoriser un accès pour tous à des logements décents et aux bâtiments publics. Cela nécessite d'élaborer et de faire adopter en Conseil des ministres les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme, d'accroître l'accessibilité et la disponibilité des logements décents, d'achever la réalisation des infrastructures du 11 décembre à Tenkodogo et de démarrer celles de Banfora (salle polyvalente, place de la Nation, aménagement de la Cité du 11 décembre), d'achever le 1^{er} lotissement des communes rurales non encore aménagées, de poursuivre le contrôle des constructions et des aménagements

urbains, de poursuivre le contrôle du respect des normes et de la réglementation en matière d'architecture et de construction, d'achever l'élaboration de la Stratégie nationale de l'habitat et du développement urbain et la révision du code de l'urbanisme et de la construction, de poursuivre la viabilisation des quartiers périphériques des capitales régionales, de renforcer le suivi-contrôle des réalisations immobilières, et enfin de poursuivre la mise en œuvre des recommandations dans le cadre de l'apurement du passif du foncier.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



Maurice Dieudonné Bonanet,
ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat.

S. Sawaya

« LA CONSTRUCTION DE PLUS DE 1 200 LOGEMENTS EST PRÉVUE EN 2020 »

Yacouba Salouka, directeur général du Centre de gestion des cités (CEGECI), dresse le bilan des différents programmes de construction et fait le point des avancées de la Cité de la diaspora.



La construction des logements de la Cité de la diaspora, en cours de réalisation.

Quel bilan êtes-vous en mesure de mettre en avant sur l'exercice 2018 par rapport à 2017 ?

Yacouba Salouka : Les soldes significatifs de gestion du CEGECI se sont améliorés au cours de l'exercice 2018. En effet, le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation et le résultat d'exploitation ont augmenté respectivement de 189,961 milliards de FCFA, 365,380 milliards, 301,503 milliards et 320,870 milliards entre 2017 et 2018. Le résultat net a suivi la même tendance en passant de 256,722 milliards de FCFA en 2017 à 419,965 milliards en 2018, soit une augmentation de 63,59%. Les ratios de l'équilibre financier, la performance économique et la structure financière du CEGECI se sont également consolidés. Donc, d'une manière générale, la situation économique et financière s'est améliorée en 2018 par rapport à 2017. Au niveau des activités, l'année 2018 a vu la poursuite de l'opérationnalisation du Programme national de construction de logements (PNCL). Elle a également vu le lancement de la grande campagne de commercialisation des logements construits dans le cadre du programme, sachant que cette activité de commercialisation est exclusivement dévolue au CEGECI. Nous avons mis 1 262 logements du site de Bassinko à la souscription,

puis procédé à un tirage au sort public le 4 août 2018 à la Maison de la jeunesse et de la culture Jean-Pierre Guingane pour le choix des acquéreurs. À l'occasion de la célébration du 58^e anniversaire de l'indépendance du Burkina Faso, la région du Centre-Sud a bénéficié au total de 603 logements sociaux, économiques et de standing : 203 construits par les forces vives et 400 construits avec l'accompagnement du CEGECI. Ils ont été répartis sur les localités suivantes : 300 à Manga, 50 à Pô et 50 à Kombissiri. Par ailleurs, il faut noter le lancement de la Cité de la diaspora intervenu au cours de l'année 2018.

Quelles ont été en 2019 les avancées des projets de construction des cités à caractère social dans les villes de Gaoua, Bassinko et Bobo-Dioulasso ?

Dans le cadre du PNCL, des logements ont été construits dans les localités que vous avez énumérées. Ainsi, en 2019, les logements réceptionnés pour le compte du CEGECI dans lesdites localités se répartissent comme suit : 475 logements sociaux et économiques à Gaoua, 1 262 logements sociaux et économiques à Bassinko et 54 logements économiques à Bobo-Dioulasso.

De nouveaux chantiers de logements ont-ils été lancés en 2019 et dans quelles villes ou localités ?

En 2019, d'autres villes ont connu des travaux de construction de logements. Ce sont Tenkodogo pour 100 logements sociaux et économiques, Banfora pour 100 logements sociaux, Ziniaré pour 50 logements sociaux et économiques, et Koudougou pour 50 logements sociaux et économiques en cours de construction.

L'an dernier, vous avez indiqué que le CEGECI envisageait de construire une première tranche de 200 résidences pour la Cité de la diaspora sur les 1 000 logements prévus. Combien de logements ont-ils d'ores et déjà été construits ?

À la faveur du Forum national de la diaspora orga-

nisé le 11 juillet 2018, le CEGECI, sous la supervision du ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, a lancé la construction des logements de la Cité de la diaspora, dont la première tranche est en cours de réalisation. L'objectif 2019 était de construire 200 logements de standing composés de F3, F4 et F5. Les travaux sont cours pour cette tranche et se déroulent correctement.

Y a-t-il un calendrier pour la construction de la totalité des 1 000 logements ou celle-ci est-elle fonction de l'offre et de la demande ?

À la date du 31 décembre 2019, il y a 53 logements qui sont en cours de finition, et l'on a enregistré 109 souscripteurs. La commercialisation se poursuit. Le projet obéissant effectivement aux lois de l'offre et de la demande, les prochaines tranches seront réalisées en fonction de la demande.

En début d'année, vous avez reçu au siège du CEGECI à Ouagadougou la visite officielle du ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat. Quels enseignements le personnel du CEGECI a-t-il tiré des échanges à l'issue de cette rencontre avec votre tutelle ministérielle ?

En effet, le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, Monsieur Maurice Dieudonné Bonanet, nous a fait l'insigne honneur de rendre visite au CEGECI en avril 2019. Cette visite a permis au premier responsable de notre département de toucher du doigt la réalité du travail des femmes et des hommes de mon administration qui se battent au quotidien pour remplir les missions qui nous ont été confiées. Elle a été ponctuée d'une part par une présentation de la situation de la commercialisation des logements sur l'ensemble des

sites, des difficultés et des perspectives qui jalonnent l'opération, et d'autre part d'échanges directs et sans tabou entre l'ensemble du personnel et le ministre. Ce fut une expérience très riche et appréciée à sa juste valeur par le personnel.

En 2020, quelles sont vos priorités en termes d'objectifs à atteindre ?

En 2020, le CEGECI continuera à jouer son rôle dans la poursuite de l'opérationnalisation du programme 40 000 logements au profit des populations. Il est prévu pour cette année la construction de 300 logements à Ouahigouya, la construction de 900 logements en phase de lancement à Bobo-Dioulasso, et enfin la construction d'une première tranche de 50 logements à Kaya, à Fada N'Gourma et à Dédougou. Le CEGECI poursuivra également le renforcement de son parc immobilier à travers la réalisation des immeubles R+2 et R+3 à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso. Conscient de la problématique de la mobilisation et de la sécurisation du foncier, le CEGECI entend contribuer à la densification du tissu urbain à travers la réalisation de logements collectifs (HLM) dont les études de faisabilité sont en cours de réalisation.

*Propos recueillis par
Louise Bibalou-Durand*



Yacouba Salouka,
directeur général du
Centre de gestion des cités.

Asane Ouéchoagor

1 262 logements sociaux et économiques ont été réceptionnés et commercialisés par le CEGECI à Bassinko.



Asane Ouéchoagor

« EN UN AN, LE CA EST PASSÉ DE 3,774 À 4,750 MILLIARDS DE FCFA »

Soabou Diallo, directeur général de la Société d'aménagement des terrains urbains (SONATUR), détaille les actions mises en place pour transformer les grandes villes du pays en métropoles modernes, et précise son rôle dans l'amélioration qualitative du tissu urbain des communes.

Quel est le bilan de votre gestion de la SONATUR en 2018 par rapport à 2017 ?

Soabou Diallo : L'année 2018 était le 21^e exercice social de la SONATUR. Dans l'ensemble, on enregistre une variation à la baisse des soldes significatifs de gestion. Le bilan pour l'exercice 2018 est toutefois satisfaisant, même si des efforts sont à consentir pour améliorer le chiffre d'affaires (CA), qui a connu une baisse en passant de plus de 6,901 milliards de FCFA en 2017 à 3,774 milliards en 2018. Cela s'explique par l'inexistence de nouvelle production de parcelles en 2018, car le CA reste tributaire du stock de parcelles. Cette situation se répercute dans la baisse du résultat net, qui demeure néanmoins positif, passant de 1,611 milliard de FCFA

Bobo-Dioulasso d'une part, et aux produits financiers relatifs aux différents placements d'autre part. En 2019, les capitaux propres vont augmenter et la structure financière de la société sera équilibrée, avec des ressources stables qui couvriront les actifs immobilisés sur l'ensemble de la période considérée.

Certifiée ISO 9001 version 2008 depuis avril 2014, la SONATUR fait de la satisfaction de sa clientèle son ambition majeure. Comment cela se concrétise-t-il sur le terrain ?

Dans un contexte immobilier avec des offres diversifiées de plusieurs promoteurs, la concurrence se fait non seulement sur les produits mais surtout sur la qualité du service rendu. C'est ainsi que la SONATUR, dans son rôle de leader de son domaine d'activité, a très vite entrepris de mettre un accent particulier sur la satisfaction des exigences non seulement de sa clientèle mais aussi de ses différents partenaires. De manière pratique, cela se matérialise par l'instauration progressive

d'une gestion de proximité en anticipant sur les besoins des clients. À cet effet, la SONATUR a institué des enquêtes de satisfaction sur certains sites tel que celui de Ouaga 2000, qui montrent que 54 % des clients sont satisfaits de l'offre de la SONATUR.

Dans quelle mesure la SONATUR joue-t-elle un rôle dans l'amélioration qualitative du tissu urbain des communes ?

Instrument stratégique de l'État en matière d'aménagement urbain, la SONATUR occupe pleinement le rôle qui est le sien dans l'amélioration qualitative du tissu urbain. En effet, l'intervention de la SONATUR ne se limite pas à la capitale éponyme de ses produits au niveau de son site phare Ouaga 2000, elle a lieu sur l'essentiel du tissu urbain du pays. Ainsi, le site Bobo

« Des enquêtes de satisfaction sur le site Ouaga 2000 montrent que 54 % des clients sont satisfaits de l'offre de la SONATUR. »

en 2017 à 808,757 milliards en 2018. Cependant, la SONATUR a enregistré un accroissement des produits au titre de l'exercice 2018 par rapport à l'exercice 2017, avec un résultat financier de plus d'un milliard de FCFA.

Sur l'exercice 2019, l'estimation des capitaux propres et des ressources prévoit-elle une évolution ?

Pour l'année 2019, les indicateurs financiers de la SONATUR sont à la hausse par rapport à l'exercice précédent. En effet, le chiffre d'affaires connaît une variation à la hausse, passant de plus de 3,774 milliards en 2018 à 4,750 milliards en 2019, ce qui impacte positivement tous les autres indicateurs financiers. La trésorerie s'accroît également, se situant à un niveau très appréciable du fait des flux liés à la commercialisation des parcelles des deux sections 446 et 448 de

2010 a été érigé dans la deuxième ville du pays, Bobo-Dioulasso, et d'autres localités comme Dédougou, Ouahigouya, Tougan, Garango et Loumbila ont vu leur ville accueillir des aménagements viabilisés, avec des fonctionnalités telles que l'électricité, l'adduction en eau potable et des caniveaux. Ces équipements contribuent à densifier le tissu urbain du pays. Au total, la SONATUR a contribué à mettre à la disposition des populations plus de 21 000 parcelles.

Quel est le bilan du plan stratégique de développement dont s'est dotée la SONATUR ?

Afin d'avoir de la visibilité par rapport à ses interventions, la SONATUR s'est dotée d'un plan stratégique de développement (PSD) dont la vision est de faire de la société le leader dans le domaine de l'aménagement, et d'être le catalyseur du développement immobilier au Burkina Faso.

Est-elle parvenue à contribuer à faire des grandes villes du Burkina Faso des métropoles modernes ?

Partant du constat du faible niveau de densification des sites aménagés, le PSD ambitionne la réservation de zones destinées au développement immobilier à travers des équipements immédiatement fonctionnels tels que des habitats et autres infrastructures marchandes. Le site de Cissin 2020 servira d'exemple pilote. Il est destiné à accueillir non seulement des infrastructures commerciales comme des plateaux de bureaux et de services, mais aussi des infrastructures résidentielles comme des appartements et/ou des villas.

En 2020, quelles sont vos priorités en termes d'objectifs à atteindre ?

En 2020, les principales actions de la SONATUR porteront notamment sur la prospection de nouveaux sites qui va concerner les villes de Pô, Houndé, Dédougou et Komsilga, l'aménagement des sites déjà acquis qui portera sur ceux de Ziniaré, Orodara, Silmiougou, Saaba et Bobo-Dioulasso, la commercialisation des parcelles sur les sites de Bassinko, Cissin 2020, Tougan

Soabou Diallo,
directeur général de
la Société d'aménagement
des terrains urbains.



Assane Ouédraogo

Bio

Soabou Diallo, 43 ans, est directeur général de la Société nationale d'aménagement des terrains urbains (SONATUR) depuis août 2018. Titulaire d'un diplôme d'administrateur des services financiers délivré en 2006 par l'École nationale des régies financières et d'un DESS en conservation et utilisation durables des zones humides obtenu en 2005 à l'université de Ouagadougou, il commence sa carrière en 2006 au ministère de l'Économie comme chargé d'études à la Direction de l'orientation et de la planification stratégique. Il y gravira les échelons à des postes à responsabilités jusqu'à 2018, où il assume les fonctions de directeur général de l'économie et de la planification ainsi que de responsable du programme «Gestion macroéconomique et pilotage du développement» et de coordonnateur du programme «Appui au dialogue national sur la migration» ainsi que de l'Observatoire national sur le dividende démographique. Parallèlement, il enseigne de comme vacataire à l'École nationale de l'administration et de la magistrature (ENAM) de 2007 à 2009 et à l'université de Ouagadougou (MAFI) de 2013 à 2015. Depuis janvier 2009, il est membre de la Cellule de veille prospective (CVP) chargée de surveiller l'évolution de l'environnement national et international en vue d'interpeller les décideurs.

et Garango, et enfin la poursuite de sa politique d'amélioration continue avec pour ambition la migration de son système de management de la qualité à la version 2015 de la norme ISO 9001. Pour soutenir ces actions, un accent sera mis sur le renforcement des capacités du personnel, notamment en matière de développement immobilier.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

« L'ACOMOD-BURKINA COMPTE AUGMENTER SON PORTEFEUILLE DE PROJETS »

Nimouindonné Robert Loue, directeur général de l'Agence de conseil et de maîtrise d'ouvrage déléguée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA), donne un aperçu de l'état de son carnet de commandes et indique qu'il va désormais s'employer à mettre en œuvre son plan stratégique 2020-2025.



Nimouindonné Robert Loue, directeur général de l'Agence de conseil et de maîtrise d'ouvrage déléguée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA).

Peut-on avoir un aperçu du rôle que joue l'ACOMOD-BURKINA en matière de maîtrise d'ouvrage dans la construction des infrastructures ?

Nimouindonné Robert Loue : Le secteur du bâtiment et de l'aménagement urbain est l'un des maillons essentiels de la politique de développement social, de réduction de la pauvreté de la population et d'appui direct à la mise à niveau des autres secteurs économiques. Les

investissements publics qui s'y rattachent sont très importants et nécessitent un suivi-évaluation efficace. C'est dans ce contexte qu'a été créée l'Agence de conseil et de maîtrise d'ouvrage déléguée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA), une société d'État avec un conseil d'administration de dix membres issus de sept départements ministériels et d'un membre représentant le personnel de l'Agence. À ce titre, l'ACOMOD-BURKINA représente le bras technique de l'État en matière de construction et d'aménagement urbain, et joue ainsi un rôle de conseil technique tant au niveau de l'État et de ses démembrements que des entreprises privées. En résumé, l'ACOMOD-BURKINA a pour objet de réaliser des prestations au titre de maîtrise d'ouvrage publique déléguée pour le compte et au nom de l'État et de ses démembrements, des collectivités territoriales, des associations et de tout organisme de droit public ou privé, à l'occasion de l'exécution de travaux ou de la fourniture de biens dans les principaux domaines suivants : les infrastructures de bâtiment, l'aménagement urbain, les équipements industriels et, plus généralement, toutes les opérations civiles – commerciales ou industrielles, mobilières ou immobilières, financières – se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles de favoriser le développement de la société.

Quel bilan pouvez-vous présenter sur l'exercice 2018 par rapport à 2017 en termes d'activités et de rentabilité ?

En termes de bilan financier, le résultat comptable de l'exercice 2017 a été meilleur que celui de 2018 du fait de la réalisation des travaux de construction d'infrastructures scolaires équipées dans les 13 régions du Burkina Faso, et ce dans le cadre du projet présidentiel pour la résorption des écoles sous paillottes

avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales (MENAPLN). La non-poursuite de ce projet par l'ACOMOD-BURKINA d'une part et la nouvelle réglementation en matière de passation des marchés publics d'autre part expliquent la régression du CA de l'Agence. En effet, à l'instar des autres MOD (maîtrises d'ouvrage déléguées) publiques, notre Agence doit soumissionner aux dossiers d'appel à concurrence pour avoir des conventions, et ceci malgré son statut de société d'État.

En 2019, quel a été l'état de votre carnet de commandes ?

Pour l'exercice 2019, l'Agence a signé six conventions de MOD avec des maîtres d'ouvrages et a poursuivi l'exécution des conventions dont les signatures sont intervenues les années précédentes. Il s'agit des

« *L'ACOMOD-BURKINA représente le bras technique de l'État en matière de construction et d'aménagement urbain.* »

conventions MOD pour les travaux de construction des infrastructures du 11 décembre 2019 à Tenkodogo, pour les travaux de construction du Centre gériatrique de Ouagadougou, pour les travaux de construction des infrastructures avec le Bureau des mines et de la géologie du BURKINA (BUMIGEB) et pour les travaux d'interconnexion au RESINA du nouveau bâtiment R+3 avec le Premier ministre (PM) et avec le ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (MUH) pour les travaux d'aménagement des bâtiments de l'Hôtel administratif du Centre, ainsi que de la signature d'un protocole d'accord avec le Programme sectoriel des transports (PST) pour la réalisation d'infrastructures dans le cadre du Projet de transport et de développement des infrastructures urbaines (PTDIU).

Sachant que le secteur du bâtiment et de l'aménagement urbain est l'un des maillons essentiels de la politique de développement, quel est le principe d'intervention de l'ACOMOD sur les chantiers ? Est-ce de sa propre initiative ou est-elle toujours sollicitée ?

L'intervention de l'ACOMOD-BURKINA se fait sur la base de la signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée conclue dans l'intérêt bien compris des parties. Sa rémunération est en général fixée à un taux réglementaire négocié du coût du projet. Toutefois, ce taux peut varier en fonction de la complexité du projet. La réglementation nationale permet la délégation

d'une MOD à tous les stades de la réalisation du projet. Dans l'hypothèse d'une délégation de la maîtrise d'ouvrage dès le début à l'ACOMOD-BURKINA, son intervention se fera en deux phases. La première sera administrative, et il s'agira alors d'élaborer ou de vérifier les dossiers d'appels d'offres (DAO) pour la réalisation des travaux, puis de conduire le processus de sélection de tous les corps de métiers nécessaires à la réalisation des travaux. Ajoutons que l'ACOMOD-BURKINA dispose d'une Direction de la passation des marchés (DPM) qui permet une célérité dans la gestion des marchés publics. Par souci de transparence, elle convie des observateurs extérieurs, dont le maître d'ouvrage, aux séances d'ouverture des plis et de sélection des adjudicataires, ce qui participe également à l'information du maître d'ouvrage. La seconde phase est celle de la réalisation opérationnelle des ouvrages, et elle met directement en scène les entreprises et les bureaux d'études et de suivi-contrôle. Toutefois, les parties concernées comme les communes bénéficiaires et la direction régionale de la tutelle technique assureront une veille de proximité sur la réalisation. À ce titre, la prestation de l'ACOMOD-BURKINA consiste en une vérification préalable des dossiers

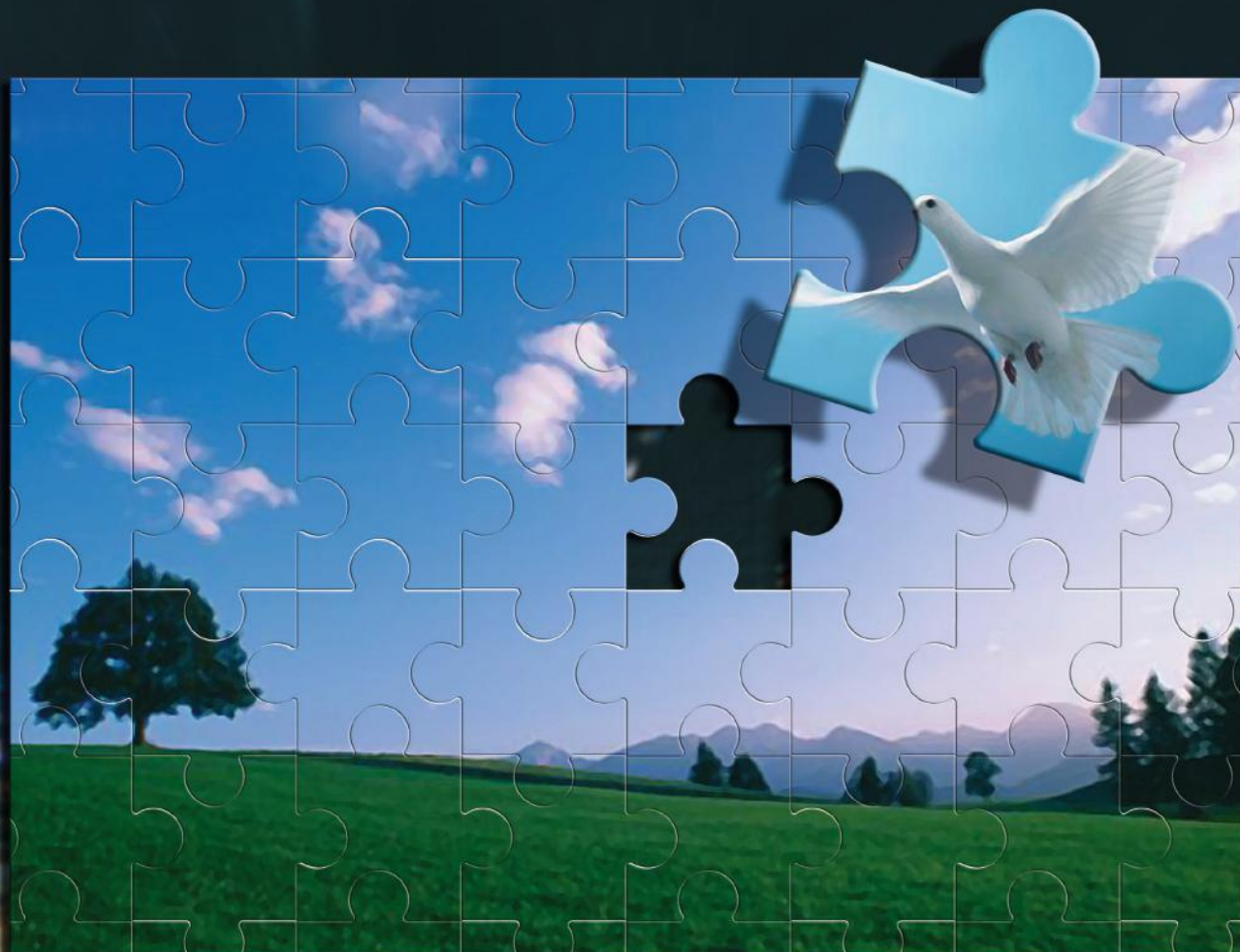
techniques d'exécution soumis par les entreprises, à une coordination et un suivi d'exécution par le siège et à un suivi monitoring de proximité assuré par des chargés de projet.

En termes de perspectives, l'ACOMOD-BURKINA a-t-elle structuré son développement à l'aide d'un plan stratégique échelonné sur un nombre précis d'années ou son activité repose-t-elle sur une vision à court terme ? L'ACOMOD-BURKINA a d'abord structuré son développement sur une vision à court terme suivant un programme d'activités annuel élaboré sur la base d'objectifs spécifiques assignés aux différentes directions. Mais après cinq années d'existence, l'ACOMOD-BURKINA a opté pour une vision à long terme par l'élaboration, en 2020, d'un plan stratégique 2020-2025 qui va permettre de dégager les grands axes de son développement et qui est couplé au plaidoyer pour la signature d'un contrat-plan avec l'État.

Quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route de 2020 ?

Au titre de 2020, l'Agence compte s'atteler à l'augmentation de son portefeuille de projets à travers l'obtention d'un agrément TR, à la signature d'un contrat-plan avec l'État et à la mise en œuvre du plan stratégique 2020-2025.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand



***Vous allez
comprendre
l'Actualité !***

L'INTELLIGENT D'ABIDJAN

www.lintelligentdabidjan.ci

Depuis 2007, l'Intelligent d'Abidjan nouvelle formule est arrivé.
Plus clair, plus précis, plus dense, plus beau, en somme plus INTELLIGENT
que jamais : nouvelles rubriques, plus de loisirs, plus d'investigations.
Découvrez-le dès maintenant dans vos kiosques.

Le Quotidien dont vous avez rêvé.

■ Travail & Protection sociale

LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS EST RENFORCÉE

Les avancées mises en avant par le ministère du Travail pour promouvoir le bilan du quinquennat présidentiel sont les 120 000 emplois créés en trois ans dans les secteurs public et privé, le renforcement des mesures contre le travail des enfants et la création d'une assurance maladie universelle.

Voilà une autre promesse du candidat Roch Marc Christian Kaboré qui a été tenue: dans le cadre du Plan national de développement économique et social (PNDES), le candidat ambitionnait de doubler le volume des emplois productifs sur cinq ans, soit de faire passer les 22 700 emplois productifs créés en 2015 à plus de 50 000 sur la période 2016-2020. À en croire le ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale (MFPTPS), cette ambition a été largement réalisée (*lire notre tableau ci-contre*) puisque sur la seule période 2016-2018, les chiffres du ministère font état de plus de 120 000 emplois créés.

Autre chantier important, la mise en œuvre d'une politique de protection sociale conçue comme un véritable levier de réduction significative de la pauvreté. Au cours des quatre dernières années, des réussites ont été enregistrées dans deux domaines précis: l'extension de l'assurance sociale à toutes les catégories de la population avec la mise en place du système national d'assurance maladie universelle (AMU, *lire l'interview du directeur général de la CNAMU p. 70-71*), et la lutte contre le travail des enfants, un phénomène qui reste préoccupant au Burkina Faso. Ainsi, l'on note le renforcement ou l'amélioration du cadre juridique par l'adoption d'un décret qui liste les travaux dangereux interdits aux

enfants, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de la phase pilote du Système de surveillance du travail des enfants au Burkina Faso (SSTE-BF) dans six villages de la région de la Boucle du Mouhoun de 2015 à 2017. Les résultats sont une baisse de la proportion d'enfants exerçant sur les sites d'orpillage de 22,64 % à 1,89 %, la baisse de la proportion des enfants employés dans le petit commerce ambulancier de 15,09 % à 5,66 %, et enfin le développement des initiatives privées et endogènes pour prendre en charge certains enfants identifiés par le SSTE en leur offrant un apprentissage aux métiers (22,64 %) et en les scolarisant (5,66 %).

S'y ajoute l'élaboration et le début de mise en œuvre de la Stratégie nationale 2019-2023 de lutte contre les pires formes de travail des enfants (SN-PFTE), dont l'objectif global est de réduire le taux d'enfants impliqués dans les activités économiques de 41,1 % en 2006 à 20 % en 2023, avec son premier plan d'action opérationnel 2019-2021. Cette stratégie vient remplacer un ancien dispositif dénommé Plan d'action national 2011-2015 de lutte contre les pires formes de travail des enfants, dont l'évaluation en 2016 a donné des résultats satisfaisants et a préconisé l'adoption du programme SN-PFTE qui court jusqu'en 2023.

Louise Bibalaou-Durand

2016-2018 : plus de 120 000 emplois créés

Il ressort du tableau ci-dessous émanant du ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale (MEFPTPS) que 40 347 emplois ont été créés en 2016 ; 42 784 en 2017 et 37 114 en 2018, sachant que les données de 2019 ne sont pas encore disponibles. Ces données sont tirées des informations reçues sur le recrutement des agents dans la fonction publique de l'État chaque année et sur le nombre de travailleurs du secteur privé effectivement immatriculés chaque année à la Caisse nationale de sécurité sociale. Par ailleurs, en 2019, une enquête dénommée « Enquête nationale sur la main-d'œuvre au Burkina Faso » (ENAMO-BF 2018) fait ressortir qu'en 2018, le nombre global d'emplois créés dans le secteur formel au Burkina Faso est de 101 176, contre 107 535 en 2017. En outre, dans le secteur privé, certains employés ne sont toujours pas déclarés à la CNSS malgré les efforts fournis par les services compétents pour amener les employeurs à le faire.

	2016			2017			2018		
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total
Public (recrutement fonction publique d'État)	7 175	10 038	17 213	5 522	9 184	14 706	3 293	5 608	8 901
Privé (immatriculé à la CNSS)	6 708	16 426	23 134	7 443	20 635	28 078	7 957	20 256	28 213
Total (public + privé)	13 883	26 464	40 347	12 965	29 819	42 784	11 250	25 864	37 114

Source : Annuaire statistique 2018 MFPTPS

« LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION RESTE UNE DES PRIORITÉS DE 2020 »

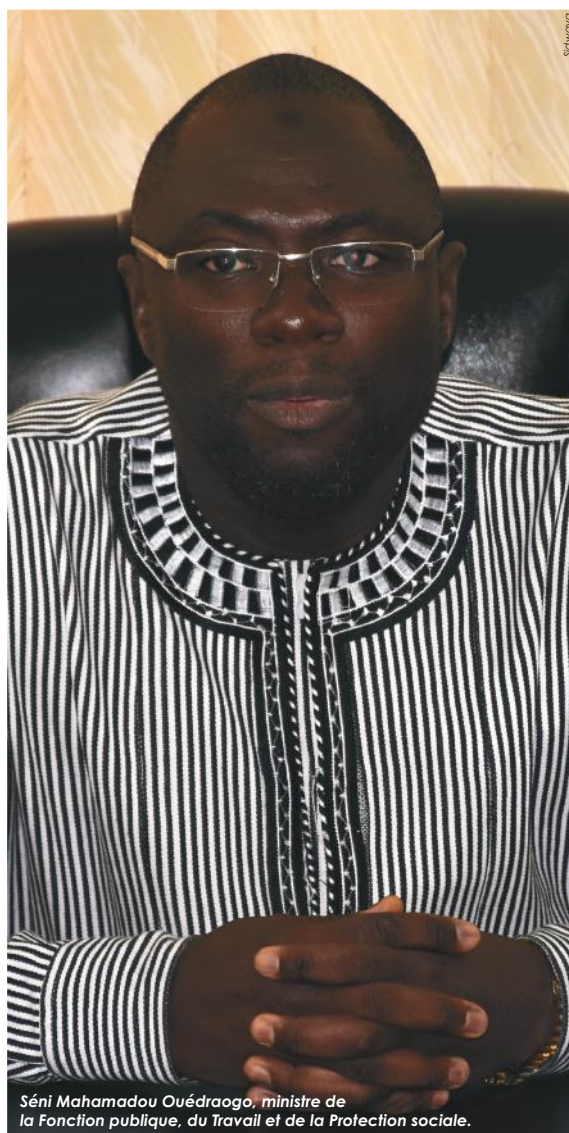
Séni Mahamadou Ouédraogo, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale, évoque les innovations du nouveau code du travail et les réformes portant sur le système de rémunération des fonctionnaires.

En votre qualité de ministre du travail, vous avez lancé entre autres grands chantiers la loi sur le code du travail. À quoi faut-il s'attendre ?

Séni Mahamadou Ouédraogo : La vision de la relecture du code du travail entamée en 2016 est de disposer d'un instrument juridique favorisant la création d'emplois, la valorisation du capital humain et la compétitivité des entreprises pour l'atteinte du travail décent. De façon spécifique, cette relecture vise notamment à assurer un équilibre entre les intérêts économiques, sociaux et politiques des travailleurs, des employeurs et du gouvernement, à renforcer la promotion du dialogue social et la négociation collective, à garantir et améliorer la protection des travailleurs, à disposer d'un code du travail plus favorable à l'instauration d'un climat social serein, propice à l'amélioration de la productivité, à conformer la législation nationale du travail avec les normes internationales ratifiées par notre pays, à accroître la compétitivité du secteur privé, à assurer de meilleures conditions de travail, et enfin à moderniser la législation sociale en prenant en compte l'évolution des pratiques dans le domaine des affaires.

Qu'est ce que cela va apporter en termes de renforcement des droits des travailleurs ?

À l'analyse des 444 articles de l'avant-projet de loi, 369 ont fait l'objet de consensus et 38 ont fait l'objet de reformulation, soit un total de 407 articles adoptés et 37 qui n'ont pas fait l'objet de consensus. En faveur des travailleurs, on note l'encadrement de l'embauche des travailleurs non nationaux afin de mieux protéger la main-d'œuvre nationale : dans l'actuel code du travail adopté en 2008, les employeurs peuvent librement recruter des travailleurs non burkinabè, leur seule obligation étant de faire viser les contrats par les services compétents du ministère du Travail. Dans le projet du code, l'embauche de travailleurs non nationaux est subordonnée à l'obtention d'une auto-



Séni Mahamadou Ouédraogo, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale.

risation du service public d'emploi, sous réserve des dispositions des conventions et traités relatifs à la libre circulation des personnes et/ou de réciprocité signés et ratifiés par le Burkina Faso.

Dans l'une de vos déclarations publiques, vous avez confirmé que votre gouvernement comptait s'engager à réformer le système de rémunération des fonctionnaires pour maîtriser l'évolution des dépenses de l'État. Comment cette réforme va-t-elle être articulée ?

La réforme du système de rémunération des agents publics de l'État a été engagée conformément à la vision de Son Excellence Monsieur le Président du Faso : équité dans le traitement des agents publics, réduction du train de vie de l'État et soutenabilité de la masse salariale par le budget de l'État. En référence à cette vision et conformément à l'esprit et à la lettre des recommandations de la Conférence nationale des forces vives de juin 2018, les travaux ont été conduits par des structures techniques comportant des représentants des organisations syndicales ainsi que toutes les autres composantes de notre société. Les travaux inclusifs et participatifs ont abouti à des propositions de bonne facture. À l'heure actuelle, un avant-projet de loi organique portant sur les principes fondamentaux applicables à l'organisation des services, aux emplois, aux fonctions et aux agents publics ainsi que des projets de textes réglementaires portant sur les grilles indiciaires et indemnitaires, les rémunérations et autres avantages servis aux hautes personnalités de

« La volonté commune : construire une fonction publique unique, intégrée, cohérente et pourvoyeuse de services de qualité. »

l'État sont disponibles. Ces textes qui émanent de la volonté commune de construire une fonction publique unique, intégrée, cohérente, pourvoyeuse de services de qualité et vouée à la réalisation de l'intérêt général doivent être validés par les institutions compétentes, notamment l'Assemblée nationale pour ce qui concerne la loi organique, et le gouvernement pour ce qui est des textes réglementaires. La soumission de la loi organique à l'Assemblée nationale nécessite cependant une consultation préalable sur un amendement de la Constitution.

Bio

Séni Mahamadou Ouédraogo, 44 ans, est depuis février 2018 ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale. Titulaire d'un doctorat en droit, il est également agrégé en droit public spécialité finances publiques, diplômé de droit international et de droit comparé des droits de l'homme ainsi que de droit constitutionnel, et enfin certifié en droit des réfugiés. Aujourd'hui enseignant chercheur à l'Unité de formation et de recherche en science juridique et politique de l'université de Ouagadougou, il ajoute à son panel de compétences le titre d'inspecteur des impôts formé à l'ENAREF.

Le professeur titulaire Séni Mahamadou Ouédraogo encadre les travaux de nombreux doctorants en droit public et dirige depuis trois ans la *Revue burkinabè de droit public*, un outil de diffusion des travaux scientifiques des chercheurs africains. Ancien directeur général de l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM) de Ouagadougou lui-même inscrit au tableau de l'Ordre des avocats du Burkina Faso, il a été plusieurs fois membre du jury de recrutement d'avocats. Enfin, il est l'auteur de maints articles ainsi que de plusieurs ouvrages, au rang desquels *Memento du contrat de partenariat public-privé au Burkina Faso*, paru en 2015. Enfin, il sait garder un peu de temps pour ses passions : la lecture et le football.

Quelles sont vos priorités en 2020 ?

Les priorités du ministère pour 2020 sont celles qui seront déclinées par le gouvernement. Le cadre d'action globale du gouvernement étant le PNDES, il ne fait pas de doute que la modernisation de l'administration reste toujours l'une des priorités de la feuille de route. Dans ce sens, le ministère compte mettre l'accent sur la poursuite de la réforme de la fonction publique et la réorganisation de son cadre institutionnel. Aujourd'hui, l'administration publique connaît une crise qui trouve son origine dans un certain nombre de facteurs parmi lesquels le délitement des valeurs et des principes. À côté de cette situation, l'on assiste au développement d'une conscience citoyenne portée par quelques organisations de la société civile qui a accru la

pression sur l'administration publique en termes de redevabilité et d'offre de services en qualité et quantité. Cela rend indispensable et urgente une nouvelle approche pour une modernisation de notre administration. Cette

approche se présente comme un impératif tant du point de vue du cadre organisationnel que des processus. La réforme projetée vise à impulser une nouvelle dynamique d'offre de services publics par la simplification des formalités et des procédures administratives au moyen des approches technologiques les plus appropriées. Elle consiste en une série de mesures pragmatiques et concrètes destinées à faciliter les relations entre l'administration et ses clients internes et externes dans un cadre organisationnel renouvelé.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



Votre Agence de Communication Globale

Conseiller, Créer, Réaliser



COMMUNICATION ÉVÈNEMENTIELLE

Soirée d'entreprise,
lancement de produits,
animations commerciales



IDENTITÉ VISUELLE ET GRAPHIQUE

Charte graphique, logotype, packaging,
tous supports imprimés (brochure,
dépliant, PLV, etc.)



RELATION MEDIA

Contact media, médiaplanning,
achat d'espace média et hors média,
conférence de presse,
suivi de retombées médiatiques



CONSEIL, STRATÉGIE

Conseil en communication,
conception et mise en oeuvre
de la stratégie



INTERNET

Site internet, marketing
et référencement Internet,
hébergement web



MULTIMÉDIA

Spot publicitaire
(TV et Radio),
publi-reportage



AUDIT

Diagnostic des supports
de communication,
tous médias confondus

01 BP 2133 Ouagadougou 01 - E-mail : mma.corporate@yahoo.com
Tél. : +226 78 03 58 07 / +226 64 68 56 56 / +226 70 04 81 69

Choisir notre Agence, c'est faire la différence !

LA MODERNISATION DE LA GESTION, C'EST POUR 2020

Quelles sont les avancées sociales majeures du quinquennat finissant ? Lassané Savadogo, directeur général de la CNSS, y répond, nous communiquant ses priorités pour 2020, au rang desquelles les chantiers de modernisation de son institution.

S'agissant des avancées sociales à mettre au crédit du quinquennat finissant du président Roch Marc Christian Kaboré, le directeur général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) Lassané Savadogo voit « *un bilan satisfaisant malgré le contexte sécuritaire que nous connaissons actuellement* ». En effet, sur le plan sanitaire a été instaurée la gratuité des soins aux femmes et aux enfants de moins de 5 ans, d'un coût de plus de 90 milliards FCFA pour le budget de l'État, et l'on a procédé à la construction et au renforcement des centres hospitaliers régionaux et de centres hospitaliers universitaires : CHR de Ziniaré, CHU de Ouahigouya et CHU de Manga, où la pose de la première pierre a été effectuée. En matière hydro-agricole, le dirigeant de la CNSS mentionne l'inauguration récente du barrage de Samandeni et la création en cours d'un pôle de croissance agricole, le renforcement du pôle de croissance

Universelle (CNAMU) sont des avancées notables qu'il faut saluer à leur juste valeur. »

Quant aux perspectives pour 2020, Lassané Savadogo reconnaît que la situation d'insécurité impacte négativement l'économie du pays et, partant, les activités de la CNSS. Toutefois, il espère que cette nouvelle année verra la paix et la stabilité revenir. Cette paix retrouvée aura, dit-il, des effets positifs sur l'économie nationale et sur la CNSS. « *D'ores et déjà, pour l'année 2020, les objectifs que nous poursuivons en termes de recettes budgétaires sont de 131,251 milliards de FCFA et, en termes de résultat net, de 56,760 milliards de FCFA* », fait savoir le directeur général de la CNSS.

En 2020 toujours, les chantiers de modernisation de la gestion de la CNSS vont être enclenchés : c'est le cas de la digitalisation des processus avec la mise en œuvre des projets de gestion électronique des documents et du courrier, et de l'implémentation de la carte biométrique pour les assurés et les partenaires sociaux. Par ailleurs, 2020 verra le développement des emplois et celui du capital humain de l'institution par la valorisation de la grille salariale

et indemnitaire ainsi que l'amélioration des conditions de travail des agents par l'inauguration dans le courant du 1^{er} trimestre 2020 d'un siège à la direction régionale de Ouagadougou et la construction en cours des sièges des directions régionales de Fada N'Gourma, Dédougou et Ouahigouya.

Ajoutons l'élaboration et la diffusion de supports de communication en langues nationales : guides d'information et de sensibilisation, articles et spots réalisés par la CNSS et diffusés sur les réseaux sociaux et les médias du pays en vue d'informer davantage les partenaires sociaux sur leurs droits et devoirs. « *Nous sommes en train de construire une CNSS contribuant efficacement à la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de protection sociale, et fonctionnant dans le respect des principes de bonne gouvernance* », conclut Lassané Savadogo.

Louise Bibalaou-Durand

« *Pour 2020, nos objectifs de recettes budgétaires sont de 131,251 milliards de FCFA.* »

de Bâgré à travers l'aménagement de 2 194 hectares supplémentaires de périmètres irrigués, et enfin l'installation d'équipements hydromécaniques. En termes d'offre énergétique, Lassané Savadogo ne manque pas de rappeler que « *le gouvernement a accru la capacité de l'offre énergétique : de 300 mégawatts en 2015, nous sommes passés à 600 en 2019, avec des perspectives de 1 000 mégawatts d'ici à 2020* ».

Au registre de la construction d'infrastructures scolaires en vue d'accroître la capacité d'accueil des élèves et de réduire au maximum les écoles sous paillottes, le dirigeant de la CNSS souligne que « *des efforts considérables ont été faits pour pallier ce manque, et cela avec des partenaires qui nous aident à la construction de plus de 1 000 salles de classes par an* ». Il ajoute, pour ce qui concerne le domaine de la protection sociale : « *La mise en place de l'assurance maladie universelle et la création de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie*

« LE RÉSULTAT 2018 EST EN HAUSSE DE 5,967 MILLIARDS DE FCFA »

Lassané Savadogo a de quoi se réjouir car, depuis sa prise de fonction en mai 2016, les résultats comptables de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) affichent une nette tendance haussière.

Dans quelle proportion a évolué votre résultat net de 2018 à 2019 par rapport à 2017, où il se situait à 48,349 milliards de FCFA, contre 46,72 milliards en 2016 ?

Lassané Savadogo : Le bilan de 2018 à 2019 est fort reluisant, et c'est l'occasion pour moi de féliciter l'ensemble des travailleurs de la CNSS, et surtout de les inviter à demeurer dans cette dynamique de croissance. Le résultat net de l'exercice 2018, qui est de plus de 54,316 milliards de FCFA, a connu une variation à la hausse de plus de 5,967 milliards au 31 décembre 2018, contre plus de 48,349 milliards en 2017, soit un taux d'accroissement de 12,34 % en valeur relative. De 2016 à 2018, la hausse s'établit à plus de 8,244 milliards de FCFA, soit un accroissement moyen de plus de 4,122 milliards sur les deux exercices et un taux d'accroissement moyen annuel de 8,67 %. Cet accroissement s'explique essentiellement par l'augmentation des produits techniques et financiers au cours des deux exercices. L'exercice 2019 n'étant pas achevé, il nous est impossible de faire un commentaire sur une situation provisoire.

La branche risques professionnels qui couvre la prévention et la réparation a été la deuxième née des branches du régime de sécurité sociale gérée par votre institution. Que couvre-t-elle exactement ?

Les risques professionnels désignent trois types d'événements définis par le code de la sécurité sociale : l'accident du travail, l'accident de trajet et la maladie professionnelle. La prévention des risques professionnels fondée sur l'anticipation consiste à mettre en œuvre un ensemble de mesures techniques, juri-

diques, humaines et organisationnelles susceptibles de supprimer ou de réduire le risque pour les travailleurs exposés à des dangers. Ces mesures sont préconisées par les techniciens des services de prévention de risques professionnels à travers les rapports d'inspection des lieux de travail. En outre, d'autres stratégies sont développées afin de renforcer la politique de prévention : des formations des comités de sécurité et santé au travail des entreprises, des sensibilisations, des études-conseils, de l'évaluation des risques professionnels dans les entreprises, de la métrologie des nuisances en milieu de travail, de l'élaboration de programmes spécifiques de prévention dans différents secteurs d'activité, etc.

Bio

Le docteur Lassané Savadogo, 60 ans, marié et père de 4 enfants, est depuis mai 2016 à la tête de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), institution créée en 1955 dont les défis sont l'extension de la protection sociale à tout citoyen burkinabè et encore plus de prestations de qualité pour les partenaires et assurés sociaux.

D'abord enseignant chercheur à l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM) de 1986 à 1995, Lassané Savadogo contribue à la formation de nombreux cadres de son pays et de la sous-région. De 1996 à 2000, il est chargé de mission, chef du département des affaires politiques et juridiques auprès du Premier ministre. Les deux années suivantes, il est nommé secrétaire général à la Primature, puis devient de 2002 à 2007 ministre de la Fonction publique et de la Réforme de l'État. De 2007 à 2012, il est député CDP dans son fief politique de la province du Zoundoma, dont il est originaire. Il retournera ensuite à son métier d'enseignant à l'ENAM de 2012 à 2015, avant de revenir au Parlement en se faisant réélire en 2015 dans son fief comme député du MPP. L'année suivante, la direction de la CNSS lui est confiée. Il fut aussi le premier président du conseil d'administration du Service national pour le développement, et il a été membre du conseil d'administration de la LONAB durant plusieurs années.

Au plan académique, le docteur Savadogo a effectué ses études à l'École supérieure de droit créée avec l'aide de la Belgique, y soutenant une thèse de doctorat unique en droit public intitulée *L'idée régionale en Afrique de l'Ouest : de l'intégration des États à l'intégration des organisations*, publiée sous le même titre. Au plan politique, il est le secrétaire exécutif national du MPP.

La réparation financière ou prestation en espèces est constituée d'une allocation d'incapacité au profit de la victime dont le taux d'incapacité est inférieur à 15 %, de la rente d'incapacité lorsque le taux est supérieur ou égal à 15 % et de la rente de survivants lorsque la victime décède des suites de l'accident. Lorsque la victime décède des suites du risque professionnel, la CNSS prend en charge les frais funéraires à hauteur de la moitié du plafond soumis à cotisations sociales. De 2016 à 2018, la CNSS a payé des prestations de réparation d'environ 3,109 milliards de FCFA pour 4 521 accidents du travail et maladies professionnelles déclarés. En matière de prévention des risques professionnels, plus de 120 entreprises ont été contrôlées durant l'année 2019 sur l'étendue du territoire national en vue d'améliorer leurs conditions de travail

Quelles actions avez-vous déployées pour combler le déficit d'information sur les droits et obligations des employeurs et des assurés sociaux ?

D'après les résultats des enquêtes de satisfaction clients menées sur l'ensemble du territoire national en 2018, la CNSS est peu connue dans sa mission fondamentale. Aussi, dans le cadre de l'exécution de son plan de développement stratégique 2010-2020, elle s'est résolument engagée vers une communication active avec son environnement par l'adoption d'un plan triennal de communication. Plusieurs initiatives ont été prises, parmi lesquelles l'organisation annuelle de cinq conférences régionales d'information et de sensibilisation sur les droits et obligations en matière de sécurité sociale à l'endroit des employeurs, des assurés sociaux, des acteurs des professions libérales, des acteurs du monde agro-sylvo-pastoral et des acteurs du secteur de l'économie informelle, mais aussi l'organisation de séances d'information et de sensibilisation sur l'assurance



Lassané Savadogo,
directeur général de la Caisse Nationale
de Sécurité Sociale du Burkina Faso.

« En matière de prévention des risques professionnels, plus de 120 entreprises ont été contrôlées en 2019. »

volontaire au profit des membres des structures faïtières telles l'Ordre des avocats, l'Ordre des médecins, l'Ordre des pharmaciens, l'Ordre des vétérinaires, l'Association nationale des producteurs de coton, l'Association nationale des éleveurs, etc., et ce dans le cadre du plan triennal de développement de la nouvelle stratégie de

promotion de l'assurance volontaire que nous avons travaillé à faire adopter en 2018.

En 2019, sur la cinquantaine de structures faïtières identifiées au plan national, une quinzaine a été déjà sensibilisée, et nous allons organiser dans les jours à

venir un forum national sur l'assurance volontaire pour booster encore le niveau d'adhésion à ce produit de protection sociale universelle. Nous

allons aussi animer des stands d'information et de sensibilisation dans tous les grands événements du pays, comme ce fut le cas le 11 décembre passé, et participer à l'organisation de certains grands prix tels le Grand Prix de l'économie informelle...

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

« IL NOUS FAUT RÉUSSIR LA MISE EN ŒUVRE DU RAMU »

Les défis sont grands pour le docteur Yves Justin Kinda, directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU). Parmi ses priorités, l'immatriculation sur tout le territoire des bénéficiaires de la gratuité des soins pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans.

En poste depuis le 5 novembre 2018, vous êtes le tout premier directeur général de cette institution. Pouvez-vous nous la présenter ?

D^r Yves Justin Kinda : J'ai été nommé en Conseil des ministres par décret n° 2018-0724/PRES/PM/MFPTPS du 13 juillet 2018 à la tête de la Caisse nationale

d'assurance maladie universelle (CNAMU). La CNAMU est un établissement public de prévoyance sociale chargé de gérer le régime d'assurance maladie universelle (RAMU). Ce régime couvre toute personne vivant sur le territoire national, qu'elle soit burkinabè ou étrangère. La CNAMU comprend deux organes : un conseil

d'administration de seize administrateurs chargés de définir et d'orienter la politique générale de la CNAMU, et une direction générale, dont j'ai la charge, placée sous le contrôle du conseil d'administration.

Quelles sont les étapes à franchir pour une opérationnalisation véritable ?

L'opérationnalisation du RAMU fait partie des priorités du président du Faso. En effet, elle est inscrite en bonne place dans l'axe 2 du Plan national de développement économique et social (PNDES) qui prévoit que 25 % de la population burkinabè soit couverte à l'horizon 2020. La CNAMU a lancé les premières opérations d'opérationnalisation du RAMU au cours de l'année 2019. Ce début d'opérationnalisation permettra la prise en charge de 70 000 personnes en situation d'indigence.

Quel cap vous êtes-vous fixé en 2020 en termes de couverture des populations ?

Pour l'année 2020, Son Excellence Monsieur le président du Faso a fixé un cap ambitieux en termes de couverture des populations, ceci afin de respecter les objectifs du PNDES précité. Ainsi, il est prévu de poursuivre l'identification, l'immatriculation et la couverture des personnes en situation d'indigence, la couverture intégrale et sans exclusive des populations de deux régions pilotes du pays – secteur rural, acteurs de l'économie informelle et de l'économie rurale, indigents –, et enfin l'immatriculation de tous



Assane Ouédraogo

D^r Yves Justin Kinda, directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle.

les bénéficiaires de la gratuité des soins pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans, une gratuité opérationnelle sur tout le territoire depuis 2016 mais sans travail préalable d'identification.

Pour la gestion du RAMU, pourquoi a-t-on prévu deux caisses différentes ?

Au Burkina Faso, la gestion du RAMU est confiée à deux organismes de gestion. En effet, la CNAMU est chargée de la gestion du RAMU au profit des populations civiles. La Caisse d'assurance maladie des armées

communication sur le RAMU. Et enfin, le devoir d'impliquer tous les acteurs intervenant dans la protection sociale.

2020 étant une année fortement chargée politiquement, quelles sont les priorités pour la direction de la CNAMU ?

Les priorités pour la CNAMU en 2020 peuvent se résumer aux prochaines étapes de la mise en œuvre du RAMU. Il s'agit de poursuivre la prise en charge sanitaire des personnes indigentes dans les quatre régions, d'immatriculer les acteurs de l'économie informelle ainsi que les bénéficiaires des mesures de gratuité des soins. En tant que manager, nous avons l'obligation de réussir la mise en œuvre du RAMU afin de soulager les populations. Réussir cette mise en œuvre passe nécessairement par la conciliation

«Le début d'opérationnalisation du RAMU a permis la prise en charge de 70 000 personnes en situation d'indigence.»

(CAMA) est chargée de la gestion du RAMU au profit des éléments des forces armées nationales et des membres de leur famille.

Comment la CNAMU va-t-elle procéder à la prise en charge des prestations ?

Dans le processus de prise en charge des bénéficiaires, la CNAMU a mis en place un mécanisme de tiers payant, ce qui consiste pour la Caisse à se substituer au patient pour le paiement à la formation sanitaire de ses dépenses de santé. Cela est possible par la signature d'une convention entre la CNAMU et les formations sanitaires. Ce mécanisme est déjà mis en œuvre dans le cadre de la gratuité des soins pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans.

« Couverture sanitaire universelle au Burkina Faso : enjeux et défi », tel était le thème de la rencontre animée à Ouagadougou en novembre 2018 par l'ONG allemande Help et d'autres ONG. Quels ont été les principaux enseignements de cette rencontre à laquelle vous avez pris part comme paneliste ?

Les principaux enseignements tirés du panel sur la « Couverture sanitaire universelle au Burkina Faso : enjeux et défis » organisé par l'ONG Help le 28 novembre 2018 sont de quatre ordres. Tout d'abord, la nécessité d'accélérer la mise en œuvre du RAMU. Ensuite, le rôle crucial des mutuelles sociales dans le processus d'opérationnalisation du RAMU. Troisièmement, l'importance de la com-

des intérêts particuliers des différents acteurs institutionnels publics et privés, par la capacité d'écoute des différents intervenants, par le recrutement, la formation et la dynamisation d'un personnel qualifié, et enfin par une grande patience et une grande abnégation car la mise en place du RAMU, en tant que réforme de tout le système de financement de la demande de soins de santé, ne saurait se faire sans difficultés. C'est un processus long, coûteux en ressources matérielles et humaines, et qui nécessite une grande résilience ainsi que beaucoup de pédagogie et d'explication.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

Bio

Le docteur W. Yves Justin Kinda est directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU) depuis juillet 2018. À ce titre, il est chargé de la gestion du régime d'assurance maladie universelle (RAMU) au bénéfice de la population burkinabè, hormis les éléments des forces armées nationales et les membres de leur famille. Cette nomination fait suite à ses fonctions de chef de projet Assurance maladie universelle au ministère en charge de la Protection sociale où il a piloté l'équipe de conception du RAMU de 2016 à 2018.

Ayant décroché en 2011 un doctorat de droit bancaire et du financement à l'université d'Auvergne (France), il obtient en 2012 son certificat d'aptitude à la profession d'avocat délivré par l'École des avocats de Montpellier (France). Sa carrière professionnelle a déjà débuté : de 2009 à 2011, il est juriste contentieux à la Caisse d'allocations familiales de l'Allier (France). De 2010 à 2013, il enseigne à l'université d'Auvergne le droit du financement, le droit des sociétés et le droit commercial général. En 2012, il effectue deux stages d'avocat : l'un à la Caisse nationale du régime social des indépendants en charge de la protection sociale et de la couverture maladie des acteurs du secteur libéral, l'autre au sein du cabinet franco-italien Squadra Avocats, qu'il intégrera en 2012 comme avocat d'affaires au barreau de Paris, y traitant jusqu'à son retour au Burkina Faso en 2016 des questions de capital-investissement, fusions-acquisitions, corporate, propriété intellectuelle, arbitrage international, contentieux des affaires, financement de projets, partenariat public-privé et droit OHADA.



SIBIRI HOLDING

6 sociétés réparties
en Afrique de l'Ouest



Société de transport
de produits pétroliers



Etalon Energy
Burkina SA

Entreprise de distribution
de produits pétroliers

SO.MEH.AL Sarl
SOCIÉTÉ MEHDY ALVIN

REPRÉSENTATION - NÉGOCE INTERNATIONAL - IMPORT-EXPORT

Importateur exclusif des produits
d'entretien et d'insecticides de la
marque ORO au Bénin et au Togo



VAL-Constructions Sarl
Burkina Faso

Entreprises de Bâtiments
et Travaux publics (BTP)
et de promotion immobilière



VAL-Constructions SA
Côte d'Ivoire



Société de distribution de
consommables médicaux et
de maintenance d'équipements
médicaux en milieu hospitalier

SIBIRI HOLDING :

68 Av. Gérard Kango Ouedraogo - Ouaga 2000 - Secteur 54
01 BP 5096 Ouagadougou 01 - Burkina Faso
Tél : +226 25 37 69 44 Fax : +226 25 37 69 46

www.sibiri.group

UNE POLITIQUE DE SANTÉ VOLONTARISTE

Son programme de réduction de la mortalité infantile par le biais des vaccins a valu en 2018 au président Kaboré le titre de « champion mondial de la vaccination ».

Dans le domaine de la santé, à l'approche de la fin du quinquennat présidentiel, quelles sont les réalisations dont peut se prévaloir le Burkina Faso ? À cette question cruciale, P^r Léonie Claudine Sorgho Lougué, ministre de la Santé, indique que les réformes engagées par le gouvernement pour l'amélioration des infrastructures de santé, du plateau technique et de la logistique ont visé à rapprocher plus encore les soins des populations, et qu'elles ont permis de réduire au plan national le rayon moyen de couverture géographique des formations sanitaires de 6,8 km en 2015 à environ 6,3 km en 2018, pour une norme OMS de 5 km. Les criantes disparités régionales ont été progressivement atténuées. En effet, depuis 2016, le gouvernement a construit 147 centres de soins et

de promotion sociale (CSPS) équipés et rendu fonctionnels. Il a aussi consenti près de 14 milliards de FCFA pour la normalisation de certains CSPS en complétant les infrastructures : maternité ou dispensaire, logements d'agents, incinérateurs, dispositifs d'eau et d'assainissement, éclairage solaire, dépôts de médicaments essentiels génériques... En outre, il a construit à Ziniaré un centre hospitalier régional (CHR) inauguré en décembre 2019 et dont le financement d'environ 15 milliards a été assuré par l'État burkinabè et les bailleurs de fonds.

Ajoutons que pour la ministre L.C. Sorgho Lougué, « le renforcement de l'offre de service de santé passe aussi par le renforcement des ressources humaines. De 2016 à 2018, notre département a recruté 6 158 agents de santé – médecins, pharmaciens, infirmiers et sages-femmes/maïeuticiens-SFE-ME – pour tous les niveaux du système de santé, soit une moyenne de 2 000 agents par an au cours de ces trois années avec, en 2019, une accélération notable, soit 2 129 recrutements en attente de finalisation. Tous ces recrutements ont permis de rapprocher nos ratios des normes OMS : le ratio habitants/médecin qui passe de 15 518 en 2015 à 12 732 en 2018 pour une norme OMS d'un médecin pour 10 000 habitants, le ratio habitant/SFE-ME qui est passé de 7 743 en 2015 à 5 559 en 2018 pour une norme OMS d'une SFE-ME pour 5 000 habitants, le ratio habitants/infirmier d'État (IDE) qui passe de 4 243 en 2015 à 3 600 en 2018 pour une norme OMS d'un IDE pour 3 000 habitants. »

Par ailleurs, la ministre fait observer que la prévention par la vaccination, facteur de réduction de la mortalité infantile, est également une des priorités du président Kaboré à qui, en 2018, a été décerné, rappelle-t-elle, le titre de « champion mondial de la vaccination » par l'Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation (GAVI). Sous son leadership, la contribution du budget de l'État à l'achat de vaccins et à la vaccination est passée de plus de 1,2 milliard de FCFA en 2016 à 4,7 milliards en 2019.

Création de l'Institut national de santé

Après l'Agence nationale de régulation pharmaceutique, c'est l'Institut national de santé publique (INSP) qui a été créé en 2018 et s'est vu conférer par l'État une autonomie de gestion administrative et financière.

La mise en place de ces organes administratifs et opérationnels permet au gouvernement de renforcer la sécurité sanitaire nationale et sous-régionale ainsi que de contribuer à la couverture santé universelle grâce à une organisation en un pôle de recherche qui regroupe le Centre MURAZ, le Centre national de recherche et de formation sur le paludisme (CNRFP) et le Centre de recherche en santé de Nouna-CRSN, et un pôle de santé publique constitué du Centre des opérations de réponse aux urgences sanitaires (CORUS), d'un Laboratoire central de référence (LCR) et de l'Observatoire national de la santé de la population (ONSP). Ces infrastructures de santé publique ont pour mission, avec le leadership du CORUS, de détecter et d'analyser les alertes de santé publique afin de proposer des réponses adéquates.

En 2019, le CORUS a été activé pour faire face notamment aux menaces d'épidémies et à l'absence d'offre de soins de santé de base pour les populations déplacées dans les zones touchées par l'insécurité. Il a eu à gérer une épidémie de méningite dans l'est du pays. Avec l'ONSP, le rapport sur l'état de santé de la population en 2019 est dorénavant disponible.

Louise Bibalou-Durand

« PLUS DE 93 MILLIARDS DE BUDGET CUMULÉ POUR LA GRATUITÉ DES SOINS DEPUIS 2016 »

Le Pr Léonie Claudine Sorgho Lougué, ministre de la Santé, annonce que dès 2020, la gratuité des services de planification familiale débutée en décembre 2018 dans les régions Cascades et Centre-Ouest passe à l'échelle nationale.

Le 2 avril 2016, le gouvernement a décrété la gratuité des soins au profit des femmes et des enfants de moins de 5 ans. Comment s'est matérialisée l'application de cet engagement du président Roch Marc Christian Kaboré sur l'ensemble du territoire ?

Pr Léonie Claudine Sorgho Lougué: En effet, la gratuité des soins au profit des femmes et des enfants de moins de 5 ans décrétée par le gouvernement a démarré au Burkina Faso sur instruction du gouvernement le 2 avril 2016 de façon progressive: d'abord dans certaines régions pour capitaliser les acquis et corriger les insuffisances, puis à l'échelle nationale le 1^{er} juin 2016.

Quel est son coût ?

Le coût des prestations offertes était de plus de 16,044 milliards de FCFA en 2016, de plus de 28,566 milliards en 2017, de plus de 31,967 milliards en 2018 et de plus de 16,995 milliards au 3^e trimestre de 2019. D'avril 2016 à septembre 2019, le montant

cumulé s'élève à plus de 93,573 milliards de FCFA. Le coût pour les formations sanitaires en termes d'offre de services de soins couverts par le budget de l'État est estimé en moyenne à 30 milliards de FCFA par an que les bénéficiaires devraient payer directement si la gratuité n'existait pas.

Et combien de Burkinabè ont bénéficié de ce programme de santé ?

Cette mesure est profitable à toute la population éligible: enfants de moins de 5 ans, femmes enceintes jusqu'à 42 jours après l'accouchement, victimes de fistules obstétricales ou femmes éligibles pour le dépistage et le traitement *in situ* des lésions précancéreuses du cancer du col de l'utérus. Le nombre de contacts est évalué à 54600 452, sachant que le contact est une consultation, un acte ou une hospitalisation dont un patient bénéficie. En outre, pour renforcer les mesures de réduction de la mortalité infantile et maternelle, promouvoir

la santé sexuelle et reproductive et accélérer la transition démographique conformément à l'axe 2 du Plan national de développement économique et social (PNDES), le gouvernement a décrété la gratuité des services de planification familiale en décembre 2018. Cette gratuité a débuté dans deux régions (Cascades, Centre-Ouest) en juin 2019. Le passage à l'échelle nationale est prévu pour le premier trimestre 2020.

À l'approche de 2020, quel bilan peut-on faire sur la mise en œuvre de ce programme de santé publique ?

Notre mesure de gratuité est globale et concerne toutes les étapes de prise en charge, du diagnostic au traitement à tous les niveaux de soins, en ambulatoire et en hospitalisation. Ces soins sont offerts également depuis janvier 2019 en communauté par les agents de santé à base communautaire (ASBC) dans six régions, et l'extension

Bio

Léonie Claudine Sorgho épouse Lougué est ministre de la Santé depuis le 31 janvier 2019. Docteur en médecine de la faculté de médecine et de pharmacie de l'université Cheick Anta Diop de Dakar, elle est titulaire d'un certificat d'étude spécialisé (CES) en radiologie et imagerie médicale du Centre international de formation des radiologues d'Afrique noire francophone (CIFRAF) de Côte d'Ivoire, d'un diplôme interuniversitaire (DIU) de sénologie de la faculté de médecine de Créteil-Paris XII et d'un DIU de pédagogie médicale de la faculté de médecine de Marseille.

Médecin radiologue hospitalo-universitaire, elle a été directrice de l'Unité de recherche et de formation en science de la santé de l'université Ouaga I-Joseph Ki-Zerbo au Burkina Faso de 2015 à 2019, et membre de jury des 18^e et 19^e concours d'agrégation de médecine humaine, pharmacie, odontologie, médecine vétérinaire et productions animales du CAMES. Enseignant la radiologie, l'imagerie médicale et le radiodiagnostic à l'université Ouaga I-Joseph Ki Zerbo et encadrant les étudiants en médecine et en spécialisation, elle est aussi directrice de la chaire UNESCO « Genre, Femme, Sciences, Société et Développement Durable » des universités, instituts et centres de recherche, ainsi que membre de plusieurs sociétés universitaires et savantes: CIDMEF, CADMEF et SOBURAD.

aux sept autres régions est en cours. Le bilan global est satisfaisant, avec des résultats qui montrent la nécessité de poursuivre cette mesure sociale dans le temps. On note une forte utilisation des services de santé – le nombre de contacts par enfant et par an est passé de 1,7 avant la gratuité à 3,1 en 2018 – et une baisse significative du paiement direct des ménages, qui n'est plus la 1^{re} source de financement de la santé en 2016 et 2017. Nous tenons à souligner et à apprécier positivement l'engagement du personnel de santé face à l'augmentation de la charge de travail dans certaines formations sanitaires. Grâce aux actions de suivi/évaluation de certaines ONG engagées aux côtés du gouvernement, on a identifié des insuffisances, notamment dans la gestion, qui causaient des ruptures en médicaments obligeant les bénéficiaires à réaliser des débours complémentaires directs. C'est un autre défi que ne manquera pas de redresser notre programme de santé publique.

Quelles seront vos priorités en 2020 ?

Ces priorités font sens avec les réformes engagées et s'inscrivent dans une dynamique de continuité ainsi que d'accompagnement pour les réalisations inachevées. Parmi les plus prioritaires figure la résilience du système de santé en situation d'urgence. Face aux conséquences du grand banditisme et du terrorisme violent ayant par ailleurs occasionné dans certaines zones le déplacement interne de populations en masse ainsi que la fermeture de centres de santé, notre pays a poursuivi l'amélioration de son système de santé et renforcé sa résilience, un impératif dans une telle situation. En outre, avec la mise en œuvre de la stratégie de résilience, les populations devraient bénéficier de soins de santé de base continus. Dans ce contexte, les soins de santé primaires constituent une alternative avec la poursuite de la délégation des tâches aux agents de santé communautaire. Deuxième priorité, la relance des soins de santé primaire, avec un focus sur le développement de la santé communautaire. La répartition des 17 668 ASBC est en moyenne, par village, de deux agents formés pour assurer les soins de santé de base selon la délégation de tâches.

Le défi du ministère est de faire en sorte que chaque ménage puisse devenir un ménage modèle remplissant cinq critères : l'existence d'un environnement assaini et l'utilisation d'eau potable dans le ménage, la connaissance et la pratique de comportements en faveur de la santé (détection des signes de danger pendant la grossesse, nutrition saine et équilibrée, suivi de la vaccination, pratique de la consultation précoce, participation au dépistage des lésions précancéreuses du col de l'utérus...), le paiement à jour des cotisations pour l'assurance maladie universelle calculées en fonction des revenus, la scolarisation de tous les enfants, et enfin l'absence de pratiques préjudiciables à la santé comme le mariage forcé et les mutilations génitales féminines.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



P^r Léonie Claudine Sorgho Lougué, ministre de la Santé.

Aujourd'hui

Quotidien burkinabè d'information générale, d'analyse et de débat

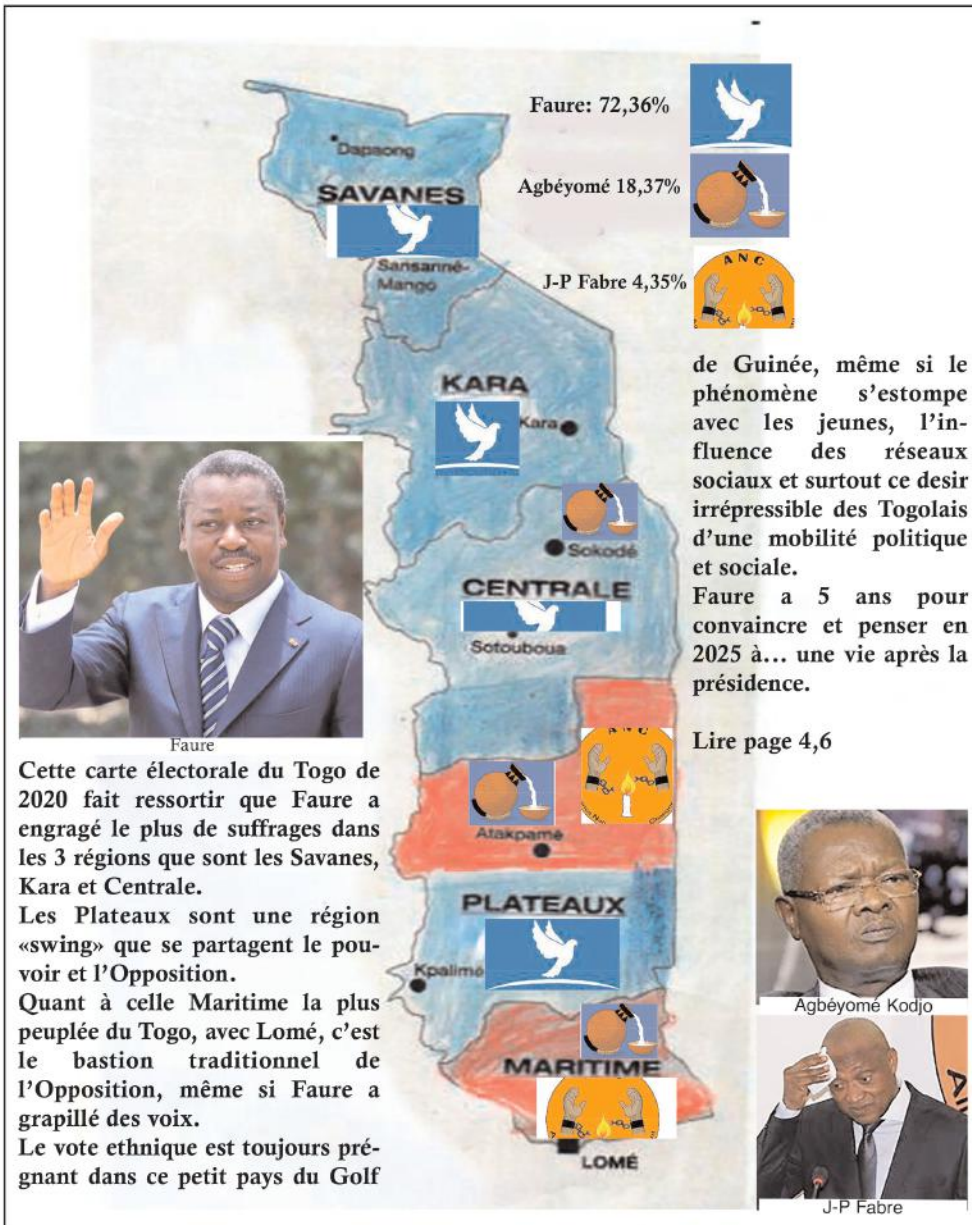
au Faso

N°1478 du mardi 25 février 2020 - 11 BP 529 Ouagadougou CMS 11- Tél. : 25 30 27 37/70 93 57 57/76 76 69 20/
78 80 90 74 Site web : www.aujourd8.net - Email : aujourd8@aujourd8.net, aujourd8aufaso@gmail.com

Faure Essozimna Gnassingbé proclamé vainqueur avec 72,36%

Les 3 leçons de la présidentielle togolaise

PAGE 4



de Guinée, même si le phénomène s'estompe avec les jeunes, l'influence des réseaux sociaux et surtout ce désir irrésistible des Togolais d'une mobilité politique et sociale.

Faure a 5 ans pour convaincre et penser en 2025 à... une vie après la présidence.

Lire page 4,6

MBDHP

Trois décennies d'existence, toujours les mêmes convictions

PAGE 2



Région du Centre-Nord
4 tués à Pissila

PAGE 3

Affaire IUTS

De grandes décisions attendues à l'AG de mercredi

PAGE 3

G5 Sahel

Le BIT apporte son écot

PAGE 3



■ Promotion de l'Entrepreneuriat des jeunes

LE BOOM DE L'AUTO-EMPLOI

Malgré la conjoncture difficile, les chiffres avancés dans les domaines de l'auto-emploi et de la formation professionnelle sont plutôt encourageants.

À l'approche de la fin du mandat du président burkinabè, quel est le bilan en matière de formation professionnelle et d'entrepreneuriat des jeunes ? « Je le qualifierai de satisfaisant au regard des acquis engrangés tant dans l'offre que dans la qualité de la formation professionnelle », indique le ministre Salifo Tiemtoré (lire son interview p. 78-79). Il argumente sa position en expliquant que d'une manière globale, au niveau de l'offre, en plus des 25 centres étatiques, son

Le FAFPA a subventionné la formation de 20 792 bénéficiaires pour un coût de plus de 4,341 milliards de FCFA.

département a réhabilité quatre centres de formation professionnelle qui sont à ce jour fonctionnels : Ouargaye, Dano, Nouna et Gourcy. Et il ajoute : « Nous avons engagé des travaux de construction de quatre nouveaux centres (Pô, Bagré et 2 à Ouagadougou) dans le but d'accroître les capacités d'accueil. À cet effet, des conventions ont été signées avec des centres privés de formation professionnelle. »

Par ailleurs, le ministère de la Jeunesse et de l'Entrepreneuriat des jeunes a non seulement signé une convention pour la réalisation de cinq centres polyvalents de formation aux métiers, mais a aussi procédé au relèvement du plateau technique de ces centres avec des équipements d'une valeur de 282 millions de FCFA acquis dans le cadre de la coopération avec la Chine. En outre, pour améliorer la qualité de la formation professionnelle, une réforme du dispositif institutionnel a été opérée. Elle consacre la création de l'Agence nationale de la formation professionnelle (ANFP) en plus de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE). Les centres nationaux que sont le Centre d'évaluation et de formation professionnelle de Ouagadougou (CEFPO), le Centre de formation professionnelle de référence de Ziniaré (CFPR-Z) et le Centre de formation professionnelle industrielle de Bobo-Dioulasso (CFPI-B) se focaliseront désormais sur les formations de niveau enseignement supérieur.

Enfin, en vue de soutenir l'accessibilité financière à la formation professionnelle, le Fonds d'appui à la

formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA) a subventionné la formation de 20 792 bénéficiaires pour un coût de plus de 4,341 milliards de FCFA. Les principaux acquis quantitatifs dans le domaine de l'auto-emploi concernent les formations en entrepreneuriat au profit de 31 666 jeunes sur la période de 2016 au 30 septembre 2019, l'organisation d'une compétition des plans d'affaires dans les régions d'intervention du Projet emplois jeunes et développement des compétences (PEJDC) qui a permis de sélectionner 1 239 jeunes promoteurs devant bénéficier d'un financement sous forme de subvention d'un montant de plus de 1,045 milliard de FCFA, et enfin le financement de 10 940 promoteurs pour la mise en œuvre de microprojets. Signalons aussi la création d'une Direction générale en charge de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et la mise en place de l'initiative YouthConnect Burkina (SP/YC-B) pour améliorer l'employabilité de près de 154 800 jeunes par an.

Louise Bibalou-Durand

2016-2018 : création de 284 811 emplois

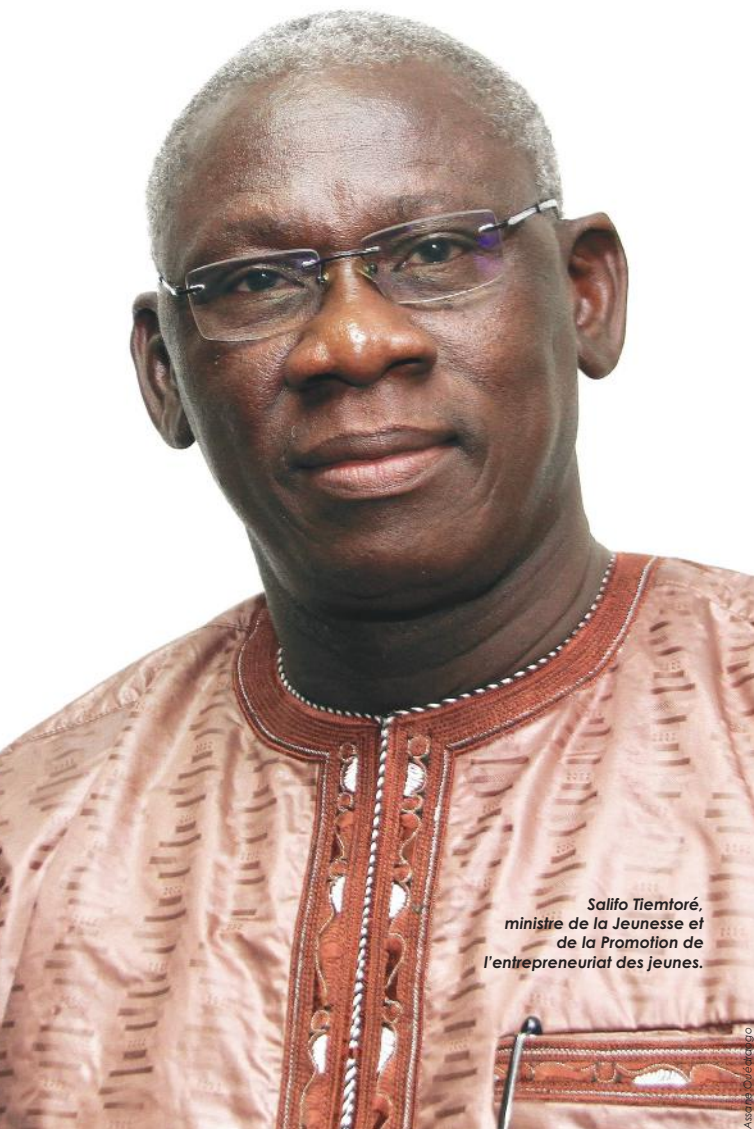
En matière d'insertion socio-professionnelle des jeunes, les principaux acquis portent sur l'appui aux jeunes à la recherche d'emploi. Il s'agit notamment de la formation de 7 621 jeunes en techniques de recherche d'emploi, de l'enrôlement de 39 267 jeunes et femmes pour les travaux à haute intensité de main-d'œuvre (THIMO), du recrutement de 5 119 jeunes diplômés en 2016 pour enseigner au post-primaire dans le cadre du Programme emploi jeunes pour l'éducation nationale (PEJEN), du recrutement et de la formation de 205 jeunes déscolarisés et non scolarisés à la conduite polyvalente des engins lourds des mines et du BTP, et enfin de la mobilisation de 2 859 volontaires pour servir dans les chantiers de développement.

Toutes ces actions ont contribué, entre autres, à la création de 284 811 emplois formels (76 100 en 2016 ; 107 535 en 2017 et 101 176 en 2018) sur 360 000 emplois attendus, selon les résultats de l'Enquête nationale sur la main-d'œuvre (ENAMO) au Burkina Faso réalisée en 2017 et 2018. Quant aux emplois informels, ils se chiffrent à 1 527 074, principalement dans le secteur non agricole, selon les résultats de l'ENAMO de 2018.

L.B.-D.

« PRÈS DE 5 MILLIARDS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN 2020 »

Salifo Tiemtoré, ministre de la Jeunesse et de la Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, décrit la mise en œuvre de la politique sectorielle d'enseignement et de formation techniques et professionnels (APOSE) du gouvernement, qui a reçu des bailleurs de fonds un soutien de 18 milliards de FCFA.



Salifo Tiemtoré,
ministre de la Jeunesse et
de la Promotion de
l'entrepreneuriat des jeunes.

Pourquoi la nouvelle dénomination de votre ministère comporte-t-elle le mot « entrepreneuriat » en remplacement de « formation professionnelle » ?

Salifo Tiemtoré : Les changements de dénomination des ministères tiennent compte de la vision du chef de l'État et des orientations majeures définies par lui. Le chômage au Burkina Faso se traduit aussi bien par les difficultés d'accès au marché du travail que par le niveau d'employabilité insuffisant, le manque de financement pour les initiatives privées d'auto-emploi ainsi que le faible esprit d'initiative et d'entrepreneuriat, qui souffre également des carences du dispositif d'appui et d'accompagnement. En dépit des efforts consentis, l'effet des initiatives nationales pour résorber le chômage des jeunes n'est pas assez perceptible et attend la mise en place de mécanismes appropriés. La nouvelle dénomination est une réponse institutionnelle traduisant la volonté du gouvernement de trouver des solutions structurelles par des interventions plus précises sur des problématiques cruciales comme la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes. Promouvoir l'auto-emploi pour favoriser l'essor de la culture entrepreneuriale apparaît comme une stratégie afin d'allier formation professionnelle et entrepreneuriat dans une dynamique de développement du capital humain jeune. Les plus hautes autorités du pays ont donc jugé opportun de mettre ainsi un accent particulier sur l'entrepreneuriat des jeunes.

Le Burkina Faso a reçu des bailleurs de fonds 18 milliards de FCFA dédiés à la formation technique et professionnelle. Comment cette ligne de budget sera-t-elle mise en œuvre auprès de la jeunesse ?

Je saisis une fois de plus l'occasion de leur témoigner nos sincères remerciements et de les féliciter pour la qualité des relations qui unissent nos pays respectifs. Il s'agit notamment de l'appui des Coopéra-

tions luxembourgeoise (chef de file de cet appui), française, suisse et monégasque. Le soutien coordonné de 18 milliards de FCFA accordé par ces pays au gouvernement va permettre la mise en œuvre de sa politique sectorielle d'enseignement et de formation techniques et professionnels (APOSE) sur la période 2019-2023. Nous avons signé le protocole de financement commun (PFC) le 21 octobre 2019. En 2020, près de 5 milliards de FCFA seront décaissés pour appuyer la mise en œuvre du programme de formation professionnelle : réhabilitation et équipement des centres de formation, développement de l'accès à la formation avec les unités mobiles de formation, développement de la formation professionnelle de type dual, et enfin renforcement du continuum formation-emploi. L'APOSE nous permettra d'intensifier la formation des actifs dans la main-d'œuvre et l'apprentissage aux métiers aux quatre coins du pays, d'offrir aux différentes catégories de jeunes des opportunités de stage et d'initiation à la vie professionnelle, de renforcer les capacités productives de nos centres de formation de référence pour répondre aux besoins des milieux économiques, et enfin d'équiper les structures et centres de formation en matériels et outils de formation adaptés aux exigences des filières.

Quelles seront vos priorités en 2020 ?

Pour 2020, les priorités du ministère sont nombreuses et diverses. En matière de jeunesse, il s'agira de promouvoir la culture entrepreneuriale des jeunes afin de faire d'eux de potentiels créateurs d'emplois : ce sont

« Au moins 100 000 jeunes seront sensibilisés à la culture entrepreneuriale en 2020. »

au moins 100 000 jeunes qui vont être sensibilisés en 2020 à la culture entrepreneuriale, au civisme, à la citoyenneté et à la culture de la paix. Pour l'engagement citoyen par exemple, il est prévu de mobiliser environ 10 000 jeunes. En matière de formation professionnelle, les actions porteront sur le démarrage effectif des activités de l'Agence nationale de la formation professionnelle afin de parachever la réforme du dispositif institutionnel en cours. L'important appui des partenaires techniques et financiers que constitue l'APOSE entrera en vigueur. Les

Bio

Salifo Tiemtoré, 60 ans, est ministre de la Jeunesse et de la Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes depuis le 24 janvier 2019. Imprégné de l'enseignement du Burkina Faso où il a étudié jusqu'à l'université, il l'est aussi de l'expérience révolutionnaire qui nimbe ce pays depuis le début des années 1980.

Ingénieur d'élevage alliant action politique et activité professionnelle, il intègre la fonction publique burkinabè en 1986 tout en étant élu sans discontinuer conseiller municipal de Ouagadougou de 1995 à 2014 et député à l'Assemblée nationale de 2007 à janvier 2019. Il faut dire que très tôt, sur le campus de l'université Joseph-Ki-Zerbo où il étudiait, il a animé de ces cellules révolutionnaires ayant conquis le pouvoir en 1983 sous la conduite de l'emblématique capitaine Thomas Sankara. Il est actuellement le secrétaire national du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP), le parti au pouvoir.

Plusieurs fois nommé directeur dans son ministère d'origine, celui des Ressources animales, ou chargé de mission au Premier ministère, adjoint au maire de Ouagadougou, vice-président du Conseil régional du Centre, vice-président à l'Assemblée nationale, secrétaire national à l'Union nationale de la jeunesse du Burkina Faso de 1987 à 1991, il démontre une telle capacité de travail et une telle célérité qu'on le surnomme « le TGV de la jeunesse burkinabè ». Quoi de plus adapté à ses fonctions actuelles ?

efforts d'amélioration de l'accessibilité financière et géographique à la formation professionnelle ainsi que l'augmentation du nombre de métiers enseignés et leur diversification seront poursuivis. Pour ce faire, le ministère s'emploiera à déployer dans 24 provinces des unités mobiles de formation professionnelle d'une capacité de 3 000 actifs par an afin de faciliter les formations qualifiantes de courte durée. De concert avec l'ensemble des acteurs et partenaires, le nombre de métiers auxquels sont formés nos apprenants sera revu pour passer de moins de 30 actuellement à plus de 100 à partir de 2020. En matière de promotion de l'emploi, l'accent sera mis sur la promotion de l'auto-emploi avec le renforcement des capacités d'intervention des fonds de financement – Fonds d'appui au

secteur informel (FASI), Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAIJ) et Fonds d'appui pour l'emploi (FAPE) –, l'allègement des conditions d'accès, l'assainissement du porte-

feuille de ces fonds nationaux de financement et la poursuite de la mise en œuvre de projets, programmes et initiatives d'insertion professionnelle. Les cibles prévisionnelles de 2020 font ressortir le financement d'au moins 20 000 microprojets de promoteurs, le placement de 15 000 jeunes diplômés en stage, la formation d'au moins 10 000 demandeurs d'emploi en techniques de recherche d'emploi, et enfin l'accompagnement d'au moins 10 000 acteurs de l'économie informelle pour la formalisation de leurs entreprises.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« UN CA DE PLUS DE 156 MILLIARDS DE FCFA EN 2019 »

Satisfaction générale pour Touwindé Simon Tarnagda, directeur général de la Loterie nationale burkinabè (LONAB) : CA en hausse, récente certification ISO 9001 version 2015 et renforcement de l'investissement ainsi que de l'outil de production dans son plan stratégique 2016-2025.



En 2018, le cap des 155 milliards de FCFA de recettes a-t-il été atteint ?

Touwindé Simon Tarnagda : En 2018, en termes de recettes, la LONAB a enregistré plus de 147 milliards de FCFA, contre 130 milliards en 2017, soit un taux de progression de 11,46 %. Nous n'avons pas atteint le cap des 155 milliards compte tenu de certaines contraintes majeures que nous avons connues en raison, surtout, de la situation sécuritaire dans notre pays.

Sous quels auspices se présente l'exercice 2019 récemment clôturé ?

En termes de bilan pour l'année 2019, nous avons atteint plus de 156 milliards de FCFA de chiffre d'affaires. Au regard des estimations, nous avons atteint nos objectifs à plus de 93 %. Nous aurions souhaité atteindre les 100 % que nous avons prévus, mais avec ces chiffres, nous pouvons dire qu'il y a de réels motifs de satisfaction car ils concernent les activités au cœur de notre métier. Au niveau de nos réalisations, nous pouvons dire que les objectifs sont atteints à 100 % : nous avons pu édifier de nombreuses infrastructures communautaires pour soutenir les populations dans plusieurs domaines, et nous avons obtenu la certification ISO 9001 version 2015 pour l'ensemble de nos processus et sur toute l'étendue du territoire national, un événement majeur que nous mettons à l'actif du bilan de 2019. Je saisis cette opportunité pour saluer une fois de plus l'abnégation et la détermination que l'ensemble du personnel de la LONAB et nos partenaires conjuguent au quotidien pour l'atteinte de ces résultats. Je les invite à redoubler d'ardeur pour plus de performances encore.

En mai 2017, lors de votre prise de fonctions, vous avez fait part de votre volonté de renforcer les acquis de vos prédécesseurs et de promouvoir l'innovation afin de faire rayonner la structure au plan national et international. Au bout de deux ans de gouvernance, quels sont les résultats ?

Il est difficile de porter un jugement sur soi-même. Les actions que nous avons posées avec le concours de l'ensemble du personnel de la LONAB sont laissées à l'appréciation de ceux qui nous ont confié cette lourde responsabilité. Pour nous, deux ans, c'est beaucoup et peu à la fois compte tenu des réalisations effectuées et des chantiers immenses qui nous attendent. En termes



Le village de Moussakongo dispose désormais d'un CEG flamant neuf grâce à la LONAB.

d'innovation, nous avons procédé au changement de notre charte graphique pour répondre aux nouvelles exigences du moment. Au regard de l'état de nos supports de communication – représentations, points de vente, véhicules, produits, etc. –, cette nouvelle charte graphique est une opportunité pour renforcer notre image de marque et garantir l'uniformité et l'homogénéité de nos points de vente et autres visuels. Nous avons également entamé la mise en œuvre du plan stratégique 2016-2025 de la LONAB tout en positionnant nos actions sur la mission, la vision, les valeurs ainsi que les six axes stratégiques que nous y avons retenus. En vue de satisfaire davantage sa clientèle placée constamment au cœur de ses actions et de répondre efficacement à la mission qui lui a été confiée, la Nationale des jeux de hasard est depuis le 18 juillet 2019 certifiée ISO 9001 version 2015 au système de management de la qualité. Cette démarche qualité place notre société d'État sur une nouvelle trajectoire puisqu'elle constitue un tremplin à même de contribuer à faire avancer la société.

Et au niveau interne, vous avez souligné votre volonté d'être ouvert à un dialogue permanent avec l'ensemble du personnel. Est-ce le cas depuis deux ans ?

Le dialogue permanent reste un élément important pour le bon fonctionnement d'une structure. Au niveau interne, cela se matérialise par les nombreuses rencontres avec le personnel à travers les réunions, les concertations, les assemblées générales, etc. Avec les partenaires sociaux (syndicat, délégués du personnel, responsables de la mutuelle des travailleurs, etc.), nous multiplions les cadres de concertations périodiques qui nous permettent de mieux nous imprégner des difficultés que nous rencontrons et d'y trouver des solutions idoines. Cette démarche a fortement contribué à instaurer un climat de cohésion sociale et de compréhension qui a participé à l'obtention des résultats probants que nous connaissons.

Dans votre plan stratégique de développement 2016-2025, quelle place est accordée au volet investissement et renforcement de l'outil de production ?

Dans le plan stratégique 2016-2025 de la LONAB, les volets investissement et renforcement de l'outil de production occupent une place importante. Le volet investissement concerne l'axe 6 du plan stratégique qui promeut l'accroissement de la responsabilité

sociétale de la LONAB. Conformément à son slogan « Les lots aux gagnants, les bénéficiaires au Faso », les ressources générées par les activités de la LONAB contribuent à financer des œuvres socio-économiques (construction et équipement d'hôpitaux, de dispensaires, de maternités, d'écoles...), sportives (le Tour du Faso en cyclisme, le championnat national de football, la coupe du Faso, la boxe, la pétanque...), culturelles (Semaine nationale de la culture, Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou, Salon international du tourisme et de l'hôtellerie, Salon international de l'artisanat de Ouagadougou...) En sus de ces investissements, ce volet concerne également la protection de l'environnement, que nous prouvons par des actions comme l'utilisation de sachets biodégradables, etc. L'outil de production quant à lui concerne l'axe 4 qui stipule la transformation numérique intégrale de la LONAB. Cet axe souligne la nécessité pour la LONAB d'assurer la transformation numérique intégrale de son système de gestion. Il est au cœur du système de fonctionnement de la LONAB. Cela se traduit par l'informatisation de l'ensemble du circuit de produit et de commercialisation, toute chose qui rime avec rapidité, fiabilité et efficacité. L'audit en cours nous fournira un schéma directeur informatique, une politique de sécurité du système informatique et le plan de continuité des activités.

En 2020, quelles sont vos priorités ?

2020 verra le renforcement de nos acquis. Le client est notre raison d'être. Nous allons procéder à l'élargissement de notre portefeuille de produits par le lancement de nouveaux produits que nous allons proposer à notre clientèle et accorder davantage la priorité à la satisfaction de notre clientèle. Répondre efficacement aux exigences de la norme qualité restera aussi un combat que nous allons mener durant cette année. Pour cela, nous allons continuer à mettre l'accent sur la formation et la sensibilisation du personnel, de la force de vente et des partenaires, ainsi que sur le renforcement de la cohésion sociale, socle de l'évolution de toute entreprise.

Propos recueillis par Paul de Manfred



La LONAB renforce les capacités du ministère de la Santé en matériel roulant.

« LES ENJEUX DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DIFFÈRENT DES ENJEUX NATIONAUX »

Armand Roland Pierre Béouindé, maire de la ville de Ouagadougou, révèle que sa ville abritera en mai prochain un forum des villes d'Europe et d'Afrique signataires du Pacte de Milan sur l'agriculture urbaine. Une rencontre qui prouve le dynamisme de Ouagadougou à l'international, malgré le climat sécuritaire.

Quel bilan pouvez-vous présenter concernant les actions de la mairie de Ouagadougou en 2019 ?

Armand Roland Pierre Béouindé : Pour l'année 2019, la mairie a concrétisé des projets mûris depuis notre arrivée : les grands travaux de voirie dans les arrondissements, les équipements socio-éducatifs et de santé, ou encore les infrastructures de transport telles les gares routières. L'assainissement pluvial s'est poursuivi avec le grand canal. De grandes réformes ont atteint des résultats probants dans le domaine du recouvrement fiscal avec SYCOTAX, qui innove à travers la géolocalisation, l'identification des contribuables et le paiement électronique. Nous avons aussi fait l'acquisition par crédit-bail d'un important parc logistique de poids lourds pour l'entretien des routes et la gestion des déchets, et de poids légers pour le fonctionnement des services. Citons pour finir l'adoption d'outils de gestion des eaux pluviales et des déchets solides.

Quelles réformes institutionnelles ont été engagées ?

En ce qui concerne les réformes municipales, nous devons procéder, suite à l'audit organisationnel entrepris, à la création de cinq directions générales centrales et à la mise en place d'établissements publics

« Ces grands projets sur la mobilité urbaine contribueront à la réduction du coût de la vie pour les ménages. »

locaux : l'Agence de développement économique urbain, l'Agence municipale des grands travaux, l'Agence d'urbanisme du Grand Ouaga et le Conseil des Transports du Grand Ouaga. Un projet d'intercommunalité à l'échelle des communes du Grand Ouaga regroupant les communes de Loumbila, Saaba, Komsilga, Tanghin

Dassouri, Komki-Ipala, Pabré et Ouagadougou est également en cours d'implémentation. Un nouveau territoire de développement de 3 900 km² et 4,5 millions habitants environ. Ces différentes réformes consistent à apporter une gouvernance territoriale intégrée et durable et à permettre la mise en œuvre de projets structurants à grande échelle.

Pourquoi avoir signé le 28 novembre 2018 une convention entre la ville de Ouagadougou et la Chambre des métiers ?

Cela se justifie par le volume des commandes d'outils, notamment les tables et le matériel utilitaire dans les centres de santé, et par les longues procédures d'appel d'offres avec à la clé des équipements de moindre qualité. Ce partenariat permet de disposer d'équipements de qualité et en nombre suffisant, sachant que Ouagadougou compte près de 400 écoles publiques et 50 centres de santé.

Le 25 octobre 2019, vous avez inspecté le site de reconstruction de la gare Ouagarinter, les voiries et une gare dans les arrondissements 6, 10 et 11. Êtes-vous confiant en l'évolution des travaux dans le cadre du projet de développement des quartiers périphériques de Ouagadougou ?

La ville de Ouagadougou a comme priorité numéro 1 la mobilité urbaine, qui doit se traduire par l'aménagement d'infrastructures de transport urbain. Notre ville dispose d'un faible réseau de voiries bitumées. Une situation qui rend difficile les conditions de déplacement dans les quartiers périphériques de la ville. La mairie a donc engagé un programme d'aménagement en faveur des transports urbains dans plusieurs arrondissements : le 4, le 6, le 10 et le 11. Ce réseau de près de 35 km est en cours. Il est exécuté par des entreprises aux



Armand Roland Pierre Béouindé,
maire de la ville de Ouagadougou.

performances diverses mais globalement, l'évolution des travaux est satisfaisante.

Quel est le coût de ce chantier ?

Ces travaux s'élèvent à 25 milliards de FCFA environ et comportent un bitume très dense appelé béton bitumineux, des caniveaux de part et d'autre des voies, de l'éclairage public et des voies exclusivement dédiées au bus : une première dans notre ville !

Que va apporter aux Ouagalais ce projet de nouvelles gares et de voiries ?

Ces voies apporteront plus de confort et réduiront la pollution de l'air dans les zones aménagées, donc les traumatismes et les maladies respiratoires. Par ailleurs, des études d'autres aménagements de voiries sont en phase de finalisation afin de desservir une grande partie du territoire municipal : le projet de 145 km de voiries à bitumer dans les 12 arrondissements, le nouveau pont sur le barrage partant du rond-point des Nations unies, franchissant le barrage et se raccordant à la rocade Nord, et un corridor BRT, épine dorsale du transport collectif de masse en cours d'étude. Des constructions de gares routières sont aussi en cours à Ouagarinter, à l'ouest, ainsi que les études de la gare de l'Est et de Tampouy. Ces gares, conçues pour être des

plates-formes d'échange multimodal, permettront de renforcer la polarité de ces lieux ainsi que de faciliter l'insertion du transport urbain collectif dans ces gares et le développement du transport interurbain avec les autres villes du pays. Ces grands projets sur la mobilité urbaine consolideront la structuration de notre ville, et l'option prise pour le transport collectif contribuera à la réduction du coût de la vie pour les ménages.

Quelles sont vos actions à l'international visant au rayonnement de la ville de Ouagadougou malgré le climat sécuritaire que connaît le Burkina Faso ?

La commune de Ouagadougou a été très présente à l'international, ce qui a permis notre élection comme vice-président Afrique du Congrès des gouvernements locaux unis du monde tenu à Durban en novembre dernier. Cette instance est la plus grande fâtière de collectivités territoriales dans le monde. Elle couvre l'ensemble des continents, et Ouagadougou occupe le siège de vice-président au bureau monde pour le compte de l'Afrique. Malgré la situation sécuritaire, notre ville abritera en mai prochain un forum régional des villes signataires du Pacte de Milan sur l'agriculture urbaine qui regroupe plusieurs dizaines de pays d'Afrique et d'Europe pour partager leurs expériences sur « Comment nourrir nos villes ». La désignation de Ouagadougou pour abriter cette rencontre témoigne de notre dynamisme et de la confiance faite à notre ville malgré le contexte sécuritaire.

2020 est une année particulière du fait de la tenue de la présidentielle et des législatives au même moment. Le résultat de ce double scrutin va-t-il impacter les prochaines élections municipales ?

C'est une année très importante pour le Burkina Faso vu le contexte sécuritaire. Ma prière est que le scrutin se déroule dans un contexte plus apaisé pour que les citoyens puissent exprimer leur vote sans psychose. Dans certaines communes du Burkina Faso, il est très difficile de parler d'élections vu le contexte de désolation, avec le nombre élevé de déplacés internes et d'exactions récurrentes.

Comment la majorité MPP de la ville de Ouagadougou, qui aura un bilan à défendre, prépare-t-elle ses législatives ?

J'estime que les résultats de la présidentielle et des législatives impacteront ceux des municipales. Mais il faudra rappeler que les élections municipales sont localisées, que c'est plus la rencontre entre un élu et son environnement immédiat, à savoir son quartier, ce qui diffère des enjeux nationaux que présentent les deux premières.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

L'IMPACT DU PNDES SUR LE DÉVELOPPEMENT

Quel est le bilan de la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020, qui coûte près de 15 400 milliards FCFA, soit 23,4 milliards d'euros ? Et quel est son impact sur les secteurs de la justice, de la santé, de l'éducation, de l'eau et du logement ?

« Le financement du PNDES sur la période 2016-2020 est de l'ordre de 15 395,4 milliards de FCFA, dont 9 825,2 milliards de FCFA sur ressources propres qui représentent 63,8 % du coût total. Son besoin en financement a été évalué à 5 570,2 milliards de FCFA, soit 36,2 % du coût total », indique Lassané Kaboré, ministre de l'Économie, des Finances et du Développement. Globalement, le niveau de mobilisation des ressources propres projetées par le PNDES de 2016 au 30 juin 2019 ressort à 5 100,67 milliards de FCFA représentant 51,93 % de la part globale des ressources propres prévisionnelles. Quant aux ressources extérieures, au 30 juin 2019, leur montant cumulé pour le financement du PNDES se situait à 3 601,85 milliards de FCFA, représentant 64,66 % du besoin en financement du PNDES. « Ces niveaux de mobilisation de ressources sont très appréciables, surtout dans le contexte de crise sécuritaire que vit le pays », estime le grand argentier burkinabè. La précarité du contexte sécuritaire n'a pas entamé la conduite des actions de développement qui ont débouché sur des avancées remarquables dans diffé-

rents secteurs. Dans celui de la justice, en plus de la réduction du rayon moyen d'accès à un tribunal de grande instance passé de 60,3 km en 2015 à 59 km en 2018, l'on constate une amélioration du temps moyen de traitement d'une affaire civile, passé de 2 mois et 21 jours en 2015 à 1 mois et 21 jours en 2018, et du temps moyen de traitement d'une affaire commerciale, passé de 7 mois et 3 jours en 2015 à 6 mois et 2 jours en 2018. Concernant le climat des affaires, il s'améliore avec une réduction de la part du secteur informel dans la valeur ajoutée du secteur tertiaire passée de 20,70 % en 2015 à 19,0 % en 2018, traduisant une migration des acteurs du secteur informel vers le secteur formel.

Dans le secteur de la santé, les efforts du gouvernement ont permis de faire passer le taux de prévalence du VIH de 0,90 % en 2015 à 0,8 % en 2018, le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance de 30,20 % en 2015 à 25,0 % en 2018, et enfin la proportion de malnutrition aiguë prise en charge de 80 % en 2015 à 85,5 % en 2018.

En matière d'éducation ainsi que de formation technique et professionnelle, l'on note une évolution du taux brut de scolarisation au préscolaire de 3,90 % en 2015 à 4,12 % en 2018, du taux d'achèvement au primaire de 58,50 % en 2015 à 62,99 % en 2018, du nombre de classes sous paillotes de 43 053 en 2015 à 2 483 en juin 2019, de la proportion des effectifs de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) de 3,40 % en 2015 à 9,31 % en 2018, et enfin de la proportion des effectifs de la formation professionnelle dans l'effectif total des formés de 4,50 % en 2015 à 10 % en 2018.

Quant au secteur de l'eau potable et de l'assainissement, le taux d'accès à l'eau potable est passé de 71 % en 2015 à 74 % en 2018 et le taux d'assainissement de 18 % en 2015 à 22,6 % en 2018. Des progrès sont également enregistrés dans la fourniture de logements : le nombre de ménages ayant accès à un logement décent est passé de 4 572 en 2015 à 8 650 en 2018.

Louise Bibalou-Durand

Plus de 1 894 milliards de FCFA de recettes propres

« Les grandes lignes du budget de l'État pour 2020 s'établissent à 2 233,316 milliards de FCFA en recettes et à 2 518,456 milliards de FCFA en dépenses », indique Lassané Kaboré, ministre de l'Économie, des Finances et du Développement. Les recettes propres, ajoute-t-il, s'affichent à hauteur de 1 894,780 milliards de FCFA, tandis que les ressources extérieures sont à 338,536 milliards de FCFA. Quant aux dépenses dites courantes, elles sont évaluées à 1 642,296 milliards de FCFA, alors que les dépenses dites en capital se chiffrent à 866,160 milliards de FCFA. La prédominance des dépenses courantes dans le budget 2020 s'explique essentiellement par l'évolution des dépenses de personnel, passées de 700 milliards de FCFA en 2018 à 835 milliards en 2019 et 878 milliards en 2020. Elles absorbent 46,33% des ressources propres du budget de l'État et 53,08% des recettes fiscales.

LA MAISON DE LA PME

Nous accompagnons
plus de 1.500 entreprises dans leur développement
au Burkina Faso et à l'international.



C'EST VOUS L'AVENIR  SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
BURKINA FASO

SITUÉE À PROXIMITÉ DE L'AGENCE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE BURKINA FASO DE GOUNGHIN, SIS À GOUNGHIN, 210 AVENUE KADIOGO

« NOUS PROJETONS UNE CROISSANCE À 6,4 % EN 2020 »

Le grand argentier Lassané Kaboré rappelle que ses priorités en 2020 portent sur le budget de l'État burkinabè qui s'établit à 2 233,316 milliards de FCFA en recettes et 2 518,456 milliards en dépenses, mais aussi sur le volet investissements, qui prévoit une hausse de 238,10 milliards par rapport à 2019.

Comment expliquez-vous que depuis 2016, le taux de croissance du PIB moyen soit de 6,0 % alors que votre pays connaît une insécurité grandissante et des remous sociaux ? Et quelles sont vos prévisions sur le PIB 2020 ?

Lassané Kaboré : Il est indéniable que dans un contexte national marqué par une intensification des attaques terroristes et l'amplification des revendications sociales dans le secteur public, l'économie burkinabè s'est montrée résiliente et même performante, avec des taux de croissance économique de 5,9 % en 2016, de 6,3 % en 2017 et de 6,8 % en 2018. Ces performances ont été favorisées par la bonne tenue des services financiers ainsi que des postes et télécommunications, par l'amélioration des salaires et des transferts sociaux, par l'intensification des investissements publics dans le BTP (infrastructures de transport et logements) dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES), par la pluviosité relativement favorable et par l'augmentation des productions d'or (de 38,5 tonnes en 2016 à 52,6 tonnes en 2018) ainsi que de zinc (de 155 700 tonnes en 2016 à 183 400 tonnes en 2018). Pour l'année 2019 qui s'achève, malgré des prévisions de décélération principalement due à la baisse de la production minière (- 9,0 % par rapport à 2018) et à un léger fléchissement de la production céréalière (-2,9 %), la croissance resterait robuste, projetée à 6,0 % car soutenue par l'amélioration de la production de rente – coton, sésame et anacarde –, mais aussi par le dynamisme des secteurs du BTP et des services.

Nos prévisions tablent sur le maintien de la résilience et sur une reprise de la croissance économique, qui

Bio

Lassané Kaboré, 51 ans, a été nommé ministre de l'Économie le 28 janvier 2019. Son degré d'expertise transparaît dans les actions liées à sa fonction de directeur chargé de la stabilité macroéconomique et de la surveillance multilatérale des politiques économiques et financières des États membres à la Commission de la CEDEAO depuis janvier 2016 : il y a conduit des chantiers d'intégration économique, financière et monétaire, mis en œuvre le programme de coopération monétaire, effectué des missions de supervision, analysé des rapports relatifs à la performance macroéconomique, et enfin examiné, validé, élaboré et publié des rapports de convergence économique. Auparavant, il était depuis 2013 directeur général de la Coopération, gouverneur suppléant pour la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et la Banque islamique de développement au compte du Burkina Faso, et ordonnateur suppléant du Fonds européen de développement (FED), cumulativement avec les fonctions de président du conseil d'administration (CA) de l'ONEA ainsi que membre du CA du FAGACE et de la SEMAFO.

Ce titulaire, entre autres, d'un DESS en management option stratégie et gestion d'entreprise et d'un DEA en économie et socio-économie du développement option macroéconomie est chevalier de l'Ordre national et de l'ordre du Mérite.

se situerait à 6,4 % en 2020, soutenue par les bonnes perspectives de production et d'égrenage de coton, la poursuite des travaux d'infrastructures routières, la mise en œuvre du programme de construction de logements sociaux, le développement des services innovants dans les postes et télécommunications, le maintien du dynamisme du tourisme interne, et enfin des transferts publics favorables au raffermissement du secteur des services.

La consommation et les investissements ont été les principaux moteurs de la croissance en 2019. Quid de 2020 ?

Pour 2020, la croissance économique projetée à 6,4 % serait impulsée notamment par les investissements, et surtout par la consommation, avec la poursuite des actions entreprises depuis quelques années dans le

cadre du PNDES. Les investissements, eux, devraient soutenir la croissance par la poursuite des grands chantiers d'infrastructures socio-économiques notamment, la consolidation des investissements dans l'énergie et les infrastructures routières et de télécommunication, la poursuite de l'exploration et de l'exploitation minières ainsi que l'amélioration du climat des affaires. La consommation, publique et privée, devrait aussi soutenir la croissance en 2020, à travers notamment la poursuite des mesures sociales (travaux à haute intensité de main-d'œuvre, gratuité des soins obstétricaux et néonataux d'urgence, recrutement d'agents de santé à base communautaire) et d'autres mesures, entre autres celles visant à réduire les goulots d'étranglement dans les infrastructures, précisément dans les secteurs de l'énergie et du transport, à accroître la productivité et la valeur ajoutée dans le secteur agricole et à rendre la croissance plus inclusive.

Par rapport à 2019, quelles seront les priorités dans la loi de finances 2020, année de double scrutin présidentiel et législatif ?

Le budget 2020 qui vient d'être adopté a été élaboré sur la base des priorités et choix stratégiques budgétaires définis par le gouvernement et compte tenu de ses engagements vis-à-vis des partenaires techniques et financiers. Aussi un accent particulier a-t-il été mis sur la sécurisation du territoire et des citoyens, avec des allocations budgétaires conséquentes aux ministères en charge de la Défense nationale et de la Sécurité. Concrètement, la part du budget de l'État qui leur est allouée est passée de 12,49 % en 2016 à 18,59 % en 2020. Mais les efforts en faveur de ces secteurs n'ont pas fait perdre de vue la nécessité de poursuivre les actions de développement dans ceux de l'enseignement et de la santé, qui bénéficient respectivement de 30,35 % et de 12,67 % des dotations budgétaires. Quant à l'organisation du double scrutin présidentiel et législatif, l'État a prévu des ressources à hauteur de 21,120 milliards de FCFA, en plus de l'accompagnement attendu des partenaires techniques et financiers.

Quelles seront vos priorités en 2020 ? Peut-on dire que c'est une année cruciale puisqu'il s'agira pour le président Roch Marc Christian Kaboré de mettre en avant son bilan économique ?

Nos priorités pour 2020, comme je l'ai déjà indiqué, portent sur le budget de l'État qui s'établit à 2 233,316 milliards de FCFA en recettes et 2 518,456 milliards en dépenses. Le volet investissements s'élève à 866,16 milliards, contre 628,06 milliards en 2019, soit une hausse de 238,10 milliards. Outre

les secteurs de la défense et de la sécurité, les principaux investissements se situent dans les infrastructures routières et scolaires, ainsi que dans la construction de centres hospitaliers. Il prend également en compte l'organisation des prochaines élections. L'inscription des crédits nécessaires à l'organisation de ces scrutins indique effectivement que cette année est cruciale par le défi d'une organisation réussie, avec de surcroît la participation des Burkinabè de l'extérieur.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



Lassané Kaboré, ministre de l'Économie, des Finances et du Développement.

DES DÉCAISSEMENTS POUR LA POURSUITE DES RÉFORMES

Après 157,6 millions de dollars en mars 2018, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a décaissé une ligne de crédit de 25 millions de dollars en juillet 2019 au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC).

Le conseil d'administration du FMI a achevé le 19 juillet 2019 la deuxième revue des résultats économiques obtenus par le Burkina Faso dans le cadre d'un programme triennal appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC). Il s'est agi de faire le point sur le précédent accord financier d'un montant de 157,6 millions de dollars octroyé le 14 mars 2018 au titre de la FEC. Ce programme de financement étalé sur trois ans devrait contribuer à une position viable de la balance des paiements et au soutien au développement inclusif pour réduire la pauvreté à travers des réformes fiscales et la création d'un espace budgétaire dédié aux dépenses d'investissements prioritaires : sécurité, services sociaux et infrastructures notamment.

Lors de cet audit, le FMI a pu décaisser à nouveau environ 25 millions de dollars. À l'issue de cette opération, Mitsuhiro Furusawa, directeur général adjoint du FMI, a déclaré : « Les résultats du programme appuyé par la FEC ont été globalement satisfaisants. L'activité économique reste vigoureuse malgré la montée des tensions sécuritaires et sociales. Le Burkina Faso continue de chercher à atteindre ses objectifs de développement, et l'appui renouvelé de la communauté internationale est important pour répondre aux besoins en matière de sécurité et de développement. Il convient de redoubler d'efforts pour créer un espace budgétaire qui permettra de continuer d'avancer dans les domaines de développement prioritaires. »

Gestion des finances publiques : avancée des réformes

En 2019, le FMI prévoyait que le Burkina Faso ait rempli le critère de convergence de l'UEMOA visant à ramener le déficit budgétaire en dessous de 3 % du PIB. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement de Christophe Dabiré s'est efforcé d'élargir l'assiette de l'impôt (lire l'interview du directeur général des Impôts p. 90-91), notamment en réduisant les exonérations, d'améliorer l'administration fiscale et de renforcer l'efficacité des dépenses

en maîtrisant la masse salariale et les subventions. Des avancées sont aussi observées sur les réformes de la gestion des finances publiques (lire nos articles p. 89 et 95) et le renforcement de la coordination entre les directions du ministère des Finances et d'autres institutions visant à conduire à des progrès supplémentaires. Une autre mission du FMI s'est rendue à Ouagadougou le 5 novembre 2019 dans le cadre, cette fois-ci, de la 3^e revue du programme triennal 2018-2020. Les membres de cette délégation ont eu des échanges avec le chef du gouvernement Christophe Dabiré, lesquelles portaient sur les dernières évolutions et les perspectives du programme pour la période 2018-2020. Pour les experts du FMI, il s'agissait d'examiner les performances du pays, qu'ils ont d'ailleurs jugées globalement satisfaisantes. C'est du moins ce qu'a annoncé le chef de la mission, Calixte Ahokossi, à la fin d'une audience avec le Premier ministre. « Nous pensons que la croissance économique demeure résiliente en dépit de la situation sécuritaire difficile que traverse le Burkina Faso en ce moment. Elle va rester autour de 6 % en 2019, de même qu'en 2020 », a-t-il précisé. Quant à l'inflation, le chef de mission du FMI a soutenu qu'elle était négative, signe que les prix à la consommation baissent. L'exécution budgétaire, notamment le déficit, un autre élément d'appréciation des performances du Burkina Faso dans le cadre de ce programme, a aussi été jugée « satisfaisante » par l'équipe d'experts du FMI.

Louise Bibalou-Durand

UE : un appui de 628 millions sur 2016-2020

L'Union européenne (UE) est le premier bailleur multilatéral du Burkina Faso. Son appui se décline par le biais du Fonds européen de développement (FED, 628 millions d'euros sur la période 2016-2020) et du Fonds fiduciaire d'urgence (FFU) créé suite au Sommet de la Valette en novembre 2015, alimenté par l'UE et certains États membres, et destiné à lutter contre les causes profondes des migrations.

L'UE cible trois secteurs de concentration : 325 millions d'euros d'appui à la gouvernance, 80 millions d'euros d'appui au secteur de la santé, et enfin 190 millions d'euros d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable et à l'eau.

L.B-D

UN RECENSEMENT DES CONTRIBUTUABLES POUR OPTIMISER LES RECETTES

Le nouveau code général des impôts (CGI) en vigueur depuis 2018 vise à mettre en place une fiscalité rentable et ouverte à l'investissement national et international.

Le nouveau CGI au Burkina Faso a été adopté par le Parlement le 20 décembre 2017. Promulgué par le président du Faso le 30 décembre 2017, il est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Ce nouveau référentiel fiscal est conçu pour être un instrument de mobilisation des ressources domestiques, de promotion de l'entreprise et de protection du contribuable. Ce CGI – une refonte –, s'il n'induit pas une rupture avec l'ancien droit, comporte des nouveautés, notamment la mise en place d'une fiscalité rentable et ouverte à l'investissement national et international. La lutte contre les phénomènes de fraude et d'évasion fiscales fait aussi partie des nouvelles dispositions du CGI, par ailleurs présenté comme un outil de mobilisation des recettes fiscales à travers l'élargissement et la protection de l'assiette fiscale par la mise en place de nouveaux impôts (*lire notre encadré*) comme la taxe sur les plus-values de cession de titres de sociétés ou encore la taxe sur les emballages et sachets plastiques

Création du droit forfaitaire exigible lors de l'enregistrement des marchés exonérés.

biodégradables et non biodégradables autorisés. On note également le relèvement des tarifs de la taxe sur les produits du tabac, passée de 30 à 45 %, ou la création du droit forfaitaire exigible lors de l'enregistrement des marchés exonérés.

Dans la même ambition de parvenir à un recouvrement optimal des recettes fiscales, la DGI a lancé début 2019

Quelques mesures fiscales

Afin d'accroître les recettes, une série de mesures fiscales par secteurs d'activité a été prise dans la loi de finances 2019. Voici la liste non exhaustive des plus emblématiques :

- La poursuite des opérations de contrôle de l'utilisation de la facture normalisée par la Direction des enquêtes et de la recherche fiscales en collaboration avec les unités de recouvrement : ces opérations permettront de lutter efficacement contre la fraude à la TVA, impôt leader qui génère plus de 35% des recettes fiscales. La TVA sera généralisée à tous les segments de contribuables à l'horizon 2021.
- La mise en place effective d'un cadastre fiscal devant contribuer à l'amélioration de la gestion foncière au Burkina Faso et à celle du rendement des impôts et taxes assis sur le foncier bâti et non bâti ainsi que de l'impôt assis sur le patrimoine immobilier des entreprises et des particuliers.
- L'audit du logiciel IFU et du processus d'immatriculation pour élargir et renforcer les fondements juridiques de l'action de la DGI, simplifier l'enregistrement ou encore améliorer l'identification et le suivi des contribuables : le rapport d'audit a été validé, le cadrage de la 2^e phase est réalisé et le processus de développement du nouveau logiciel est en cours.
- L'opérationnalisation en cours d'une troisième Direction des moyennes entreprises à Ouagadougou et la création prévue d'une brigade et d'un service de contrôle supplémentaires afin d'améliorer le taux de couverture du contrôle fiscal.
- Une étude en cours dans le secteur de l'artisanat minier, qui concrétise le souhait de la DGI de maîtriser les recettes générées. Sa finalisation permettra une meilleure fiscalisation dans ce domaine riche de grandes potentialités. **P.d.M**

un recensement des contribuables dans les deux principales villes du pays : Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Durant deux mois, près de 300 agents recenseurs ont procédé dans les deux régions à l'identification des personnes imposables et cerné les activités économiques susceptibles de générer de nouveaux impôts. « *Ce recensement fiscal a intégré les activités d'inventaires fonciers, cadastrales, des éléments permettant d'évaluer ultérieurement le volume des activités et de déterminer l'assiette utile pour les imposer aux différentes cédules d'impôts* », explique Seglaro Abel Somé, le représentant du ministre de l'Économie. Ajoutons que la démarche visait aussi à réduire le secteur informel dont les acteurs, par définition, ne sont pas connus de l'administration fiscale. La DGI a ainsi pu reprendre la maîtrise de son portefeuille de contribuables et limiter une déperdition importante des recettes fiscales.

Paul de Manfred

« LE PLAN STRATÉGIQUE DE LA DGI PORTE LE TAUX DE PRESSION FISCALE À 21 % »

Le directeur général des Impôts Moumouni Lougue précise que le gouvernement a revu à la hausse de près de 50 milliards de FCFA l'objectif de 859 milliards fixé au départ à la DGI pour 2019. Il confirme aussi que la mobilisation des recettes fiscales se poursuit dans les zones affectées par l'insécurité.



Avez-vous mesuré le poids de la charge qui vous attend après que le conseil des ministres vous a porté le 6 juin 2019 à la tête de la DGI? Par ailleurs, on sait qu'en 2018, sur un objectif de 746 milliards de FCFA fixé par le gouvernement, la DGI en a mobilisé plus de 737. En 2019, votre administration pourra-t-elle atteindre les 859 milliards fixés, soit une hausse de plus de 112 milliards?

Moumouni Lougue: Merci beaucoup, j'ai bien pris la mesure de la charge quand les premières autorités du pays ont bien voulu me confier cette mission. Je voudrais rappeler que la mise en œuvre du Programme national de développement économique et social (PNDES), référentiel du développement du Burkina Faso, nécessite la mobilisation d'importantes ressources financières, estimées à 15 395,4 milliards de FCFA, sachant que le financement du PNDES doit être assuré à 63,8 % (soit 9 825,2 milliards de FCFA) par les ressources propres du budget de l'État, dont 43,3 % par la DGI. Concernant les objectifs de 859 milliards de FCFA assignés à la DGI pour l'année 2019, je vous informe qu'ils ont été revus à la hausse avec 10 milliards supplémentaires à mobiliser au terme de la loi de finances rectificative votée courant octobre 2019. À cela s'ajouteront plus de 36,173 milliards à mobiliser pour les budgets des collectivités territoriales (communes et régions). Je reconnais que les objectifs sont énormes, mais quand on est accompagné par des collaborateurs très déterminés et rompus à ce genre de défis qui ont en face d'eux des contribuables patriotes animés par un sens élevé du civisme fiscal, je ne peux que rester confiant.

Le contexte étant marqué par la persistance de l'insécurité et la situation économique plutôt morose que connaît le Burkina Faso, comment la DGI, une administration qui se veut moderne et performante dans la mobilisation des ressources internes, parvient-elle à

répondre aux besoins fixés dans le PNDES ?

Il est vrai que le Burkina Faso connaît une situation économique très difficile marquée par une insécurité persistante. Toute chose qui entame la création de richesse par les agents économiques alors que l'impôt est prélevé sur la richesse. Dans les zones affectées par l'insécurité, la mobilisation des recettes fiscales connaît des difficultés diverses. En dépit de ce contexte, très difficile, grâce à l'ardeur au travail des collaborateurs et aux actions de recouvrement offensif menées par les services opérationnels, nous avons dépassé nos objectifs

«Le financement du PNDES est assuré à 63,8 % par les ressources propres du budget de l'État, dont 43,3 % par la DGI.»

pour les mois de septembre, octobre et novembre 2019, avec des taux de recouvrement respectifs de 101,86 %, 102,29 % et 101,43 %. J'ai donné instruction à toutes les unités de recouvrement de poursuivre ces opérations à l'endroit des contribuables débiteurs du Trésor public, et je suis convaincu que dans cette dynamique, les prévisions annuelles seront atteintes au moins à 95 % pour le grand bonheur du peuple burkinabè.

Quelles sont les nouvelles mesures fiscales contenues dans la loi de finances 2019 et quels sont les secteurs concernés ?

Les nouvelles mesures fiscales formulées et adoptées dans le cadre de la loi de finances gestion 2019 peuvent être présentées par secteurs d'activité. C'est le cas notamment avec l'institution d'une taxe sur les véhicules à moteur qui vise à rehausser le niveau de financement des budgets des collectivités territoriales, de la suppression de la contribution du secteur boisson (CSB) applicable aux personnes exerçant leurs activités dans la revente des boissons de fabrication locale et son remplacement par le régime fiscal de droit commun, du rehaussement des tarifs de la taxe sur les armes fixés depuis 1966, du rehaussement du taux de la taxe sur les boissons non alcoolisées ainsi que celui de la taxe spécifique sur les produits de parfumerie et les cosmétiques de 10 % à 15 % qui permettra aussi d'améliorer le rendement de la taxe tout en restant conforme à la directive communautaire sur les droits d'accises, et enfin du rehaussement du montant du prélèvement sur les billets d'avion et son reversement au budget de l'État.

Malgré vos campagnes de sensibilisation, le taux de

mobilisation des recettes fiscales au Burkina Faso reste l'un des plus faibles de la sous-région, inférieur la norme communautaire fixée à 17 % pour la zone UEMOA. Pensez-vous que la DGI va gagner le challenge d'atteindre les 21 % d'ici à 2021, notamment en se dotant d'un nouveau code général des impôts (CGI) ?

Le rapport de la surveillance multilatérale de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) de décembre 2018 attribue des taux de pression fiscale de 17,3 % et 17,4 % respectivement pour 2017 et 2018, donc en deçà de la norme communautaire de 20 % et de l'objectif du Programme pluriannuel de convergence (PPC) 2018-2022, qui était de 19,0 %. Cependant, l'engagement fort de la DGI dans le plan stratégique 2017-2021 est de contribuer à porter le taux de pression fiscale à 21 %. Je tiens à vous rappeler que l'institution du CGI à elle seule ne suffit pas pour atteindre ce taux. C'est plutôt avec la conjugaison d'autres actions fortes que cet objectif pourrait être atteint à l'horizon 2021. Sans tous les citer, prenons à titre d'exemple l'exploitation des dispositions anti-fraude et évasion fiscale contenues dans le nouveau CGI adopté en 2017, de nature à sécuriser davantage des recettes qui auraient pu échapper au fisc burkinabè.

Propos recueillis par Paul de Manfred

Bio

Moumouni Lougue a été nommé à la tête de la Direction générale des Impôts (DGI) le 6 juin 2019 afin d'assurer la coordination de l'ensemble des services nationaux et régionaux des impôts ainsi que la mise en œuvre de la politique fiscale, domaniale, foncière et cadastrale du Burkina Faso.

Il commence sa carrière en 1986 comme professeur de droit fiscal, qu'il enseigne depuis 2001 à l'Université Aube Nouvelle et depuis 2008 à la faculté de droit et de science politique de l'université catholique Saint Thomas d'Aquin, dispensant aussi depuis 2003 un cours sur les impôts directs locaux à l'ENAREF. De 1995 à 2005, il est inspecteur vérificateur/enquêteur à la DGI puis, en 2005-2006, intervient comme expert national du PNUD en renforcement des capacités. En 2007-2008, il exerce comme inspecteur des impôts à la Direction de la législation et du contentieux puis, de 2008 à 2011, comme chef de la Brigade des grandes entreprises. Nommé en 2011 directeur régional des impôts du Centre, il y coordonne et impulse jusqu'en 2014 les activités d'une vingtaine de structures regroupant plus de 500 agents. Enfin, de 2015 à 2019, il est conseiller fiscal d'État à la SONABHY, contribuant à sa gestion fiscale efficace par l'identification des risques fiscaux et leur thérapie, l'accomplissement régulier des obligations fiscales, l'utilisation optimale des avantages fiscaux, etc.

Au plan académique, il est professeur certifié en science et technique juridiques, titulaire d'un diplôme de 3^e cycle en gestion de la politique économique et d'un diplôme d'inspecteur des Impôts et Domaines.

« LES DOUANES COMPTENT INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE »

En 2019, les Douanes burkinabè ont mobilisé plus de 638,274 milliards de FCFA de recettes, soit un taux de réalisation de 95,99 %. En 2020, l'objectif est de dépasser les 750 milliards. Un défi qu'Élie Kalkoumbo, le tout nouveau directeur général, se dit prêt à relever.

En 2018, l'objectif de 694 milliards de FCFA de recettes a-t-il été atteint ?

Élie Kalkoumbo : L'administration des Douanes est une Direction centrale du ministère de l'Économie, des Finances et du Développement. Elle est chargée, en tant que Régie de recettes, de collecter des recettes au profit du budget de l'État. Les prévisions de recettes de l'année 2018 étaient de plus de 572,881 milliards de FCFA. Elle a relevé le défi en recouvrant plus de 639,181 milliards, soit un taux de recouvrement de 111,57 %.

Quelles ont été les tendances en 2019 ?

S'agissant de l'année 2019, les prévisions étaient de plus de 664,950 milliards de FCFA. L'administration douanière a réalisé plus de 638,274 milliards, soit un taux de réalisation de 95,99 %. Quant aux prévisions de recettes pour l'année 2020, elles sont estimées à plus de 750,706 milliards. Un défi que l'administration se tient prête à relever.

Chaque année, les Douanes burkinabè enregistrent une augmentation du recouvrement de 10 à 15 %. Dans quelle mesure la plate-forme SYLVIE (Système de liaison virtuelle pour les opérations d'importation et d'exportation) contribue-t-elle à cette hausse ?

Ces trois dernières années, le taux de progression moyen est de 12 % environ. Ces performances ont été rendues possibles grâce à l'accompagnement des plus hautes autorités du pays et aux réformes engagées au sein de l'administration des Douanes, notamment les réformes



Élie Kalkoumbo, directeur général des Douanes.

institutionnelles et les actions de modernisation comprenant la réorganisation des services, la plate-forme SYLVIE, le lancement de SYDONIA World sur Internet et l'interconnexion de SYDONIA aux systèmes informatiques des administrations sœurs du Togo, de Côte d'Ivoire, du Niger et bientôt du Bénin, du Mali et du Ghana. L'administration des Douanes s'est

aussi inscrite dans la dynamique de mise en place des opérateurs économiques agréés (OEA) afin d'accorder plus de facilités aux acteurs du commerce légitime et de mobiliser plus de recettes douanières.

S'agissant tout particulièrement de la plate-forme SYLVIE, c'est un guichet unique pour la collecte des documents de pré-dédouanement. Sa mise en œuvre a contribué, par exemple, à réduire de quinze à trois jours les délais de collecte et à introduire la transparence sur les documents requis pour les opérations de dédouanement. C'est une avancée notable qui impacte positivement la mobilisation des recettes douanières. Très bientôt, nous envisageons l'interfaçage entre SYLVIE et SYDONIA pour donner aux vérificateurs un

Quels sont les grands chantiers à réaliser ou à poursuivre en 2020 et pensez-vous atteindre votre grande ambition de faire des Douanes burkinabè une administration moderne et performante ?

En 2020, l'administration des Douanes mettra tout en œuvre afin notamment de recouvrer davantage de recettes au profit du budget de l'État, de poursuivre le déploiement de son plan stratégique 2017-2021, d'étendre l'interconnexion de SYDONIA aux systèmes informatiques des administrations sœurs du Bénin, du Mali et du Ghana, et enfin de renforcer les actions de modernisation du fonctionnement des services et des procédures comme l'élaboration du projet de nouveau code des Douanes, l'informatisation du laissez-passer

touristique et de la carte jaune, ou encore la mise en place du système d'archivage électronique des documents. Elle s'attachera aussi à intensifier la lutte contre la fraude, à déve-

« Ces trois dernières années, le taux de progression moyen de mobilisation des recettes est de 12 % »

accès aux documents du commerce extérieur produits par SYLVIE, toute chose qui va contribuer également à lutter efficacement contre la fraude, notamment celle liée à la falsification de documents servant au dédouanement des marchandises.

Comptez-vous mener à son terme le grand chantier démarré en 2017 concernant l'assainissement du secteur des véhicules d'occasion ? Pourquoi cette réforme était-elle si importante pour les caisses de l'État ?

L'assainissement du secteur des véhicules automobiles d'occasion est profitable à tous, notamment aux communes qui pourront disposer des espaces publics, aux importateurs de véhicules automobiles d'occasion qui pourront bénéficier de régimes douaniers adaptés pour optimiser leurs gains financiers, et enfin à l'administration des Douanes qui connaîtra mieux le flux des véhicules automobiles d'occasion.

En termes de bilan en cette année électorale 2020, comment mesurer la contribution des Douanes au financement du PNDES ?

L'année 2020 est une année à double enjeu pour notre pays qui connaîtra deux élections, les législatives et la présidentielle. Les structures pourvoyeuses de recettes comme l'administration des Douanes doivent fournir beaucoup d'efforts dans la mobilisation des ressources afin de permettre à l'État de financer ces échéances électorales. La Douane contribue à environ 45 % des recettes propres de l'État, et à ce titre elle contribue fortement au financement du Plan national pour le développement économique et social (PNDES).

lopper le partenariat avec d'autres parties prenantes de nos actions, et enfin à s'inscrire davantage dans la réalisation des engagements pris par l'État vis-à-vis d'organisations internationales comme l'Union africaine (UA) concernant la Zone de libre-échange continental (ZLEC), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans le cadre de l'Accord de facilitation des échanges (AFE), ou encore l'Organisation mondiale des douanes (OMD) afin de continuer la relecture des textes en vue de les adapter à la Convention de Kyoto révisée (CKR).

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

Bio

Nommé directeur général des Douanes le 27 décembre 2019 par le Conseil des ministres, Élie Kalkoumdo, 52 ans, a obtenu en 1997 son diplôme d'inspecteur divisionnaire des Douanes après une maîtrise en sciences économiques option planification du développement décrochée en 1993 à l'université de Ouagadougou.

Il commence sa riche carrière dès 1997 comme vérificateur à la Division II chargée de la législation et de la réglementation douanières. Il sera ensuite successivement chef de bureau des Douanes de Pô, adjoint au chef de bureau de Ouaga-Gare, chef de bureau des Douanes de Koudougou, chef de la Brigade mobile des Douanes de Ouagadougou, chef de la Brigade spéciale des Douanes de l'aéroport de Ouagadougou, vérificateur à la cellule de contrôle différé de la Direction régionale (CCDR) de l'Ouest à Bobo-Dioulasso, chef de bureau des Douanes de Nadiagou, directeur régional des Douanes du Sud-Ouest à Diéboougou, puis du Centre-Est à Tenkodogo, et enfin, jusqu'à sa dernière nomination en date, inspecteur technique principal des Douanes. Il a également occupé le poste d'économiste-conseil au bureau d'études Omnium Conseil de décembre 1993 à juillet 1995, d'enseignant en langues et cross-culture au Corps de la paix américain (American Peace Corps) en 1995, et il est chargé de cours sur l'éthique douanière à l'École nationale des Douanes.

Détenteur des médailles d'honneur des Douanes et Collectivités territoriales, il est aussi chevalier dans les ordres de Mérite de la jeunesse et des sports, de l'économie et des finances ainsi que de l'Ordre national.

REBRANDING
AFRICA FORUM
Make Africa Great
2,3,4 Octobre/October 2020

7
ième
EDITION
NIAMEY

« LES OPPORTUNITÉS DE LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE
POUR LE CONTINENT AFRICAIN »

« HOW THE DIGITAL REVOLUTION CAN SHAPE AFRICA'S FUTURE »



Follow us / Suivez-nous :

 Rebranding Africa Forum  @rebrandingAF  Rebranding Africa

 Rebranding Africa #RAF2020 #MakeAfricaGreat

www.rebrandingafrika.com
contact@rebrandingafrika.com

Organisé en Partenariat avec



STANDARD & POOR'S MAINTIENT SA NOTE SOUVERAINE

Le Burkina Faso émet régulièrement avec succès des emprunts obligataires par un appel public à l'épargne, comme les deux emprunts successifs de 75 milliards de FCFA en 2019. Cette réussite tient à deux facteurs : la note souveraine de l'État et la qualité de sa signature.

« Il faut relever que le Burkina Faso est régulièrement noté par l'agence de notation américaine Standard & Poor's (S&P) depuis 2006. La dernière évaluation de 2019, comme les deux précédentes, a octroyé à notre pays une note de B/B avec perspectives stables, et ce malgré la crise sécuritaire », fait remarquer Célestin Santéré Sanon, directeur général du Trésor et de la comptabilité publique (*lire son interview p. 96-97*). En effet, S&P reste positive sur la situation économique du Burkina Faso en maintenant sa note souveraine à B/B avec une perspective stable. C'est

2018 du fait de l'entrée en service de nouvelles mines, l'or a dépassé le coton comme principale source de recettes d'exportation. Depuis 2015, le métal jaune représente ainsi 63 % du total des exportations, contre seulement 17 % pour le coton.

Toutefois, sur cette note de S&P figure la faiblesse du revenu par habitant et l'absence de flexibilité monétaire. En revanche, le plus important à souligner est que la menace terroriste, bien que préoccupante, n'a pas affecté la notation du pays sur ces quatre dernières années. D'ailleurs, entre 2016 et 2019, la croissance du PIB s'est située à hauteur de 6 % par an en moyenne.

Pour le Burkina Faso, qui émet régulièrement des bons du Trésor, des obligations à moyen terme ainsi que des emprunts obligataires par appel public à l'épargne, comme cela a été le cas en 2019, chacune des opérations a été un franc succès au regard des taux de couverture enregistrés sur le marché financier régional. Cette réussite, le Burkina Faso la doit d'une part à la qualité de la signature de l'État et d'autre part au maintien de sa note souveraine B/B avec perspective stable.

Louise Bibalou-Durand

La menace terroriste, bien que préoccupante, n'a pas affecté la notation du pays

également cette appréciation qui ressort de la notation sous-régionale conduite en 2018 par l'agence de notation WARA avec l'appui de l'Agence UMOA-Titres. Après quatre ans de gouvernance de Roch Marc Christian Kaboré, cette notation signifie qu'économiquement, le pays évolue dans la bonne direction. Qu'on en juge : avec une production minière en hausse, passée d'à peine cinq tonnes en 2008 à plus de 52,6 tonnes en

DGTCP : 3 réformes prioritaires en vue

Célestin Santéré Sanon, nouveau directeur général du Trésor et de la comptabilité publique (DGTCP), confirme qu'une série de réformes va être amorcée : « La mise en œuvre du premier plan stratégique de la DGTCP pour la période 2009-2020 arrive à échéance bientôt. Et la relecture de ce plan permettra de définir une nouvelle vision pour le Trésor public en tenant compte des besoins de nos usagers et des exigences de notre environnement national et international. »

Avant tout, il faut travailler au renforcement du dialogue au sein de la DGTCP après la crise sociale qu'ont connue les régies financières de 2016 à 2018 : la nouvelle direction va travailler à asseoir un climat apaisé en vue de créer les conditions du succès pour la délivrance de prestations de qualité au profit des usagers. Il s'agit ensuite de mettre en œuvre la comptabilité en droits constatés et

patrimoniale en lieu et place de l'actuelle comptabilité de caisse afin de donner à l'État les moyens de mieux décrire son patrimoine et de se rapprocher encore plus des standards internationaux.

Par ailleurs, la DGTCP va déployer l'approche du compte unique du Trésor (CUT), un mécanisme qui garantit à l'État une maîtrise de l'ensemble de ses disponibilités grâce à son gestionnaire de la trésorerie publique. On s'attend à ce qu'en 2020, le CUT soit opérationnel et assure la bonne maîtrise des comptes publics aussi bien dans les banques qu'à la BCEAO avec la poursuite de leur recensement et la clôture des comptes inactifs ou non indispensables.

Enfin, la participation du Trésor à SICA et STAR UEMOA est envisagée en vue d'améliorer la qualité et le délai de ses transactions dans le circuit interbancaire.

L.B-D

« LA TRÈS BONNE QUALITÉ DE LA SIGNATURE DE L'ÉTAT N'EST PLUS À DÉMONTRER »

Le Burkina Faso est régulièrement noté par l'agence américaine Standard & Poor's. À en croire Célestin Santéré Sanon, directeur général du Trésor et de la comptabilité publique, la dernière évaluation de 2019 a octroyé à son pays une note de B/B avec perspectives stables, et ce malgré la crise sécuritaire qui sévit depuis 2016.



Célestin Santéré Sanon,
directeur général du Trésor et
de la comptabilité publique.

Assane Ouédraogo

Le PNDES a récolté environ 15 000 milliards de FCFA de financements auprès de la communauté internationale. Pourquoi, alors, lancer des emprunts obligataires sur le marché ?

Célestin Santéré Sanon : En effet, depuis la table ronde de Paris, les intentions de concours financiers annoncées

s'élevaient même à hauteur de 18 000 milliards de FCFA pour un besoin exprimé de 5 570,2 milliards. Le coût global de la mise en œuvre du PNDES a été arrêté à 15 395,4 milliards, financé à 63,8 % par les ressources intérieures (9 825,2 milliards) et 36,2 % par les financements extérieurs (5 570,2 milliards). Sur ces annonces, un travail a été mené au niveau national afin de ne retenir que les meilleures offres, en cohérence avec nos stratégies de financement, notamment la Stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT), et avec nos engagements internationaux, principalement envers le FMI. Ce travail nous a conduits à prendre en considération des annonces pour un montant total de 8 353 milliards. À ce jour, sur ce montant, nous avons pu signer des accords (hors PPP) de 5 712,88 milliards de FCFA, soit 68,4 %. Mais comme je l'ai indiqué, dans le financement du PNDES, l'État devait intervenir par ses ressources propres à hauteur de 9 825,2 milliards de FCFA sur la base des recettes fiscales complétées par les ressources mobilisées sur le marché financier. C'est dans ce cadre qu'interviennent les emprunts obligataires que vous évoquez.

Le Burkina Faso, comme beaucoup d'États africains, a rarement voté un budget en équilibre. S'agissant de celui de 2020, à quelle hauteur a été fixé pour votre direction le volume de capitaux à rechercher sur le marché sous-régional ou auprès des bailleurs de fonds pour assurer l'équilibre du budget ?

Chaque année, nous élaborons une SDMT sur 3 ans assortie d'un plan de financement de l'année concernée. Pour 2020, le besoin de financement est estimé à 942,47 milliards de FCFA. C'est ce même montant

que nous envisageons de mobiliser auprès des bailleurs de fonds et du marché financier sous-régional, soit respectivement 242,47 et 700 milliards de FCFA, obligations et bons compris.

Actuellement, qu'en est-il de l'évolution de la dette burkinabè et de son niveau par rapport au PIB ?

Au cours des quatre dernières années, l'encours de la dette publique a connu une hausse continue en passant de 2 188,51 milliards de FCFA à fin 2015 à 3 365,95 milliards en 2018, soit une croissance annuelle

« Le dernier appel public à l'épargne a dégagé 166,67 % de couverture, la 2^e meilleure performance du marché régional. »

moyenne de 15,52 % sur la période. Au 31 décembre 2019, l'encours provisoire de la dette est projeté à 3 663,02 milliards de FCFA : 2 004,54 milliards de dette extérieure et 1 658,48 milliards de dette intérieure. S'agissant de son niveau rapporté au PIB, il faut noter que ce ratio est passé de 35,5 % en 2015 à 42,9 % en 2018, avec une projection attendue de 44 % en 2019. Ce ratio est d'ailleurs l'un des critères de convergence de premier rang de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Il a toujours été respecté par notre pays, et les projections laissent même entrevoir son repli dans les années à venir.

D'après votre expérience du marché financier sous-régional, quelle est la qualité de la signature burkinabè ?

Il faut d'abord noter que le Burkina Faso est régulièrement noté par Standard & Poor's depuis 2006. La dernière évaluation de 2019, comme les deux précédentes, a octroyé au pays une note de B/B avec perspectives stables, et ce malgré la crise sécuritaire qui sévit depuis 2016. Au niveau régional, si nous nous référons aux émissions de 2019, il été relevé un taux moyen de couverture de nos émissions de 105,65 % et 109,94 % respectivement pour les bons du Trésor et les obligations. Pour ces dernières, il faut indiquer que le dernier appel public à l'épargne réalisé en octobre 2019 a même dégagé un taux de couverture de 166,67 %, soit la deuxième meilleure performance jamais réalisée sur notre marché régional. En 2020, la première émission que nous venons de réaliser le 9 janvier a confirmé cette tendance, avec un

taux marginal de 5,1200 % et un taux moyen pondéré de 4,8676 % pour un taux de couverture de 319,98 %. Tout cela démontre la très bonne qualité de la signature de l'État du Burkina Faso.

Quelles sont vos priorités en 2020 ?

La mise en œuvre du premier plan stratégique de la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique 2009-2020 arrive à échéance bientôt. La relecture de cet outil nous conduira à définir une nouvelle vision pour le Trésor public tenant compte des besoins de nos usagers et des exigences de notre environnement national et international. En attendant ce rendez-vous, plusieurs axes majeurs de notre action vont être déployés cette année, notamment la participation du Trésor aux deux systèmes de paiement de l'UEMOA que sont SICA (Système interbancaire de compensation automatisé) et STAR (Système de transfert automatisé et de règlement) afin d'améliorer la qualité et le délai de ses transactions dans le circuit interbancaire. Le Trésor public s'y prépare depuis quelques années déjà. Ainsi en 2012, il a pu opérationnaliser SICA UEMOA pour son volet compensation des chèques. Il reste le volet virement de SICA (virements de moins de 50 millions) et STAR (virements de plus de 50 millions) ayant reçu courant 2019 l'accompagnement de la Banque mondiale pour sa mise en place. L'année 2020 en verra l'opérationnalisation effective.

Propos recueillis par Paul de Manfred

Bio

Célestin Santéré Sanon, 51 ans, marié et père de cinq enfants, est un inspecteur du Trésor bien imprégné des défis actuels des finances publiques burkinabè et de la sous-région ouest-africaine. Diplômé en 1993 de la faculté des sciences économiques et de gestion de l'université de Ouagadougou, option gestion et administration des entreprises, ainsi que de l'École nationale des régies financières de Ouagadougou en 1997, il a suivi par la suite de nombreux stages de perfectionnement.

En vingt-deux ans de carrière, il a assumé, avant d'être nommé le mercredi 10 octobre 2018 au poste stratégique de directeur général du Trésor et de la comptabilité publique, les fonctions de chef de service de la comptabilité de la Trésorerie régionale de l'Ouest de 1997 à 1999, d'inspecteur des postes comptables de 1999 à 2001, de fondé de pouvoir du trésorier régional du Nord de 2001 à 2007, de trésorier régional de l'Est de 2007 à 2011, de receveur général de 2011 à 2018 et enfin de directeur des affaires monétaires et financières (DAMOF).

Au plan national, il a été administrateur dans plusieurs conseils d'administration de sociétés d'État ou d'établissements publics, et membre du comité de politique fiscale de la Cellule d'analyse et de suivi de la politique fiscale. Aux plans sous-régional et international, il est depuis octobre 2018 membre de la Commission bancaire de l'UEMOA, du conseil d'administration de la BCEAO et du Conseil d'orientation de l'Agence UMOA-Titres, et gouverneur statutaire suppléant pour le Burkina Faso au FMI.

AFRICA ALLIA

7^{ÈME} FORUM OUEST-AFRICAÏN DE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
7TH WEST AFRICAN BUSINESS DEVELOPMENT FORUM

10 ANS
DÉJÀ !

27-29 MAI 2020
OUAGADOUGOU BURKINA FASO

27-29 MAY 2020
OUAGADOUGOU BURKINA FASO

*L'Afrique de l'Ouest ouvre
ses portes à votre entreprise*

*Connect your business to
the West African market*

500 entreprises
2 jours de rencontres B2B
6 000 rendez-vous d'affaires

500 Companies
2 days professional meetings
6 000 B2B meetings scheduled

ROS PARTENAIRES



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DU BURKINA FASO

DOING BUSINESS : LE GOUVERNEMENT INTENSIFIE LES RÉFORMES

Les autorités s'emploient à simplifier davantage la pratique des affaires au Burkina Faso et multiplient les réformes à cette fin.

« La volonté de créer un environnement favorable à l'éclosion d'un secteur privé dynamique a amené le gouvernement à agir sur le levier de la législation pour favoriser le financement de l'investissement à travers l'opérationnalisation du nouveau dispositif de suivi de l'amélioration du climat des affaires afin de faire gagner des places au Burkina Faso dans le classement Doing Business. » Ainsi le Premier ministre Christophe Joseph Marie Dabiré déclarait, le 16 mai 2019, la volonté gouvernementale relative au climat des affaires. Car le dernier rapport Doing Business de la Banque mondiale, qui classe les pays du monde par ordre d'attractivité, semble indiquer que le Burkina Faso a fait du sur place en occupant deux ans de suite 151^e rang sur 190 pays, avec de fortes préoccupations sur les secteurs du commerce transfrontalier et du paiement des impôts. Tous les acteurs conviennent d'ailleurs, à l'instar du vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF) Omar Yougo, qu'il est « impérieux d'engager des réformes structurelles qui vont révolutionner la pratique des affaires ».

Autre preuve d'engagement peu après la publication du Doing Business 2020 en octobre dernier : le Premier ministre a présidé le 5 novembre 2019 la 2^e session ordinaire du Comité de pilotage du dispositif de suivi de l'amélioration du climat des affaires. Une rencontre pour examiner les résultats atteints, identifier les difficultés et définir la nouvelle feuille de route propre à faire gagner des places au Burkina Faso dans ce classement. Il a approuvé ainsi que le pays a mené des réformes conduisant à des progrès notables dans le « démarrage d'une entreprise », avec un score de 88,2/100 devant le Ghana (85) et le Mali (84,3), sachant qu'il est de 80,1 au niveau régional pour la zone Afrique subsaharienne. Dans la gestion des permis de construction qui évalue les procédures, le temps et les coûts nécessaires à la construction d'un entrepôt, on note aussi des progrès. Concernant l'enregistrement de propriété, le Burkina Faso a gagné quelques points grâce à « la qualité de

l'administration des biens fonciers » dans ses cinq dimensions : fiabilité de l'infrastructure, transparence de l'information, couverture géographique, règlement des litiges fonciers, et enfin égalité d'accès aux droits de propriété. Le principal bémol semble avoir trait à l'accès à l'électricité qui mesure les procédures, les délais et les coûts nécessaires à une entreprise pour obtenir une connexion électrique permanente.

Après cette revue des principaux indicateurs, le chef du gouvernement a engagé les différents acteurs à « prendre les dispositions idoines pour se repositionner, car de ce classement dépendra l'afflux des investissements étrangers ». Il a également insisté sur l'indispensable respect des délais et des procédures, invitant aussi les membres du comité à la mise en œuvre diligente des réformes prioritaires contenues dans la matrice minimale 2019. Cette quête d'un environnement des affaires plus performant se fait d'ailleurs à travers une concertation permanente entre les autorités et les milieux d'affaires, à l'image de cette rencontre du 28 novembre 2019 entre le secteur privé et le ministre de l'Économie, des Finances et du Développement Lassané Kaboré. Une occasion pour les opérateurs économiques de formuler leurs attentes auprès du gouvernement.

Pour booster les réformes devant faciliter la pratique des affaires, le gouvernement avait d'ores et déjà procédé en mai 2018 à la création de l'Agence burkinabè des investissements (ABI) en remplacement de l'Agence pour la promotion des investissements du Burkina Faso (API-BF), et ce dans le but d'instituer un cadre organisationnel adapté propre à attirer le maximum d'investissements directs nationaux et étrangers. Citons également l'adoption, le 30 octobre 2018, du nouveau code des investissements destiné d'une part à permettre au secteur privé de jouer pleinement son rôle de moteur de la croissance économique et d'autre part à accroître le niveau des investissements dans les secteurs porteurs et innovants.

Christian Kouamen

Le barrage de Samendéni, financé à hauteur de 100 milliards de FCFA, a été inauguré le 30 novembre 2019.

DE SUBSTANTIELS INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES

En quatre ans de pouvoir, le président Roch Marc Christian Kaboré enregistre de nombreux acquis dans le domaine des infrastructures sanitaires, éducatives et énergétiques ainsi que des aménagements hydro-agricoles et des logements sociaux

Le gouvernement burkinabè a fait du développement du capital humain son cheval de bataille sous la gouvernance du président du Faso Roch Marc Christian Kaboré. Ce dernier ayant promis des lendemains meilleurs à ses compatriotes, maints efforts ont été consentis en quatre ans pour étoffer l'offre sanitaire et éducative, développer les ressources énergétiques et les aménagements hydro-agricoles, et enfin garantir des logements décents aux populations.

Dans le domaine de la santé, avec l'appui de nombreux partenaires, des réalisations sont achevées et les chantiers foisonnent. En quatre ans de mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES), le bilan dressé au 31 octobre 2019 fait état de 215 centres de santé et de promotion sociale (CSPS), 32 centres médicaux (CM) et autres ouvrages construits, sans oublier la transformation de centres médicaux avec antenne chirurgicale (CMA) en centres hospitaliers universitaires (CHU) et de centres hospitaliers régionaux (CHR) en CHU comme à Ouahigouya, dans la région du Nord. Á Ouagadougou, le CMA de

Bogodogo a été transformé en CHU en 2016 pour soulager le « *très sollicité et réputé* » hôpital Yalgado Ouédraogo.

Le CHR de Ziniaré est fonctionnel

Dernier né des hôpitaux de 3^e génération, le CHU de Bogodogo, bâti sur une superficie de 7 hectares, est fonctionnel depuis avril 2017 avec 18 services médicaux – ORL, ophtalmologie, pédiatrie... – et le CHR de Ziniaré a été inauguré le 5 décembre 2019 par le chef de l'État. D'un coût de 15 milliards FCFA et d'une capacité d'accueil de 300 lits et 7 salles d'opérations, l'établissement pourrait devenir bientôt un CHU. « *Des études pour la phase complémentaire du projet de CHR visant la construction des services spécialisés ont été faites et le financement de cette phase est en cours de mobilisation auprès de nos partenaires, qui se sont engagés à ce qu'elle soit une réalité en 2020* », a assuré la ministre de la Santé Claudine Sorgho Lougué lors de l'inauguration de l'ouvrage. La Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) et le



Construction de 9 barrages et de milliers de villas

En matière d'aménagements hydro-agricoles, 9 nouveaux barrages ont été réalisés, d'après le rapport de l'an IV du PNDES : Gourgou, Lallé, Bogré, Guitti, Lindi, Matourkou, Biéha, Koakin et Samendéni. Projet d'envergure financé à hauteur de 100 milliards de FCFA, le barrage de Samendéni, dans la région des Hauts-Bassins, a été inauguré le 30 novembre 2019 par le président du Faso, après pratiquement neuf ans de travaux. Troisième plus grand barrage du pays, Samendéni comprend un lac artificiel de plus de 1,5 milliard de m³ et une centrale électrique d'une capacité de 3,74 MW. Piloté par le Programme de développement intégré de la vallée de Samendéni (PDIS), il doit permettre, avec un potentiel de 21 000 hectares de terres irrigables, l'édification d'un pôle de croissance agro-industriel, ayant pour corollaire la création d'au moins 100 000 emplois. Après sa mise en eau en 2017, Samendéni, qui abrite 38 espèces de poissons, a atteint son taux de remplissage de 100% le 2 septembre 2018. «Le barrage de Samendéni va contribuer, de toute évidence, à l'atteinte de la sécurité alimentaire dans notre pays», a déclaré le président Roch Kaboré à l'inauguration de l'ouvrage.

Le développement économique et social du pays voulu par le chef de l'État nécessite aussi des sacrifices dans le secteur de l'habitat et de l'urbanisme. Sur ce plan, l'ambitieux programme national de construction de 40 000 logements sociaux a été lancé en 2017 pour un coût total de 480 milliards de FCFA selon le mode du partenariat public-privé. Si l'on se réfère au rapport-bilan de l'an IV du PNDES, 4078 villas ont d'ores et déjà été construites dans plusieurs villes du pays : Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Gaoua, etc. La dynamique mise en place pour faire du Burkina Faso un pays émergent est donc en marche. Malgré la montée en puissance du terrorisme, l'action et les efforts du régime Kaboré se poursuivent. **P.K.K.**

Ministère de l'Énergie et de l'Assainissement

fonds de l'OPEP pour le développement international font partie des partenaires ayant financé sa construction sur un site de 25 hectares.

Si certaines infrastructures sanitaires sont opérationnelles, d'autres sont encore en chantier : les CHR de Dédougou dans la région de la Boucle du Mouhoun et de Manga dans le Centre-Sud. Les travaux du CHR de Manga, d'un coût estimé à 14 milliards de FCFA, ont été lancés le 1^{er} décembre 2019 par le Premier ministre Christophe Joseph Marie Dabiré. Le financement a été mobilisé par l'État burkinabè, le Fonds saoudien de développement (FSD) et le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe (FKDEA). D'une capacité prévisionnelle de 300 lits, ce CHR sera doté de blocs opératoires, d'une imagerie médicale, d'un laboratoire associé à une banque de sang, etc.

L'éducation n'est pas en reste

Dans les secteurs de l'éducation, primaire et secondaire, ainsi que de l'enseignement supérieur, de nombreux projets sont soit réalisés, soit le seront prochainement, en témoignent les chiffres mentionnés dans le rapport de l'an IV du PNDES : 852 salles de classes construites pour la normalisation d'écoles, ainsi que quatre lycées professionnels, un collège d'enseignement technique et deux lycées scientifiques, dont celui de Koudougou, dans la région du Centre-Ouest, inauguré officiellement le 12 octobre 2019. Grâce aux 600 millions de FCFA de budget de l'État, il comprend deux blocs pédagogiques, des bâtiments administratifs, un laboratoire, une salle informatique, etc.

Dans l'enseignement supérieur, citons la réhabilitation de trois amphithéâtres à l'université Ouaga I et leur équipement en technologies modernes pour un coût d'environ 290 millions de FCFA. D'autres chantiers

viendront renforcer l'existant : la construction en cours du siège de l'université virtuelle à Ouagadougou, composé d'un bâtiment R+5 et de trois espaces numériques ouverts (ENO). Pour donner corps à ce projet d'université virtuelle, d'autres infrastructures seront bâties dans les chefs-lieux de région pour un coût évalué à plus de 86 milliards de FCFA, l'objectif étant, selon les autorités universitaires, de promouvoir un enseignement supérieur « *qualifiant* » et « *efficient* » par les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Des avancées dans le secteur de l'énergie

Tout comme dans les domaines de la santé et de l'éducation, des avancées ont été constatées dans les aménagements agricoles et les logements sociaux (*lire notre encadré ci-contre*) ainsi que dans le secteur de l'énergie. On note en effet la construction et la mise en service des centrales solaires photovoltaïques de Zagtoui (33 MWc) et de Ziga (1,1 MWc), l'interconnexion entre Bolgatanga (Ghana) et Ouagadougou pour l'importation de 100 MW de puissance complémentaire et l'opérationnalisation d'une centrale électrique de 50 MW en collaboration avec AGREKO. Le relèvement à 100 MW de la quantité d'électricité transportée par la ligne d'interconnexion avec la Côte d'Ivoire est également à mettre au rang des avancées majeures.

Patrick Kader Karantao

UN DÉPLOIEMENT TOUS AZIMUTS

L'agenda 2020 du ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat Harouna Kaboré s'annonce chargé en initiatives et lancements de projets avec la création de deux zones économiques spéciales, l'une à Ouagadougou et l'autre à Bobo-Dioulasso.

La feuille de route 2020 du ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat Harouna Kaboré est chargée. Au titre des réformes et actions transversales, il entend poursuivre les efforts pour rendre l'environnement des affaires plus incitatif et pour renforcer les capacités d'initiative et de gestion du secteur privé, ce qui se traduira selon lui par « *l'intensification des réformes en faveur d'une avancée dans le classement Doing Business ainsi que l'amélioration du fonctionnement du nouveau dispositif de suivi du climat des affaires pour rehausser le classement du Burkina Faso, qui a dégringolé ces dernières années* ». En outre, un accent particulier sera mis sur la diffusion du nouveau

sont déjà signées avec des investisseurs étrangers alors que d'autres sont en instance de négociation : unité de transformation intégrée du coton clé en main à Koudougou, parc industriel textile et pôle industriel textile à Bobo-Dioulasso, réouverture de l'ex-usine FASO FANI à Koudougou, achèvement des constructions et ouverture de la Société de transformation des fruits et légumes (STFL) de Loumbila...

L'année 2020 verra aussi le début de mise en œuvre de la mobilisation du foncier, avec la délimitation de 15 zones industrielles, ZES et ZAD dans les 13 chefs-lieux de région, la réalisation de l'ensemble des études et le début des travaux d'aménagement là où c'est possible.

Enfin, il s'agira d'œuvrer à la mobilisation du financement et des partenaires pour la création effective de deux zones économiques spéciales, l'une à Ouagadougou et l'autre à Bobo-Dioulasso.

La mobilisation du foncier prévoit la délimitation de 15 zones industrielles en 2020.

code des investissements adopté le 10 octobre 2018 : il doit permettre au secteur privé de jouer pleinement son rôle de moteur de la croissance économique et accroître le niveau des investissements dans les secteurs porteurs de croissance et d'emplois. Par ailleurs, dans le cadre de la promotion de la propriété industrielle et de l'exploitation des résultats de la recherche, il est aussi question de dynamiser les actions de labellisation des produits burkinabè et d'adopter et mettre en œuvre la stratégie nationale de développement de la propriété intellectuelle (PNDPI).

Pour ce qui est de l'industrie, rappelons que l'objectif global du Burkina Faso est de développer un secteur industriel compétitif à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents, tourné vers la transformation des matières premières locales et exploitant des technologies émergentes. Les efforts du gouvernement seront donc axés sur l'amélioration de la compétitivité des entreprises industrielles à travers l'opérationnalisation de la Stratégie nationale d'industrialisation via la concrétisation du Plan d'industrialisation accélérée (PIA) et des projets industriels de valorisation des matières premières pour lesquels de nombreuses conventions

En matière de commerce, l'ambition du gouvernement est de promouvoir les filières porteuses pour accroître le potentiel commercial interne et externe du Burkina Faso. « *Nous entendons œuvrer à la mise en place du Conseil national de l'exportation, à la poursuite de l'opérationnalisation du Fonds d'appui à la promotion des exportations (FAPEX), ainsi qu'au renforcement des capacités des acteurs à l'export pour permettre la conquête de nouvelles parts de marché au niveau sous-régional et international* », indique le ministre du Commerce.

Quant au secteur de l'artisanat, les priorités seront centrées sur le renforcement du cadre organisationnel et réglementaire à travers l'achèvement de la transposition du code communautaire de l'artisanat de l'UEMOA. Pour soutenir l'accès des produits de l'artisanat au marché, un accent sera mis sur l'achèvement des travaux de construction de la deuxième phase du Village artisanal de Bobo-Dioulasso (VAB) ainsi que sur la poursuite du projet de construction du Centre national de la transformation artisanale du coton (CNATAC) financé par la Coopération italienne.

Louise Bibalou-Durand

TELECOMS

BANQUES

ASSURANCES

CARBURANTS & LUBRIFIANTS

HÔTELLERIE

ÉQUIPEMENTS

IMPORTATION & EXPORTATION

LOGISTIQUE

TRANSPORTS

MAINTENANCE AUTOMOBILE

DISTRIBUTION

GESTION IMMOBILIÈRE



GROUPE PLANOR AFRIQUE SA

La force de l'investissement !

01 BP 1871 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso
Tél. : (+226) 25 31 29 10/25 30 61 27

www.planorafrique.com



SCI - GONGHO

== SOBUREX ==

=== SODICOM ===





Harouna Kaboré, ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat.

■ Entretien – Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat

À l'approche de la fin du quinquennat du président Roch Marc Christian Kaboré, quel bilan pouvez-vous mettre en avant concernant le classement Doing Business ?

Harouna Kaboré : L'amélioration du climat des affaires se veut un facteur-clé pour permettre au secteur privé de jouer pleinement son rôle de moteur économique. Elle constitue donc une priorité dans les actions du gouvernement, et l'objectif stratégique assigné à mon département est de « créer un environnement favorable à l'éclosion d'un secteur privé dynamique, compétitif, créateur d'emplois et de richesses ». Ainsi, des réformes ont été enregistrées au niveau de plusieurs indicateurs de l'évaluation Doing Business (*lire notre article Doing Business p. 99*) : la création d'entreprises, le transfert de propriété, le paiement des impôts et taxes, l'obtention des prêts, l'octroi de permis de construire et le commerce transfrontalier. Plus largement, ces réformes ont aussi concerné le cadre général des affaires au Burkina Faso. S'y rattache le lancement officiel des activités du Centre de facilitation des actes de Bagré (CEFAB) le 10 décembre 2019 : il permettra aux promoteurs désireux de s'installer dans cette zone d'obtenir rapidement sur place, à coût réduit, les actes administratifs et les licences d'affaires nécessaires à la création et au développement de leurs entreprises. Toutefois, si des progrès notables ont été réalisés, certains indicateurs ont connu ces dernières années une faible performance : l'exécution des contrats, la protection des investisseurs minoritaires, le règlement de l'insolvabilité et, surtout, l'accès à l'électricité.

Quelles nouveautés ont été introduites pour booster le climat des affaires ?

Dans l'optique de continuer à doter notre pays d'un environnement des affaires compétitif répondant aux standards internationaux, le gouvernement a entrepris la réalisation d'une étude diagnostique de ce climat des affaires au Burkina Faso. Elle sera suivie d'un plan stratégique quinquennal et d'un programme triennal opérationnel de réformes à partir de 2020. La mise

UN PORTAIL VIRTUEL POUR DIGITALISER L'ÉCONOMIE

Harouna Kaboré, ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, donne un aperçu des actions de son département depuis son arrivée en février 2018, ainsi que des avancées du programme « Une région, une unité de transformation agro-industrielle ».

en œuvre des réformes qui y seront contenues et l'ensemble des actions qui seront engagées devront donner à notre pays les moyens de mieux se positionner dans les prochains classements Doing Business ainsi que de poursuivre de façon générale l'amélioration de l'environnement des affaires.

En matière d'industrie, peut-on dire que durant ce quinquennat, le niveau de transformation des matières premières locales et de la productivité s'est accru ?

Les informations statistiques révèlent un taux de transformation de nos matières premières relativement bas. Pour inverser cette tendance et en droite ligne des objectifs stratégiques du PNDES, et plus particulièrement de ceux de l'axe 3, le ministère s'est inscrit dans la recherche de solutions à cette situation. C'est ainsi que nous nous

notre point de vue, ont contribué à améliorer le taux de transformation de nos matières premières, même si nous savons que des efforts restent encore à faire.

Quelles sont vos priorités en 2020 ?

À un an de la fin du premier cycle du PNDES, mon département s'est résolument engagé dans une dynamique de consolidation des acquis déjà engrangés et d'accélération des chantiers entamés, en vue de leur aboutissement. Dans le cadre de la digitalisation de l'économie, un portail virtuel dénommé « Porte d'entrée au Burkina Faso » a été réalisé, et sa mise en service officielle a eu lieu le 17 décembre 2019. Pour soutenir le développement des PME-PMI, les priorités seront axées sur la concrétisation du programme « Une région, une unité de transformation agro-industrielle », de même

que sur « l'Initiative Anacarde » à travers la mise en place de l'unité de référence de transformation de noix de cajou à Bobo-Dioulasso. En

« Nous allons octroyer à 130 PME une subvention de 4 millions d'équipements à raison de 10 PME par région. »

sommes dotés d'une nouvelle stratégie nationale d'industrialisation qui fait la part belle à la transformation de nos matières premières locales : coton, sésame, riz, karité, tomate, produits forestiers non ligneux comme le miel et produits animaux. Le plan d'industrialisation accéléré s'attaque déjà aux trois filières que sont le coton, la viande et les matériaux de construction afin de booster leur transformation. Il est prévu de créer 6 unités de référence de transformation du coton dans les principales régions productrices, 9 unités de transformation de la viande et une vingtaine dans le secteur des matériaux de construction. Pour accompagner cette dynamique de création d'unités de transformation qui devrait être le fait du secteur privé, un nouveau code des investissements a été voté en 2018 : il réduit du quart tous les seuils d'investissements et de création d'emplois pour bénéficier de l'un des cinq régimes qu'il comporte dès lors que vous investissez dans la transformation des matières premières locales. En outre, à travers l'Initiative de renforcement du capital productif des petites et moyennes entreprises (IRCP-PME), nous avons fait le choix, avec l'appui de donateurs privés, d'apporter sous forme de subvention quatre millions d'équipements à 130 PME que nous avons sélectionnées à raison de 10 PME par région administrative du Burkina Faso. Toutes ces initiatives, de

outre, mon département entend œuvrer à l'ouverture des infrastructures d'hébergement du Projet de création d'un incubateur, de pépinière et hôtel d'entreprises dans le secteur agroalimentaire (PIPHE-SA), à la poursuite du développement des partenariats avec les banques, les fonds de garantie et le système financier décentralisé pour le cofinancement des PME, ainsi qu'au lancement du Programme de renforcement du capital productif des PME (PRCP-PME) sur toute l'étendue du territoire.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

Bio

Harouna Kaboré, jeune ministre du Commerce de 42 ans, a une vie bien remplie. Chef d'entreprise dans le secteur des énergies et des corps d'État techniques pour le bâtiment et l'industrie, il prépare aussi à l'Académie des sciences de management de Paris une thèse en Business Administration sur « L'appropriation de l'intelligence économique par les entreprises africaines ».

Expert en efficacité énergétique et en performance industrielle, il partage ses journées entre vie professionnelle et activités associatives, notamment comme président du conseil d'administration du Think Tank Burkina International. Militant dans l'âme, il a par exemple œuvré à l'UGEB, l'Association des étudiants burkinabè en France, pays où il a obtenu en 2006 une licence professionnelle en ingénierie de la maintenance pluritechnique, un master 1 en Facility Management en 2007 et un master 2 en management, entreprises et services en 2008.

Depuis son retour en 2010, il n'a qu'un credo : « Le Faso d'abord ! » Son dynamisme tous azimuts lui vaudra d'ailleurs d'être fait chevalier (2012) puis officier (2017) de l'ordre du Mérite du commerce et de l'industrie au titre des ses activités professionnelles, ainsi que chevalier de l'Ordre national en 2015 et officier de l'ordre de l'Étalon en 2018 pour son engagement citoyen.

« RENFORCER L'INTÉGRATION DES ENTREPRISES DANS LES CHAÎNES DE VALEUR INTERNATIONALES »

Mahamadi Savadogo, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF), indique que 13 137 entreprises ont été créées en 2019, contre 12 511 en 2018, soit une hausse de 5%. Il espère que cette tendance haussière sera maintenue en 2020.



Mahamadi Savadogo, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso.

Vous entrez dans votre quatrième année d'exercice. Êtes-vous pleinement satisfait du déroulement de votre Plan stratégique de la mandature (PSM) qui court jusqu'en 2021 ?

Mahamadi Savadogo : Cette année marque effectivement l'an IV de la mandature 2016-2021 de la CCI-BF. Grâce à la détermination de l'ensemble des élus ainsi qu'à l'action concertée des milieux d'affaires et du gouvernement burkinabè, le bilan de la mise en œuvre du Plan stratégique réalisé lors de la revue à mi-parcours est de 59 %. Ce taux est très satisfaisant et traduit une concrétisation constante et rassurante du PSM au bénéfice du secteur privé burkinabè. Plusieurs chantiers d'envergure s'inscrivant dans le cadre d'un vaste programme d'accompagnement à la transformation structurelle de l'économie du Burkina Faso ont été entamés.

Quel bilan dressez-vous en termes de réalisations ?

En guise de bilan des actions réalisées en 2019 par notre institution, faute de pouvoir en faire la liste exhaustive, nous pouvons souligner qu'au titre du développement du capital humain, il faut relever la formation de plus de 906 apprenants dans nos différents centres de formation, l'information et la sensibilisation des acteurs économiques sur des thématiques d'intérêt, plus de 42 sessions de formation organisées au profit de 889 opérateurs économiques et plus de 140 sessions d'information et de sensibilisation pour environ 4 305 chefs d'entreprises, la promotion de l'entrepreneuriat avec l'accompagnement au développement de leurs entreprises de 51 promoteurs, et enfin l'alphabétisation économique de 850 commerçants. Au titre des services offerts aux entreprises, citons la négociation et la signature d'un accord de financement de près de 5 milliards de FCFA avec l'Union européenne à destination de trois chaînes de valeur de notre économie, l'organisation des « 72 heures de

la facilitation des affaires » dans les treize Délégations consulaires régionales, la tenue de la première édition de la Semaine burkinabè de l'intelligence économique (SBIE), la mise en œuvre du Projet d'appui à la transformation industrielle et artisanale (PATIA) qui a abouti à la sélection de 11 lauréats pour un budget de plus de 64 millions de FCFA, la maturation et le lancement du dispositif de prêt d'honneur avec une tranche de 100 millions de FCFA mis à la disposition des opérateurs économiques dans cinq Délégations consulaires régionales, l'accompagnement à l'obtention de visas

« 500 participants et près de 20 pays sont attendus en mai 2020 à la 7^e édition d'AFRICALLIA. »

d'affaires pour 99 opérateurs économiques, le lancement de trois plates-formes Web dédiées à la promotion des centres de santé, des établissements d'enseignement et des acteurs du secteur des services, la mise en place de la Coordination des associations du monde des affaires (CAMA) dans 11 Délégations consulaires régionales hormis Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, et enfin le lancement de l'initiative de soutien aux médias « Eco-Médias » dotée d'une enveloppe de 52 millions de FCFA.

Environ 12 000 entreprises ont été créées en 2018 au Burkina Faso. Quelle a été la tendance en 2019 ?

Malgré la conjoncture internationale et sous-régionale qui impacte fortement les économies de nos pays et la situation sécuritaire du Burkina Faso, le secteur privé s'est montré dynamique et résilient. L'esprit entrepreneurial démontre un niveau de maturité que nous saluons. Ainsi, 13 137 entreprises ont été créées en 2019, contre 12 511 en 2018, soit une hausse de 5 %. Je voudrais donc saluer l'effort et le travail inlassable des différents acteurs qui œuvrent pour l'amélioration du climat des affaires au Burkina Faso : gouvernement, bailleurs de fonds, structures d'appui au secteur privé, etc. Des réformes sont en cours aux plans législatif et réglementaire qui devraient booster la création d'entreprises dans les années à venir. Par ailleurs, le secteur privé apprécie les efforts du gouvernement en matière de lutte contre l'insécurité et les opportunités offertes par les marchés publics.

Cette année se tiendra à Ouagadougou la 7^e édition du forum AFRICALLIA. Quelles innovations sont prévues ?

Le forum ouest-africain de développement des entreprises AFRICALLIA est une initiative de la CCI-BF. AFRICALLIA est une convention d'affaires d'envergure internationale. La 7^e édition se tiendra du 27

au 29 mai 2020 à Ouagadougou. Nous attendons au moins 500 participants d'une vingtaine de pays. L'année 2020 marque le dixième anniversaire d'AFRICALLIA, et quelques innovations vont être apportées pour marquer le coup. Parmi les pays invités, un focus sera mis sur la République populaire de Chine, la Russie et la Turquie. Nous comptons également mobiliser la diaspora africaine pour lui présenter les potentialités économiques et les opportunités d'affaires dans les espaces UEMOA et CEDEAO. La deuxième innovation majeure de cette édition sera l'organisation d'un mini-forum dédié aux Chambres de commerce membres de la Chambre consulaire régionale de l'UEMOA. Ce sera l'occasion pour la communauté des affaires ouest-africaine de renforcer ses

liens et de poser les bases de l'émergence de co-entreprises régionales. Enfin, la troisième innovation sera la présence des grandes institutions internationales de financement qui viendront présenter leurs offres d'accompagnement des projets structurants. AFRICALLIA 2020 sera aussi l'occasion pour la CCI-BF d'étendre son réseau de partenaires via la signature de conventions bilatérales de coopération avec des CCI de la sous-région et l'Union des Chambres de commerce de Turquie.

2020 étant une année politiquement chargée, quelles vont être vos priorités ?

Nos projets majeurs pour 2020 sont notamment la formation professionnelle, le renforcement des capacités des acteurs économiques, la promotion et la création d'opportunités d'affaires conformément à notre plan stratégique, l'inauguration du campus consulaire pour renforcer l'offre de services en matière de formation professionnelle et diplômante, l'extension du port sec de Bobo-Dioulasso pour accroître sa capacité d'accueil et de traitement des marchandises, le démarrage des travaux de construction du port sec multimodal de Ouagadougou, la construction d'infrastructures économiques dans les régions, la mise en place de prêts d'honneur dans 10 régions pour un montant global de 200 millions de francs, la poursuite des travaux de construction des sièges des Délégations consulaires régionales, la construction du siège national de la CCI, ou encore le lancement courant mars 2020 des activités de la Société d'accompagnement et de financement de l'entreprise (SAFINE.SA). Nous nous inscrivons résolument dans une dynamique de concrétisation des différentes initiatives afin de répondre aux besoins du secteur privé et de favoriser et renforcer l'intégration des entreprises nationales dans les chaînes de valeur internationales.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

LE BURKINA CRÉE LA PREMIÈRE USINE D'ÉGRENAGE DE COTON BIO DU CONTINENT

Avec un capital détenu à 51 % par l'Union nationale des sociétés coopératives des producteurs de coton (UNPCB) et à 49 % par la Société burkinabè des fibres textiles (SOFITEX), Secobio, la toute nouvelle unité de production de coton biologique, a nécessité un investissement de 3,8 milliards de FCFA.

En marge de la 2^e édition du Salon international du coton et du textile (Sicot), le président Roch Marc Christian Kaboré, accompagné de ses ministres de l'Agriculture et du Commerce, a inauguré le 30 janvier à Koudougou la première usine d'égrenage de coton biologique. Cette unité de production baptisée Société d'égrenage du coton biologique (Secobio) est aussi la première installation du genre dans la sous-région, et sans doute dans l'ensemble du continent. Elle a nécessité un investissement de 3,8 milliards de FCFA et dispose d'une capacité de traitement de 17 500 tonnes de coton par an, capacité qui peut être doublée dans l'hypothèse où serait installée d'une deuxième ligne d'égrenage. Les balles de la Secobio seront cerclées avec des feuillards en polyester de Samuel Packaging Systems Group, qui présentent notamment l'avantage « d'éliminer les risques d'accidents corporels dus à une

rupture de lien, comme cela se passe trop souvent avec les liens en acier ».

Ajoutons que la Secobio est détenue à hauteur de 51 % par l'Union nationale des sociétés coopératives des producteurs de coton (UNPCB) et à 49 % par la Société burkinabè des fibres textiles (SOFITEX), dont le directeur général Wilfried Aimé G.S. Yaméogo (*lire son interview p. 110-111*) nous explique : « La construction de cette usine est un signal fort envoyé aux partenaires présents sur ce marché de niche du coton biologique, de manière à ce qu'ils comprennent que dorénavant, l'UNPCB peut assurer sans difficulté les échéances au titre des contrats qu'elle signe pour la commercialisation de la fibre. »

Par ailleurs, durant la tenue du Sicot dont la Turquie était invitée d'honneur, ce pays a réaffirmé son intention d'installer via le groupe Ayka Textile &

Investment des unités textiles à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou pour un investissement de plus de 200 milliards de FCFA (305 millions euros). « Tout le financement est bouclé. La Banque africaine de développement est très engagée, ainsi que l'Afrexim Bank, et les terrains sont identifiés. 2020 verra donc le démarrage des travaux », précise Wilfried Yaméogo. Les activités à forte consommation d'énergie seront concentrées à Ouagadougou, tandis que la teinture et la confection se situeront à Bobo-Dioulasso et Koudougou.

Louise Bibalou-Durand

TERMINATOR
BURKINA FASO

Mines - Sociétés - Hôtels - Particuliers

Société de Désinsectisation et de Dératisation
Lutte anti vectorielle de la Dengue et du Paludisme

La Lutte contre les ravageurs comprend l'ensemble des moyens et méthodes employés pour lutter contre les organismes considérés comme nuisibles ou ravageurs, en général parce qu'ils sont préjudiciables, et plus particulièrement à la santé des personnes et des animaux domestiques, ou à l'environnement.

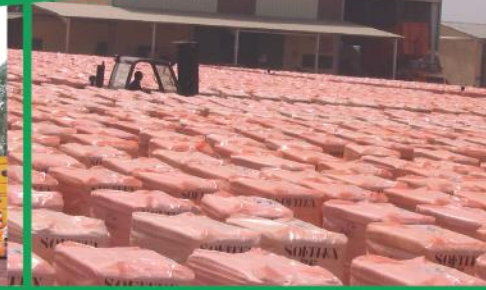
+226 75 83 75 54
www.terminator-burkina.com

Ne vous laissez pas envahir, faites appel à de vrais professionnels

Ouverture de la filiale SÉNÉGAL 2020 !
+221 77 833 50 63 | direction@terminator-senegal.com



UNE ENTREPRISE VITALE POUR L'ÉCONOMIE ET L'AGRICULTURE DU BURKINA FASO



La SOFITEX, leader de la production cotonnière au Burkina Faso a pour missions majeures :

- une mission de service public : appui-conseil aux producteurs et développement de la production cotonnière, ainsi que des cultures associées ;
- une mission industrielle et commerciale : collecte, transport, égrenage du coton graine et vente de la fibre et des co-produits.

Ces deux missions principales font de la SOFITEX, une entreprise vitale pour l'économie et l'agriculture du Burkina Faso au regard du flux monétaire injecté en milieu rural à travers la culture du coton. La SOFITEX constitue ainsi, un acteur majeur en tant que vecteur de monétarisation de l'économie du Burkina Faso et un levier puissant d'amélioration des conditions de vie des populations en milieu rural.

Au cœur d'une économie encore largement dominée par l'agriculture, le coton ou « l'or blanc du Burkina » est le seul produit qui fait vivre directement environ 4 millions de Burkinabè. Il contribue également à 17,5 % des recettes d'exportations ainsi qu'à 4 % du PIB. Il demeure une culture stratégique pour nos laborieuses populations en mobilisant tant en amont qu'en aval de nombreux autres secteurs d'activités qui bénéficient directement ou indirectement de ses effets induits, tels que les huileries, les filatures, les assurances,

les transports, les impôts, les hydrocarbures, les finances, les fournisseurs d'intrants agricoles, etc...

Il convient de souligner que depuis le retour à la culture du coton conventionnel intervenu en mars 2016, une nette amélioration de la longueur de soie du coton burkinabè se dégage et offre assurément des gages de reconquête du « **label coton burkinabè** ». Un label qui se distingue par une offre de fibres aux caractéristiques technologiques prisées par les filateurs.

En sus, un laboratoire de classement, seul du genre en Afrique à être accrédité selon la norme ISO/CEI 17 025, produit des résultats fiables en matière de caractérisation instrumentale de la fibre. En témoignent les performances réalisées aux essais Inter-laboratoires organisés par le CSITC/ICAC :

- 18^{ème} rang mondial pour la moyenne des 6 paramètres de base (longueur, uniformité des longueurs, ténacité, micronaire, RD, +b) ;
- 1^{er} rang mondial pour la caractérisation de la ténacité.

La SOFITEX, créatrice de richesses et de la valeur ajoutée en milieu rural et partant dans ses sept (7) Régions cotonnières où sont implantées ses quinze (15) usines d'égrenage, joue indéniablement une réelle partition dans la lutte pour la sécurisation des revenus des cotonculteurs et l'amélioration des performances de la production céréalière au Burkina Faso.

Références technologiques de la fibre SOFITEX pour la campagne 2018/2020

Soie Moyenne	Répartition de la longueur de la soie							
29,54	1.1/16	1.3/32	1.1/8	1.5/32	1.3/16	1.7/32	1.1/4	1.9/32
	0,7	6,1	21,6	39,9	19,1	9,3	2,7	0,6
Uniformité des longueurs		Ténacité Moyenne			Allongement Moyen			
81,2		30,7			5,7			
Micronaire Moyen	Répartition des micronaires							
4,3	≤ 3,5] 3,5 ; 3,6]] 3,6 ; 4,2]] 4,2 ; 4,9]	> 4,9			
	0,1	0,2	35,3	64,2	0,3			

« LA PRODUCTION DE COTON EN 2019-2020 POURRAIT ATTEINDRE 515 000 TONNES »

Wilfried Aimé G.S. Yaméogo, directeur général de la Société Burkinabè des Fibres Textiles (SOFITEX), révèle que l'une de ses priorités en 2020 est de consolider l'engagement environnemental de la société et d'œuvrer à sa reconnaissance comme entreprise citoyenne au service du développement durable.

Quels enseignements avez-vous tirés de votre tournée en août 2019 ?

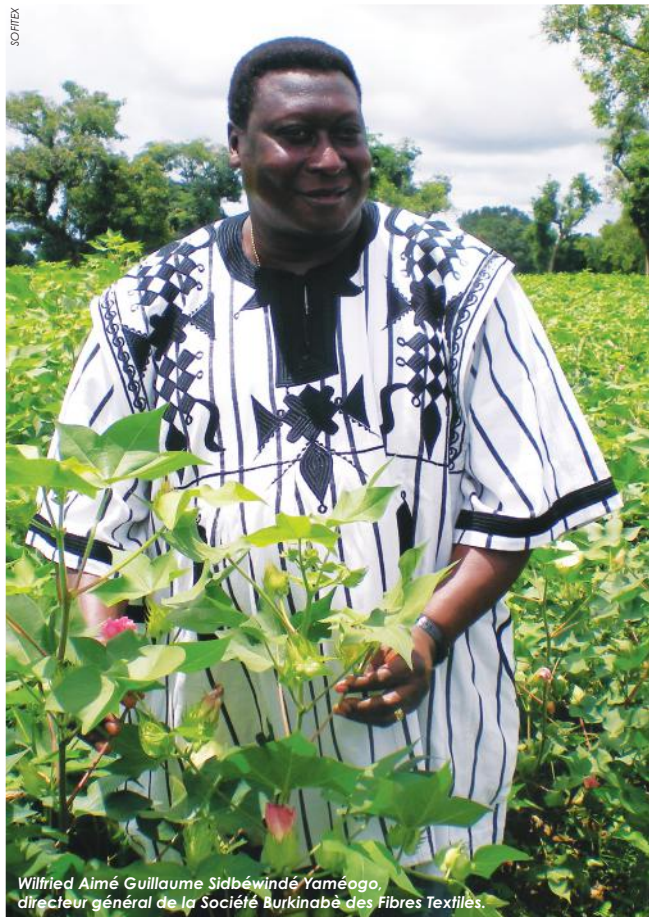
Wilfried Aimé Guillaume Sidbéwindé Yaméogo : Pour rappel, l'objectif de cette tournée était de s'imprégner de la physionomie et des difficultés du déroulement de la campagne agricole, d'encourager et de sensibiliser

les producteurs à poursuivre les opérations culturales, notamment la protection phytosanitaire, ainsi que de recueillir leur état d'esprit, et enfin d'encourager les agents de terrain qui sont au contact des producteurs et de s'assurer de l'effectivité du suivi rapproché des parcelles cotonnières. Cette tournée nous a permis de mesurer les indicateurs de production de la campagne agricole, de constater l'engouement à produire des cotonculteurs, de se faire une idée de leur optimisme concernant un éventuel dénouement heureux de la campagne agricole et de les encourager à une récolte précoce pour gagner en poids et en qualité...

Cette campagne cotonnière 2019-2020 va-t-elle dépasser la production de 836 000 tonnes de la campagne 2018-2019 ?

Les 836 000 tonnes de coton-graine correspondent plutôt à l'objectif de production pour la campagne 2018-2019 sur le plan national, tout comme celui de 800 000 tonnes, qui est l'objectif de production cotonnière fixée au titre de la campagne 2019-2020. Pour rappel, ce dernier objectif de 800 000 tonnes a été fixé en avril 2019, c'est-à-dire en début de campagne, dans un contexte où la consommation et la production mondiales du coton étaient en croissance, et les cours mondiaux du coton en amélioration. À l'échelle nationale, la production attendue de coton-graine pour la campagne 2019-2020 pourrait atteindre 515 000 tonnes si le rendement moyen s'améliore à 902 kg/ha à la fin de la campagne, soit un progrès net de 34 % des rendements. Cela expliquerait l'augmentation de la production du coton-graine, qui serait de 18 % par rapport à l'atypique campagne 2018-2019. La mise en œuvre des mesures de relance durable de la production cotonnière a fortement contribué à l'amélioration des performances que je viens de souligner.

Cependant, force est de constater que les effets positifs de ces mesures ont été limités par la situation sécuri-



Wilfried Aimé Guillaume Sidbéwindé Yaméogo, directeur général de la Société Burkinabè des Fibres Textiles.

taire nationale délétère, particulièrement dans la zone SOCOMA. Cette situation sécuritaire a entraîné un recul de 11 % des superficies emblavées dans les 3 zones de production cotonnière. Les abandons de superficies importantes, soit environ 67 643 ha, expliquent en partie la non-atteinte de l'objectif de production de coton-graine fixé en début de campagne. La zone SOFITEX a produit 319 000 tonnes de coton-graine pour la campagne écoulee 2018-2019. Au regard des efforts de sensibilisation et d'accompagnement des producteurs, l'évaluation de la production par comptage est estimée à 389 000 tonnes, soit une progression de 18,5 % par rapport à la campagne précédente, malgré

« Les appuis financiers accordés par l'État visent à apurer les impayés des cotonculteurs lors des deux précédentes campagnes. »

la longue poche de sécheresse observée au mois de juin et qui a occasionné un fort taux de semis tardifs.

Concernant le prix d'achat au kilo du coton-graine, à quoi les cotonculteurs doivent-ils s'attendre cette année ?

Pour cette année 2020, les cours mondiaux du coton ont été fortement impactés par les effets de la guerre commerciale qui oppose les USA à la République populaire de Chine. En outre, dans le contexte de baisse de confiance des consommateurs et d'estimations de la production mondiale supérieures à celles de la consommation pour la deuxième campagne consécutive, les cours mondiaux du coton sont restés faibles sur une longue période. Au regard de ces données, l'application du mécanisme de lissage déterminant le prix d'achat du kilogramme de coton-graine ne devrait pas aboutir à un paiement de ristourne aux cotonculteurs.

Un comité de haut niveau composé des ministères du Commerce, de l'Agriculture et de l'Économie a pris des mesures pour accompagner la filière cotonnière au titre de la campagne 2019-2020. Quelles sont vos observations sur toutes ces mesures et comment évaluez-vous leur portée ?

Les mesures gouvernementales prises au titre de la campagne 2019-2020 participent fortement à la relance de la production cotonnière. En effet, les appuis financiers accordés par l'État burkinabè à la filière coton visent à apurer les impayés des cotonculteurs lors des deux précédentes campagnes, à améliorer l'accès des producteurs de coton aux intrants et à rehausser le niveau de rémunération du prix d'achat plancher du

coton-graine de la présente campagne. L'ensemble des efforts du gouvernement contribue énormément à l'amélioration de la situation financière des producteurs, au retour de la cohésion et de la confiance au sein des organisations de producteurs de coton ainsi qu'au renforcement de la motivation et de l'engouement des producteurs à la culture du coton.

Peut-on dire que pour les agriculteurs, la Banque Agricole du Faso (BADF) sera plus qu'une bouffée d'oxygène ?

La BADF a pour objectif majeur de rendre les services financiers accessibles au plus grand nombre d'agriculteurs. Nos agriculteurs étant très souvent confrontés aux aléas du changement climatique et aux problèmes d'adaptation des innovations techniques, il est bon de savoir que la BADF permettra de mettre en place une assurance agricole en vue d'assurer le remboursement des

crédits en cas de survenance de calamités naturelles, et qu'elle facilitera également l'accès des petits producteurs au crédit. Au regard de ses ambitions et de son développement, nous pouvons assurer que la BADF sera d'un grand apport et une bouffée d'oxygène dans le développement des activités du monde rural, avec, cela va sans dire, un taux d'intérêt préférentiel au détriment de la concurrence.

Quelles sont vos priorités en 2020 ?

Nos priorités en 2020 sont entre autres le développement de la production cotonnière qui vise à produire des semences de coton de qualité, conformément aux normes recommandées, de consolider la confiance avec les producteurs de coton pour mieux appliquer la politique de relance durable de la production cotonnière, d'améliorer les revenus des producteurs, d'améliorer la productivité agricole et la qualité du coton pour l'atteinte des objectifs escomptés, et enfin de poursuivre la mise en œuvre des innovations technologiques en lien avec le confort des producteurs. Ajoutons aussi la satisfaction des règles de gestion stricte garantissant la pérennité de l'activité de la société, notamment au moyen de la réduction puis de la maîtrise des coûts, la recherche de la pleine satisfaction de nos clients et de nos fournisseurs, en l'occurrence les cotonculteurs, le renforcement de la protection de nos collaborateurs et l'amélioration de leurs conditions de travail, l'optimisation de la vente du coton et de ses co-produits, ou encore la consolidation de notre engagement environnemental et de notre reconnaissance comme entreprise citoyenne au service du développement durable.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« NOUS SOMMES DANS LE TOP 10 DES BANQUES LES PLUS PERFORMANTES »

Le directeur général d’Orabank Burkina Martial Goeh-Akué confirme sa volonté d’amplifier les interventions de son établissement dans le secteur du coton et donne les raisons de la création d’une agence de prestige pour une clientèle haut de gamme.

Quelle est l’évolution de vos chiffres-clés sur les exercices de ces trois dernières années ?

Martial Goeh-Akué : Sur un marché en pleine mutation, Orabank Burkina a revu son modèle opérationnel pour s’adapter et augmenter ses capacités de croissance. La banque a ainsi progressivement renforcé l’expérience client par une approche humaine tout en continuant à s’attacher à la conquête du progrès et à expérimenter de nouveaux territoires avec agilité et efficacité. Aujourd’hui, nous sommes en passe de relever de grands défis : bancariser les PME, attirer la classe moyenne, capter une partie plus importante de l’activité de banque de gros, s’adapter aux nouvelles contraintes du marché, renouveler l’offre de produits, faire évoluer les processus opérationnels en dopant l’efficacité, développer de réelles synergies en matière d’expansion, et enfin recruter des talents.

En 2019, Orabank Burkina a encore franchi un cap : tout comme les exercices précédents, ce fut une année de conquête intense et dynamique. Sur le plan opérationnel, la taille du bilan, les emplois et les ressources ont plus que triplé en 3 ans. Le résultat net a été multiplié par 10 en quatre ans, avec un des meilleurs *Return On Equity* de la place. Orabank Burkina est classée aujourd’hui dans le top 10 des banques les plus performantes du Burkina, avec plusieurs places gagnées en 3 ans, et meilleure banque du Burkina en 2019 pour la troisième année consécutive sur un marché en forte croissance et très compétitif. Trois fois de suite, ce n’est pas un hasard, encore moins un coup de chance. Nous pouvons en être fiers.

Pourquoi, à l’instar de vos concurrents de la place, éprouver le besoin de créer une agence VIP ou de prestige ?

L’engagement de la banque envers sa clientèle est de faire mieux et de se surpasser afin que ses clients

puissent continuer à la recommander. L’ouverture de l’agence Premium-Digitale d’Orabank Burkina Faso répond à notre proposition d’expérience client : un service adapté à chaque entreprise avec les solutions d’une entreprise ouverte (open-entreprise). Il s’agit de mettre à la disposition de cette clientèle exigeante un point focal avec des processus dédiés pour la rapidité et la simplicité d’exécution de leurs transactions. Dans cet espace, l’expérience client est mesurée non seulement par la qualité des produits ou des services offerts, mais également par le processus menant à la prestation d’un service.

Du 27 au 29 septembre 2018, votre établissement a participé à la première édition du Salon international du coton et du textile à Koudougou. En termes d’image et de visibilité chez les agriculteurs, comment cet événement qui se veut une plate-forme d’échanges et de réflexion a-t-il profité à Orabank ?

Orabank sera cette année encore à Koudougou pour la deuxième édition du Salon international du coton

« Nous allons consolider notre position sur le marché et asseoir notre statut d’institution bancaire de référence. »

et du textile. Orabank Burkina et l’ensemble des établissements du groupe Orabank s’impliquent dans le financement de l’industrialisation de nos économies. Des ruptures majeures sont en cours dans l’industrie textile mondiale, qui vont modifier les atouts dont bénéficiaient de nombreux pays depuis plusieurs décennies. Des avantages disparaissent pour certains pays et apparaissent pour d’autres. Je pense que dans ce secteur il existe de réelles opportunités à saisir. Le Burkina Faso possède dans le coton-textile un énorme potentiel non exploité et dont la concrétisation nécessite la mise

en œuvre rapide d'une stratégie permettant le décollage et le développement progressif de la filière d'amont en aval. Orabank dispose de l'expertise et de l'expérience pour accompagner cette stratégie de grappe diversifiée et compétitive, valorisant pleinement la matière première et le savoir-faire local, s'appuyant sur des unités intégrées à forte valeur ajoutée et exportatrices et favorisant l'émergence dans les bassins cotonniers de pôles industriels et de services dynamiques. Orabank est partie prenante du financement et de l'accompagnement dans ce secteur. Notre présence en 2018 à côté des principaux acteurs, dont la plupart sont clients de la banque, a rassuré et permis de réaffirmer aux autorités notre volonté d'amplifier les interventions d'Orabank dans ce secteur économique clé du Burkina Faso.

Orabank Burkina a présenté à sa clientèle son trophée du prix de la Meilleure banque du Burkina remporté par Oragroup en 2018 à Londres. Comment cette distinction a-t-elle été perçue par le personnel ?

Oragroup a remporté le prix The Banker Awards – Bank of the Year 2019 pour ses opérations au Burkina Faso, en Guinée Bissau, au Sénégal et au Togo. Décerné par le média international de référence *The Banker* (groupe *Financial Times*) lors de la cérémonie officielle qui s'est tenue le 28 novembre 2019 à Londres, cette prestigieuse distinction récompense l'excellence financière et managériale du groupe ainsi que sa trajectoire de croissance accélérée. Avec plus de 500 000 clients, 152 agences et 1 857 collaborateurs, Oragroup, qui a été sélectionné parmi plus de 1 000 établissements, a affiché en 2018 des performances en forte progression avec un total de bilan à 2 171 milliards de FCFA (3,7 milliards de dollars), soit une progression de 21 % par rapport à l'année précédente. Les dépôts de la clientèle de l'ensemble du réseau Orabank se sont élevés à 1 462 milliards de FCFA et les opérations de crédits à 1 255 milliards, soit une hausse respective de 24 % et 16 %. Au total, le groupe a affiché un produit net bancaire de 126,77 milliards de FCFA (221 millions de dollars, + 17 %) et un résultat net consolidé en forte hausse de 36 % à 29,77 milliards de FCFA (51,9 millions de dollars). La trajectoire de croissance d'Oragroup se poursuit en s'accéléralant, comme en attestent ces multiples trophées. Orabank Burkina Faso est fière de contribuer à cette *success story* panafricaine ainsi qu'à l'émergence du Burkina Faso par l'accompagnement de ses acteurs économiques et un engagement quotidien pour une



Martial Goeh-Akué,
directeur général
d'Orabank Burkina.

croissance inclusive et durable. Le personnel s'est senti honoré, fier et heureux des progrès réalisés, toujours désireux d'améliorer nos performances et la qualité de la relation qui nous unit à nos clients.

En 2020, quelles sont vos priorités ?

Nos résultats en 2019 témoignent de la pertinence de la stratégie de transformation de la banque et permettent d'aborder l'avenir avec assurance. J'aborde 2020 avec sérénité et optimisme, sûr de la confiance de la clientèle et de l'engagement du personnel à aller plus vite et plus loin. Nous allons accélérer la dynamique de croissance d'Orabank impulsée depuis plusieurs années, consolider notre position sur le marché, asseoir notre statut d'institution bancaire de référence, renforcer la qualité de service, poursuivre la transformation digitale de la banque et innover davantage. Vous allez entendre parler de nous en 2020.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

CAP SUR LA TRANSFORMATION DES MATIÈRES PREMIÈRES

La stratégie industrielle du Burkina Faso constitue un maillon fondamental du Plan national de développement économique et social.

« À l'horizon 2023, le Burkina Faso dispose d'un secteur industriel dynamique, compétitif et durable qui accroît sa contribution à la transformation structurelle de l'économie nationale. »

Ainsi se formule la vision de la Stratégie nationale d'industrialisation adoptée par le Pays des hommes intègres, en parfaite cohérence avec le Plan national de développement économique et social (PNDES). Alors comment booster la production industrielle du Burkina Faso pour mieux contribuer à la création des richesses et d'emplois ? Cette question majeure préoccupe le gouvernement car l'importation des biens manufacturés de consommation courante reste importante et dégrade la balance commerciale, tandis que la main-d'œuvre ingénieuse du pays n'est pas utilisée à son réel potentiel. Pour l'heure, le secteur industriel reste dominé par l'activité extractive avec une douzaine de mines ouvertes, la production aurifère arrivant en tête. Encore embryonnaire, le secteur manufacturier se compose de quelques agro-industries (huileries, brasseries, etc.) et usines de matériaux de construction (ciments, aciers, etc.).

Pour le gouvernement, les défis majeurs à relever afin de stimuler ce secteur sont entre autres la réduction du coût des facteurs de production pour une amélioration globale du niveau de compétitivité des industries, l'accroissement du niveau de transformation des matières premières locales, l'accès au financement, le développement des institutions d'appui à l'industrie (centre national de production propre), la professionnalisation des industriels, et enfin la transition vers l'industrie verte pour réussir le couplage compétitivité-durabilité. La pénurie d'énergie électrique constitue aussi l'un des problèmes majeurs qui se posent ainsi que la dépendance aux cours des matières premières et l'instabilité énergétique.

Comme l'explique le gouvernement, l'objectif majeur de cette stratégie nationale est de promouvoir la création, le développement et la consolidation d'une masse critique d'industries compétitives, durables, créatrices de valeur ajoutée et d'emplois décents, et ce principalement dans la transformation des matières

premières locales. L'idée est d'augmenter la participation du secteur manufacturier à la formation du PIB en le faisant passer de 6,6 % en 2016 à 12 % en 2022, puis d'accroître la part des produits manufacturés dans les exportations de biens en la portant de 10,6 % en 2014 à 20 % en 2022.

Pour atteindre ces objectifs, les autorités tablent sur cinq axes de travail : l'amélioration du cadre juridique, institutionnel et organisationnel d'appui à l'industrie, l'appui à l'élaboration et au développement de projets industriels, la consolidation du tissu industriel existant par la modernisation des installations et la promotion de l'industrie verte, l'appui à l'amélioration de l'offre de financement du secteur industriel, et enfin le développement des infrastructures industrielles et la promotion de la durabilité des unités industrielles.

En cela, le Burkina Faso dispose d'atouts importants : un code des investissements incitatif et favorable à l'industrialisation, des textes réglementaires sur l'industrie et de promotion des PME-PMI, des matières premières transformables, des centres de recherche et d'innovation, des efforts continus d'amélioration du climat des affaires, des structures d'appui au secteur privé, une loi d'orientation de promotion des PME et, surtout, une main-d'œuvre jeune et abondante.

Promouvoir le secteur industriel suppose non seulement de rattraper les retards en matière d'infrastructures et de combler le déficit énergétique, mais aussi de multiplier les initiatives de sensibilisation, comme ce fut le cas lors de la 2^e édition de la Semaine de l'industrie burkinabè. Selon le gouvernement, cet événement qui se célèbre en marge de l'industrialisation africaine permet d'échanger avec l'ensemble des acteurs autour d'un certain nombre de préoccupations afin de permettre à l'industrie de contribuer au développement à travers la transformation des matières premières. D'où le thème de cette année : « Promotion d'une industrialisation durable en Afrique de l'Ouest : quelle place pour l'industrie burkinabè dans le développement des chaînes de valeur sous-régionales ? »

Christian Kouamen



SONABHY

Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures

« Une entreprise citoyenne au service
de l'économie et du consommateur Burkinabè »



OUAGADOUGOU

01 BP 4394 Ouagadougou 01
Tél. : (+226) 25 43 00 01/25 43 00 34

BINGO

Tél. : (+226) 25 31 56 31/32

BOBO-DIOULASSO

01 BP 1104 Bobo-Dioulasso 01
Tél. : (+226) 20 97 01 97

CONTACTS

www.sonabhy.bf

« LA SONABHY VA SE RENFORCER EN RESSOURCES HUMAINES »

Hilaire Kaboré est directeur général de la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures (SONABHY), entreprise d'État qui a connu, de 2017 à 2018, une croissance de son résultat net bénéficiaire de l'ordre de 43%.

Quel a été le bilan de la SONABHY en 2018 ? Par ailleurs, si l'on considère que la hausse du baril de pétrole en 2019 n'a pas été la même qu'en 2018, la SONABHY a-t-elle amélioré sa situation financière ?

Hilaire Kaboré : La SONABHY a clôturé l'exercice 2018 avec un résultat net bénéficiaire de plus de 38 milliards de FCFA, soit environ 59 millions d'euros, en hausse de l'ordre de 43 % par rapport à l'exercice précédent. La situation financière s'est donc améliorée par la contribution de ce bon résultat de 2018, par l'effort de remboursement en provenance de l'État en 2018 et début 2019 et, effectivement, par l'effet d'un marché pétrolier qui a connu une évolution du cours du baril moins accentuée durant l'année 2019. Ce dernier élément a permis de contenir le niveau des subventions sur le prix à la pompe, ce qui a réduit l'impact de ces subventions sur la trésorerie de la SONABHY en 2019. En 2018, la SONABHY a soumis avec succès son système de management à la certification ISO 9001 version 2015 et a également réussi le passage de son premier audit de suivi en 2019.

Depuis le 14 mars 2018, vous êtes président de l'Association des raffineurs et distributeurs africains (ARA). Quel bilan pouvez-vous afficher après un an de gouvernance et avez-vous pu renforcer les adhésions à l'ARA, ce qui semblait être l'un de vos grands chantiers ?

« En 2018, la SONABHY a obtenu la certification ISO 9001 version 2015 et réussi son premier audit de suivi en 2019. »

Mon mandat d'une année comme président de l'ARA a pris fin en mars 2019 lors de l'assemblée générale. Globalement, nous avons pu tenir l'agenda d'activités que nous nous étions fixé pour cette année et l'assemblée

générale nous a délivré un *satisfecit* pour les résultats de notre mandat. Nous avons même été gratifié d'une distinction de l'ARA à cet effet. Les adhésions ne se sont pas renforcées autant que nous l'avions souhaité. C'est un travail de longue durée dont les résultats ne peuvent pas être aussi immédiats. C'est d'ailleurs un chantier que poursuit le nouveau président, tout aussi convaincu de cette nécessité que nous l'étions. Des réaménagements ont également été apportés à notre exécutif et à notre fonctionnement pour plus d'efficacité et une optimisation de l'emploi de nos ressources. L'ancrage institutionnel de l'ARA se consolide, et d'importantes institutions de notre continent font de plus en plus confiance à l'ARA pour porter certaines mutations majeures dans l'aval pétrolier africain.

Comment ont été perçus par l'ensemble du personnel et la direction de la société les deux prix décrochés par la SONABHY en 2019 lors du Gala des 100 entreprises les plus dynamiques du pays organisé par le cabinet international Eco-Finance entreprise ?

C'est une distinction que la SONABHY, à travers toutes ses composantes, reçoit comme un encouragement. C'est aussi une distinction que la SONABHY partage avec tous ses partenaires, ceux qui l'accompagnent au quotidien dans la réalisation de sa mission : assurer la satisfaction des besoins des consommateurs burkinabè en produits pétroliers de bonne qualité et au meilleur coût.

Qu'apporte en termes d'approvisionnement en gaz butane le nouveau dépôt d'hydrocarbures de la SONABHY en activité depuis juillet 2017 à Peni, une

localité située dans la province du Houët ?

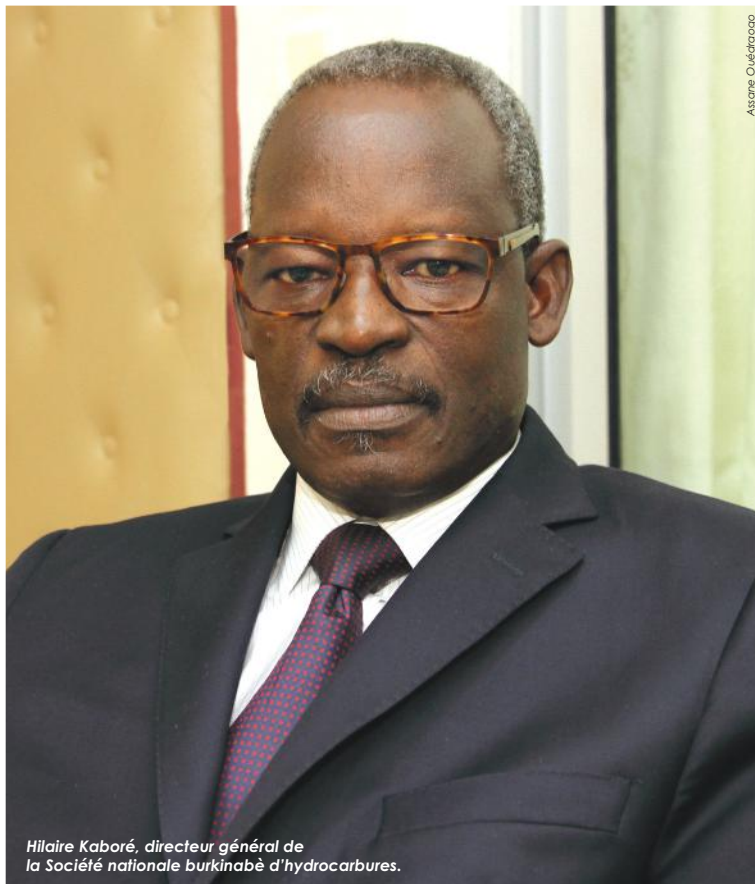
Beaucoup plus que nous ne l'avions pensé. L'ouverture de ce dépôt, accompagnée par les efforts des sociétés de distribution, a permis de booster encore la consomma-

tion de ce produit dans cette partie de notre pays. Nous en sommes déjà à préparer l'extension de ces installations. Les consommations de gaz butane de la zone de desserte de ce dépôt se sont accrues d'environ 17 % en 2018 comparativement à 2017, et de plus de 13 % entre 2018 et 2019. Globalement, en comparaison avec 2016 qui a précédé l'ouverture de ce dépôt, les consommations de gaz butane de la zone sont en hausse de près de 50 %.

Quelles sont vos priorités en 2020 ?

2020 va être une année très chargée pour la SONABHY. Du point de vue des outils et référentiels de gestion, la SONABHY a engagé fin 2019 et au début de cette année de nombreux et importants chantiers qui vont continuer à s'exécuter en 2020. C'est aussi en 2020 que commencera la mise en œuvre des résultats de ces travaux. Ces chantiers concernent le plan stratégique de la société, son système d'information, la réorganisation de la gestion de ses immobilisations et la mise en place d'une comptabilité analytique, ainsi qu'une étude de la gestion de ses ressources humaines.

En 2020, la SONABHY envisage également de se renforcer significativement en ressources humaines. Au niveau de son outil d'exploitation, plusieurs travaux et études vont occuper l'année 2020, avec des extensions et modernisation des dépôts existants. Diverses



Hilaire Kaboré, directeur général de la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures.

études porteront sur de nouveaux dépôts à bâtir et sur la suite des extensions des dépôts. Un autre axe va concerner le renforcement de la position de la société sur les terminaux pétroliers côtiers.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

Bio

La SONABHY, c'est sa maison. Hilaire Kaboré, 58 ans, a été nommé le 10 mai 2017 à la tête de cette société d'État. Il y entre en novembre 1986, dès l'obtention de son diplôme de sciences appliquées en électromécanique option électricité à l'École nationale d'ingénieurs (ENI) de Bamako (Mali). En janvier 1987, encore en période d'essai, il devient chef de la division approvisionnement et métrologie, puis chef de la division exploitation à Ouagadougou de 1988 à 1993, et chef de la division logistique de 1993 à 1995. En 1995-1996, il prépare et obtient un DESS en gestion d'entreprises, secteur énergie, option pétrole et gaz, à l'École des hautes études commerciales (HEC) de Montréal (Canada). À son retour, il exerce comme directeur du contrôle interne de 1996 à 2009, cumulativement avec le poste de secrétaire général par intérim de septembre 1998 à juin 1999. À ce titre, il sera de 2004 à 2009 coordonnateur du 1^{er} plan stratégique de la SONABHY et du projet Optimum. Directeur

du département exploitation de 2009 à 2015, puis conseiller technique chargé des questions des dépôts et du transport en 2015-2016, il accède à la tête de la société l'année suivante. Président du comité exécutif de l'Association des raffineurs et distributeurs africains (ARA) en 2018-2019, il aura assuré de nombreuses autres responsabilités : président du Comité commercial de la Société ivoirienne de raffinage (SIR) de 2010 à 2015, administrateur de cette société représentant l'État du Burkina Faso depuis 2017, administrateur représentant la SONABHY au conseil d'administration du Conseil burkinabè des chargeurs (CBC, 2010-2019) et au conseil d'administration d'Octogone Stockage de produits pétroliers, etc. Il a également connu un passage dans les instances dirigeantes de clubs sportifs de son pays. Au titre des distinctions, il a été fait chevalier de l'ordre du Mérite du commerce et de l'industrie (agrafe commerce) et chevalier de l'ordre National.

■ Où investir ?

LE BURKINA FASO, UNE MINE D'OPPORTUNITÉS

Que ce soit en agriculture, dans le secteur minier ou dans les domaines de l'énergie, des nouvelles technologies et du tourisme, le Burkina Faso présente des avantages qui garantissent aux investisseurs potentiels un retour sur investissement substantiel.

Où investir au Burkina Faso ? Pour cette nation en construction, on pourrait répondre que tous les secteurs ont besoin d'investissements, donc qu'ils sont tous porteurs. *« Avec un taux de croissance de 6 % en 2018 et une inflation stabilisée à 1 % ces dernières années, le Burkina Faso présente un potentiel économique énorme en matière d'investissement. Avec une population jeune et l'émergence progressive d'une classe moyenne, l'économie burkinabè présente de bonnes perspectives en dépit des chocs liés aux défis sécuritaires de la zone sahélo-saharienne. Sa position centrale en fait la porte d'entrée idéale dans l'espace CEDEAO et ses plus de 300 millions de consommateurs »,* indique la Chambre de commerce et d'industrie (CCI-BF).

Mais au regard de la configuration de l'économie burkinabè, certains pôles d'activité revêtent plus d'importance. L'un des plus emblématiques est l'agriculture (production végétale et élevage), comme le souligne une étude de la CCI : *« Avec seulement 1/3 des 9 millions d'hectares de terres agricoles mis en valeur, l'agriculture est sans conteste un secteur qui offre les garanties d'un retour sur investissement conséquent. Elle recèle des opportunités de transformation agro-alimentaire aussi bien pour le marché local que pour l'espace CEDEAO. »* Cette étude cite le secteur de l'élevage comme riche d'un fort potentiel, avec ses opportunités dans l'installation d'unités de transformation de ressources animales : viande, lait, cuir et peau.

Dans ce secteur agro-sylvo-pastoral, qui occupe déjà 80 % de la population active, ce potentiel est immense. La présence d'environ 1 200 plans d'eau (barrages, lacs, mares) permet de mobiliser environ cinq milliards de m³ d'eau de surface par an pour le développement de l'irrigation, de la pêche et de l'aquaculture. Une grande diversité de produits forestiers non ligneux occupe 70 % du territoire. On dénombre un cheptel numériquement important et très diversifié. Enfin, la jeune, dynamique et entreprenante population agricole est réputée travailleuse.

Autre pilier de l'économie, le secteur minier : 13 sites

en exploitation rapportent plus de 200 milliards de FCFA de recettes fiscales et parafiscales et fournissent quelque 10 000 emplois directs auxquels s'ajoutent les emplois indirects et autres effets induits. En croissance constante ces dix dernières années, sa contribution au PIB est passée de 1 % en 2008 à 11 % en 2017. Le secteur pèse également plus de 75 % des parts d'exportation. *« Ce boom minier est une opportunité de développement des secteurs connexes à travers la fourniture des biens et services aux mines »,* estiment les autorités burkinabè. Et l'avenir s'annonce prometteur grâce à la diversité géologique du pays et à son sous-sol riche en métaux : or, zinc, manganèse, plomb, argent, cuivre, cobalt, bauxite, fer, etc.

Dans le secteur touristique, le Burkina Faso veut accroître sa capacité d'accueil et professionnaliser les circuits, sachant que le pays possède trois sites inscrits au patrimoine mondial : les deux sites culturels que sont les ruines de Loropéni et les sites de métallurgie ancienne du fer, et le site naturel qu'est le Complexe W-Arly-Pendjari. S'y ajoutent un millier de sites touristiques, un million d'hectares d'aires fauniques, 24 zones d'intérêt cynégétique et touristique (parcs nationaux, réserves partielles de faune, forêts classées) et des événements culturels d'envergure : Fespaco, SIAO...

Enfin, dans le secteur énergétique, les énergies renouvelables offrent maintes opportunités d'investissement car, indiquent les autorités, *« avec un ensoleillement optimal de 5,5 kWh/m², le Burkina Faso présente de bonnes dispositions pour la production d'énergie solaire photovoltaïque. La réforme du sous-secteur de l'électricité a créé un cadre favorable à l'installation de producteurs indépendants d'énergie aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. En outre, le fort engouement des populations pour les produits solaires photovoltaïques à usage individuel crée des conditions favorables à l'installation d'unités industrielles de production de composants solaires tels que les batteries, les plaques, etc. »*

Christian Kouamen



BRAKINA

BRASSERIES DU BURKINA FASO

Avec ses deux implantations industrielles (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso), **BRAKINA** produit, depuis 1960, des bières, des boissons gazeuses et de l'eau minérale répondant aux standards de qualité internationaux. Les 1 500 emplois directs et 650 000 emplois indirects, font de **BRAKINA** un acteur majeur de l'industrie burkinabè.



Fièremment burkinabè
depuis 1960!

Siège social : ZI de Kossodo
01 BP 519 Ouagadougou 01
Tél : +226 25 32 55 00

www.brakina-bf.com

Usine de Bobo-Dioulasso
ZI de Bobo-Dioulasso - Secteur 19
Tél : +226 20 97 02 06

PLANOR AFRIQUE : L'EMPIRE D'APPOLINAIRE COMPAORÉ

Et si, sous l'apparente disparité des activités du groupe Planor Afrique, se tenait une constante qui donne à l'ensemble sa cohérence : l'esprit d'entreprise. Celui de son créateur, Appolinaire Compaoré, dont le destin s'entremêle avec celui de son pays, le Burkina Faso, jusqu'à en constituer une image exemplaire qui repose sur la foi en la réussite.

Le groupe Planor Afrique est une holding créée en 2004 par l'homme d'affaires burkinabè autodidacte Appolinaire T. Compaoré afin d'optimiser le management et la coordination de ses entreprises – pas moins de quatorze ! – en les regroupant en portefeuille, en travaillant au renforcement continu de ses investissements et en amorçant une stratégie de modernisation et de synergie confiée à des cadres compétents et confirmés.

La holding est dirigée par son fondateur, qui a rang d'administrateur général. Sur le plan exécutif, le secrétaire général pilote les opérations du groupe et assiste directement l'administrateur général. En plus de ses missions de représentation, il est notamment chargé de suivre et de coordonner au quotidien les activités des différentes entreprises, de créer une synergie entre les entités et de mettre à leur disposition les moyens et les expertises dont elles ont besoin. Le secrétariat général abrite quant à lui une direction générale des sociétés, une direction administrative et financière, une direction du contrôle de gestion, et enfin un département communication.

Un très large éventail d'activités

Les domaines d'activité du groupe Planor Afrique, soit, donc, quatorze sociétés établies au Burkina Faso et dans la sous-région ouest-africaine, notamment au Mali, sont aussi nombreux que variés : télécommunications, assurances, banques, transport et distribution de produits pétroliers, hôtellerie, transport de marchandises, location de wagons-citernes à SITARAIL, distribution de produits de grande consommation, importation et réexportation de cigarettes, distribution de cyclomoteurs, pneus, batteries et biens d'équipements, services, entretien de véhicules...

Ce sont en effet treize enseignes qui se sont agrégées au fil du temps à la « maison fondatrice », BURKINA MOTO, créée en 1978 sous le nom de VOLTA MOTO, du temps où le Burkina Faso s'appelait encore Haute-Volta. Toutes font partie du paysage familial des Bur-

kinabè et, plus largement, des Africains de l'Ouest : Union des Assurances du Burkina (UAB) créée en 1990, Société Burkinabè d'Équipement (SBE) rachetée en 2002, SODICOM et SOBUREX qui distribuent des cigarettes, la société pétrolière Sanem Koom International (SKI) créée en 1999, la société de télécommunications TELECEL FASO acquise en l'an 2000, BURKINA TRANSPORT spécialisée en transport de produits pétroliers ainsi qu'en location de wagons-citernes et de camions, GARAGE MADELEINE dédiée depuis 2018 à la réparation et à la maintenance du parc automobile du groupe Planor, le prestataire de services immobiliers SCL-GONGHO, la 14^e banque commerciale du paysage bancaire burkinabè WENDKUNI BANK INTERNATIONAL (WBI) qui a démarré ses activités en mai 2018, l'Hôtel YIBI, « L'Oasis au cœur de Ouaga », racheté en 2006, en rénovation depuis 2015 et dont la réouverture est programmée pour 2020 avec une capacité d'hébergement de 32 chambres.

Hors du Burkina Faso, TELECEL MALI, détentrice de la troisième licence de téléphonie mobile au Mali depuis 2012, a démarré ses activités en février 2018, et NAFA LOGISTICS SARL a pour principal créneau la location de véhicules de transport de personnes et de biens d'équipement. S'y ajoutent des participations de M. Compaoré dans plusieurs sociétés de renom au Burkina Faso et à l'étranger.

Et les chiffres sont éloquentes : le groupe Planor Afrique génère au Burkina Faso un chiffre d'affaires d'un peu plus de 100 milliards de FCFA, plus de 1 000 emplois directs et plus de 20 000 emplois indirects, avec une contribution à l'économie de l'ordre de 30 milliards de FCFA par an toutes taxes et impôts confondus.

L'homme qui créa un empire

Mais qui est l'homme qui a créé cet empire ? Son histoire est de celles dont les jeunes Africains en général, et les jeunes Burkinabè en particulier, pourraient s'inspirer pour ne pas désespérer de leurs réelles chances de succès dans leur pays, à condition d'y mettre la



Appolinaire Compaoré,
fondateur et administrateur général
du groupe Planor Afrique.

ce qui fait son quotidien. N'ayant pas été formé à la paresse et s'étant rendu utile depuis son plus jeune âge, il sait que pour se nourrir et venir en aide aux siens, il doit travailler : il enchaîne donc les « petits boulots », précaires évidemment, et l'on imagine aisément que ce n'est pas tous les jours Byzance... Qu'importe, il a déjà la trempe des gagnants qui savent faire le dos rond quand c'est nécessaire mais ne se laissent pas décourager pour autant. Et un jour de l'année 1970, la chance finit par lui sourire et – détail cocasse – c'est précisément ce qu'il sera chargé de vendre : de la chance, sous forme de billets de loterie ! C'est bien à cette activité de commerce de rêve qu'il devra de réaliser les siens : elle lui permettra d'acheter les premiers cycles qui feront le succès de sa première entreprise. Le gros lot, en somme.

On connaît la suite... Ajoutons toutefois que, hormis la direction des multiples sociétés au succès indéniable que nous avons évoquées, Appolinaire Compaoré assume officiellement depuis décembre 2018 la haute responsabilité de président du Conseil national du patronat burkinabè, où il a été élu par consensus. Il est par ailleurs depuis juillet 2019 en charge de la fonction diplomatique de représentant résident du Réseau des

volonté et la persévérance sans quoi rien ne se fait. Car Appolinaire Compaoré n'est pas né « avec une cuillère en argent dans la bouche », en témoigne son prénom de poète que les puristes lettrés seraient irrésistiblement tentés d'orthographier avec un seul « p » et deux « l » : à ce seul titre, ce prénom pourrait servir d'étendard triomphal à tous ceux qui se pensent entravés par la modestie de leurs origines sociales.

Selon notre confrère *le faso.net*, Appolinaire Compaoré est né il y a 66 ans à Koassa, un village situé à une cinquantaine de kilomètres de Ouagadougou dans la province du Bazèga. Issu du monde paysan comme nombre de ses compatriotes, il vit l'enfance alors dévouée aux jeunes de sa condition : l'aide aux travaux des champs constitue sa première et unique école. Pourtant, alors qu'il a 13 ans, son chemin bifurque de la voie toute tracée qui aurait pu sembler être la sienne quand il prend la décision de partir tenter l'aventure à Ouagadougou, un univers urbain bien éloigné de

experts européens département Afrique de l'Ouest (RCEEDAO).

Ceux qui rencontrent Appolinaire Compaoré parlent de la sérénité qui émane de lui, de son élégance, de sa simplicité et, surtout, de son humanité. Des qualités qui expliquent peut-être en partie que le 6 décembre 2019, lors de la cérémonie nationale de reconnaissance des mérites organisée chaque année à l'occasion de la fête de l'indépendance, Appolinaire Compaoré ait été fait grand officier de l'ordre de l'Étalon par le président du Faso. Une consécration pour cet homme de foi, preuve vivante qu'il n'y a pas de fatalité. Toute croyance mise à part si ce n'est la confiance en la vie, son parcours est à même de donner une vision constructive à la jeunesse africaine de ce XXI^e siècle qui a le même âge qu'elle. De quoi a-t-on besoin pour réussir ? De diplômes ? Sans doute. De courage ? Assurément. Mais aussi, et peut-être surtout, de cœur.

Andju Ani

L'ESSOR DU BURKINA FASO ET DE DIACFA SONT INDISSOCIABLES

Ayant acquis en un demi-siècle une surface et une puissance à la hauteur de son investissement financier, professionnel et humain dans des domaines divers, Diacfa se veut plus que jamais en phase avec les actuelles orientations de développement du Burkina Faso.



Le showroom Diacfa Automobiles inauguré en février 2019 à Ouagadougou.

Depuis la fin des années soixante, l'entreprise Diacfa est une marque de référence dans la distribution de biens d'équipement et de consommation. Cet opérateur économique d'envergure jouit d'une longue et riche expérience au Burkina Faso, un pays où il ne cesse d'investir pour accompagner le PNDES (Plan national de développement économique et social), référentiel de mise en œuvre du programme présidentiel. En effet, présent depuis un demi-siècle au Burkina Faso, et depuis 1991 sous sa forme actuelle, Diacfa a su être un témoin attentif de l'histoire du pays, tout en ne cessant d'en être un acteur prépondérant.

Un large panel d'activités pérennisées

L'entreprise est présente dans des domaines aussi divers que les véhicules motorisés légers et poids lourds et leurs accessoires, la high-tech, la librairie ou encore les matériaux, matériels et équipements pour le secteur du BTP. L'histoire de Diacfa est aussi liée à celle de ses partenaires, puisque l'entreprise représente depuis des décennies des marques de renommée mondiale qui lui ont fait confiance pour être leur vitrine officielle au

Burkina Faso. Diacfa a su maintenir avec ses fournisseurs une constance dans ses relations ainsi qu'un dialogue permanent qui avaient pour finalité de garantir à ses clients à la fois des prix compétitifs et la disponibilité de produits nombreux, variés et de haute qualité. Des notions qui reposent sur la principale volonté de Diacfa : satisfaire sa clientèle. Une exigence mise en œuvre quotidiennement par des collaborateurs qui accueillent et conseillent la clientèle en magasin, qui la dépannent et interviennent en service après-vente, ou qui s'emploient à améliorer la qualité des produits et services. Il faut savoir que Diacfa a créé plus de 1 500 emplois directs au Burkina Faso et, par l'intermédiaire de sociétés sœurs, plus de 15 000 en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest. Dans le détail, l'enseigne se ramifie au Burkina Faso en Diacfa Automobiles, Diacfa Librairie, Diacfa Matériaux, Diacfa High-Tech et Diacfa Accessoires. On le voit, le groupe Diacfa a brillamment réussi sa diversification dans des domaines d'activité certes très variés mais avec une constance : des références prestigieuses et une qualité de service irréprochable.

Diacfa Automobiles et Diacfa Accessoires

Diacfa Automobiles, spécialiste de la distribution et de la réparation des véhicules légers, utilitaires et poids lourds, représente les marques Renault, Hyundai et Mitsubishi pour les véhicules légers, et Renault Trucks, Eicher et Zonghtong pour les poids-lourds et bus, assurant un service après-vente de qualité, avec une disponibilité immédiate des pièces de rechange grâce à son magasin sur deux niveaux et à son atelier équipé d'installations à la pointe de la technologie. Sa force repose avant tout sur ses collaborateurs qui, formés directement et régulièrement par les constructeurs, apportent leur vrai savoir-faire à la marque au service de la clientèle. Diacfa Automobiles s'est récemment dotée d'une concession flambant neuve dans la zone d'activités diverses (ZAD) de Ouagadougou, face à l'échangeur de Ouaga 2000. Le showroom, pensé dans l'objectif de créer une nouvelle expérience client et de répondre aux normes et exigences internationales, a été inauguré le 12 février

2019 par Siméon Sawadogo, ministre d'État en charge de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion sociale. Le maire de Ouagadougou Roland Pierre Armand Béouindé n'a quant à lui pas caché sa fierté face à la nouvelle acquisition d'un groupe qui, depuis des années, a fait son chemin dans la capitale du Burkina Faso: « *Le joyau que nous inaugurons ce soir affiche clairement les ambitions de Diacfa et de la famille Fadoul, celles de jouer dans la cour des grands concessionnaires.* » Bâtie sur une superficie de plus de 5 000 m², cette concession, l'une des plus belles en Afrique selon Joseph Fadoul, directeur général adjoint de Diacfa Automobiles, a été édifiée dans le respect des normes internationales les plus rigoureuses, tant au niveau technique que sécuritaire pour les employés qu'au niveau environnemental pour la consommation énergétique et le traitement des déchets.

Diacfa Accessoires, spécialiste de la distribution de grandes marques d'accessoires et de pièces détachées poids lourds et de véhicules légers, dispose d'un stock important ainsi que d'un comptoir de vente de pièces détachées et d'accessoires de véhicules, d'outillage spécial lourd et léger, ou encore d'équipements industriels.

Diacfa Librairie

Diacfa Librairie propose quatre espaces distincts dédiés à la librairie, à la papeterie, à la bureautique et à la presse. Deux grandes surfaces de vente de plus de 1 500 m² ont ainsi été édifiées à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso. Son tout nouveau showroom, situé sur l'avenue Kwamé N'Krumah, la plus grande de Ouagadougou, offre à ses clients un nouvel espace de vente agréable et moderne. La valeur ajoutée repose avant tout sur la qualité des produits, soigneusement sélectionnés parmi les plus grandes marques mondiales: Maped, Pilot, Canson, Clairefontaine en papeterie, Canon et HP en bureautique. Diacfa Librairie est le représentant exclusif de Canon au Burkina Faso depuis de nombreuses années: le partenariat entre Diacfa et la marque Canon a été consolidé et pérennisé à travers le temps eu égard aux résultats très satisfaisants sur le marché en réponse aux besoins des clients.

Diacfa Matériaux

Diacfa Matériaux, spécialiste des équipements liés au secteur du BTP, a développé des compétences dans les domaines de la menuiserie et des automatismes, de l'énergie et de la climatisation, mais aussi dans les systèmes hydrauliques, sécurité-incendie, piscines ainsi que dans le matériel d'entretien. Pour répondre au mieux aux besoins et

exigences de ses clients, Diacfa dispose d'un personnel qualifié et d'un important stock de matériels et de produits de qualité: matériel électrique, froid et climatisation, sécurité-incendie, pompes et moteurs électriques, pompes à motricité humaine, groupes électrogènes et moto pompes. Des marques mondiales comme Sika, Hilti, Legrand, Vachette et Airwell ont fait confiance à Diacfa Matériaux pour les représenter au Burkina Faso.

Diacfa High-Tech

Diacfa High-Tech, spécialiste de la distribution, de la maintenance et de la réparation de produits high-tech, s'attache avant tout à la maîtrise du cycle de vie des produits proposés. L'enseigne se veut force de conseil au moment de l'achat, rigoureuse dans l'entretien des produits et exigeante dans la réparation des appareils.

Être partie prenante du développement au Burkina Faso

« *Plus que jamais, le Burkina Faso a pris son destin en main et participe pleinement à la dynamique économique sous-régionale et même continentale. Le principal défi du Burkina Faso est de capitaliser sur ce dynamisme économique qui doit s'inscrire dans le temps, dans une logique de développement responsable, et demeurer créateur d'emplois. L'ambition du Burkina Faso désormais est de voir émerger une véritable classe moyenne. Diacfa continuera à prendre part à ce mouvement par l'équipement du plus grand nombre de ménages. Biens d'équipement pour la mobilité avec ses divisions Automobiles et Accessoires, biens d'équipement pour le confort et le loisir avec sa division High-Tech, biens culturels et éducatifs avec sa Librairie, ou encore biens pour la construction avec sa division Matériaux.* » Ainsi s'exprime Joseph Fadoul, le directeur général adjoint du groupe Diacfa. Et le message est clair: il s'agit de s'inscrire dans l'ici et maintenant de l'histoire d'un pays en route vers la concrétisation de hautes ambitions économiques et sociales. Car décidément, le groupe Diacfa et le Burkina Faso sont indissociables.

Andju Ani



« LE BTP N'EST PAS LA SEULE ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE WELAS »

Issaka Yugo, directeur général fondateur de l'entreprise WELAS, a estimé stratégique de renforcer le développement de sa société en se délocalisant dans la sous-région : Sénégal, Mali, Guinée Conakry et Côte d'Ivoire.



Issaka Yugo, directeur général fondateur de l'entreprise WELAS.

Quel est l'historique de l'Entreprise WELAS ?

Issaka Yugo : Ma PME a été créée le 19 mars 2013 et, lors de la formation de son capital, je me suis octroyé une position d'actionnaire majoritaire. À l'origine, je suis d'une famille de commerçants. Après l'obtention de mon diplôme supérieur sur le transit-transport et la logistique à Ouagadougou (IFC, 2009), j'ai suivi, toujours au Burkina, une autre formation essentiel-

lement tournée vers le commerce international et le management (IFC, 2010-2011). Après ce parcours académique, j'ai travaillé de 2011 à 2012 au sein de l'entreprise familiale auprès de mon père. Dès 2013, j'ai souhaité me mettre à mon compte et m'assumer en créant ma propre entité : l'Entreprise WELAS.

Le BTP est-t-il votre activité essentielle ou l'Entreprise WELAS a-t-elle d'autres cœurs de métiers ?

Le BTP n'est pas la seule activité de l'Entreprise WELAS, qui évolue aussi dans le secteur des équipements électroniques ainsi que dans celui des équipements et du matériel de sécurité et militaire. Par ailleurs, une autre de mes activités, prisée ces deux dernières années par mes différents clients, est d'une part le conseil dans les dossiers se rapportant à l'obtention des marchés publics, et d'autre part l'apport de mon expertise dans l'accompagnement des sociétés internationales désireuses de s'implanter sur certains marchés porteurs des pays de la sous-région UEMOA.

Vous expliquez promouvoir des équipements de sécurité et de type militaire. Compte tenu du climat sécuritaire inquiétant, ce matériel est-t-il très demandé ?

Actuellement, comme vous l'évoquez, le climat sécuritaire est inquiétant. Notre pays connaît des événements tragiques, et le Burkina Faso est en guerre déclarée contre des groupes terroristes, ce qui lui vaut d'ailleurs d'être classé en zone rouge par le Quay d'Orsay en France. Permettez-moi de saluer au passage l'action du chef de l'État, car nous vivons des moments difficiles et chaque Burkinabè se doit d'être solidaire de l'action de notre gouvernement dans cette guerre. Notre président est dans la situation d'un chef de famille de cinq enfants qui voit que les cinq sont gravement malades ainsi que son épouse. Devant ce dilemme, lui, en tant que chef de famille, soit il abandonne provisoirement son activité

de salarié pour occuper une grande partie de son temps à être avec le personnel hospitalier pour les soins de ses enfants, soit il assume les deux situations : être auprès de ses enfants tout en continuant à travailler pour subvenir aux besoins de sa famille. Je prends expressément cette image pour faire comprendre que Roch Marc Christian Kaboré, étant ce chef de famille, doit se dépasser tous les jours pour continuer à gouverner le Burkina et à donner de l'espoir. Figurez-vous qu'au bout de quatre ans il a pu, malgré ce climat de guerre, engranger des résultats positifs dans les infrastructures routières, la santé avec la gratuité des soins ainsi que dans la création d'emplois, etc.

Certes cela est fort honorable de la part de votre président, mais qu'en est-il de la demande de matériel de sécurité ?

Bien évidemment, les équipements de sécurité sont sollicités, car la demande est forte dans beaucoup de secteurs, notamment les hôtels, les restaurants ou, par exemple, les banques qui font appel à l'expertise des sociétés en charge de la sécurité privée.

Sachant l'expertise que vous apportez à des multinationales de la zone UEMOA, êtes-vous également présent par des filiales dans la sous-région ?

En effet, je suis représenté dans la sous-région avec des filiales dans quatre pays. En Côte d'Ivoire, je suis à Abidjan à travers AGC (African Global Contractor),

« Chaque Burkinabè se doit d'être solidaire de l'action du gouvernement dans cette guerre. »

alors qu'à Dakar au Sénégal, à Bamako au Mali et à Conakry en Guinée, mes filiales sont sous l'enseigne WELAS. Par ailleurs, en qualité de partenaire, je suis en affaires avec certaines sociétés internationales : un laboratoire militaire réputé, Technisolar-Seni, basé Saint-Malo en France, une société d'équipement et de matériel militaire connue sous le nom de Sofema, etc.

Pourquoi avoir estimé que pour vous développer, il fallait vous délocaliser dans des pays de la sous-région ?

Quand j'ai commencé mes activités en 2013, alors que j'étais tout jeune marié, j'avais le vent en poupe et je pensais naïvement au succès et à la réussite rapides. Mais dès 2016, j'ai rencontré de sérieuses difficultés, notamment du fait d'une énorme commande au profit d'une société de forage minier où j'ai passé la commande à une société tunisienne et où j'ai laissé financièrement des plumes. J'ai donc pris la décision de m'éloigner un

moment du Burkina Faso et fait le choix de m'installer à Abidjan dans le but de me relancer. Cette décision était judicieuse puisqu'elle m'a permis de connaître le succès et de gagner des parts de marchés dans d'autres pays...

En termes d'effectifs, combien de salariés WELAS emploie-t-elle ?

Ici, au Burkina Faso, en personnel fixe, WELAS emploie 10 salariés. En fonction des commandes de travaux et de leur importance, j'emploie aussi des salariés temporaires. Dans les autres pays, j'ai le même modèle économique car j'interviens par appels d'offres, notamment dans le secteur du BTP. Là aussi, en fonction des commandes dans chaque filiale à l'exception de la Côte d'Ivoire, j'ai à mon actif une ou deux personnes et dès l'obtention d'un marché, je fais appel à des intérimaires.

2020 est une année cruciale au Burkina Faso avec le double scrutin présidentiel et législatif. Les opérateurs économiques comme vous sont-ils inquiets de savoir si vos compatriotes vont pouvoir aller voter dans la sérénité ?

En effet, c'est un temps fort de notre politique que celui de choisir nos députés et notre président. Nous ne sommes pas inquiets, car nous savons à l'avance que des actes terroristes visant à perturber les élections sont à prévoir. Et les opérateurs que nous sommes sont conscients du fait que mener nos activités jusqu'au bout est capital pour la santé économique du pays.

Personnellement, en tant que Issaka Yugo, je me prononce pour un renouvellement de contrat à Roch Marc Christian Kaboré comme président du Faso. Mon seul souhait est qu'il puisse s'entourer de ministres ou collaborateurs qui restent sur une

durée conséquente afin de mener à bien une politique cohérente, notamment dans des secteurs-clés tels que l'économie et les finances, les infrastructures, la santé, l'éducation et l'habitat, où les actions peuvent être jaugées, vantées, analysées et critiquées avec de bons arguments à condition d'avoir laissé assez de temps pour aller au bout des réformes. Il faut également que le gouvernement revoie le renforcement des capacités sociales, économiques, culturelles, etc.

Quelle vision de développement avez-vous pour votre entreprise au Burkina Faso et vos filiales dans d'autres pays ?

Pour les cinq prochaines années, mon regard est tourné vers le secteur industriel. J'ai l'ambition d'apporter ma contribution comme opérateur dans mon pays à travers des activités industrielles.

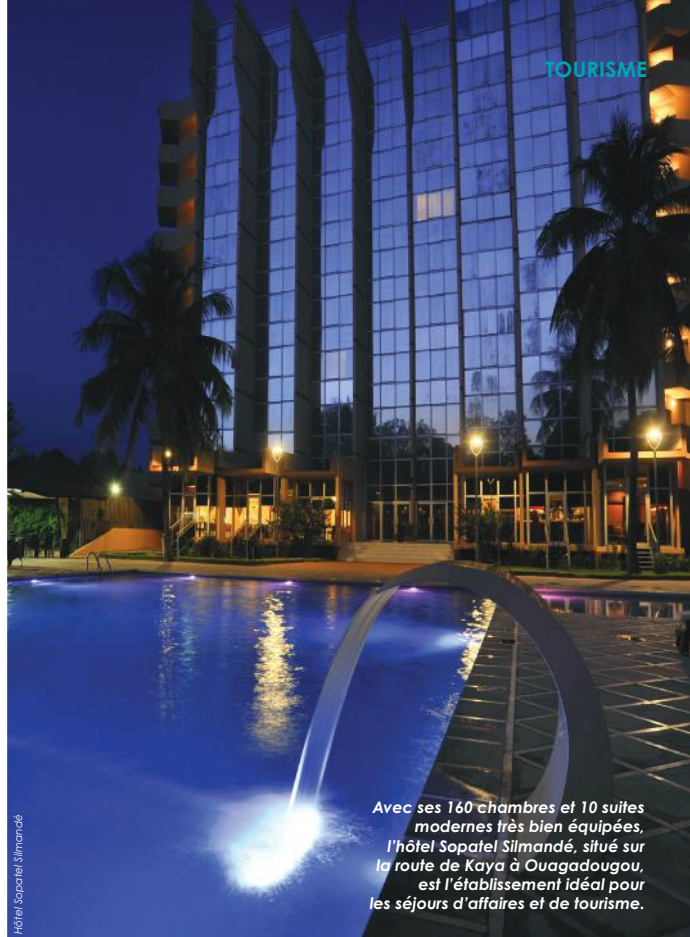
Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

LA RÉSILIENCE DU TOURISME D'AFFAIRES

Malgré les attaques terroristes, le tourisme d'affaires fait bonne figure, contrairement au tourisme dit « récepteur » où l'on enregistre une baisse de fréquentation par les Occidentaux de la destination Burkina Faso.

C'est connu, l'insécurité a un impact négatif sur l'activité touristique, quelle que soit la destination concernée. Au Burkina Faso, pays en proie à des attaques terroristes depuis 2015, cette réalité est perceptible, avec tout de même quelques nuances selon le type de tourisme pratiqué. Le tourisme pour motif d'affaires ou professionnel se porte « *particulièrement bien* », à en croire Bassirou Balboné, le directeur de l'Observatoire national du tourisme (ONT), structure créée en 2014. Il en veut pour preuve les chiffres collectés qui témoignent, ces dernières années, de cette vitalité, malgré la crise sécuritaire. « *On est passé de 256 339 touristes en 2011 à 343 511 en 2018. Ce type de tourisme est résilient, et il est surtout soutenu par le tourisme interne, celui pratiqué par les Burkinabè pour motif d'affaires ou professionnel, avec la tenue de diverses rencontres à Ouagadougou et en province* », confie l'expert.

Cette tendance à la hausse du nombre de touristes d'affaires, relève M. Balboné, a un impact positif sur les recettes des établissements touristiques d'hébergement (ETH): « *Les recettes des ETH sont en hausse constante: elles sont passées de 48,3 milliards de FCFA en 2015 à 53,4 milliards en 2018, soit un accroissement annuel moyen de 3,4%* ». Le directeur de l'ONT dit être surtout fier de la résilience de la ville de Ouagadougou en matière de tourisme d'affaires. « *Malgré la situation sécuritaire difficile et les alertes y relatives à l'international, la capitale a toujours la confiance des organisateurs d'événements, certainement à cause de ses atouts. Elle a abrité sans couacs des événements d'envergure comme le SIAO, le FESPACO ou le Tour du Faso* », fait-il remarquer. Entre autres avantages de Ouagadougou, il cite sa grande expérience dans l'organisation des manifestations à caractère national et international (conférences, colloques, ateliers, sommets de chefs d'État...), ses infrastructures d'accueil et son statut de



Avec ses 160 chambres et 10 suites modernes très bien équipées, l'hôtel Sopatel Sillmandé, situé sur la route de Kaya à Ouagadougou, est l'établissement idéal pour les séjours d'affaires et de tourisme.

centre de tourisme d'affaires. « *Ouagadougou reste une ville attractive, quoi qu'on dise. Le tourisme d'affaires se porte bien. Cela s'explique par la promotion continue de la destination Burkina, à l'intérieur tout comme à l'extérieur* », observe-t-il.

Toutefois, la fausse note dans le secteur viendrait, selon lui, du tourisme récepteur. Il regrette que ce type de tourisme concernant essentiellement la fréquentation de la destination Burkina Faso par les Occidentaux soit très touché. En effet, les Occidentaux sont de moins en moins aperçus dans les ETH, estimés à 722 selon des statistiques de 2018 sur les 1 080 sites touristiques que sont par exemple les Cascades de Banfora, les pics de Sindou ou la mare aux crocodiles de Bazoulé. « *L'impact de l'insécurité sur le tourisme récepteur remonte à 2011, avec la mutinerie des soldats. Les chiffres sont assez parlants. On est parti de 237 725 touristes étrangers en 2011 à 144 492 en 2018. Dans le volet chasse et safari, on a dégringolé de 7 000 visiteurs en 2011 à 1 300 en 2018. On enregistre une baisse de la fréquentation du pays par les Européens surtout, comme en attestent les chiffres collectés dans les aéroports: ils étaient 266 000 en 2011 contre 123 000 en 2018* », précise le spécialiste. Mais tout n'est pas perdu puisque le tourisme d'affaires permet de sauver la face. « *Ce qui sous-tend actuellement le développement du secteur, c'est le tourisme professionnel interne. On est passé de 196 000 touristes en 2010 à 395 000 en 2018. Ces chiffres sont basés sur la fréquentation des hôtels par les Burkinabè* », se réjouit M. Balboné.

Patrick Kader Karantao

LE PAYSAGE MINIER S'AGRANDIT

Grâce aux réformes audacieuses mises en place par le gouvernement depuis 4 ans, le secteur minier a connu un dynamisme sans précédent. Eu égard à la contribution de ce domaine d'activité au développement de l'économie burkinabè, l'Office national de sécurisation des sites miniers a vu ses moyens d'action considérablement renforcés.

Oumarou Idani, ministre des Mines et des Carrières (*lire son interview p. 128-129*), révèle que de 2015 jusqu'à ce jour, plusieurs mines ont été créées et sont entrées en production : Roxgold Bagassi, SEMAFO Boungou, Bouéré-Dohoun, Houndé Gold Operation, Wahgnion Gold Operations et Samtenga. Il ajoute que deux autres mines, Orezone Bomboré S.A et Sanbrado, vont compléter le tableau et porter à 17 le nombre de mines industrielles du Burkina Faso.

Par ailleurs, l'ensemble du secteur a accueilli avec soulagement la reprise des activités de la mine du Canadien SEMAFO en février dernier à Boungou, dans l'est du pays, trois mois après l'attaque dont les bus transportant le personnel de cette mine vers son site ont été les cibles le 6 novembre 2019. « *L'usine de traitement de Boungou a redémarré et le traitement des stocks de minerai a débuté* », a indiqué SEMAFO dans un communiqué, précisant que l'entreprise adopte à Boungou en 2020 « *une approche prudente impliquant un plan par étapes* ». Autrement dit, il s'agit dans un premier temps d'une reprise *a minima*, puisque la société se contentera de traiter les stocks de minerai présents sur le site, pour une production trimestrielle de 42 000 à 46 000 onces d'or, soit un peu plus d'une tonne. En outre, le personnel qui, auparavant, se déplaçait par la route sera dorénavant transporté par hélicoptère entre Fada et Boungou et sera hébergé sur le site.

Une situation qui fait réagir le Burkinabè Mamoud Ben Assane Sangaré, fondateur-dirigeant de TRANSCORDEC (*lire son interview p. 140-141*), un sous-traitant minier employant 700 salariés et leader dans le transport du personnel. Il plaide pour que les autorités sécurisent davantage les routes et les alentours des sites miniers par une présence militaire et policière accrue afin de rassurer les investisseurs. Ces inquiétudes ont conduit le gouvernement à renforcer considérablement les moyens d'action de l'Office national de sécurisation des sites miniers (ONASSIM), qui compte en son sein

une force hybride opérationnelle composée de policiers, de gendarmes et de militaires.

Précisons qu'en termes de production d'or, les chiffres sont en hausse depuis 2015, même si 2019 a connu, selon le président de la Chambre des mines Tidiane René Barry, « *un léger fléchissement* » en enregistrant une production de 50,300 millions de tonnes, contre 52,622 millions de tonnes en 2018.

Louise Bibalou-Durand

La feuille de route du ministre des Mines en 2020

Sur la feuille de route d'Oumarou Idani, ministre des Mines, deux priorités sont inscrites : le renforcement du bénéfice des mines pour les populations et la sécurité des sites miniers. « *Cette question de sécurité est notre première préoccupation. Nous considérons comme un enjeu stratégique de consentir les ressources nécessaires afin d'assurer la sécurisation des exploitations minières face à la guerre asymétrique qui nous a été imposée par les groupes terroristes* », indique le ministre.

Parmi ses autres priorités figure aussi l'amélioration continue de la connaissance géologique du territoire, avec un accent particulier mis sur la recherche des substances de carrières et énergétiques. Par ailleurs, l'artisanat minier représentant un bassin d'emploi pour les jeunes et les femmes, le Burkina Faso entend poursuivre les réformes en faveur de l'encadrement des artisans miniers. En outre, a ajouté le ministre des Mines, « *l'élaboration d'une politique nationale de promotion de la fourniture locale de services aux mines se présentera pour nous en 2020 comme un autre chantier privilégié. Il s'agira, à cet effet, de créer à terme les conditions d'une meilleure exploitation des larges possibilités offertes au secteur privé local par l'industrie minière.* »

Enfin, dans l'agenda du ministre s'inscrivent également des mesures pour poser les bases d'un développement endogène et durable par la transformation locale des produits miniers. Cela nécessitera, selon Oumarou Idani, d'être présent aux grands rendez-vous miniers dans le monde afin de rassurer les investisseurs sur le fait que le Burkina Faso confirme chaque jour son statut de terre d'opportunités minières.

L. B.-D.

« LE SECTEUR DES MINES A CONTRIBUÉ À LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE »

Oumarou Idani, ministre des Mines et des Carrières, peut se prévaloir d'un bilan satisfaisant sur les quatre dernières années. Il révèle que la mise en exploitation de trois nouvelles mines en 2019 va générer 1 505 emplois directs et renforcer le Fonds minier de développement local à hauteur de 2,9 milliards par an.



Oumarou Idani,
ministre des Mines
et des Carrières.

Assane Ouédraogo

audacieuses, le secteur minier a connu un dynamisme sans précédent. Tout en confirmant les chiffres avancés pour les années 2016 et 2017, j'affirme que la tendance à la hausse s'est poursuivie en 2018. Entre 2017 et 2018, la production aurifère a crû de 15,4 % en passant de 45,6 à 52,6 tonnes, et celle du zinc a crû de 0,5 % en passant de 164 290 à 165 100 tonnes. Pour l'année 2018, la part du secteur minier dans le PIB burkinabè est de 10,6 % pour une cible de 9 %.

La contribution aux recettes budgétaires est de 252,6 milliards de FCFA, contre 226,027 milliards en 2017. En principe, pour l'année 2019, la tendance à la hausse sera maintenue. Toutefois, à cause du défi sécuritaire et de la fronde sociale, une baisse des performances est à craindre. Néanmoins, nous ne devrions pas perdre espoir car le cours mondial de l'or est favorable aux industries minières, et le dialogue social a permis une reprise du travail ainsi qu'un gain certain de productivité. Du fait également de la robustesse de la riposte opposée aux terroristes par nos forces de défense et de sécurité, l'heure du dynamisme retrouvé sonnera pour notre secteur.

En 2017, la contribution du secteur minier au budget de l'État s'est établie à 226,26 milliards de FCFA, contre 190 milliards en 2016. Cette tendance haussière s'est-elle poursuivie en 2018 et va-t-elle se confirmer en 2019 ?

Oumarou Idani : Effectivement, en raison de réformes

Le 26 février 2019, vous avez procédé à la signature de trois conventions d'exploitation de ressources minières dans trois provinces : le Nounbiel, le Zoundwéogo et le Ganzourgou. Quelle idée peut-on se faire de ces conventions dont on estime l'IDE à environ 609 milliards de FCFA ?

Les trois conventions ont été signées avec les sociétés

West African Resources pour la mine de Sanbrado dans la province du Ganzourgou, avec Orezone pour la mine de Bomboré, dans le Ganzourgou également, et Kiaka S.A pour la mine de Kiaka dans le Zoundwéogo. Ces trois conventions viendront renforcer les performances et les retombées du secteur minier. La production attendue de ces mines est d'environ 145 tonnes d'or. La mise en exploitation de ces mines va générer 1 505 emplois directs et renforcer le Fonds minier de développement local à hauteur de 2,9 milliards par an. Enfin, les 609 milliards d'investissement offrent aux fournisseurs locaux de services l'opportunité de réaliser de bonnes affaires.

Le secteur minier, qui avait prévu 3,5 milliards de FCFA d'investissements locaux en 2018 et la création de près de 15 000 emplois durant le quinquennat, a-t-il tenu ses promesses ?

Votre question est pertinente, mais nous voulions rappeler les cibles qui nous ont été assignées dans le cadre du Plan national de développement économique et social (PNDES) : augmenter la part des industries extractives dans le PIB de 7,9 % en 2015 à 10,2 % en 2020, augmenter la proportion des achats locaux dans les consommations alimentaires des industries minières en la faisant passer de moins de 14 % en 2015 à 25 % en 2020, accroître le montant moyen des investissements locaux réalisés par l'industrie minière en passant de 2 milliards de FCFA en 2015 à 5 milliards de FCFA en 2020, et enfin multiplier par deux le nombre d'emplois

« Le PNDES demandait d'accroître le montant moyen des investissements locaux en passant de 2 milliards de FCFA en 2015 à 5 milliards en 2020. Promesse tenue. »

directs et indirects créés par le secteur minier : près de 20 000 en 2020, alors qu'il était de moins de 10 000 en 2015. Au vu de nos résultats, la promesse est tenue. En ce qui concerne la variation de la part des mines dans le PIB, nous avons constamment été au-delà de la cible du PNDES : 8,6 % en 2016, 11,4 % en 2017 et 10,6 % en 2018. S'agissant des investissements locaux, le Fonds minier de développement local a permis de mobiliser 12 milliards, qui ont été répartis entre toutes les communes et régions du Burkina Faso. En outre, plus de 2 milliards, soit 20 % des taxes superficielles payées par les sociétés de mines et de carrières, ont été reversés directement aux collectivités locales.

Quant aux emplois, sur une cible de 20 000 emplois directs et indirects à créer d'ici à 2020, nous sommes actuellement à plus de 10 000 emplois directs et à plus de 25 000 emplois indirects. Au vu des conventions minières signées entre l'État et les nouvelles sociétés minières pour la construction de nouvelles mines, le chiffre de 20 000 emplois sera largement dépassé. Pour la proportion des achats locaux, de gros efforts ont été déployés, mais nous ne disposons pas pour l'instant de chiffres précis pour mieux évaluer les performances.

À l'approche de la fin du quinquennat, quel est le bilan de la série d'actions menées par le gouvernement pour ce secteur qui représente un levier de développement économique et social ?

Nous pouvons nous prévaloir d'un bilan satisfaisant à plus d'un titre. Entre 2015 et maintenant, nous avons, au titre des nouvelles mines, accompagné plusieurs mines à entrer en production : Roxgold Bagassi, SEMAFO Boungou, Houndé Gold Operation, Bouéré-Dohoun, Wahgnion Gold Operations et Samtenga. Bientôt, deux mines, Orezone Bomboré S.A et Sanbrado, porteront à 17 le nombre de mines industrielles en exploitation au Burkina Faso. Au titre des emplois, les performances salutaires que je viens de signaler ont couronné nos efforts. Au titre des réformes législatives, réglementaires et institutionnelles, qui ont constitué un point d'orgue nos actions, ce sont 15 décrets et 23 arrêtés qui ont été adoptés pour une meilleure application du code minier et de

la loi portant organisation de la commercialisation de l'or. Plusieurs autres textes d'application sont en cours d'élaboration. Des réformes ambitieuses ont également abouti à l'encadrement des artisans miniers ainsi qu'à la modernisation et à la numérisation du cadastre minier. De même, malgré le défi sécuritaire, nos programmes de

recherche de base par le Bureau des mines et de la géologie du Burkina Faso (BUMIGEB) sont opérationnels, les programmes de recherche et d'exploration en vue du développement de nouveaux gisements sont poursuivis de manière encourageante, ce qui laisse présager un avenir radieux pour notre secteur minier dans les années à venir, surtout après notre victoire certaine sur les forces du mal. À quelques mois de la fin du mandat du président du Faso, nous pensons avoir relevé le défi d'une meilleure contribution du secteur minier au processus de transformation structurelle de l'économie burkinabè.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« UN DÉFI MAJEUR : POURSUIVRE LA PROSPECTION DES HYDROCARBURES »

Abdoulaye Ouédraogo, directeur de la recherche géologique et minière du Bureau des mines et de la géologie du Burkina Faso (BUMIGEB), confirme l'ouverture d'une unité pilote pour promouvoir les minéraux de développement, ainsi que la tendance haussière du CA à 1,583 milliard de FCFA en 2019, contre 1,312 milliard en 2018.

Suite à vos réformes concernant la structure financière de la société, le CA a augmenté de 48 % de 2016 à 2017, passant de 717 millions à 1,063 milliard de FCFA. La tendance s'est-elle confirmée en 2018 et 2019 ?

Abdoulaye Ouédraogo : Le chiffre d'affaires de la société a effectivement connu une hausse entre 2016 et 2017, et cette tendance haussière s'est également confirmée en 2018 avec une réalisation de 1,312 milliard de FCFA. Au titre de l'exercice 2019, il est attendu un chiffre d'affaires de 1,583 milliard de FCFA.

Quelles sont vos ambitions pour le chiffre d'affaires en 2020 ?

Bien que nous nous consacrons beaucoup aux missions de service public qui nous sont confiées par l'État, nous travaillons également à améliorer substantiellement notre chiffre d'affaires à travers les missions de prestations commerciales que nous exécutons au profit du privé. Pour 2020, nos ambitions en termes de chiffre d'affaires sont de réaliser 1,856 milliard de FCFA.

Les experts du BUMIGEB ont été chargés de suivre le lancement du levé géophysique aéroporté haute résolution en magnétisme et spectrométrie gamma du bloc B du quart sud-est du Burkina Faso. Quelle est l'importance de ce projet financé à hauteur de 1,3 milliard de FCFA par la Banque mondiale ?

Il faut dire qu'au-delà du lancement, nos techniciens ont participé au processus de contrôle qualité depuis la phase d'acquisition jusqu'à la livraison des résultats de ce levé géophysique. Effectivement, le ministre des Mines et des Carrières, Monsieur Oumarou Idani, a procédé le 27 avril 2018 à Fada N'Gourma au lancement officiel du levé géophysique aéroporté haute résolution en magnétisme et spectrométrie gamma du quart sud-est du Burkina Faso qui couvre les régions de l'Est, du Centre-Est, du Sahel, du Centre-Nord, du

Centre-Sud et du Plateau central, soit une superficie de 72 000 km² du territoire national.

Les résultats de ces travaux ont permis d'actualiser les données géophysiques aéroportées et d'harmoniser la couverture géophysique du pays car cette zone avait été couverte dans les années 70 avec une technologie moins avancée. Ce projet a permis au BUMIGEB, en tant que service géologique national, de couvrir l'ensemble du pays en levé géophysique aéroporté haute résolution en magnétisme et spectrométrie gamma et de mettre à la disposition des investisseurs des données fiables qui impacteront significativement le développement du secteur minier burkinabè.

Entre autres résultats obtenus, des zones prospectives ont été définies pour les substances minérales notamment en cuivre-or-argent (Cu-Au-Ag), zinc (Zn), bauxite (Al), phosphate (Ph), uranium (U), fer-titane-vanadium (Ti-Cr-Va), nickel-chrome (Ni-Cr), kimberlite, etc. Les contrôles au sol sont assurés par les techniciens et il ne fait aucun doute que la zone couverte par les récents travaux de géophysique, le bloc B, sera la prochaine destination pour les investisseurs miniers. Ce projet s'inscrit en droite ligne dans la politique minière de notre pays telle que prescrite dans le Programme national de développement économique et social (PNDES) : accroître et diversifier la production minière du Burkina Faso.

En 2020, le BUMIGEB envisage d'ouvrir une unité pilote pour promouvoir les minéraux de développement, économiquement très importants pour tous les pays miniers. Pouvez-vous nous en parler ?

L'unité pilote pour la promotion des minéraux de développement prévue en 2020 va porter sur la valorisation des substances de carrières et des minéraux industriels, notamment les grès de la région de Bobo-Dioulasso, dans la partie ouest du pays. Cela va consister en la mise en place d'une unité d'extraction, de traitement et

de transformation des grès pour la production des matériaux d'embellissement tels que les pavés, les carreaux, les granulats, etc. Le constat est qu'au Burkina Faso, le potentiel en matériaux locaux (granites, grès, argiles, latérites...) est énorme, mais qu'il n'est pas valorisé à la hauteur de ce que font d'autres pays africains ou européens. Les sites de grès propices à la production des pavés ont été identifiés. À court terme, les produits

«Le Programme prioritaire du chef de l'État sur 2018-2020 prévoit la création d'une école des métiers des mines.»

issus de leur transformation serviront à l'embellissement des édifices tels que la mairie ou la préfecture de la commune abritant le site de production, ainsi que la Direction régionale du BUMIGEB à Bobo-Dioulasso et le siège à Ouagadougou. Ces sites expérimentaux serviront à former en technique de production des matériaux d'embellissement issus de la transformation des grès les potentiels promoteurs du secteur des carrières, en vue de pérenniser l'activité.

Pourquoi ne pas avoir renouvelé les journées portes ouvertes au BUMIGEB ? Celles de 2016 avaient pourtant fait connaître les activités de la société et offert des opportunités d'affaires. Cet événement pourra-t-il être renouvelé ?

En réalité, les journées portes ouvertes du BUMIGEB ont bien été renouvelées, mais elles ont été couplées à la commémoration du 40^e anniversaire de la société en mai 2018. Au regard de l'engouement des partenaires et du grand public, les journées portes ouvertes sont aujourd'hui pour le BUMIGEB un canal privilégié de communication. Par conséquent, le BUMIGEB ne ménagera aucun effort pour la réalisation d'autres journées portes ouvertes.

Quels sont les défis inscrits sur votre feuille de 2020 et quelle place sera accordée à la formation, notamment au projet que vous chérissez tant, celui de l'École des métiers des mines ?

Les défis majeurs du BUMIGEB en 2020 sont notamment de poursuivre la prospection des hydrocarbures dans

les bassins sédimentaires, d'intensifier la recherche de substances stratégiques telles que les terres rares et les métaux de base, de renforcer les capacités techniques et opérationnelles du BUMIGEB et de mettre en œuvre le projet École des métiers des mines. Concernant ce dernier défi, il faut noter que la formation occupe une place prépondérante dans l'exécution des missions du BUMIGEB. En effet, la recherche de personnel qualifié exige l'optimisation de l'offre en éducation et en formation pour la mettre en adéquation avec les besoins du secteur minier burkinabè. Il en résulte donc la nécessité de créer une structure spécifique de formation aux compétences du domaine des mines et des carrières. De plus, le Programme prioritaire du chef de l'État pour la période 2018-2020 a inscrit au titre des investissements structurants la mise en place d'une école des métiers des mines. Ce projet permettra donc au pays de disposer d'une école d'excellence pour former des cadres et des techniciens dans les différentes branches du domaine minier telles que l'exploration et l'exploitation minières, la valorisation des ressources de mines et de carrières, la maintenance industrielle et la sûreté des installations, et enfin l'administration des mines.

Propos recueillis par Paul de Manfred



« QUATRE MINES INDUSTRIELLES VONT ENTRER EN PRODUCTION D'ICI À 2021 »

Tidiane René Barry, président de la Chambre des mines, évoque les efforts déployés pour maintenir l'attractivité du potentiel minier malgré le contexte difficile. Il confirme aussi la hausse en 2019 de la contribution directe au budget de l'État de la filière mines: 256 milliards de FCFA, contre 252 milliards en 2018.

Votre mandat de président de la Chambre des mines 2017-2019 arrive à son terme. La mise en œuvre de votre plan stratégique s'est-elle poursuivie sans accroc et au rythme que vous souhaitiez? Estimez-vous que votre bilan vous permettra de briguer un second mandat?

Tidiane René Barry: Tout d'abord, je voudrais vous remercier pour l'opportunité que vous me donnez de parler de l'industrie minière au Burkina Faso. Effectivement, mon mandat arrive à terme et je me réjouis des résultats auxquels le conseil d'administration que je préside est parvenu, résultats qui s'inscrivent dans la mise en œuvre du plan stratégique de développement de la Chambre des mines du Burkina. Le travail abattu par le conseil d'administration et la direction exécutive de notre institution a permis de donner à la Chambre des mines du Burkina une place incontournable dans le paysage institutionnel de notre pays, d'obtenir des succès pour un certain nombre de préoccupations de l'industrie minière, notamment le Fonds minier de développement industriel, qui est en cours d'opérationnalisation, et la création d'un mécanisme de remboursement du crédit de TVA des compagnies minières. Les cadres de concertation mis en place aussi bien avec les institutions de l'État qu'avec les collectivités minières et les communautés riveraines des sites miniers fonctionnent bien, permettant une exploitation minière industrielle dans un climat apaisé.

Les attaques terroristes que connaît le secteur des mines peuvent-elles entamer la confiance des investisseurs sur le long terme?

L'insécurité est une contrainte majeure dont l'impact sur les compagnies minières est indéniable. Cet impact se traduit par une hausse des coûts d'opération, un renchérissement des coûts des sous-traitants et un renforcement de la perception négative des investisseurs internationaux, malgré les efforts déployés par le gouvernement pour enrayer la menace. Au

niveau régional, c'est toute la région ouest-africaine qui tombe sous le coup de cette perception. Cependant, les compagnies minières opérant au Burkina Faso ont exprimé leur confiance en la capacité de l'État à juguler cette crise, et elles continueront à être présentes. Malgré le contexte difficile, le Burkina Faso essaie de maintenir son attractivité grâce à son potentiel minier important et aux dispositions réglementaires et juridiques qui encadrent le secteur, source de confiance pour les investisseurs.

En 2018, le Burkina Faso comptait 12 mines industrielles en production: 11 d'or et une de zinc. Où en est-on avec les 3 autres mines d'or en construction? Comment a évolué la production industrielle d'or de 2015 à 2018 et qu'en sera-t-il en 2019? Avec plus de 400 sites d'orpaillage, l'État parvient-il à référencer l'or acheté via les comptoirs officiels?

Concernant les mines en construction, celle de Wahgnion Gold Operations est entrée en production au troisième trimestre de 2019, et la construction des autres – Somisa S.A (Sanbrado) et Orezone Bomboré S.A – se poursuit: elles seront opérationnelles en 2020 et 2021. Quant à la production d'or, elle était en hausse depuis 2015. Mais en 2019, on a noté un fléchissement de la production, qui a été de 50,300 millions

Bio

Tidiane René Barry est depuis 2017 président de la Chambre des mines du Burkina (CMB), au sein de laquelle il représente la société minière IAMGOLD Essakane SA. En janvier dernier, lui qui assurait la direction des approvisionnements et des affaires corporatives, a été promu directeur pays du groupe au Burkina Faso. En outre, il est président de la section locale de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM). Avant de rejoindre IAMGOLD, il a travaillé plusieurs années pour la compagnie minière Orezone Resources au Canada et au Burkina Faso.



Tidiane René Barry,
président de la Chambre des mines du Burkina.

de tonnes, contre 52,662 tonnes en 2018. Cette baisse, comparativement aux attentes, s'explique par l'arrêt pendant 3 mois de la mine de Boungou 2019 suite à

« L'ambition du pays : faire de la SAMAO un tremplin pour la promotion du secteur minier burkinabè. »

l'attaque de son convoi de transport de travailleurs. Concernant les sites d'orpaillage, l'État a mis en place une agence d'encadrement dénommée ANEEMAS pour gérer ce secteur et mieux contrôler sa production, qui était estimée à 10 tonnes en 2017.

En 2017, l'or a rapporté des recettes de l'ordre de 226 milliards de FCFA au Trésor burkinabè. Ces dividendes étaient-ils à la hausse en 2018 et le seront-ils encore en 2019 ?

En 2018, la contribution du secteur aux recettes de l'État a été de 252 milliards de FCFA. Pour l'année 2019, la contribution directe au budget de l'État est estimée à 256 milliards malgré la baisse de la production, et ce en raison principalement de la hausse du cours de l'or.

Il existe un Fonds de réhabilitation pour l'environnement évoqué lors de la dernière Commission d'enquête

sur les mines. Est-t-il opérationnel et quelles sont les missions qui lui sont dévolues ?

La mission du Fonds de réhabilitation de l'environnement consiste à évaluer, valider et financer le plan de réhabilitation de la mine après sa fermeture. Ce fonds est alimenté par les cotisations des compagnies minières pendant leur période d'exploitation. Ce fonds est en cours d'opérationnalisation avec la mise en place du Fonds d'intervention de l'environnement, dont

l'ancrage institutionnel est au ministère de l'Environnement et du Développement durable.

La Semaine des activités minières de l'Afrique de l'Ouest (SAMAO), salon à l'organisation duquel vous êtes associés par le gouvernement, est-elle parvenue à replacer le Burkina Faso auprès des compagnies minières internationales ?

La SAMAO est organisée depuis 2018 par une entité tripartite État-Chambre des mines du Burkina-Association des carriers du Burkina. Le succès des deux précédentes éditions, qui ont drainé entre 1 500 et 2 000 participants ainsi que des acteurs clés de l'industrie minière, résulte de cette synergie des moyens des trois acteurs. La présence des plus hautes autorités à ce salon démontre à souhait l'ambition du pays de faire de la SAMAO un tremplin pour la promotion du secteur minier burkinabè.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

« ESSAKANE REPRÉSENTE UN INVESTISSEMENT CUMULÉ DE 408 MILLIARDS DE FCFA »

Oumar Toguyeni, vice-président d'IAMGOLD en Afrique de l'Ouest, précise que le groupe possède un solide portefeuille de projets d'exploration et de développement au Mali, au Sénégal, en Guinée et au Burkina Faso, pays de sa mine phare employant 2 430 salariés directs dont 96 % de nationaux.

En 2018, quel est le bilan de votre mine en production Essakane, sachant qu'en 2017, vous avez extrait 431 896 Oz (onces), soit environ 13 tonnes, contre 419 166 Oz en 2016 ?

Oumar Toguyeni : La mine d'or Essakane a démarré sa production en juillet 2010, soit il y a maintenant 10 ans. Essakane représente un investissement cumulé de 408 milliards de FCFA. L'année 2018 a consolidé la croissance soutenue de la mine Essakane. Nos résultats annuels 2018 sont conformes à nos prévisions. Notre mine affichait en 2018 une production de 450 036 onces (Oz, environ 14 tonnes) contre une performance de 431 896 Oz en 2017, soit une progression de 4,2 %. De 2010 à 2018, les achats locaux de la mine ont représenté 872 milliards de FCFA. Sur la même période, la mine Essakane a contribué directement au budget de l'État pour 325 milliards de FCFA en termes d'impôts, de taxes et de royalties.

La mine Essakane n'étant pas la seule du groupe IAMGOLD en Afrique de l'Ouest, peut-on avoir un aperçu de sa présence dans la sous-région et de l'importance de ses unités de production ?

En Afrique de l'Ouest, nous avons une mine en exploitation au Burkina Faso, Essakane, qui est notre mine phare. Nous travaillons sur un projet de développement avancé à Boto, au Sénégal, ainsi que sur des

participations conjointes dans SEMOS. Cette vente ne signifie toutefois pas un désengagement du Mali, car nous restons très actifs sur nos projets d'exploration de Siribaya dans la région de Kenieba.

En 2019, en tant que société citoyenne et dans le cadre du développement communautaire, de quelle manière la mine s'est-elle illustrée dans l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines ?

Nous menons nos opérations dans le respect des communautés hôtes et de l'environnement. Chez IAMGOLD, rien n'est plus important que la santé-sécurité des employés : elle fait partie intégrante de nos valeurs et de notre vision « Zéro incident ». Notre stratégie de développement communautaire s'appuie sur 3 piliers principaux. D'abord la création d'emplois directs et indirects : Essakane comptait 2 430 employés fin 2018, dont 96 % de nationaux, 11 % de ces employés étant des femmes et près de 40 % provenant des communautés riveraines. Ensuite, les investissements communautaires où la mine Essakane a inscrit dans son approche ses projets dans le cadre des Plans communaux de développement (PCD) et du Plan régional de développement (PRD). Nous sommes extrêmement fiers de contribuer à la prospérité socioéconomique de notre région hôte et du Burkina Faso. La mine Essakane assume pleinement son rôle d'entreprise citoyenne et responsable

en appuyant différentes initiatives locales et nationales telles que l'électrification solaire du Centre hospitalier régional de Dori en septembre 2019. Ce projet d'environ 120 millions

de FCFA permettra l'alimentation en énergie solaire de 10 services : bloc opératoire, réanimation, chirurgie, pédiatrie (néonatalogie, réanimation), médecine, urgences, radiologie, maternité, administration, ateliers de maintenance et morgue. IAMGOLD participe également à la réalisation de projets structurants comme

« Les achats locaux auprès de 500 fournisseurs de la mine sont des retombées dans l'économie nationale. »

projets d'exploration au Mali, en Guinée et, bien sûr, au Burkina Faso. Nous étions en co-entreprise dans les mines de Sadiola et de Yatela au Mali mais récemment, IAMGOLD Corporation a annoncé de concert avec son partenaire en co-entreprise AngloGold Ashanti Limited qu'elle concluait une entente de vente de leurs



Oumar Toguyeni,
vice-président d'IAMGOLD
en Afrique de l'Ouest.

« Eau et croissance économique durable » ECED-Sahel, qui améliore l'accès à l'eau potable pour les communautés locales et représente un investissement de plus d'un milliard de FCFA. Un projet exceptionnel réalisé en partenariat avec l'État burkinabè, le gouvernement du Canada et la fondation One Drop ainsi que l'agence Cowater. Les travaux concernent l'alimentation de Dori et des 17 villages environnants, soit une population actuellement estimée à 54 844 habitants et projetée à 84 089 habitants en 2030. Enfin, les achats de biens et services locaux : la mine d'or Essakane est un moteur de transformation de l'économie nationale et de sa région hôte. Les 872 milliards de FCFA d'achats locaux auprès de 500 fournisseurs de la mine sont des retombées dans l'économie nationale. Plus de 15 milliards de

FCFA de ce chiffre d'affaires ont été réalisés par des entreprises du Sahel, région hôte de la mine. Le volume des investissements d'IAMGOLD est une opportunité pour le Burkina Faso de créer plus de valeur ajoutée afin d'assurer au pays un développement socioéconomique durable. La mise en œuvre de la politique d'achats locaux à Essakane a permis d'améliorer la performance des entreprises et des fournisseurs locaux.

Comment appréhendez-vous les questions de sécurité, notamment dans le secteur minier, qui est stratégique pour l'économie du pays ?

Il est vrai que le Burkina Faso fait face à des défis sécuritaires et que le secteur minier n'est pas épargné. Notre priorité étant la sûreté et la sécurité de nos employés, des mesures de sécurité rigoureuses sont en place, et nous nous ajustons continuellement avec les ressources appropriées en collaboration avec le gouvernement burkinabè.

En termes de développement et de perspectives, quels sont les objectifs d'IAMGOLD en Afrique de l'Ouest en 2020 ?

Il est important de rappeler que c'est en Afrique de l'Ouest qu'IAMGOLD a vu le jour. Notre présence est établie dans la région depuis le début des années 1990 avec la découverte et le développement de Sadiola. Depuis, la petite entreprise est devenue un acteur majeur présent sur trois continents et, surtout, nous sommes un acteur minier important en Afrique de l'Ouest avec une présence active dans 4 pays : Mali, Burkina Faso, Sénégal et Guinée. La stratégie de développement d'IAMGOLD dans la région s'appuie sur notre histoire et sur nos valeurs fondamentales qui sont le développement de notre personnel, le partage des valeurs avec nos parties prenantes tout en cherchant continuellement à améliorer les pratiques minières de manière rentable, sûre et responsable. Nous savons comment opérer en Afrique de l'Ouest car nous avons l'expertise technique et culturelle. D'ailleurs, nous jouissons d'une excellente réputation dans cette région où IAMGOLD est solidement engagé : nous recherchons toujours une croissance qualitative en ajoutant des capacités à court terme au sein de nos opérations existantes, notamment la mine Essakane, et des capacités à moyen et long termes avec notre projet phare de Boto pour lequel nous venons de recevoir le permis d'exploitation et qui, nous l'espérons, lancera la nouvelle vague de mines en opération de la compagnie dans la région. Nous possédons également un solide portefeuille de projets d'exploration et de développement au Burkina Faso, au Mali, au Sénégal et en Guinée.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« OBJECTIF : OPTIMISER LES PLANS DE NOS DEUX MINES PHARES DE HOUNDÉ ET ITY »

Le groupe Endeavour Mining opère au Burkina Faso, mais aussi en Côte d'Ivoire où il est le premier producteur d'or avec 10,9 tonnes en 2019. Sébastien de Montessus, président du groupe, indique avoir atteint en Afrique de l'Ouest 63% de son objectif d'exploration en trois ans sur les cinq prévus.

Quels sont les avantages à opérer en Afrique de l'Ouest ?

Sébastien de Montessus : Nous travaillons en Afrique de l'Ouest depuis de nombreuses années et cette expérience est enrichissante aussi bien pour nous que pour les gouvernements et les communautés qui nous accueillent. Nous créons de la valeur pour nos parties prenantes et nos actionnaires. Nous avons investi avec succès plus de 600 milliards de FCFA dans la construction de nos mines à Ity et Houndé. Nous sommes le premier producteur d'or en Côte d'Ivoire avec 10,9 tonnes produites en 2019, ce qui représente 1/3 de la production nationale. Au Burkina Faso, nous avons produit environ 10 tonnes d'or. En 2019, nous avons donc atteint nos objectifs pour la septième année consécutive. L'exploration est un pilier essentiel de notre stratégie. Nous disposons de l'un des portefeuilles d'exploration

les plus importants et les plus prometteurs d'Afrique de l'Ouest, et nous avons déjà prévu un programme d'exploration de 40 à 50 millions de dollars pour 2020. Notre programme d'exploration 2019 a été couronné de succès avec les découvertes de Kari West et Kari Centre à Houndé, dont les ressources sont estimées à 28,4 tonnes, ainsi que de Le Plaque à Ity, avec des ressources estimées à 14 tonnes.

Comment appréhendez-vous la question de la sécurité de votre personnel sur l'ensemble de vos sites ?

La sécurité de nos employés, de nos fournisseurs et des communautés locales parmi lesquelles nous opérons est notre priorité numéro un. Nous veillons toujours à mettre en place les mesures de sécurité appropriées, nous surveillons en permanence la situation et nous réexaminons régulièrement les mesures dont nous disposons pour nous assurer que nous avons déployé les bons protocoles. Nous recrutons au sein de la population locale et actuellement, plus de 95 % de la main-d'œuvre de nos sites provient des communautés locales, tandis que 75 % de nos directeurs généraux sont ouest-africains.

Par quels moyens limitez-vous l'impact environnemental et social de vos activités ?

Engagés dans le développement durable, nous reconnaissons que notre succès à long terme dépend d'une bonne gestion de l'environnement. Notre objectif premier est de minimiser les impacts environnementaux tout au long du cycle de vie de nos mines, donc de veiller à ce que l'environnement soit maintenu et même amélioré pour les générations actuelles et futures. Nous soutenons aussi des programmes de développement communautaire en mettant l'accent sur la santé, l'éducation, la formation professionnelle et les programmes de restauration de moyens de subsistance. En termes d'éducation par exemple, Endeavour Mining soutient



Sébastien de Montessus,
président directeur général
du groupe Endeavour Mining.

L'usine de la mine d'Ity en Côte d'Ivoire.



un programme de bourses d'études au profit de onze étudiants de nos zones d'activités au Burkina Faso, Ouahigouya et Houndé. Trois d'entre eux poursuivent cette année leurs études dans des filières d'ingénierie en France. En plus de nos investissements dans le secteur minier, nous envisageons de lancer, à travers notre fonds d'investissement ECODEV qui a déjà financé un projet de transformation de beurre de karité (MaliShi) au Mali à hauteur de 560 millions de FCFA, d'autres projets durables générateurs de revenus qui permettront de créer un pôle économique local de développement durable pour la région qui abrite nos mines. Il s'agit d'un partenariat avec la société Omnium Mali.

Quelles options avez-vous prises pour produire l'or de manière responsable ?

Nous sommes engagés à être un bon partenaire pour les États hôtes, et un bon employeur pour nos collaborateurs. Notre approche de la durabilité repose sur cinq axes : garantir la santé et la sécurité de nos employés, de nos sous-traitants et des communautés qui nous accueillent, engager un dialogue respectueux avec les communautés dans lesquelles nous opérons, promouvoir les talents locaux, gérer de manière responsable notre impact environnemental, et enfin mener nos activités de manière éthique. Cette stratégie s'appuie sur le cadre général des 10 principes d'exploitation minière responsable du World Gold Council, principes qui répondent aux préoccupations environnementales, sociales et de gouvernance du secteur de l'extraction de l'or et visent à donner confiance aux populations et aux investisseurs. En tant qu'entreprise mettant en œuvre ces normes, Endeavour Mining rend publique sa conformité à ces principes. Depuis 2017, Endeavour publie un rapport de développement durable établi

sur la base des référentiels du Global Report Initiative (GRI). Deux rapports ont déjà été publiés. Le prochain rapport de développement durable paraîtra en mai 2020.

Pour 2020, quels sont vos objectifs pour votre groupe ?

2019 a été une année charnière pour Endeavour avec la montée en puissance réussie de notre projet Ity CIL. Cette nouvelle usine ultramoderne d'Ity a été achevée quatre mois avant la date prévue et en dessous du budget. Elle a coulé son premier lingot d'or en mars 2019, avec une production commerciale déclarée au début du deuxième trimestre 2019. Nous avons ainsi atteint un point d'inflexion crucial et achevé la première partie de notre stratégie, à savoir la transformation du portefeuille en actifs à rendement plus élevé et l'achèvement de la construction de nos grands projets. En outre, nous avons atteint 63 % de notre objectif d'exploration en trois ans sur les cinq prévus. Nous sommes donc en bonne voie pour atteindre l'ensemble de nos objectifs d'exploration. Nous continuerons à tenir nos promesses dans nos quatre piliers stratégiques : l'excellence opérationnelle, le développement de la valeur d'exploration, le développement des projets et la gestion du portefeuille. Cette année, nous mettrons l'accent sur la génération de flux de trésorerie importants et sur la poursuite de l'exploration tant sur les sites vierges qu'à proximité de nos opérations existantes. Cela signifie que nous chercherons à optimiser les plans de nos deux mines phares Ity et Houndé afin de garantir une production annuelle combinée d'au moins un demi-million d'onces pendant au moins 10 ans, tout en continuant à gérer et à optimiser de manière proactive notre portefeuille d'actifs.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

■ Entretien – Directeur pays de Endeavour Mining Burkina Faso

« NOUS AVONS DÉCOUVERT DE NOUVEAUX GISEMENTS AU POTENTIEL IMPORTANT »

Adama Soro, directeur pays de Endeavour Mining Burkina Faso, nous indique que les mines de Houndé et de Karma ont versé en 2019 au Trésor public 8,6 milliards de FCFA de royalties et à l'État plus de 740 millions de FCFA de taxes superficielles.

Comment se porte Endeavour Mining au Burkina Faso ?

Adama Soro : Pour Endeavour Mining, le Burkina Faso est un pays et un partenaire de premier rang. Nos relations avec les autorités et avec les communautés locales sont excellentes car fondées sur le respect mutuel et sur la création d'un partenariat et d'une prospérité durables. L'année 2019 a été positive aussi bien au niveau du groupe qu'au niveau du pays. Nos deux mines y ont produit 320 000 onces, soit environ 10 tonnes d'or. Cela représente environ 1/5 de la production d'or du pays, qui était d'un peu plus de 50 tonnes.

Comment s'est déroulée l'année 2019 pour le groupe avec ses deux mines de Karma et de Houndé ?

Sur les 10 000 emplois créés par le secteur minier, près de 2 000 l'ont été par nos différentes sociétés, aussi bien en opération qu'en exploration. L'un de nos objectifs de 2019 au niveau organisationnel était la mise en place du bureau pays pour une meilleure coordination des activités et des équipes de nos différentes unités d'affaires : Riverstone Karma SA, Houndé Gold Operation, Bouéré-Dohoun Gold Operation et nos sociétés d'exploration. C'est chose faite depuis le 1^{er} trimestre 2019. Enfin, nous avons poursuivi nos efforts d'exploration dans le pays, ce qui a permis la découverte de nouveaux gisements dont le potentiel est très important. Notre projet Kary Pump dans la province du Tuy, prévu pour entrer en production dans les mois à venir, en est la parfaite illustration. Kary va donc accroître notre ancrage dans le pays et augmenter notre capacité de production. Endeavour Mining compte désormais parmi les plus grands opérateurs miniers du Burkina Faso.

De quel ordre ont été les royalties et taxes versées au Trésor public burkinabè en 2019 par rapport à 2018 ?

En 2018, la mine de Houndé a versé environ 8,7 milliards de FCFA au titre des royalties et plus 300 millions FCFA à l'État au titre de taxes superficielles et de la

contribution financière sur l'eau (CFE). Quant à la mine de Karma, ce sont plus de 2,8 milliards de FCFA de royalties qui ont été payés au Trésor burkinabè en 2018. En 2019, nos deux mines ont versé 8,6 milliards de FCFA de royalties et environ 740 millions FCFA de taxes superficielles. Ces montants ne prennent pas en compte les autres taxes telles que les retenues sur salaires, la CFE et autres impôts et taxes. En ce qui concerne le Fonds minier de développement local (FMDL), les sociétés du groupe ont déjà versé plus de 700 millions de FCFA, ce qui représente une partie de la contribution au FMDL, tout en s'engageant à travers la signature de conventions entre le ministère des Mines et nos deux mines qui, au passage, ont été les premières à signer de telles conventions.

Pour la sécurité de votre personnel, quelles dispositions avez-vous mises en place afin d'assurer votre rendement quotidien ?

À Endeavour Mining, notre principale priorité et notre première ressource, ce sont nos employés. Notre mine de Houndé a atteint en janvier 2020 les 16 millions d'heures sans blessure avec arrêt de travail (LTI), une performance exceptionnelle dans le secteur minier. Depuis le début de nos activités au Burkina Faso, nous accordons une grande importance à la sécurité des personnes qui travaillent avec nous sur nos sites. Des mesures sécuritaires adéquates et adaptées à chacune de nos zones d'activité sont mises en place en coordination avec les autorités compétentes, dont nous saluons la bonne collaboration.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



Adama Soro, directeur pays d'Endeavour Mining Burkina Faso.

Assane Ouédraogo



NOTRE AMBITION : DEVENIR UN PRODUCTEUR D'OR AFRICAIN DE PREMIER RANG

Nous nous engageons auprès de nos employés, de nos actionnaires et des communautés voisines de nos opérations, à créer durablement de la richesse.




3800
EMPLOYÉS



8 Moz
RÉSERVES



14 Moz
RESSOURCES



10-15 Moz
OBJECTIF DE DÉCOUVERTE SUR 5 ANS



680-740 koz
OBJECTIF DE PRODUCTION 2020



\$845-895/oz
OBJECTIF AISC 2020



« LA SÉCURITÉ DOIT ÊTRE RENFORCÉE DANS LE SECTEUR MINIER »

Mamoud Ben Assane Sangaré, fondateur-dirigeant de la société TRANSCORDEC, milite pour une forte présence militaire sur les sites miniers. Malgré le retrait de l'entreprise de certaines zones minières, son CA de 2019 a dépassé les 9 milliards de FCFA de 2018 grâce à son activité de forage.

Pour le leader dans le transport du personnel minier qu'est TRANSCORDEC, quel est le bilan de l'exercice en 2018 par rapport à 2017, année où vous étiez en progression de 20 % par rapport à 2016 ?

Mamoud Ben Assane Sangaré : En effet, en termes de bilan, comme vous l'indiquez si bien, les résultats étaient meilleurs en 2017. Cette tendance à la hausse a été maintenue, soit environ 9 milliards de FCFA de chiffre d'affaires (CA) en 2018, ce qui suppose une croissance au rendez-vous. Toutefois, le plus grand problème rencontré en 2018 a été d'ordre sécuritaire, puisque nous avons essuyé la perte de trois de nos employés suite à des explosions sur des mines anti-personnel. Ce qui, par voie de conséquence, a obligé la direction de la société à se retirer à regret, mais par nécessité et par prudence, de certaines zones que nous estimons dangereuses. La vie de nos employés n'ayant pas de prix, nous avons privilégié la stratégie du retrait.

Donc en 2019, vous n'avez pas pu réaliser comme vous l'espériez une hausse de plus de 20 % par rapport à 2018. Comment votre CA a-t-il évolué dans ces conditions ?

Le retrait de certaines zones minières, vous l'imaginez bien, a généré *de facto* une perte de CA sur l'exercice 2019, mais elle a fort heureusement été comblée par notre activité de forage, qui nous a même permis de dépasser les 9 milliards de FCFA réalisés en 2018...

Vous craigniez que la limite d'âge de 10 ans atteinte par certaines mines ne se traduise par une baisse d'activité. Ces craintes sont-elles toujours justifiées ?

Au-delà de la limite d'âge que pourraient afficher certaines mines, ma plus grande crainte aujourd'hui, qui est d'ailleurs partagée par tous dans le secteur minier, c'est d'abord et avant tout la sécurité de nos employés et la menace qui persiste également sur l'outil de pro-



Mamoud Ben Assane Sangaré, fondateur-dirigeant de la société TRANSCORDEC.

duction. Nous avons tous en mémoire l'attaque du convoi d'une société minière intervenue le 6 novembre sur la route entre la localité de Fada et le site de la mine d'or de Boungou, dans la région de l'Est. Cette attaque, qui s'est soldée par environ une quarantaine de morts, est un mauvais signal pour la filière mines dans notre pays. On espère que l'État, en relation

avec les compagnies minières, va sécuriser davantage les convois miniers et renforcer sa présence militaire autour des installations minières sur les sites. Il ne faut pas oublier que beaucoup de mines ont des potentialités en termes d'exploration, qu'il y a de nouveaux sites déjà décelés afin de pérenniser leur activité sur le long terme. Les mines ne doivent pas reculer ou être freinées dans leur activité. Et connaissant le poids du secteur minier dans l'économie de notre pays et sa contribution au budget de fonctionnement de l'État, nous souhaitons que des moyens conséquents soient déployés pour ce secteur.

Avez-vous intégré le risque sécuritaire dans votre activité ?

TRANSCORDEC, ma société qui existe depuis quinze ans et qui emploie plus de 700 salariés, est un sous-traitant minier. Je confirme que le risque sécuritaire est un élément perturbateur dans l'activité. Je prends à titre d'exemple la mine d'or de Boungou, du Canadien SEMAFO, qui, à la suite de l'attaque dont elle a été victime, a arrêté ses activités pendant 3 mois. Imaginez-vous comment cela se répercute sur l'économie : perte d'impôts, de royalties et de taxes pour l'État. Perte d'emplois directs pour près de 700 Burkinabè, sans oublier les emplois indirects et, surtout, le sort des hommes, des femmes et des militaires qui ont été brusquement arrachés à la vie. Voilà pourquoi, je le répète, la sécurité doit être renforcée dans le secteur minier. C'est un secteur qui génère de la valeur ajoutée.

Psychologiquement, comment votre personnel, notamment les chauffeurs, abordent-ils les risques encourus dans leur activité ?

Bien évidemment, ils sont perturbés. En effet, après l'attaque de Boungou, la direction de TRANSCORDEC a rencontré tous ses employés afin de les rassurer et d'expliquer toutes les dispositions prises en matière de sécurité, et particulièrement à l'attention des convois miniers. Habituellement, TRANSCORDEC, dont le cœur de métier est le transport du personnel vers les grandes mines industrielles du pays, acheminait des convois composés de 10 et même, souvent, 12 bus. Aujourd'hui, nous nous limitons au minimum. Et le personnel a conscience du fait que cela ne dépend pas du chef d'entreprise, mais plutôt du risque sécuritaire en fonction des zones.

Votre activité de forage, toujours rentable, offre-t-elle des perspectives de développement prometteuses ?

Bien sûr. Mais je pense que les mines sont en train de recentrer leur activité, car l'exploration, pour jouer

Astane Ouédraogo



TRANSCORDEC, dont le cœur de métier est le transport du personnel vers les grandes mines industrielles du pays, emploie plus de 700 salariés.

pleinement son rôle dans le secteur minier, doit être très sécurisée. De ce fait, sans sécurité, le forage risque à court terme d'être menacé. Pire, s'il n'y a pas d'exploration, il n'existe pas non plus de production à moyen terme et, *de facto*, la mine connaîtra un déclin d'activité.

Dans ces conditions, vos projets sur la formation dans le secteur minier burkinabè sont-ils encore d'actualité ?

J'ai mis ce projet dans les tiroirs. À la base, ma vision était d'investir dans la formation des cadres du secteur minier burkinabè. J'avais en projet la création d'un centre, en partenariat avec les Canadiens. Aujourd'hui, ce projet est entre parenthèses à cause des problèmes de sécurité. Lancer une telle école suppose deux années de mise en place d'étude de faisabilité, plus deux autres années de formation. Vu les difficultés actuelles que connaît notre secteur, ce type d'investissement n'a pour l'instant aucun avenir. Il faut attendre une éclaircie, et que la sécurité soit totale dans le pays.

En 2020, quelles sont vos perspectives et vos priorités ?

TRANSCORDEC vise de nouveaux marchés en termes de transport de personnel, notamment avec les mines qui sont déjà en fin de construction. C'est le cas avec Teranga Gold dans l'ouest du pays. Toutefois, nous souhaitons aussi qu'en 2020, aucun convoi de personnel minier et de transport de marchandises pour les mines ne subisse d'attaque. Il faut également savoir que si le transport par avion est possible pour le personnel minier, ce n'est pas le cas pour le transport de marchandises comme, par exemple, le carburant. Donc, il faut sécuriser la route. Voilà pourquoi j'invite les autorités de mon pays à sécuriser davantage les routes et les alentours des sites miniers par une présence militaire et policière accrue, dans le but de rassurer les investisseurs.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



UNE BONNE SANTÉ PORTEUSE D'OPTIMISME

Expérience, performance, excellence, partenariats prestigieux... les mots sont nombreux pour définir ce qui contribue au succès et à la longévité de Burkina Équipements. L'autre explication tient à une éthique déclinée en un ensemble de valeurs qui servent de boussole à tous les collaborateurs de l'entreprise et font que l'avenir y est aujourd'hui envisagé avec confiance.

Burkina Équipements, représentant local JA Delmas, concessionnaire Caterpillar en Afrique de l'Ouest, expert en équipement minier, construction & infrastructures, manutention, compresseurs, énergie et groupes électrogènes, met à la disposition de ses clients du matériel et des compétences d'excellence en matière de vente de machines neuves ou d'occasion, de pièces détachées, de maintenance et autres services ainsi que de location. L'entreprise a gagné, grâce à son professionnalisme et à son implantation de longue date dans le pays, son statut de véritable institution au Burkina Faso.

La pérennité de cette réussite doit aussi beaucoup à un sens des valeurs hérité du réseau JA Delmas et qui ne s'est jamais démenti. Il a même donné lieu à la formulation d'une liste de principes fondateurs incontournables auxquels nul ne déroge. Première règle : respect et intégrité, car la sécurité des personnes et de l'environnement passe avant tout, en témoigne l'engagement HSE (hygiène, sécurité, environnement) récemment pris par Burkina Équipements et les sociétés membres du réseau JA Delmas, pour qui la santé et la sécurité au travail sont une priorité. Deuxième règle : l'esprit de service, car la satisfaction des tous les collaborateurs est de satisfaire les clients. Troisième règle : l'excellence en tout, et notamment l'excellence opérationnelle.

Quatrième règle : la diversité est source de richesse, car la performance repose sur des équipes multiculturelles qui, bien sûr, respectent la cinquième règle, l'esprit d'équipe, vecteur de croissance tant pour le personnel que pour l'entreprise. Enfin, la sixième règle concerne l'engagement responsable, car c'est bien le sens des responsabilités de chacun qui garantit le succès de tous.

Une année 2020 qui démarre bien

Et les chiffres sont au rendez-vous. La croissance a atteint le taux de 13 % entre 2017 et 2018, et toutes les activités y ont contribué, que ce soit la vente de machines et de pièces ou la location et la vente de services. Pour 2019, le CA total connaît une baisse minime, soit 5 %. Les activités de location se portent bien et affichent un taux de croissance de 18 %, talonnées par les activités de service avec leur progression de 11 %. Les ventes de machines et de pièces, tributaires des cycles de renouvellement des machines chez les clients du secteur de la construction ainsi que des programmes de maintenance de composants pour les clients miniers, connaissent de ce fait des résultats moins linéaires, mais les parts de marché de l'entreprise restent très élevées dans le secteur minier, où la concurrence est plus réduite. Cela étant dit, de beaux succès sont néanmoins à noter dans les secteurs de la

construction et des infrastructures ainsi que de l'énergie grâce à la distribution de nouveaux produits à prix très compétitifs.

L'année 2020 commence donc sous les meilleurs auspices, avec un carnet de commandes plus élevé que l'année précédente. Les cours de l'or soutiennent les investissements dans le matériel destiné aux opérateurs miniers. Les quelques gros projets d'infrastructures routières au Burkina Faso favorisent également l'investissement. D'ailleurs, indique Xavier Borel, le directeur pays de Burkina Équipements, « nous remarquons une participation de plus en plus importante des opérateurs locaux ou régionaux dans les grands projets, opérateurs avec lesquels nous avons pu tisser des liens solides durant nos trente années de présence dans le pays ». Une institution, disions-nous.

Des mines qui valent de l'or

De fait, parmi tous les secteurs concernés par les produits et services que propose Burkina Équipements, celui des mines reste sans conteste le meilleur pourvoyeur de valeur ajoutée. Il représente d'ailleurs une part importante du chiffre d'affaires de l'entreprise burkinabè, un succès qui s'explique par deux facteurs prépondérants. Le premier est la très large gamme de machines minières proposée par Caterpillar, qui conçoit des équipements technologiquement avancés et en mesure d'opérer dans toutes les conditions, que ce soit en mine à ciel ouvert ou en mine souterraine. Le second est la qualité du service après-vente offerte par Burkina Équipements, qui dispose d'une équipe de près de 200 techniciens formés aux standards Caterpillar, une vraie brigade d'intervention pouvant être déployée sur n'importe quel site pour assurer la maintenance ou le diagnostic des équipements. En outre, Burkina Équipements dispose à Gampela, dans la banlieue de Ouagadougou, d'un centre de reconditionnement de composants qui compte 80 techniciens et spécialistes capables de reconditionner l'ensemble des composants d'une machine aux standards Caterpillar : moteurs, transmissions et autres. Par ailleurs, la location constitue aussi un solide vecteur de développement dans le domaine minier, car les sociétés minières ont parfois des besoins ponctuels en matière d'équipements, besoins aisés à satisfaire en proposant des contrats de location à moyen ou long terme. Parmi

les différents types de location disponibles, celui qui rencontre un franc succès est la location « full service » dans laquelle Burkina Équipements assure la maintenance complète et fournit aussi les opérateurs de ces machines. L'un des grands avantages de cette formule est en effet que le client connaît à l'avance son coût horaire d'utilisation, ce qui est très apprécié de ces grandes entreprises minières à l'organisation pointilleuse.

Des perspectives dans le domaine de l'énergie

Pour ce qui est des autres secteurs d'activité, et notamment des offres à destination des producteurs d'électricité via l'énergie solaire – un domaine d'avenir s'il en est au Burkina Faso dont le gouvernement mène une politique particulièrement dynamique en matière d'énergies renouvelables –, elles ont été opportunément développées par Burkina Équipements. L'entreprise dirigée par Xavier Borel se tient prête à conclure formellement des marchés qui ne sauraient tarder à se présenter. « Nous sommes raisonnablement optimistes pour l'année 2020 en considération de notre carnet de commandes. La grande inconnue reste la situation sécuritaire au Burkina, ainsi que d'éventuels effets de ralentissement liés aux élections de fin d'année. Mais nous prévoyons de continuer à investir dans la flotte de location, dans les installations du centre de reconditionnement de composants et, bien entendu, dans la formation et le développement de nos collaborateurs, piliers de notre succès », conclut le manager.

Andju Ani



Burkina Équipements dispose d'un centre de reconditionnement de composants qui compte 80 techniciens et spécialistes capables de reconditionner l'ensemble des composants d'une machine aux standards Caterpillar : moteurs, transmissions et autres.

LOI SUR L'ÉNERGIE : LE SECTEUR PRIVÉ DEVIENT UN ACTEUR ESSENTIEL

Dans sa volonté d'associer les opérateurs privés, l'État a signé avec eux six contrats PPP (partenariat public-privé) selon lesquels il leur confie le financement, la construction et l'exploitation de centrales solaires pendant 25 ans.

Le Parlement burkinabè a adopté en 2017 une loi portant sur la réglementation générale du secteur de l'énergie. Nous avons voulu savoir quelles innovations elle comporte et nous intéresser à la place particulière qu'elle accorde au secteur privé. « Cette loi venait, en premier lieu, répondre à un besoin d'actualisation de textes régissant ce secteur, ensuite à corriger les insuffisances existantes, et enfin à donner aux opérateurs privés l'occasion de saisir des opportunités d'investissement », explique le D^r Bachir Ismaël Ouédraogo, ministre de l'Énergie. Il ajoute que cette loi a prévu d'innover en matière de libéralisation de la production et de la distribution, de renforcer les pouvoirs de l'autorité de régulation, de créer l'ANEREE et l'ABER pour prendre en charge la question des énergies renouvelables et de l'électrification rurale, de supprimer le

système de l'acheteur unique, ou encore de promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique à travers de nombreux mécanismes comme, par exemple, les audits énergétiques obligatoires.

S'agissant de la contribution du secteur privé, elle est jugée indispensable à l'atteinte des objectifs de fourniture d'énergie de qualité. Ainsi, la loi fait de lui un acteur essentiel. À travers les coopératives d'électricité ou les prestataires des services électriques, les opérateurs privés sont invités à contribuer à la réalisation de la mission de service public de l'énergie. Raisons pour laquelle plusieurs facilitations leur sont offertes : ils peuvent requérir des titres de production pour s'installer comme producteurs privés d'électricité (IPP), faire de la distribution d'énergie, ou encore bénéficier de diverses exonérations en matière de commerce d'équipements solaires. Dans sa volonté de les associer, l'État a même récemment signé avec eux six contrats PPP aux termes desquels il leur confie pendant 25 ans le financement, la construction et l'exploitation de centrales solaires dont l'énergie sera revendue à la SONABEL par le biais d'un contrat d'achat d'électricité. Le privé est associé à tous les projets (back-up solaire, hybridation des bâtiments publics, etc.) mis en œuvre par le ministère de l'Énergie. En somme, la loi prévoit des mesures incitatives et des conditions souples pour engager le secteur privé à participer au financement, à la construction, à la détention en propriété, à l'exploitation et à l'entretien des infrastructures d'énergie électrique.

Quant au ministre de l'Énergie, ses objectifs pour cette année vont consister à concentrer ses actions sur l'accroissement de l'accès des populations rurales aux services électriques à travers les projets d'extension du réseau, d'électrification rurale et de branchement à moindre coût, ainsi que sur le renforcement de l'offre électrique à travers la réalisation de centrales solaires photovoltaïques de dimensions nationale et régionale.

Paul de Manfred

300 Mégawatts fournis par la CEDEAO

La construction du parc solaire de 300 MW au Burkina Faso est intervenue dans le cadre du marché régional de l'électricité de l'espace communautaire CEDEAO. Ce chantier va s'opérer en deux phases de 150 MWc chacune. La première porte sur la période 2020-2021 et la seconde sur la période 2023-2024. Ce projet vise deux objectifs, l'un communautaire et l'autre national.

L'objectif communautaire concerne des projets de grandes centrales solaires destinées à répondre à la croissance de la demande électrique de la région, estimée par la CEDEAO à 8% par an sur les 15 prochaines années, et à développer le Système d'échanges d'énergie électrique de l'Afrique de l'Ouest (EEEOA) comme mécanisme de mutualisation de la sous-région pour intégrer les systèmes électriques nationaux dans un marché régional unifié. L'objectif national, à travers cette réalisation, est pour le Burkina Faso, pays disposant d'un potentiel solaire fort intéressant, d'apporter sa contribution à l'effort communautaire pour la satisfaction des besoins énergétiques. « Cela va contribuer à accorder à notre pays son titre de leader de l'énergie solaire dans l'espace communautaire », se réjouit le ministre de l'Énergie.



GAGNEZ DU TEMPS, PAYEZ VOS FACTURES CHEZ NOS PARTENAIRES



RENDEZ VOUS DANS LES AGENCES



Numéro vert : 80 00 11 30 • Call center : 25 31 37 20 • Site web : www.sonabel.bf

« NOUS AVONS ATTEINT UN TAUX D'ÉLECTRIFICATION DE PLUS DE 68 % EN MILIEU URBAIN »

Le ministre de l'Énergie Bachir Ismaël Ouédraogo donne un aperçu du bilan énergétique du président Kaboré alors que se profile la fin du quinquennat. Il évoque aussi quelques unes des réalisations en infrastructures électriques mises en œuvre en zone rurale et urbaine.

Vous avez rappelé, à l'occasion d'un atelier à Ouagadougou, que le secteur de l'énergie jouait un rôle stratégique dans la réalisation des objectifs de votre pays. Dans le PNDES, quelle place a été accordée au secteur de l'énergie ?

D^r Bachir Ismaël Ouédraogo : L'objectif global du Plan national de développement économique et social (PNDES) est de transformer structurellement l'économie burkinabè pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social. Cette transformation structurelle repose sur deux leviers complémentaires. Le premier consiste à renforcer les secteurs d'appui au développement industriel : énergie, infrastructures de transport, technologie, réforme du système éducatif et amélioration de la productivité du secteur primaire. Le second porte sur la construction

permanente d'hydrocarbures de qualité. Le secteur de l'énergie est l'un des secteurs où les crédits alloués pour les dépenses d'investissement sont les plus importants : environ 160 milliards pour les cinq ans, et précisément 35,63 milliards pour l'année 2020.

Comment mettre en œuvre le processus de transition énergétique et, de façon globale, quel est le bilan énergétique du président Roch Marc Christian Kaboré en ce quinquennat finissant ?

L'objectif du président du Faso est d'assurer à chaque Burkinabè, qu'il soit en ville ou à la campagne, un accès à des services énergétiques de qualité et à moindre coût. Pour cela, notre mission consiste à mettre en œuvre cette politique à travers des projets structurants. Sous son leadership, plusieurs projets structurants ont vu le jour dans le domaine de la production d'électricité, du développement du réseau de transport et de distribution et ainsi que de l'électrification rurale. Précisément, en ce qui concerne l'énergie solaire, la puissance totale d'installation ciblée est de l'ordre de 700 MWc. Pour les projets hydroélectriques et thermiques, cette puissance avoisine les 400 MW. Il faut ajouter que d'ici à 2020, plus de 750 localités en milieu rural

bénéficieront de plusieurs projets d'installation de systèmes solaires photovoltaïques dans les infrastructures sociocommunitaires de l'État : centres de santé, écoles primaires et post-primaires, places publiques, etc. Il y aura aussi 20 villages électrifiés par des technologies d'énergie propre : des centrales solaires avec réseau de distribution. Nous avons déjà 14 centres médicaux avec antenne chirurgicale qui sont bénéficiaires de centrales solaires, et 34 autres bénéficieront des mêmes installations d'ici fin 2020, soit 48 au total. Près d'une quarantaine de bâtiments publics verront d'ici fin 2020 une sécurisation de leur approvisionnement électrique à travers l'installation de mini-centrales solaires. Enfin,

« L'objectif du président du Faso est d'assurer à chaque Burkinabè un accès à des services énergétiques de qualité et à moindre coût. »

d'un tissu industriel compétitif et durable. Les deux montrent la place importante qu'occupe le secteur de l'énergie. Le diagnostic a clairement indiqué que les coûts de l'énergie et sa disponibilité étaient des freins majeurs au développement d'un secteur privé compétitif. S'agissant des grandes potentialités du pays, l'énergie solaire semble être à développer. Du reste, le PNDES vise à accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique, à faciliter l'accès aux services énergétiques modernes, à promouvoir l'autonomisation énergétique au niveau national, à créer des services d'énergie, à œuvrer en faveur de l'efficacité énergétique, et enfin à assurer la disponibilité

l'implantation de 7 000 lampadaires solaires, dont 70 % en milieu rural, est attendue.

D'ici à 2020, pensez-vous atteindre vos objectifs : un taux de couverture électrique nationale projeté à 80 %, un taux d'électrification nationale à 45 % et un taux d'électrification urbaine à 75 % ?

Les objectifs chiffrés que vous venez d'évoquer traduisent, dans le domaine de l'énergie, des finalités du PNDES à l'issue de ces cinq ans de mise en œuvre. Des objectifs intermédiaires ont été définis, notamment pour l'année médiane 2018. Ainsi, nous avons pu atteindre un taux de couverture électrique nationale de 38,63 % et un taux d'électrification nationale de 21,3 %. En milieu urbain, ce taux est de 68,6 %. Au vu de ces résultats, nous pouvons dire que nous sommes à 70 % de réalisation de l'objectif en matière de couverture et d'électrification nationale, et à 99,4 % de réalisation de l'objectif d'électrification du milieu urbain.

Nonobstant ces efforts, il apparaît qu'il faille en déployer encore pour accroître l'accès des populations rurales à l'électricité. Sur ce point, la réforme du FDE en ABER et les différents projets d'extension des réseaux ruraux ainsi que d'accroissement des connexions électriques en cours d'exécution au sein de mon département devront, sauf imprévus majeurs, permettre de renverser la tendance d'ici fin 2020. En réalité il faut indiquer, comme souligné précédemment, que l'essentiel des projets d'installation de systèmes solaires photovoltaïques au profit des infrastructures sociocommunautaires se réalisent en milieu rural et que la majorité des lampadaires solaires est fixée dans cette zone. De plus, l'exonération de l'essentiel des équipements solaires permet aux ménages, tant en milieu rural qu'urbain, de les acquérir à des coûts raisonnables. En restant sur cette lancée, il apparaît que les objectifs assignés à 2020 sont à notre portée.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



D' Bachir Ismaël Ouédraogo, ministre de l'Énergie.

Bio

Économiste et expert en économie des énergies renouvelables, développement durable, risques et politiques des changements climatiques, le ministre de l'Énergie Bachir Ismaël Ouédraogo est titulaire d'un doctorat en économie des énergies renouvelables et changement climatique obtenu en 2012 à l'université de Manchester, en Angleterre.

Depuis 2015, il est coordonnateur du projet d'appui à l'entrepreneuriat dans les énergies renouvelables de la CEDEAO et, depuis 2013, directeur général de l'entreprise néerlandaise du secteur de l'énergie TE Strake Burkina. De 2009 à 2012, il a exercé en tant qu'ingénieur en charge du volet énergies renouvelables et habitat durable dans le projet ZeroEnergy Store (ZEST) financé par la chaîne de supermarchés Tesco. Parallèlement, il enseigne : ayant débuté en 2005-2006 comme assistant d'enseignement en microéconomie, macroéconomie, économétrie et statistiques à l'université de Ouagadougou et dispensé des cours de 2009 à 2012 à l'université de Manchester, il est depuis 2013 enseignant chercheur à l'Institut international de l'environnement et l'eau (2iE). En septembre 2011, il a en outre fondé l'ONG OPEN Education, dont il est toujours coordonnateur et qui promeut une éducation en ligne de qualité pour tous et à moindre coût.

Enfin, au plan politique, il a été élu député à l'Assemblée nationale du Burkina Faso et troisième secrétaire parlementaire de décembre 2015 à janvier 2018.

« L'ACCENT VA ÊTRE MIS SUR LA DIGITALISATION DE NOS SERVICES »

À la tête de la Société nationale d'électricité du Burkina Faso (SONABEL) depuis près d'un an, l'ingénieur électromécanicien de 47 ans Baba Ahmed Coulibaly nourrit de grandes ambitions. Son principal objectif : la satisfaction de la clientèle.

Le 3 avril 2019 a eu lieu la passation de service entre François de Salle Ouédraogo, ex-directeur général ayant servi la SONABEL durant près de 40 ans, et vous, son conseiller technique en poste depuis 30 ans. Comment vous sentez-vous dans vos nouvelles fonctions de patron ?

Baba Ahmed Coulibaly : Je voudrais traduire une fois de plus ma gratitude aux plus hautes autorités de m'avoir fait confiance pour diriger la SONABEL. La passation de charge entre François de Salle Ouédraogo, un homme aux qualités humaines et professionnelles reconnues, et moi a été un moment exceptionnel. Cet événement a renforcé en moi et dans l'esprit de l'ensemble du personnel la détermination et l'engagement à relever les grands défis : répondre aux attentes de la clientèle et des autorités. Notre tâche est lourde parce que la question de l'électricité concerne tous les Burkinabè. Nous en sommes conscients et travaillerons pour être à la hauteur de leurs attentes.

Vous êtes attendu sur bon nombre de dossiers comme la transformation avancée de la SONABEL pour l'adapter aux exigences de diversification énergétique par le recours à l'énergie solaire et aux importations d'énergie. Comment appréhendez-vous cet enjeu ?

Le mix-énergétique est capital. Nous avons l'habitude de produire de l'électricité avec des groupes électrogènes fonctionnant au fuel ou au DDO. De nos jours, la tendance est le recours aux importations d'énergie à travers les interconnexions ainsi qu'à l'utilisation des énergies renouvelables, notamment le solaire dont les coûts ont considérablement baissé. Il est important pour nous de pouvoir importer cette électricité moins chère ou de la produire par le biais des centrales solaires.

Le soleil est une richesse pour le Burkina. Comme aime à le dire le ministre de l'Énergie, le Dr Bachir Ismaël Ouédraogo, autant le soleil nous brûle, autant il doit nous être utile. Nous sommes dans cette dynamique,

avec des projets de construction de centrales solaires dans plusieurs localités : Kaya (10 MW), Matourkou (17 MW), Koudougou (20 MW), Ouagadougou (42 MW), Dori (6 MW), Diapaga (2 MW) et Gaoua (1MW). L'extension de la centrale de Zagtoui (17 MW) est aussi en projet pour porter sa capacité à 50 MW. Six autres projets de centrales solaires cumulant une



Baba Ahmed Coulibaly,
directeur général de la Société nationale
d'électricité du Burkina Faso (SONABEL).

puissance d'environ 180 MW seront conduits par des producteurs indépendants, notamment à Zano, Pâ, Dédougou, Bobo-Dioulasso et Ouagadougou. Des centrales régionales sont également prévues à Kaya et Koupela, pour une puissance unitaire de 50 MW. En tout, nous avons des projets de l'ordre de 600 MW en solaire, ce qui est impressionnant.

Nous devons aussi renforcer les importations d'énergie. Nous avons actuellement une interconnexion avec la Côte d'Ivoire et une autre avec le Ghana. Nous avons en projet une deuxième interconnexion avec le Ghana à une tension supérieure à celle existante et nous envisageons une deuxième avec la Côte d'Ivoire. De plus, le projet d'interconnexion du Burkina Faso avec le Nigeria

« Nous allons renforcer nos capacités par l'acquisition de moyens logistiques et par la formation des agents .»

via le Niger est en cours. Cela nous fera une multitude de sources d'approvisionnement en électricité pour satisfaire la demande. Par ailleurs, nous ambitionnons d'offrir aux clients la possibilité de se doter en plaques solaires de qualité auprès de la SONABEL. Ces projets sont en cours de finalisation et nous communiquerons là-dessus en temps opportun. Nous devons trouver les voies et moyens pour satisfaire la clientèle.

Quelle impulsion et quel rythme allez-vous donner à la poursuite de la modernisation des activités de la SONABEL en vue d'une meilleure satisfaction de la clientèle ?

La satisfaction de la clientèle est au centre de nos actions. Elle passe avant tout par l'amélioration de la fourniture de l'électricité à nos clients actuels, et nous y travaillons. Nous devons de surcroît donner la possibilité de se raccorder à ceux qui n'ont pas accès à l'électricité grâce à l'extension des réseaux de transport et de distribution. Toutefois, certains clients n'ont pas les moyens financiers de s'offrir un branchement, même avec le réseau à proximité, et il faut leur permettre d'avoir de l'électricité chez eux. C'est dans ce sens que le Projet de développement des connexions à l'électricité (PDCEL) a été lancé en décembre 2019 à Tenkodogo à l'occasion de la fête de l'indépendance. Avec ce projet innovant, les clients peuvent obtenir un branchement électrique en payant au départ une somme forfaitaire de 3 000 FCFA, le reste à payer étant étalé sur une période cinq ans. Il est aussi prévu de renforcer notre communication avec la clientèle et de répondre à ses sollicitations avec beaucoup plus de célérité. Nous

allons mettre l'accent sur la digitalisation des services pour que nos clients puissent par exemple formuler leurs demandes d'abonnement par Internet. Certaines actions comme le paiement des factures à distance ont déjà commencé, et nous allons poursuivre dans ce sens. Nous devons travailler sans délai pour la satisfaction de la clientèle, en espérant des résultats rapides.

Les Burkinabè peuvent-ils s'attendre à une diminution significative des délestages en 2020 par rapport à 2019 ?

Le Burkina Faso est un pays en voie de développement, avec des ressources limitées et un taux d'accès à l'électricité encore faible. La forte croissance des besoins a donc tendance à plonger notre système dans un déficit de puissance. Nous travaillons à inverser cette tendance. C'est un combat de longue haleine. Il faut renforcer en permanence les capacités de production et les réseaux pour fournir l'électricité aux populations. En 2020 toutefois, nous sommes dans une situation où l'offre et la demande sont dans un équilibre précaire, donc nous sommes en mesure

de satisfaire la demande de nos clients, tout comme l'année dernière. En 2019, nous n'avons pas publié de programmes de délestage parce que nous n'étions pas structurellement en déficit. Nous avons réussi à contenir la demande, en dépit de quelques difficultés passagères. Pour cette année 2020, nous n'avons pas de déficit, mais l'équilibre est précaire du fait des travaux de maintenance effectués sur le parc de production et de ceux de renforcement des lignes d'interconnexion avec la Côte d'Ivoire et le Ghana. Mais le gouvernement a autorisé l'installation à Ouagadougou d'une centrale thermique temporaire de 50MW par un producteur privé, AGGREKO, pour permettre à la SONABEL de juguler le déficit durant la pointe et d'éviter les coupures ou les délestages dommageables à l'économie nationale.

Quelles sont vos priorités en 2020 ?

La clientèle est notre raison d'être. Sa satisfaction sera notre priorité en 2020. Nous allons travailler sur les outils de production, de transport, de distribution et de commercialisation existants pour améliorer la qualité du service. Nous allons renforcer nos capacités par l'acquisition de moyens logistiques et par la formation des agents afin de réduire le temps de service. Nous allons consolider la digitalisation pour une interactivité permanente avec nos clients. Nous avons aussi l'ambition de développer l'offre avec la construction de centrales. Enfin, nous allons œuvrer, en concertation avec les municipalités, à l'électrification des zones non loties car elles ont droit à nos services. 2020 annonce de grands changements pour la SONABEL.

Propos recueillis par Patrick Kader Karantao



P.P.I.

Énergie solaire • Énergie électrique
Groupe électrogène • Transport et distribution d'énergie
Hydraulique/Adduction eau potable • Mines
Gestion déléguée ERD/AEP

BURKINA FASO : (+226) 70 20 41 35

MALI : (+223) 77 38 00 00

NIGER : (+227) 99 59 88 12

E-mail : ppi.bf@ppi-industriel.com

• www.ppi-industriel.com •

LA TECHNOLOGIE DU BIODIGESTEUR PRÉSENTE DANS LES TREIZE RÉGIONS

La SEERA (Semaine des énergies et énergies renouvelables d'Afrique), qui se tient chaque année à Ouagadougou, vise à attirer les investisseurs et à soutenir le développement durable du secteur de l'énergie pour une transition énergétique réussie.

Lors de la 3^e édition de la SEERA en avril 2019 à Ouagadougou, le Maroc, pays invité d'honneur, est venu vanter sa « *stratégie volontariste et ambitieuse dont le principal pilier est le développement des énergies renouvelables* ». En effet, Rabat a mis en œuvre un programme d'électrification rurale global qui a pu porter un taux de seulement 14 % en 1990 à 98 % aujourd'hui. Un modèle de développement des énergies renouvelables qui inspire à bien des égards le Burkina Faso.

Ce fut aussi l'occasion de découvrir plusieurs inventions telles que le biodigester, une technologie dont le gouvernement a facilité plus de 12 000 installations dans les treize régions du pays, ce qui fait du Burkina Faso le pionnier en Afrique de l'Ouest dans ce domaine. Ce dispositif technique qui, comme son nom l'indique, digère de la matière organique, produit un gaz combustible, le biogaz, sous l'action de bactéries dans un milieu privé d'oxygène. Contenant principalement du méthane, il peut être utilisé pour alimenter un brûleur de gazinière ou de chaudière, ou bien comme combustible pour des moteurs. Ainsi, son utilisation met fin à une corvée qui, souvent, incombe aux femmes : parcourir de longues distances afin de couper le bois utilisé pour faire du feu, avec tous les risques que cela engendre. De plus, comme il peut générer de l'éclairage, les enfants ont la possibilité d'étudier aisément le soir. Il s'agit donc pour les ménages d'un précieux outil d'autonomie énergétique.

L'objectif de la SEERA est d'attirer des investisseurs et de soutenir le développement durable du secteur de l'énergie en vue de réussir la transition énergétique. Les autorités burkinabè ont pris conscience du fait que l'ensoleillement de leur pays, l'un des plus forts d'Afrique avec plus de 3 000 heures par an, constituait un atout pour le business de l'énergie renouvelable. Ainsi, en 2017, a été inaugurée la centrale photovoltaïque de Zagtoui, dans la banlieue de Ouagadougou. Cette centrale solaire, la plus grande d'Afrique de l'Ouest,

comprend 130 000 panneaux, soit une surface de 55 ha pour une puissance de 33 MW.

Au Burkina Faso, le secteur de l'énergie est celui où les crédits alloués aux dépenses d'investissement sont les plus importants : environ 160 milliards de FCFA ces cinq dernières années, et précisément 35,63 milliards pour 2020. S'agissant en particulier de l'énergie renouvelable, une loi adoptée en 2017 au Parlement ouvre le marché aux investisseurs potentiels et fait du secteur privé un acteur essentiel de son développement (*lire notre article p. 144*). L'Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ANEREE, *lire l'interview de son directeur p. 152-153*), créée en 2016, a quant à elle également vu son statut et son rôle renforcés.

Paul de Manfred

Énergie solaire : un accord de partenariat pour le stockage

La question du stockage de l'énergie solaire produite quotidiennement au Burkina Faso a conduit le gouvernement à nouer, via le ministère de l'Énergie, un partenariat avec la Société financière internationale (SFI). Ce partenariat s'est concrétisé par une signature d'accord de service intervenue le 18 février 2020 à Ouagadougou entre le docteur Bachir Ismaël Ouédraogo, ministre de l'Énergie, et Yann Tanvez, représentant de la SFI. Par cet accord, la SFI s'engage à financer les services d'un consultant international qu'elle recrutera et qui sera chargé de la définition d'une feuille de route pour le développement de services de stockage d'énergie au Burkina Faso selon un modèle de partenariat public-privé.

Ce partenariat donne satisfaction au ministère de l'Énergie, d'autant qu'il permet aussi de faire des projections en termes d'exportation. « *À travers le stockage de l'énergie, notre pays sera assurément un État exportateur d'énergie dans les années à venir* », affirme le D^r Ouédraogo. Cet accord de partenariat entre dans le cadre du projet régional d'énergie ouest-africain de la SFI, dont l'objectif est de catalyser les investissements dans la production, le transport et la distribution d'énergie renouvelable ainsi que dans d'autres infrastructures connexes en Afrique de l'Ouest.

P. de M.

« ANEREE : LA MAISON DES SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES »

Issouf Zougrana, directeur général de l'Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ANEREE), agit pour la réussite de la transition énergétique via les énergies renouvelables, surtout le solaire.

Créée en 2016, l'ANEREE est pleine d'ambitions en matière d'énergies renouvelables. Quel bilan affiche-t-elle ?

Issouf Zougrana : L'agence affiche un bilan globalement satisfaisant : les indicateurs de performance sont tous au vert. Au niveau organisationnel, nous avons renforcé son encrage institutionnel en adoptant de nouveaux statuts qui définissent clairement ses prérogatives. Comme structure opérationnelle du ministère de l'Énergie, elle sera plus efficace. Sur le terrain, elle a engrangé des résultats tangibles : le programme annuel des activités a été exécuté comme planifié au niveau de toutes les directions. En 2019 par exemple, des actions fortes de sensibilisation ont été menées dans le cadre du programme « 10 Actions Canicule » (10 AC) développé par l'ANEREE et qui comprend 10 actions majeures destinées à amener les populations à développer et adopter des comportements éco-énergétiques en période caniculaire. Les 10 AC ont appris à des

milliers de consommateurs urbains et ruraux l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les entreprises, les industries et les ménages, car des sessions de formation à l'efficacité énergétique ont été organisées au profit des gros consommateurs et des ménages. S'y ajoutent les audits énergétiques préliminaires d'une vingtaine de bâtiments publics réalisés par la Maison des solutions énergétiques, avec des recommandations pour maîtriser l'énergie. L'ANEREE a également exécuté des projets d'envergure nationale tels le Backup solaire et la formation de 5 000 jeunes aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Lancé le 25 février 2019, le Backup solaire a enregistré à fin décembre 489 kits installés sur 762 dossiers retenus : installations et inscriptions se poursuivent. Les retours des bénéficiaires révèlent une économie sur la consommation électrique du réseau SONABEL allant de 66 à 83 % et une amélioration de la qualité de vie des utilisateurs. Le projet de formation des jeunes aux métiers du solaire a quant à lui pu outiller plus de 5 000 jeunes des 13 régions du pays.

Quelle est la portée de cette formation aux métiers du solaire dispensée par l'ANEREE à 5 000 jeunes ?

Ce projet a été formulé pour répondre à un besoin précis : développer l'employabilité des jeunes à travers la formation de techniciens de qualité pour booster l'énergie solaire au Burkina Faso. À terme, chaque région, province et commune devra disposer de compétences au niveau local pour assurer l'installation, la maintenance et le suivi des équipements solaires. C'est pourquoi, avec le soutien de Job Booster et d'autres partenaires, ce projet a été conduit sur toute l'étendue du territoire. Aujourd'hui, nous pouvons nous réjouir de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée un peu partout au Burkina Faso, même dans les villages reculés. Ces jeunes formés seront dotés de boîtes à outils et bénéficieront de facilités de stages, d'insertion professionnelle et d'auto-emploi.

Bio

Issouf Zougrana a été nommé le 25 octobre 2018 directeur général de l'ANEREE (Agence nationale pour la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique). Bénéficiant de la confiance des autorités, il s'est fermement engagé, sous le leadership du D' Bachir Ismaël Ouédraogo, ministre de l'Énergie, à réussir sa mission à la tête de l'agence. Il consacre toute son énergie à en coordonner les activités afin d'en faire une référence dans le domaine, mettant à profit ses compétences de leader et de manager acquises au service de la Maison des solutions énergétiques. C'est donc dans un esprit de One Team avec son personnel qu'il conduit l'agence et y promeut les valeurs de RESPECT – CLARTÉ – CONFIANCE – ACTION.

Titulaire d'un MBA de l'université Jean Moulin Lyon 3 (France), d'un master II en management stratégique et opérationnel de la Fondation 2iE, il est aussi diplômé d'un master II spécialité management des marchés publics de l'université de Laval, au Canada, en partenariat avec l'École nationale des Régies financières du Burkina Faso. Sa formation d'économiste gestionnaire à l'université Joseph Ki Zerbo de Ouagadougou l'a conduit à assumer durant une décennie les fonctions d'acheteur et de manager du programme d'excellence du groupe Nestlé.

Député sous le régime de la Transition et vice-président du Conseil régional des organisations de la société civile de la région du Centre, il a le grade de chevalier de l'Ordre national du Burkina Faso.

En 2020, quelles sont vos actions visant à renforcer l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables ? L'année 2020 sera consacrée à la capitalisation des acquis en matière de promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables : poursuite du programme « 10 Actions Canicule », des audits énergétiques des gros consommateurs, du projet Backup solaire, etc. Pour le Backup solaire, vu l'engouement affiché par les populations, nous avons programmé au premier trimestre 2020 une caravane de souscription, le Backup Tour, dans les quartiers périphériques de Ouagadougou et certaines communes rurales du pays.

« Il est prévu d'inscrire dans les manuels et fournitures scolaires des messages de sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie »

Il vise à accroître et faciliter l'accès des populations aux kits solaires de qualité avec des conditions souples. Et nous allons plus loin dans la promotion de l'efficacité énergétique en associant les acteurs de l'éducation : en collaboration avec le ministère en charge de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, nous comptons inscrire dans les manuels et fournitures scolaires des messages de sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie, quelle que soit sa source. À cela s'ajoute, en synergie d'actions avec l'ensemble des acteurs, le contrôle qualité des équipements solaires, effectif dès cette année, pour assainir le domaine et garantir les investissements des populations dans le solaire. Ces actions majeures de 2020 contribueront à réussir la transition énergétique par l'efficacité énergétique et le solaire.

Depuis la création de l'ANEREE, avez-vous eu un soutien des bailleurs de fonds (UE, BAD, BID, FMI, etc.) ? L'ANEREE, depuis sa création, a eu des échanges avec certains partenaires techniques et financiers. Certes, le processus de financement pour l'exécution de nos projets est lent, mais nous poursuivons le plaidoyer. Et par l'entremise de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF), l'ANEREE va bénéficier très prochainement d'un financement

de l'Union européenne pour développer la compétitivité des acteurs du domaine du solaire au Burkina Faso.

En devenant directeur général de l'ANEREE, dont le cœur de métier porte sur un sujet sensible comme les énergies renouvelables, avez-vous pris conscience des défis à relever ?

Évidemment ! Nous sommes tous conscients de la nécessité pour le Burkina Faso de réussir la transition énergétique via les énergies renouvelables, surtout le solaire. Nous avons du soleil à profusion mais notre pays demeure fortement tributaire de l'énergie fossile et de pays voisins. Notre défi majeur est donc de renverser la tendance et « d'utiliser cette source inépuisable d'énergie qu'est le soleil pour booster la croissance économique et améliorer les conditions de vie des populations », comme le préconise le Plan national de développement économique et social (PNDES). C'est l'une des raisons d'être de l'ANEREE, et nous nous attelons à réussir cette mission.

Propos recueillis par Paul de Manfred



*Issouf Zougrana,
directeur général de l'Agence
nationale des énergies renouvelables
et de l'efficacité énergétique.*

AGENCE NATIONALE DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE



ANEREE

Missions ANEREE : Selon l'article 12 de la loi n°014-2017/AN du 20 avril 2017, portant Réglementation générale du secteur de l'Énergie au Burkina Faso, « L'Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ANEREE) a pour missions de promouvoir, susciter, animer, coordonner, faciliter et réaliser toutes opérations ayant pour objet le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique »



ANEREE, la Maison des solutions énergétiques !



(+226) 25 37 47 47
58 83 35 45
53 58 10 45
54 82 03 36



aneree.bf@gmail.com



www.aneree.bf

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU PROJET YELEEN

Réduire le coût du KWh pour les ménages, notamment en zone rurale, et offrir aux industries le moyen d'être les plus compétitives de la sous-région sont deux des objectifs du projet Yeleen.

Si il y a une entreprise burkinabè qui possède l'expertise nécessaire en matière d'électrification rurale, c'est bien Projet Production Internationale (P.P.I) dirigée par Patrice Chevalier (*lire son interview p. 164-165*). « Nous avons des projets relativement importants dans le domaine de l'énergie avec le projet Yeleen, très ambitieux et novateur : P.P.I doit électrifier une centaine de villages avec des systèmes photovoltaïques assez consistants et un grand nombre de kits individuels pour les petits villages », indique-t-il.

En effet, en vue d'accroître l'offre énergétique, le projet Yeleen a fait le 21 février dernier à Ouagadougou l'objet

Déploiement de capacités additionnelles de source solaire d'une puissance de 52 MWc en zone rurale.

d'une signature pour un accord de financement d'environ 32,024 milliards de FCFA entre la Banque africaine de développement (BAD) représentée par Pascal Yemblin, responsable pays au Burkina Faso, et le ministre de l'Économie et des Finances Lassané Kaboré, en présence du ministre de l'Énergie Bachir Ismaël Ouédraogo.

Précisons que c'est le second financement octroyé par la BAD au profit du projet Yeleen et qu'il concerne, outre le développement de différentes centrales solaires dans le pays, le renforcement du système électrique national, en particulier dans les zones rurales. Le coût global du projet Yeleen est d'environ 88 milliards de FCFA financé d'une part par l'État burkinabè, la Sonabel, la BAD et l'AFD, d'autre part par l'Union européenne à travers sa Facilité d'investissement pour l'Afrique (UE-AFIF). Avec ce projet Yeleen, l'État burkinabè entend accroître l'offre électrique en zone rurale et dans les régions par le déploiement de capacités additionnelles de source solaire d'une puissance de 52 MWc réparties sur quatre sites : Ouaga Nord-Ouest pour 43 MWc, Dori pour 6 MWc, Diapaga pour 2 MWc et Gaoua pour 1 MWc. Yeleen aboutira aussi au renforcement des réseaux électriques de distribution et au raccordement de 30 000 nouveaux ménages. « Ces centrales vont permettre de réduire de façon significative le coût du KWh aussi bien pour les ménages que pour les sociétés industrielles qui pourront aspirer à être parmi les plus compétitives dans la sous-région », prévoit le ministre de l'Énergie.

Louise Bibalou-Durand

Les enjeux du projet ECED-Mouhoun

Le Burkina Faso, en partenariat avec Affaires mondiales Canada (AMC,) a mis en place depuis 2017 dans le nord-est du pays le projet Énergie et croissance économique durable dans la Boucle du Mouhoun (ECED-Mouhoun) afin de relever le défi de l'accès à l'énergie pour tous en milieu rural.

L'objectif global est d'améliorer l'accès à l'énergie pour les populations rurales par l'électrification, d'augmenter la capacité des femmes et des jeunes à développer des activités économiques grâce à l'intrant énergie, et enfin de renforcer les compétences et les connaissances pour la gestion des services énergétiques et la bonne gouvernance.

Le projet ECED-Mouhoun est mis en œuvre par l'agence d'exécution Cowater International, société canadienne d'expertise-conseil en développement international, en partenariat avec le ministère de l'Énergie, et ce pour une durée de

quatre ans, soit de 2017 à 2021. Il est financé par AMC à hauteur de 16,792 millions de dollars canadiens, auxquels s'ajoute une contribution de 1,300 million de dollars de l'Agence burkinabè d'électrification rurale (ABER) et de 148 000 dollars en nature de Windiga Énergie. Au final, le coût global du projet est de plus de 18 millions de dollars canadiens, soit environ 7,2 milliards de FCFA. Le projet ECED-Mouhoun comprend trois composantes opérationnelles : un volet développement économique, un volet gouvernance et renforcement des capacités, et enfin un volet amélioration de l'accès à l'énergie qui intègre notamment l'électrification de 15 localités rurales, l'appui au développement du marché des lampes et kits solaires certifiés Lighting Africa pour les ménages ruraux ainsi que le développement de systèmes hors-réseau par l'électrification au solaire PV de 30 centres de santé et de promotion sociale.

L.B.-D.

L'ACCÈS UNIVERSEL À L'EAU POTABLE, UNE VOLONTÉ DES AUTORITÉS

Le barrage de Pologo édifié à Koudougou dans le cadre du Programme national d'aménagements hydrauliques (PNAH) 2016-2030 et inauguré en février 2020 traduit la nouvelle politique du gouvernement consistant à mobiliser l'eau là où elle est disponible.

Le bilan du Programme présidentiel d'urgence composante eau et assainissement (PUCEA) lancé en mars 2016 affiche des résultats encourageants. En effet, lorsque Niouga Ambroise Ouédraogo, ministre de l'Eau et de l'Assainissement (*lire son interview p. 158-159*), nous décrit ses actions dans un domaine qu'il estime « *sensible* » comme celui de l'eau, il fait remarquer que sur l'objectif de 7 500 forages prévus, son département peut se targuer d'en avoir « *réalisé 7 117, soit un taux de réalisation de 90,17 %, et réhabilité 2 853 sur les 3 020 prévus, soit 86,26 %* ».

Zorgh'eau est un modèle de bonne gouvernance de l'eau

La coopération décentralisée est une pratique largement répandue, et de longue date, au Burkina Faso. C'est dans ce cadre que s'est inscrit le projet Zorgh'eau, de la localité de Zorgho, dans le centre du pays. Un projet qui visait à consolider une coopération concertée entre 3 territoires français et le territoire de Zorgho autour de la gouvernance de l'eau et de l'assainissement. D'un budget global de 809 400 €, soit plus de 530 millions de FCFA, Zorgh'eau a été lancé en 2013 et est arrivé à son terme en 2016.

À la demande du maire de Zorgho, trois villes françaises (Verrières-le-Buisson dans l'Essonne, Bousbecque dans le Nord et Couëron en Loire-Atlantique), ont donc décidé de s'associer pour favoriser la mise en place d'un service municipal (« eau et assainissement »). Ce programme a débouché sur l'opérationnalisation du service technique communal, l'organisation de la gouvernance de l'eau et la réalisation des infrastructures dans les villages de la commune.

Par ailleurs, le projet a contribué à consolider plusieurs actions concernant la tarification de l'eau et le recouvrement des paiements ainsi que les modes de gouvernance faisant intervenir une Commission communale et des associations d'usagers, et permis de répondre aux besoins d'accès à l'eau potable et à l'assainissement des villages et des quartiers non lotis de la ville de Zorgho. En termes d'infrastructures, ce sont 20 forages qui ont été construits et 13 réhabilités. S'y ajoutent 500 latrines familiales, dont 5 publiques et 6 scolaires.

L.B.-D.

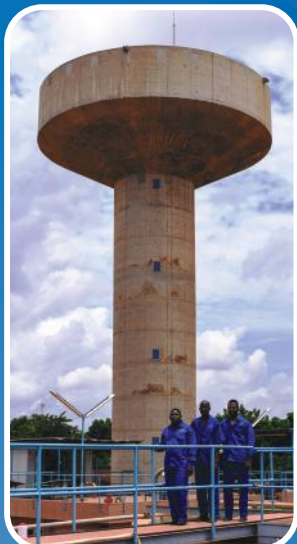
Outre le PUCEA, un dispositif plus ambitieux a été lancé par le gouvernement : le Programme national d'aménagements hydrauliques (PNAH) 2016-2030, qui vise à contribuer à la lutte contre la pauvreté par une croissance économique soutenue à travers la promotion des aménagements hydrauliques au profit des populations. C'est le cas dans la région du Centre-Ouest pour les habitants du village de Palogo, dans la commune de Koudougou, qui ont attendu dix-sept ans pour que se concrétise enfin leur vœu de voir ériger le barrage. Inauguré le 13 février dernier par le ministre Niouga Ambroise Ouédraogo, le barrage de Pologo présente une capacité de 750 000 m³ d'eau et a une vocation multiple : agricole, pastorale, halieutique. Le coût total des investissements pour sa construction est de plus de 1,094 milliards de FCFA pris en charge à 100 % par le budget de l'État.

Le gouvernement considère le PNAH comme le dispositif le plus indiqué pour développer sa nouvelle politique de l'eau selon laquelle « *la réalisation de l'approvisionnement en eau potable (AEP) applique une approche centrée sur les droits humains pour la définition des priorités* ». Elle traduit la volonté des autorités d'aller d'ici à 2030 vers « *l'accès universel à l'eau potable* » et suggère que la distinction entre AEP en milieu rural et AEP en milieu urbain soit progressivement abandonnée au profit d'une nouvelle stratégie qui consiste à mobiliser l'eau là où la ressource est disponible et à la mettre à la disposition des populations. En effet le PNAH, dont le budget global s'élève à 1 461 milliards de FCFA, porte l'ambition de faire évoluer le taux d'accès de 65 % en 2015 à 100 % en 2030, ainsi que de faire passer la proportion de la population rurale desservie par borne-fontaine de 8,7 % en 2015 à 24 % en 2030 et celle desservie par branchement privé de 0,3 % en 2015 à 56 % en 2030, tout en faisant diminuer celle desservie par point d'eau de 91 % en 2015 à 20 % en 2030.

Louise Bibalou- Durand



**Engagé
pour votre
bien-être !**



Des collaborateurs engagés
24h/24 pour la satisfaction des clients

Nous sommes résolument engagés
pour l'accès universel à l'eau potable
et à l'assainissement.

Plus de 74 millions de m³ d'eau potable
distribués chaque année aux consommateurs.



Pose de conduites d'amenée d'eau



Vue aérienne de la station de traitement de Ziga

220, avenue de l'ONEA, Secteur 12 (Pissy)
01 BP 170 Ouagadougou 01
Tél. : +226 25 43 19 00 à 08
E-mail : oneadg@fasonet.bf
www.oneabf.com



« LES BESOINS EN EAU DE NOS POPULATIONS SONT SATISFAITS »

Niouga Ambroise Ouédraogo, ministre de l'Eau et de l'Assainissement, a de quoi se réjouir : sur la période 2016-2019, son département a réalisé 7 117 forages sur les 7500 prévus, soit 90,17 %, et en a réhabilité 2 853 sur les 3 020 prévus, soit 86,26 %.

En 2018, avez-vous pu atteindre tous les objectifs de votre plan d'action, notamment la construction de cinq barrages et la réhabilitation de quinze pour accroître la capacité de stockage des eaux de surface de 6 143,12 millions de m³ ?

Niouga Ambroise Ouédraogo : Il y a lieu dans un premier temps d'apporter un petit rectificatif à la question.

En effet, le chiffre de 6 143,12 millions de m³ constitue un cumul, et non la capacité de stockage à mobiliser pour la seule année 2018. Nous sommes partis d'une situation de référence de 5 030 millions de m³ en 2015, et nous visions donc 6 143,12 m³ en 2018. Pour en revenir à la question, nous sommes satisfaits du niveau d'atteinte des objectifs de notre plan d'actions en 2018, même si nous reconnaissons que certains n'ont pas été atteints à 100 %.

Ce sont 11 barrages qui ont été réhabilités en 2018 : Comoé, Loropéni, Barkoundba, Kossoghin, Bissighin, Béré, Tanvi-Nakamtenga, Kologoguessé, Diapangou, Sandogo et Niogo. Toutefois, nous n'avons pas pu réceptionner de barrage nouvellement construit en 2018 compte tenu du retard accusé dans le démarrage des travaux, dû essentiellement aux mouvements d'humeur dans le circuit de la dépense publique et à la coïncidence des remises des sites avec la saison hivernale, peu propice aux travaux hydrauliques. Les réhabilitations n'ayant presque pas d'incidence sur l'augmentation de la capacité de stockage, celle-ci est restée égale à celle de l'année 2017, soit 6 135,35 millions de m³. Nous nous réjouissons toutefois de la réhabilitation des 11 barrages qui contribuent considérablement à la redynamisation des activités socio-économiques dans les localités bénéficiaires.

Je tiens aussi à préciser que, de 2016 à 2018, nous avons réalisé 9 barrages et en avons réhabilité 22. En outre, il est à signaler que certains objectifs de 2018 ont été dépassés. C'est le cas des réalisations de forages neufs où, pour une



Niouga Ambroise Ouédraogo, ministre de l'Eau et de l'Assainissement.

Ministère de l'Eau et de l'Assainissement

prévision de 2020, nous en avons réalisé 2 491. Il en est de même des adductions d'eau potable simplifiées (AEPS) où, sur 46 prévues, nous en avons réalisé 49. Tous ces efforts, conjugués à d'autres, nous ont permis en 2018 de desservir en eau potable 431 541 personnes additionnelles en milieu rural. De même, pour l'assainissement, 221 740 personnes additionnelles ont été desservies en milieu rural en 2018, essentiellement par la réalisation de 21 802 latrines familiales.

Pour cette année 2019 qui se clôture, quelle est l'ampleur des actions conduites par votre département en matière d'eau et d'assainissement ?

Malgré la baisse drastique du budget alloué à l'eau et à l'assainissement pour l'année 2019, des actions prioritaires ont été engagées par mon département dans tous les domaines relevant de ses attributions. Ainsi, il était prévu la réalisation et l'achèvement des travaux des barrages en cours. À mi-parcours, deux barrages à réhabiliter ont été réceptionnés, ainsi que des travaux confortatifs du barrage de Samendéni. Par ailleurs, les études de faisabilité des grands barrages – Ouessa, Bougouriba, Bassiéri, Banwaly – sont pratiquement terminées.

Concernant l'eau potable, nous notons à mi-parcours la réalisation de 34 forages à gros débit sur une prévision de 96, de 671 forages neufs et 406 forages réhabilités,

qu'il sera atteint. De 2016 au 30 novembre 2019, nous en avons déjà réalisé 7 117, soit un taux de 90,17 %. Il en est de même des réhabilitations de forages où nous sommes à 2 853 sur une prévision de 3 020, soit un taux de 86,26 %. Au niveau de l'assainissement, ce sont au total 135 368 latrines familiales et environ 4 000 latrines institutionnelles et publiques qui ont été réalisées, soit des taux respectifs de 56,86 % et 73,38 % par rapport aux prévisions 2016-2020. Concernant les barrages, sur une prévision de 50 retenues d'eau à réaliser/réhabiliter, nous sommes au 30 novembre 2019 à une réalisation effective de 33, dont 9 nouveaux. Je voudrais ajouter à ce niveau que 23 barrages sont en cours de travaux neufs de réhabilitation, ce qui fait 56 barrages. Au vu de ces résultats, il y a des raisons de se dire que l'on est sur le droit chemin, et même que, pour certains objectifs, nous avons la quasi-certitude de les atteindre, sinon de les dépasser légèrement.

D'ici à 2020, quelles sont vos priorités ? Et, la fin du quinquennat approchant, quel bilan global pouvez-vous dresser ?

En 2020, la programmation de mon département (ne prenant pas en compte celle des partenaires qui réalisent un grand nombre d'ouvrages d'AEP) se présente comme suit : en matière de mobilisation des ressources, il est prévu de construire et d'achever

14 nouveaux barrages ainsi que la centrale hydroélectrique et la ligne électrique de Samendéni, de réhabiliter 11 barrages, d'aménager 2 665,5 ha de périmètres hydro-agricoles à Samendéni et dans la zone d'intervention du PRBA, d'achever les études des grands barrages ainsi que de rechercher des financements pour leur réalisation.

En matière d'approvisionnement en eau potable, il est prévu entre autres la réalisation de 592 forages neufs, de 101 AEPS/PEA et de 4 forages à gros débit ainsi que la réhabilitation de 119 forages. En matière d'assainissement des eaux usées et *excreta*, il est prévu la réalisation de 43 090 latrines familiales et de 1 700 cabines de latrines communautaires compartimentées Hommes, Femmes et Handicapés. Nous escomptons aussi une meilleure connaissance de nos ressources en eau à travers les études à réaliser par le Programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement (PAEA) ainsi qu'une amélioration du recouvrement de la Contribution financière en matière d'eau (CFE) et un dialogue plus efficace et plus efficient avec l'ensemble des acteurs du secteur.

Propos recueillis par
Serge-Henri Malet

« Ce sont 17 487 latrines familiales et 263 latrines publiques qui ont été réalisées à mi-parcours. »

et enfin de 23 425 branchements particuliers, ainsi que l'augmentation de la capacité de production d'eau potable par l'ONEA de 1 248 m³/jour. Pour l'assainissement, ce sont 17 487 latrines familiales et 263 latrines publiques et institutionnelles qui ont été réalisées à mi-parcours. Par ailleurs, le Programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement (PAEA) sur lequel nous fondons nos espoirs, surtout pour la connaissance des ressources en eau de surface et souterraine, est en pleine exécution depuis cette année 2019.

Êtes-vous satisfait du rythme de l'évolution du Programme présidentiel d'urgence composante eau et assainissement (PUCEA) lancé en mars 2016 ? L'objectif de 7 500 forages sur cinq ans sera-t-il atteint ?

Quand on connaît les énormes besoins de nos populations, surtout dans un domaine aussi sensible que l'eau, on ne peut affirmer sans réserve que l'on est satisfait des résultats. Vous citez le cas des 7 500 forages : sur cet objectif, je peux vous dire sans risque de me tromper

« L'AGETEER EST UN PUISSANT OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE »

Ousmane Nacro, directeur général de l'Agence d'exécution des travaux eau et équipement rural (AGETEER), indique qu'en onze années d'existence, son agence compte à son actif 42 barrages : 18 construits et 24 réhabilités. En 2020 est prévu le démarrage des travaux de construction du barrage de Sanguin.

Peut-on avoir un aperçu des réalisations de l'AGETEER en 2019 ?

Ousmane Nacro : Au titre de l'année 2019, l'AGETEER avait dans son programme d'activités la réalisation de dix projets. Ces projets sont financés par plusieurs partenaires : l'État burkinabè, l'UEMOA, la BOAD, la BID et le Royaume de Belgique. En fin d'année 2019, le niveau d'exécution de ces projets était satisfaisant au regard des résultats quantitatifs atteints. En effet, nous avons pu achever deux projets et atteindre des taux d'exécution physique allant de 50 % à 90 %. En outre, nous avons réussi le pari de poursuivre les travaux de construction du barrage de Bambakari-Tin-Akoff, réalisé à 24,08 % malgré le contexte sécuritaire dans la zone. Il faut préciser que la mise en œuvre de ce projet situé dans le Sahel constitue un challenge pour nous parce nous tenons à le réaliser dans cette zone difficile pour le bien des populations. Dans le bilan de l'année, nous pouvons citer le lancement officiel des travaux de construction du barrage de Sanguin, dont le démarrage sera effectif en janvier 2020.

Quels ouvrages sont à mettre à l'actif de l'AGETEER depuis sa création, et comment analysez-vous l'impact de son activité sur l'économie burkinabè en termes de renforcement de la compétitivité de l'économie ?

En 11 années d'existence, l'AGETEER compte à son actif la construction de 18 barrages neufs et la réhabilitation de 24 autres, soit un total de 42. Notre agence compte également 1000 forages effectués, la réalisation/réhabilitation de 28 AEPS (adductions d'eau potable simplifiées) et AEP, la construction de 38 magasins de stockage ainsi que 185 km de pistes réalisées ou réhabilitées, etc. Le coût total de ces travaux s'élève à plus de 110 milliards de FCFA.

L'impact de l'intervention de l'AGETEER sur l'économie peut s'apprécier par rapport à sa contribution à l'émergence d'entreprises performantes dans le secteur de l'hydraulique. En outre, l'AGETEER est un puissant outil de développement de l'économie, et surtout de l'économie rurale. En effet, le champ d'action et les missions de l'AGETEER étant principalement focalisés sur le secteur du développement rural, elle a toujours inscrit ses priorités dans les objectifs du gouvernement en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement. Ces priorités sont définies dans le Plan national de développement économique et social (PNDES), qui constitue le principal et unique référentiel d'intervention de tous les partenaires techniques et financiers du Burkina Faso. Nous contribuons au bien-être des populations à travers l'accès à l'eau potable pour tous, ce qui est une condition *sine qua non* pour l'essor d'une économie forte.

En votre qualité de première agence dans le domaine de l'hydraulique au Burkina Faso, comment analysez-vous la portée du projet de construction du barrage de Sanguin destiné à booster la production agricole dans la région du Centre-Nord ?

Le barrage de Sanguin mobilisera environ 123 millions de mètres cubes d'eau, s'étendra sur une superficie

Le futur barrage de Sanguin mobilisera environ 123 millions de m³ d'eau, s'étendra sur une superficie de 4 000 hectares (ha) et permettra d'irriguer environ 2 000 ha de terres.



de 4 000 hectares (ha) et permettra d'irriguer environ 2 000 ha de terres. C'est le plus grand barrage de la région du Centre-Nord. Cet important potentiel hydrique permettra entre autres d'améliorer, de diversifier et de sécuriser la production agricole, de développer des activités piscicoles et de pêche, et enfin d'assurer l'approvisionnement en eau potable des villes de Boulsa, Pouytenga, Koupela, Zorgho ainsi que celui des localités voisines et/ou traversées par le réseau de distribution de l'ONEA. Cette contribution à l'accès à l'eau potable entre en droite ligne de l'objectif du PNDES « zéro corvée d'eau » pour nos vaillantes populations. En outre, les activités agricoles, de pêche ou piscicoles qui y seront menées seront soutenues par des infrastructures d'accompagnement telles que des unités de transformation, des plates-formes multifonctionnelles, des silos de conservation et des magasins de stockage, au grand bonheur des populations.

En 2018, vous avez reçu du Conseil international des managers africains un Oscar pour votre action au sein de l'AGETEER. Quelle importance avez-vous accordée à cette marque de distinction ?

Effectivement, j'ai été honoré en 2018 par le Conseil international des managers africains (CIMA), qui m'a désigné comme lauréat de l'Oscar du leadership et de l'excellence des managers africains. Cette distinction

« Nous contribuons au bien-être des populations à travers l'accès à l'eau potable pour tous. »

m'a été remise au Gala du leadership des managers africains organisé à l'occasion de la XXV^e conférence économique annuelle de l'Afrique gagnante organisée du 14 au 15 décembre 2018 à Paris. Au-delà de ma modeste personne, je pense que c'est le couronnement d'un travail collégial que le personnel de l'AGETEER et moi avons accompli depuis ma prise de fonctions en 2015. Pendant cette période, nous avons réussi ensemble le pari de consolider les acquis et les résultats obtenus depuis la création de l'agence. Cela s'apprécie à travers la solide expérience de l'agence et les évaluations positives que nous recevons de nos principaux partenaires et des populations bénéficiaires de nos ouvrages. Chaque fois que nous avons une mission à réaliser, nous le faisons de façon collégiale et essayons toujours de donner le meilleur de nous-même et d'innover pour offrir un service de qualité à nos partenaires. C'est pourquoi je dédie cette distinction à tous mes collègues pour leur dévouement au travail et la qualité des services rendus ainsi qu'aux partenaires de l'AGETEER pour leur



Ousmane Nacro, directeur général de l'Agence d'exécution des travaux eau et équipement rural.

confiance. Cet honneur constitue également un challenge en ce sens qu'il nous invite à redoubler d'efforts pour accroître notre contribution au développement du pays.

Je voudrais également vous faire savoir que l'AGETEER a reçu le trophée de l'agence d'exécution la plus dynamique du Burkina Faso pour la qualité de son expertise à l'occasion du Gala des 100 entreprises les plus dynamiques du Burkina Faso organisé par le cabinet international Eco Finances Entreprises (Eco FIE) en 2019. Toutes ces distinctions confirment que notre expertise et notre savoir-faire sont reconnus par les professionnels du secteur.

En 2020, quelles sont vos priorités ?

En 2020, il est prévu d'achever les projets-phares engagés les années antérieures : en premier lieu, le projet BID UEMOA avec l'achèvement des travaux de réalisation des 31 systèmes d'AEPS, y compris les ouvrages de pôles de croissance socio-économique. En second lieu, le projet de réalisation des travaux d'alimentation en eau potable des populations déplacées de la plate-forme de l'aéroport de Donsin, ainsi que les réalisations pour le compte du PRBA. Il est aussi prévu de démarrer les travaux de construction du barrage de Sanguin, dont le lancement a eu lieu le 21 décembre 2019 et qui constitue pour nous un challenge à réussir en deux ans seulement, hors saison hivernale.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

« NOUS TRAVAILLONS À FAIRE PASSER LE TAUX D'ACCÈS À L'EAU POTABLE DE 91% À 94% »

G. Frédéric François Kaboré, directeur général de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA), explique que depuis 2018, la capacité de production a été augmentée de 7 658 m³/jour et révèle que tous les investissements réalisés en 2020 devaient contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable en matière d'eau potable et d'assainissement.

En 2019, vous êtes entré dans votre deuxième année de direction de l'ONEA. En 2017, le chiffre d'affaires s'est établi à 39,995 milliards de FCFA, soit une hausse de 5,8 % par rapport à 2016. Sous votre direction, qu'en a-t-il été en 2018 ?

G. Frédéric François Kaboré : En 2018, le chiffre d'affaires de l'ONEA s'est établi à 44,718 milliards de FCFA, soit une évolution significative de 11,81 % par rapport à 2017, où le chiffre d'affaires réalisé était en effet de 39,995 milliards de FCFA. En 2019, la

tendance est également positive. Nous attendons la validation des comptes.

Dans le plan stratégique ONEA 2016-2020, quels sont les investissements visant à renforcer l'outil de production ?

Les investissements structurants programmés sont entre autres la réalisation de deux centres de production d'eau potable pour renforcer la production. Plus précisément, il s'agit du Centre de production d'eau à partir du lac Dem et du projet Approvisionnement en eau potable (AEP) de Yako, Gourcy et Boussé. Ce plan prévoit aussi la création de 10 centres d'exploitation, la réalisation de 5 forages profonds à grand débit à Bobo-Dioulasso dans le cadre du Programme d'actions prioritaires eau potable (PAPEP) pour un volume journalier de 40 000 m³, celle de 66 forages de petits diamètres dans 25 centres de l'ONEA au titre de 2018 pour une production de 7 200 m³/jour, celle de 22 forages à grand débit dans les régions des Hauts-Bassins, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun pour un volume journalier de 26 400 m³, celle de 96 forages de petits diamètres dans 30 centres de l'ONEA au titre de 2019 pour une production de 12 288 m³/jour, et enfin celle de 48 forages en cours de raccordement pour un débit de 380 m³/h. Il faut également rappeler que le Programme national d'approvisionnement en eau potable, qui va au-delà du plan stratégique de l'ONEA, prévoit l'équipement de 20 nouveaux centres à l'horizon 2030. Toujours dans le but d'améliorer le taux de couverture des localités de plus de 10 000 habitants, au moins huit nouveaux centres seront équipés en 2020.

Sachant que les missions de l'ONEA sont concentrées essentiellement dans les centres urbains, comment appréciez-vous le rôle joué par les opérateurs dans la gestion des petits réseaux ?

Bio

Gandaogo Frédéric François Kaboré, 59 ans, marié et père de 4 enfants, a fait toute sa carrière dans la même entreprise, l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA), dont il a été nommé directeur général en 2018, aboutissement d'un parcours dont il a gravi pas à pas tous les échelons à des postes variés.

Titulaire depuis 2012 d'un master 2 en qualité, hygiène, sécurité et environnement délivré par l'Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement (2IE) de Ouagadougou et, depuis 2005, d'un master spécialisé en management de la maintenance de l'École nationale supérieure des arts et métiers (ENSAM) de Paris (France), il a d'abord obtenu en 1985 un diplôme d'ingénieur de travaux de l'université nationale du Bénin-Complexe polytechnique universitaire (CPU) de Cotonou et il a, dans la foulée, effectué en 1986 ses débuts à l'ONEA comme électromécanicien.

S'ensuivront une kyrielle de responsabilités dont le niveau de spécialisation ira croissant : chef de section travaux à la direction régionale en 1987-1988, chef du service technique régional de Bobo-Dioulasso de 1988 à 1994, chef de service production distribution qualité de 1994 à 2001, chef du service production distribution de 2001 à 2004, responsable qualité de 2005 à 2009, chef du département organisation et qualité et responsable qualité en 2009-2010, directeur de l'audit et de la qualité, responsable qualité et Risque Manager de 2011 à 2014, inspecteur jusqu'en 2016, et enfin directeur de la planification et des investissements de 2016 à mars 2018.

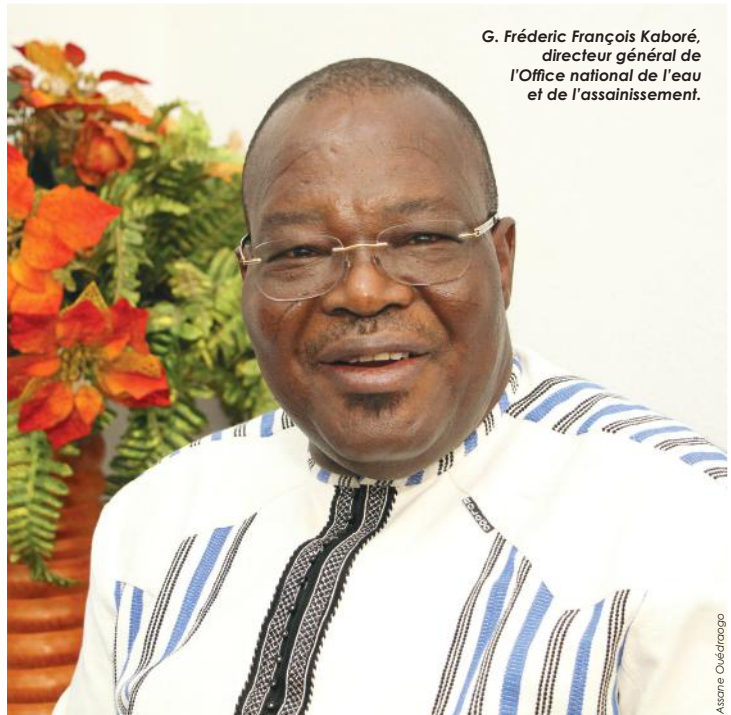
L'ONEA a contribué à la mise en œuvre de la délégation de service dans les localités de Kampti, Loropéni, Dissin, Ouessa, Amélé, etc. Nous avons accompagné ces localités dans le recrutement des opérateurs et dans la prise en main des réseaux en collaboration avec les collectivités territoriales. Il faut noter que cela contribue à l'amélioration de l'accès à l'eau potable des populations et, conséquence logique, à celle de leur cadre et de leurs conditions de vie.

Quelle est la part de soutien des bailleurs de fonds dans votre plan stratégique qui arrivera à son terme en 2020 et dont le coût total avoisine les 200 milliards de FCFA ?

Nous apprécions et saluons la constance dans l'accompagnement de nos partenaires techniques et financiers. La part des bailleurs de fonds dans la mise en œuvre du plan stratégique 2016-2020 de l'ONEA est de 96,558 milliards de FCFA pour un coût total évalué de 193,116 milliards de FCFA.

Qu'est-ce qui motive la signature de conventions entre l'ONEA et des opérateurs de téléphonie mobile ainsi que des banques pour le paiement des factures d'eau ?

Ces conventions de partenariat permettent une célérité, une disponibilité et une continuité dans les opérations de recouvrement de l'ONEA à travers la multiplication des points d'encaissement. Les avantages sont multiples pour l'ONEA : le désengorgement des guichets de paiement de l'ONEA, le rapprochement des points de



G. Frédéric François Kaboré,
directeur général de
l'Office national de l'eau
et de l'assainissement.

Assane Ouédraogo

été posés, 19 227 branchements particuliers ont été réalisés, 91 151 personnes supplémentaires ont eu accès à un assainissement adéquat et enfin 207 769 ouvrages d'assainissement ont été réalisés.

Quelles sont vos priorités en 2020 ?

En 2020, les défis à relever sont de plusieurs ordres : faire passer le taux d'accès à l'eau potable de 91 % à 94 % et le taux d'accès à l'assainissement de 38 % à 42 % à travers la réalisation de 290 km d'extension de réseau, 35 000 branchements particuliers, 100 bornes-fontaines et 20 000 latrines ; démarrer les travaux de réalisation des centres de production d'eau au niveau du lac Dem et du barrage de Toécé ; démarrer les travaux de renforcement de la capacité de production et de

distribution de Banfora, Béregadougou, Niangoloko, Bobo-Dioulasso et Ouahigouya ; réaliser les travaux pour l'approvisionnement en eau potable de Kouka-Est ; construire de nouveaux systèmes d'approvisionnement en eau potable à Béguédo, Mogtédo, Zam, Tiébélé, Gombousgou, Niaogho, Dandé, Bama, Toussiana, Soubakaniedougou, et enfin réaliser les travaux d'extension de l'assainissement collectif de Ouagadougou sur 25 km de réseau. Tous ces investissements vont contribuer à la réalisation d'un chiffre d'affaires prévisionnel de 52,479 milliards de FCFA.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

« En 2018, le chiffre d'affaires de l'ONEA s'est établi à 44,718 milliards de FCFA, soit +11,81 % par rapport à 2017. »

paiement pour les abonnés, la réorientation des sommes à investir pour la construction de guichets dans les infrastructures de production et de distribution de l'eau à la population, mais aussi la continuité du service et la contribution à la maîtrise des charges.

Quel est le bilan actuel en termes d'avancées et de réalisations de l'ONEA ?

En 2018, le bilan de nos activités se résume de la manière suivante : 201 654 personnes supplémentaires ont été desservies, la capacité de production a été augmentée de 7 658 m³/jour, 89 km de réseau ont



Un système hybride solaire/batteries 45 kWc installé par P.P.I dans la commune rurale de Kodona située dans la région des Hauts-Bassins.

« NOUS AVONS D'IMPORTANTES PROJETS EN COURS DE RÉALISATION »

Électrifier des zones entières dans les grandes villes et initier de grands chantiers d'adduction d'eau dans les zones rurales sont en 2020, selon Patrice Chevalier, administrateur général, les deux activités majeures de Projet Production Internationale (P.P.I).

Comment se porte votre entreprise fondée en 1998 ? Pour 2020, quelle est la tendance du bilan par rapport à 2019 ?

Patrice Chevalier : Malgré les problèmes sécuritaires que nous avons eus au Burkina Faso, 2019 a été une année assez bonne dans la mesure où le chiffre d'affaires a progressé. Les projets qui se situaient dans des zones moins exposées ont été réalisés. Nous avons pu concrétiser nos projets d'eau et d'électricité, mais il a fallu faire des efforts avec différents acteurs.

Est-il possible d'avoir un aperçu de l'état de votre carnet de commandes pour 2020 ?

Nous avons d'importants projets en cours de réalisation qui s'achèvent en 2020. L'un, le PERREL, est financé par la Banque islamique de développement et vise à électrifier des zones entières dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. L'autre concerne l'adduction d'eau dans les zones périphériques de Ouagadougou et va démarrer dans quelques semaines. Nous interviendrons aussi sur d'importants travaux d'électrification de la NIGELEC, au Niger. Nous serons en zone rouge, mais je pense que notre manière d'aborder la problématique sécuritaire dans ces zones est assez bonne. Avec du dialogue, de l'attention et la volonté des uns et des autres, nous arrivons à faire avancer les choses. L'année

2020 s'annonce bonne. Il y a du travail et des projets financés par certains bailleurs de fonds qui continuent à croire au Burkina Faso et aux pays de la sous-région, notamment le Niger et le Mali, parce que la solution au problème n'est pas uniquement sécuritaire, elle est également économique et de développement. Il faut, de ce fait, que les bailleurs de fonds et la communauté internationale puissent continuer les efforts et trouver des entreprises comme P.P.I, car nous ne sommes pas les seuls à pouvoir installer l'eau et l'électricité, à faire en sorte que les routes soient entretenues et que les populations aient un avenir un peu plus radieux. P.P.I s'y emploie, et je pense que 2020 annonce des lendemains meilleurs.

Pourquoi estimez-vous que le Burkina Faso peut devenir un modèle à suivre en matière d'environnement et d'énergie ?

Le Burkina Faso est en train de devenir un modèle, par ce qui a été déjà fait et ce qui se prépare. Il faut se souvenir que la plus grande centrale solaire d'Afrique de l'Ouest, pendant un certain temps, a été celle du Burkina Faso : la centrale solaire de Zaktouli où nous avons été l'installateur en tant que sous-traitant du groupe Vinci. De plus, la politique menée par le gouvernement Kaboré et son ministre de l'Énergie, le D^r Bachir



Ismaël Ouédraogo, est exemplaire. Il y a des projets dans le domaine du photovoltaïque qui dépassent les 300 MW. Et, en plus des grosses centrales, il y en aura de petites pour les villages avec, entre autres,

«Ce qui se fait au Burkina Faso aujourd'hui en matière d'énergie renouvelable a été fait dans très peu de villages dans le monde.»

le projet Yeleen. Tout cela dénote une certaine manière de voir assez novatrice. Ce qui se fait au Burkina Faso aujourd'hui a été fait dans très peu de villages dans le monde. C'est pourquoi le Burkina Faso sert un peu d'exemple. L'exemple est donné, et la volonté politique et technique fait que dans les deux ou trois ans à venir, nous aurons des résultats probants sur le taux d'électrification et le coût de l'énergie.

Quels autres projets en matière de développement avez-vous en prévision dans les zones rurales burkinabè ?

Il s'agit principalement de projets d'eau. Nous sommes en train d'installer l'eau dans une vingtaine de gros villages, sans oublier les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Par exemple à Ouagadougou, nous allons poser environ 400 kilomètres de conduites d'eau, réaliser près de 24 000 branchements particuliers ainsi qu'une centaine de bornes-fontaines dans les quartiers périphériques où s'est concentrée une partie de nos compatriotes qui ont quitté le Nord pour des problèmes de sécurité. L'État essaie de faire quelque chose pour ces populations en leur apportant un peu de bien-être, notamment de l'eau. Nous avons aussi des projets relativement importants dans le domaine de l'énergie pour les télécoms, car des entre-

prises telles que TELECEL et ONATEL souhaitent développer leur couverture de téléphone. J'évoquais aussi le projet Yeleen, très ambitieux et novateur, où l'on doit électrifier une centaine de villages avec des systèmes photovoltaïques assez consistants et un grand nombre de kits individuels pour les petits villages : des systèmes de paiement très élaborés sont expérimentés depuis plus d'une année.

Quel sentiment vous inspire le développement de la violence du fait des actes terroristes, notamment dans les régions de l'est et du nord du pays ?

Je suis au Burkina Faso depuis 37 ans et demi, mais l'on ne s'attendait pas à ce qui est arrivé dans notre pays. Cela dit, les signaux qui viennent depuis quelques mois sont positifs. Par la grâce de Dieu, nous parviendrons à faire en sorte que le Burkina Faso redevienne le pays que les gens et les Burkinabè aimaient, un pays d'accueil où il faisait bon vivre. Il y a de l'espoir. J'aime ce pays, j'aime ses habitants. Il faut redonner de l'espoir aux gens. Il ne faut pas toujours voir le verre à moitié vide. Nous allons nous battre afin de continuer à électrifier les villages et à installer l'eau. Grâce à cela, le Burkina Faso sera meilleur qu'il n'était il y a 20 ans. Et cela, nous le souhaitons, par la grâce de Dieu.

Propos recueillis par Adissa Compaoré

Patrice Chevalier,
administrateur général de
Projet Production
Internationale (P.P.I.).



Construction et bitumage de la route Banconi - Dialakorodji -
Safo - Dabani - Nossombougou (56Km) - MALI



Bamako Aneho Lomé
Tien-Konou Seytenga Sanvee Condji
Bobo Dioulasso Ouagadougou Yimdi
Markala



Acteur engagé et résolu du développement durable,
Construisons aujourd'hui, garantissons demain!

Nos filiales



GRUPE



...UNE DIVERSITÉ DE MÉTIERS.

625, rue Rizmekedo 27-02 - Ouagadougou - BURKINA FASO
Tél. : (226) 25 36 51 58 / 25 36 63 75 - Fax : (226) 25 36 54 78
info@cogeb.international
www.cogeb.international



LES PISTES DE LA MODERNISATION

Déterminé à passer à une agriculture de seconde génération, le chef de l'État multiplie les initiatives de modernisation telles que la distribution de tracteurs ou la mise en place d'un système de financement dédié.

Pas moins de 400 tracteurs offerts aux paysans, voilà qui témoigne de la détermination du président Roch Marc Christian Kaboré à moderniser rapidement et radicalement un secteur agricole dont on rappelle qu'il emploie 80 % de la population active du Burkina Faso et participe à hauteur de 30 % à la formation du PIB. Pour le chef de l'État, il s'agit non seulement d'accroître significativement la production agricole afin de satisfaire la demande interne et de garantir l'autosuffisance alimentaire dans ce pays qui compte désormais 20 millions d'habitants, mais aussi de faire de ce secteur un véritable créateur de richesse et d'emplois, capable de faire entrer des devises par une forte compétitivité à l'export. « *Nous ne pouvons pas continuer à penser que notre pays peut se développer à partir de la daba et de la houe. C'est pourquoi nous devons passer d'une économie agricole de subsistance à une économie agricole tournée vers le marché* », a d'ailleurs déclaré le président du Faso en remettant aux agriculteurs ces équipements subventionnés à 45 %. Dans la foulée, une convention a été signée entre le ministère de l'Agriculture et des Aménagements hydro-agricoles et le groupe Tropic Agro-Chem en vue de la mise en place d'une usine de montage de tracteurs agricoles qui va en produire 5 000 par an.

Les moniteurs agricoles ont également reçu 120 motocyclettes et 4 véhicules pour se déployer sur le terrain et mieux rencontrer les paysans. Un an plus tôt, ce sont 700 motocyclettes qui avaient été distribuées aux paysans. Preuve qu'un bon encadrement du monde agricole au sens large est indispensable pour atteindre les objectifs de productivité et de qualité. « *Il incombe particulièrement aux acteurs du développement rural que nous sommes d'œuvrer à promouvoir durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché. À ce titre, l'importance du réseau d'encadrement agricole dans la réalisation des performances de notre département ne fait pas l'ombre d'un doute* », indique le ministre de l'Agriculture.

La distribution d'engins agricoles aux producteurs en vue de doper leur productivité n'est qu'une des

nombreuses mesures mises en œuvre par le gouvernement pour parvenir à la transformation structurelle du secteur tout entier. Ces dernières années, l'une des innovations majeures aura été la mise en place de l'assurance-récolte qui vise à garantir le niveau de revenu des cotonculteurs. Selon Wilfried Yaméogo, directeur général de la SOFITEX, ce dispositif unique en Afrique de l'Ouest est un produit d'assurance tous risques qui couvre les producteurs de coton en cas de baisse de rendement. Car, indique-t-il, les pertes de récoltes entre 2005 et 2012 se chiffrent à plus de 33 milliards de FCFA avec, selon les études du ministère de l'Agriculture, un risque d'aggravation d'ici à 2025. Il faut donc réduire ces pertes et minimiser ces risques à travers un mécanisme d'assurance-récolte : « *Cela permet aux sociétés coopératives simplifiées de production de coton (SCOOPS-PC) de rembourser les crédits auprès des banques partenaires et aux producteurs d'avoir un revenu suffisant en fin de campagne pour subvenir aux besoins de leur famille* ». Il ajoute que « *l'objectif de cette assurance-agricole est de constituer un filet de sécurité pour les producteurs qui sont assurés, ou qui acceptent de s'assurer, afin de pouvoir minimiser les effets néfastes de la baisse des rendements dans leurs parcelles* ».

Autre innovation importante : la mise en place de la Banque agricole, dotée d'un capital de 14,2 milliards. « *La Banque agricole du Faso est très importante dans ma vision pour un Burkina prospère où l'agriculture, l'élevage et les autres activités de production sont les maillons essentiels de l'économie* », explique le président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré. À travers cette institution financière dédiée, le gouvernement vise à révolutionner l'agriculture en augmentant la productivité et en stimulant les coopératives. « *La particularité de la Banque agricole du Faso, c'est qu'elle est conçue pour les paysans, pour l'agriculture, pour l'élevage. Il va sans dire que ce n'est pas une banque comme les autres, car sa vocation est de procéder à la transformation de l'économie burkinabè* », précise le président de la République.

Christian Kouamen

« NOUS ALLONS CONSOLIDER LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE NOTRE AGRICULTURE »

Salifou Ouédraogo, ministre de l’Agriculture, souligne les avancées en matière d’aménagements hydro-agricoles et met en avant le nouveau modèle visant à moderniser le secteur agricole en utilisant l’eau souterraine à partir d’un dispositif de pompage solaire.

En début de quinquennat, il était question de passer d’une agriculture assujettie à la pluviométrie (75 %) à une agriculture irriguée, avec maîtrise totale ou partielle de l’eau. Votre département s’est-il approché de cet objectif ?

Salifou Ouédraogo : Dans l’objectif de « réduire fortement la dépendance du secteur agricole à la pluviométrie en portant la part des productions irriguées dans la production agricole totale de 15 % en 2015 à 25 % en 2020 », le président Roch Marc Christian Kaboré s’est engagé à aménager 25 000 ha de bas-fonds et 5 000 ha de périmètres avec maîtrise totale de l’eau, et à réhabiliter 2 500 ha de périmètres irrigués. De 2016 au 30 septembre 2019, nous avons réalisé près de 17 000 ha de bas-fonds, soit 67 % des 25 000 ha prévus. D’ici à 2020, compte tenu des initiatives en cours, la cible de l’engagement du président sera atteinte. Pour la maîtrise totale de l’eau, 6 373 ha ont été aménagés pour une cible de 5 000 ha dans le programme présidentiel, soit un dépassement de plus de 30 %. Nous envisageons de réaliser les 10 800 ha de périmètres irrigués inscrits au PNDES : les ressources nécessaires pour les aménagements de 2 000 ha de périmètres hydro-agricoles à Dangoumana (Boucle du Mouhoun), 1 500 ha à Samendeni (Hauts-Bassins) et 2 000 ha sur le site de Bagrepôle (Centre-Est) sont disponibles. En outre, pour conforter la modernisation du secteur agricole, le ministère a entrepris la promotion et la mise à l’échelle d’un nouveau modèle d’exploitation agro-sylvo-pastorale innovant, résilient et très compétitif qui utilise l’eau souterraine à partir d’un mécanisme de pompage solaire, de système d’irrigation, d’étang piscicole et de dispositif d’abreuvement pour animaux. Ce nouveau modèle constitue une réponse stratégique à l’insécurité alimentaire ainsi qu’à la problématique

de l’emploi et de la migration de la jeunesse. En effet, 100 000 exploitations seront mises en place à terme, avec un potentiel de production de 5 000 000 tonnes de céréales supplémentaires et la création de plus de 500 000 emplois décents pour les jeunes et les femmes.



Salifou Ouédraogo, ministre de l’Agriculture et des Aménagements hydro-agricoles.

Du 21 au 24 septembre dernier, vous étiez en tournée dans les régions pour suivre l'évolution de la campagne agricole 2019-2020. L'objectif de produire 5 800 000 tonnes de céréales sera-t-il atteint ?

Nous avons, lors de ces tournées, constaté des séquences de sécheresse, des inondations, des pluies tardives et des attaques de la chenille légionnaire. Mais le régime pluviométrique a fini par s'améliorer et la nuisance des ravageurs a été maîtrisée. La production céréalière prévisionnelle de la campagne agricole 2019-2020 est évaluée à 5 029 321 tonnes, soit 86,71 %

« En 2020, plus de 350 unités de transformation, des infrastructures de stockage et des comptoirs seront mis en place. »

de l'objectif de production de 5 800 000 tonnes de céréales. Au regard des difficultés dans le déroulement de la campagne agricole et de la situation sécuritaire, ces résultats sont satisfaisants. Du reste, ce niveau de production est en hausse de pratiquement 12 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Comparé aux besoins de consommation nationale, il fait ressortir un excédent brut de 204 626 tonnes. Par ailleurs, le volume de production des cultures de rente s'établit à 1 375 709 tonnes, soit une hausse de 25,38 %. Cette production est dominée par le coton avec 608 200 tonnes, soit une hausse de 26,14 %.

Le secteur rural burkinabè emploie 86 % de la population pour une contribution d'environ 35 % à la formation du PIB mais connaît d'énormes difficultés de rendement. Comment rassurez-vous les agriculteurs ?

Lors des différents cadres de concertation et de dialogue comme la 21^e édition de la Journée du Paysan, il ressort que les principaux obstacles à l'accroissement des rendements sont l'accès aux intrants et équipements de qualité et en quantité suffisante, l'accès au financement, etc. Pour lever ces difficultés, nous avons engagé l'opérationnalisation de la Centrale d'approvisionnement en intrants et équipements agricoles (CAIMA) qui permettra notamment une réduction du prix des engrais. Les travaux de construction de l'unité de montage de tracteurs et de motoculteurs à Bobo-Dioulasso seront achevés au troisième trimestre de 2020.

De plus, la mise en place d'une unité de production d'engrais à base de phosphates est avancée.

Quelles seront vos priorités en 2020 ?

Nos priorités en 2020 consisteront à consolider les initiatives entreprises pour la transformation structurelle de notre agriculture : poursuite des actions pour la maîtrise de l'eau agricole, modernisation de l'agriculture par sa mécanisation et amélioration de la productivité agricole. L'accès des producteurs au financement et la mise en marché de la production agricole à travers la contractualisation et la transformation des produits agricoles constituent des buts essentiels. Pour la maîtrise de l'eau, plus de 10 000 ha de périmètres irrigués et de bas-fonds seront réalisés, et le nouveau modèle d'exploitation agricole à base de forages solaires sera mis à l'échelle. L'opérationnalisation de la CAIMA et la mise en place effective d'unités de production d'engrais et de montage de tracteurs vont mécaniser notre agriculture et la rendre performante. L'opérationnalisation du fonds de développement agricole ainsi que la création de l'assurance agricole favoriseront l'accès au financement et l'augmentation de l'investissement. Plus de 350 unités de transformation, des infrastructures de stockage et des comptoirs seront mis en place. Nous lançons aussi l'initiative « Un million de tonnes de riz d'ici à 2020 ».

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

Bio

Salifou Ouédraogo, 58 ans, a été nommé ministre de l'Agriculture le 28 janvier 2019. En poste depuis 2012 pour SOS Sahel International France comme directeur des opérations Afrique couvrant 11 pays sahéliers du Sénégal à Djibouti, il était auparavant, depuis 2003, directeur exécutif pour SOS Sahel International Burkina Faso.

Mais son implication dans les questions agricoles remonte à 1988 en tant qu'expert chargé de recherche action et développement au projet de développement agricole du Centre régional de promotion agropastorale du Centre-Ouest (CRPA-CO). S'ensuivront des fonctions de chargé de programme « Aménagement des forêts naturelles » et « Forêt et sécurité alimentaire en Afrique sahélienne » de 1992 à 1994, chef de cellule gestion des terroirs pour le projet « Forêt et Sécurité Alimentaire en Afrique sahélienne » en 1995-1996, chargé des projets d'agriculture durable et des infrastructures scolaires au Catholic Relief Services-Cathwel Burkina Faso de 1996 à 2003, et enfin expert chargé d'appui-conseil pour l'intégration de la sécurité alimentaire dans l'amélioration de la qualité de l'éducation au Programme conjoint aide et action/Action Aid International Burkina Faso de 2005 à 2007.

Titulaire d'un master en administration des entreprises et d'un diplôme d'études supérieures en administration et gestion des organisations (DE-SAG), Salifou Ouédraogo a également été formé aux techniques expérimentales en production animale.

« L'USINE DE MONTAGE DE TRACTEURS AGRICOLES AURA UN FORT IMPACT SUR L'ÉCONOMIE »

Tasré Bouda, directeur général de la Société nationale de l'aménagement des terres et de l'équipement rural (SONATER), se félicite de la réception de 400 tracteurs en novembre 2019. Cette acquisition, deuxième du genre après celle de 500 tracteurs réalisée en 2017, va donner à la société les moyens de quitter un cycle de croissance en dents de scie pour amorcer un développement durable.

Comment évaluer l'impact de la mesure gouvernementale visant à mécaniser l'outil de production des agriculteurs, et comment suivez-vous les rendements des agriculteurs ayant bénéficié de tracteurs ?

Tasré Bouda : Je voudrais d'abord rappeler que l'opération du 29 novembre 2019 a consisté en la remise officielle aux producteurs agricoles par Son Excellence Monsieur le président du Faso de 400 nouveaux tracteurs agricoles équipés. Ensuite, il nous faut comprendre que nous sommes dans un contexte où le pays n'a pas d'autre choix que de s'engager résolument pour la mécanisation durable de l'agriculture. En effet, face à la contrainte de main-d'œuvre agricole, aux inégales répartitions spatio-temporelles des pluies et à la nécessité pour les producteurs de respecter les calendriers culturaux, le ministère en charge de l'Agriculture, à travers la SONATER, met à leur disposition un ensemble de matériels agricoles allant des équipements de production à ceux de la petite transformation. Ainsi, nous vendons à prix subventionnés par l'État des tracteurs, des motoculteurs, des motopompes, des semoirs, des égreneuses multifonctions, des batteuses-vanneuses, des botteleuses, etc.

L'impact de ces interventions n'est plus à démontrer. En effet, selon le rapport d'évaluation finale du Projet de développement de la mécanisation agricole et de soutien au secteur hydraulique (PDMA-SSH) paru en 2017, il a été constaté une augmentation moyenne des superficies emblavées de l'ordre 7,52 ha par bénéficiaire de tracteur, induisant ainsi une augmentation des productions de l'ordre 18,40 tonnes pour le coton, 25,45 tonnes pour le maïs et 3,31 tonnes pour les autres céréales. Les résultats obtenus par ce projet conduit par le FEER, actuelle SONATER, renforcent la volonté et l'engagement de l'État à poursuivre ses efforts pour

Bio

Tasré Bouda, marié et père de trois enfants, est directeur général de la SONATER depuis le 18 mars 2016. De 2012 à mars 2016, il a assumé la fonction de directeur du développement de l'entrepreneuriat agricole (DDEA) au sein de la Direction générale de la promotion de l'économie rurale (DGPER). C'est donc en fin connaisseur des acteurs du secteur agricole que cet économiste agricole titulaire d'une maîtrise en économie agricole, des ressources naturelles et de l'environnement de l'Unité de formation et de recherche en sciences économiques et de gestion (UFR/SEG) de l'université de Ouagadougou ainsi que d'un DEA en économie et socio-économie de développement du programme de troisième cycle interuniversitaire (PTCI) est résolument engagé pour le développement rural de son pays. Selon Tasré Bouda, le salut d'un pays comme le Burkina Faso passe prioritairement par le développement durable et endogène des trois secteurs-clés que sont l'agriculture, l'éducation et la santé, toutes choses égales par ailleurs.

une mécanisation durable du secteur agricole, surtout lorsque l'on sait que, selon plusieurs sources, plus de 80 % des travaux champêtres et de transformation des produits agricoles par les exploitations familiales rurales sont réalisés à la main. Il est donc temps d'inverser la tendance pour espérer l'atteinte de la sécurité alimentaire, voire de la souveraineté alimentaire.

Une usine de montage de tracteurs agricoles, dont la première pierre a été posée également le 29 novembre dernier, devrait voir le jour prochainement. Quel sera l'impact pour l'économie burkinabè et que va-t-elle représenter pour les agriculteurs ?

La mise en place de l'usine de montage de tracteurs agricoles aura un impact considérable sur l'économie burkinabè car elle permettra notamment la réduction

des coûts unitaires des produits finis que sont les tracteurs et les motoculteurs qui y seront montés, grâce à la fabrication nationale de certaines composantes de ces machines agricoles avec la contribution de l'expertise nationale. Le schéma envisagé est une contractualisation avec des structures telles que la SAP Olympique pour la production des pneus, des fonderies nationales pour le moulage de certaines pièces, la Chambre des métiers et de l'artisanat du Burkina Faso (CMABF) pour la fabrication des remorques, etc. Symboliquement, cette usine sera perçue par les agriculteurs comme un signal fort du gouvernement à accompagner leurs efforts pour la modernisation de leurs exploitations, une incitation à délaisser leur matériel rudimentaire relevant du musée au profit de technologies de production avancées, conformément aux ambitions de l'Union africaine.

Pouvez-vous nous faire un résumé de la contribution de la SONATER aux infrastructures et aux aménagements ruraux dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES ? En matière d'aménagement des terres agricoles, des maîtres d'ouvrages et partenaires techniques et financiers se sont attachés les services de la SONATER

« Le pays n'a pas d'autre choix que de s'engager résolument pour la mécanisation durable de l'agriculture. »

pour notamment réaliser 981 hectares (ha) de bas-fonds dans les régions du Centre, du Centre-Sud, du Centre-Nord, du Centre-Ouest, du Centre-Est, du Plateau Central, du Nord et des Hauts-Bassins dans le cadre du Programme de développement de la petite irrigation villageoise (PPIV) et du Projet d'amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire (PAPSA), 218 ha de périmètres irrigués dans les régions du Centre, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, de l'Est, du Nord et du Sahel dans le cadre du PPIV, du PAPSA et du Projet national d'aménagements hydrauliques (PNAH), ainsi que pour réhabiliter 653 ha de périmètres irrigués dans



Tasré Bouda, directeur général de la Société nationale de l'aménagement des terres et de l'équipement rural.

les régions de l'Est, du Centre-Est, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun pour le compte du PPIV, du PAPSA, du Programme de restructuration et de mise en valeur de la plaine aménagée de Niofila/Douna (PRMV/ND) et de l'Autorité de mise en valeur de la Vallée du Sourou (AMVS).

En matière d'infrastructures rurales, l'appui de la SONATER aux maîtrises d'ouvrages a consisté notamment à conduire des études et à réaliser 44 forages, 23 adductions d'eau potable simplifiées (AEPS), 9 magasins de stockage assortis d'aires de séchage et 20 puits à grands diamètres dans diverses localités du Burkina Faso.

En termes de résultats financiers, les tendances sont-elles en hausse, et quelles sont vos projections pour 2020 ?

Généralement, les revenus de la SONATER sont essentiellement tirés de la vente des équipements agricoles, car les chiffres d'affaires de l'ordre respectivement de deux milliards et de quatre milliards pour les années 2017 et 2018 proviennent à environ 90 % de la vente desdits équipements. Pour 2020, avec la réception des 400 tracteurs en novembre 2019, les perspectives sont bonnes. Par conséquent, à partir de 2020, la SONATER espère quitter son cycle de croissance en dents de scie pour amorcer un développement durable.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

QUAND LE BTP TIRE LA CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE

Directement ou par effets induits, la forte densité des activités de construction impacte positivement la croissance et l'emploi au Pays des hommes intègres.

Si un secteur symbolise bien la dynamique économique insufflée par le président Roch Marc Christian Kaboré, c'est celui de la construction, notamment du BTP (bâtiments et travaux publics). En homme de terrain, le chef de l'État parcourt le pays pour inaugurer ponts, hôpitaux, barrages, routes, etc. Le 30 novembre dernier, c'était l'inauguration officielle du barrage de Samendéni, dans la commune rurale de Bama. Troisième plus grand barrage du pays avec sa capacité de 1 milliard 50 millions de m³, Samendéni s'étend sur plus de 53 kilomètres pour une superficie inondée de 153 km². Il va permettre l'aménagement de 21 000 hectares de terre, l'implantation d'une zone agro-industrielle, la création de 100 000 emplois, la production d'électricité, le développement des ressources halieutiques et l'essor du tourisme. Autant dire de cet ouvrage qu'il est déterminant pour booster la croissance et faciliter l'atteinte des objectifs du PNDES (Plan national de développement économique et social). « *Ce véritable lac artificiel est l'épine dorsale du Programme de développement intégré de la vallée de Samendéni (PDIS) qui, à terme, va transformer cette vallée en un pôle de croissance* », se réjouit d'ailleurs un membre du

centre d'écoute et des infrastructures sportives. « *J'apprécie positivement le travail qui a été fait. (...) Je pense que les étudiants eux-mêmes sont contents que cette cité ait été construite et permette de loger plus d'étudiants au niveau de Bobo-Dioulasso* », a déclaré le chef de l'État en souhaitant que les bénéficiaires en fassent bon usage : « *Que l'entretien de cet édifice soit un souci permanent des étudiants* », a-t-il indiqué.

Une semaine plus tard, le 5 décembre 2019, c'est un hôpital de référence que le président du Faso inaugurerait à Ziniaré, dans la région du Plateau central. Ce centre hospitalier régional (CHR) d'un coût de 15 milliards de FCFA présente une capacité de 300 lits et dispose de 7 salles d'opérations ainsi que d'un plateau technique utilisant les plus récentes technologies médicales. La construction des centres de santé et le relèvement des plateaux techniques s'inscrivent en droite ligne du PNDES dans son axe II : « Développement du capital humain ».

Ainsi, le Burkina Faso se présente actuellement comme un pays en chantier parsemé de grues, bulldozers, pelleteuses et autres bétonnières, avec un effet direct sur la propulsion de la croissance. Car selon de nombreux analystes, le secteur du BTP est aujourd'hui l'un de ceux qui tireront véritablement la croissance et généreront de nombreux emplois, sans compter les réalisations

économiques connexes au bénéfice des populations riveraines des projets. En effet, outre que ces chantiers permettent l'injection de substantielles ressources dans l'économie, le secteur mobilise aussi une main-d'œuvre importante à travers le pays, ce qui garantit une distribution accrue de revenus avec, comme résultat direct, une hausse de la consommation des ménages. Les ouvrages édifiés produisent également un effet de levier sur la croissance économique et auront de surcroît un impact à long terme dans la mesure où ils fluidifient la circulation des marchandises et stimulent le commerce, produisent l'énergie nécessaire à l'implantation d'entreprises industrielles ou encore assurent une formation efficiente synonyme de qualité des ressources humaines nationales.

Christian Kouamen

I Samendéni est devenu un pôle de développement.

gouvernement. Un optimisme confirmé par le chef de l'État qui soutient qu'au-delà du barrage, Samendéni est devenu un pôle de développement pour le pays au regard du potentiel des projets hydro-agricoles, des activités hydroélectriques et de la possibilité de création du pôle industriel pour la transformation des produits. Autre impact sur la croissance : 30 milliards de FCFA ont servi à dédommager les populations affectées et à construire des infrastructures socio-économiques. Le même jour, le chef de l'État procédait à l'inauguration de la nouvelle cité universitaire de Bobo-Dioulasso au profit des étudiants de l'université Nazi Boni. Un joyau qui aura coûté plus de 9 milliards de FCFA pour une capacité de 1 512 lits répartis dans trois pavillons, avec un restaurant de 500 places, un cabinet dentaire, un

DES ROUTES POUR CONDUIRE À L'ÉMERGENCE

Le gouvernement met les bouchées doubles pour rattraper le retard du pays en matière d'infrastructures. L'enjeu : doter le Burkina Faso d'un réseau routier ajusté à ses ambitions de croissance économique.

La transformation structurelle de l'économie souhaitée par Roch Marc Christian Kaboré doit, pour aboutir et produire son plein effet, s'appuyer sur un volume d'infrastructures propre à garantir la circulation fluide et efficiente des personnes et des biens. Et les objectifs dans ce domaine sont nombreux et ambitieux : mailler le pays d'infrastructures routières de dernière génération et densifier le réseau des routes départementales et régionales, faciliter la mobilité urbaine dans la ville de Ouagadougou en structurant le réseau de voirie, désenclaver les chefs-lieux de provinces, faciliter l'accès des agents économiques du Burkina Faso au port de transit d'Abidjan, réduire la distance économique entre Ouagadougou et le principal port de transit de ses marchandises, et enfin désenclaver les régions du Centre-Nord, du Centre-Est et de l'Est, riches de potentialités agricoles et minières, pour favoriser le développement durable d'une économie locale.

Plusieurs projets routiers ont donc été lancés simultanément : le bitumage d'environ 130 km de voiries urbaines pour améliorer la desserte de plusieurs quartiers de Ouagadougou à forte densité de population et renforcer la sécurité des usagers et des riverains de ces grandes voies, et le bitumage de 220 km de voiries dans quarante villes du pays afin d'améliorer l'accès aux centres éducatifs et sanitaires ainsi que la mobilité, tout en renforçant l'urbanisation et la création d'emplois. Le développement durable d'une économie locale a quant à lui suscité le projet de bitumage de 34 km de la route départementale n° 108 sur l'axe Kodougou-Mossi-Sanaba, de 113 km de la route régionale n° 24 sur l'axe Sanaba-Solenzo-Koundougou, ou encore de 198 km de route sur l'axe Taparko-Manni-Bogandé-Bilanga-Fada N'Gourma. Ces travaux visent à ouvrir de nouveaux débouchés pour la production agro-sylvo-pastorale de ces zones et à densifier les échanges commerciaux à l'intérieur ainsi qu'avec le reste du pays et le Mali. Ces routes devraient aussi aider à réduire les pertes de production agricole imputables au système de transport routier. La construction de 100 km d'autoroute vers la frontière ivoirienne va

déboucher sur une densification et une accélération du trafic avec la ville portuaire d'Abidjan. Ainsi, c'est une quinzaine de projets routiers neufs d'envergure qui est en cours à travers le pays.

Concernant la réhabilitation de routes existantes, près de 200 km de routes bitumées avaient déjà été réhabilitées il y a un an, et l'entretien des routes en terre portait sur 2 042 km. Pour les pistes rurales, à la même période, on comptait l'ouverture de 1 239,71 km de voies et la poursuite de la réalisation de 508 autres km. « Dans le but d'améliorer la mobilité sur le réseau routier, des travaux d'entretien d'urgence ont été lancés à côté des actions classiques d'entretien courant et périodique qui ont concerné 2 042 km sur un linéaire de 15 272 km. Pour préserver le réseau routier, l'application du règlement 14 de l'UEMOA a été renforcée, avec notamment le contrôle effectif de la charge à l'essieu de 125 000 véhicules lourds de transport de marchandises », assure le gouvernement.

S'agissant du secteur ferroviaire, une dynamique semblable est observée avec le projet de réhabilitation de la voie ferrée entre Ouagadougou et Abidjan pour près de 400 millions d'euros. Une évolution qui, selon les autorités burkinabè, tendra à moderniser le réseau ferroviaire, à accroître la vitesse du train de transport de voyageurs et à améliorer le trafic entre les deux pays. Un accord de coopération nécessaire à la mise en œuvre du chemin de fer entre Ouagadougou et Accra a par ailleurs été mis en place pour palier la dégradation du réseau routier transfrontalier due aux camions de marchandises. « Environ 150 véhicules lourds traversent notre frontière commune, ce qui dégrade considérablement le réseau routier. Nous avons achevé la rédaction des termes de référence pour la maîtrise d'ouvrage déléguée. Nous allons recruter un bureau d'étude pour nous conseiller et aider à contrôler la mise en œuvre du projet. Nous avons lancé une manifestation internationale pour permettre la sélection de l'opérateur privé chargé d'exécuter les travaux sous forme de BOT (construction-exploitation-transfert) », explique le ministre des Transports.

Christian Kouamen

VERS L'ADOPTION D'UN CONTRAT-PLAN ENTRE L'AGETIB ET L'ÉTAT

Plusieurs projets routiers vont être déployés en 2020 par l'Agence des travaux d'infrastructures du Burkina (Agetib), dont des travaux de bitumage et d'assainissement dans 5 capitales régionales. D'un coût global de plus de 11 milliards de FCFA, ces infrastructures routières doivent être livrées cette année.

En 2020, plusieurs priorités sont inscrites sur la feuille de route de Mathieu Lompo, directeur général de l'Agetib (Agence des travaux d'infrastructures du Burkina). En termes de projets-phares en cours d'exécution, citons les travaux d'études sur l'autoroute Ouaga-Yamoussoukro, et plus précisément sur le tronçon Bobo-Dioulasso/Banfora-Frontière de Côte d'Ivoire, la réalisation de plus de 50 km de voiries urbaines pour la localité touristique de Banfora dans le cadre des festivités du 11 décembre 2020, la réhabilitation et l'extension du port sec de Bobo-Dioulasso, la modernisation des postes de péage, etc. Par ailleurs, « l'Agetib va aussi assurer le renforcement des capacités de plus de plusieurs intervenants dans le domaine des infrastructures routières et issus des secteurs public et privé », révèle le directeur général (lire son interview p. 180-181), ajoutant que, dans un autre registre, « la mise en œuvre de tous ces projets a permis la création de plus de 5 000 emplois directs au cours de ces 8 dernières années, et a contribué à n'en point douter à la dynamisation du secteur du BTP dans notre pays ».

Autre projet majeur mis en œuvre par l'Agetib dans le cadre du Projet de transport et de développement des infrastructures urbaines (PTDIU), le démarrage imminent des travaux de bitumage de 7 km de voiries à Ouahigouya. Pour expliquer la pertinence de ce choix, Mathieu Lompo indique que « ces travaux de bitumage font partie d'un ensemble de six rues et ont été lancés en février 2020 dans la ville de Ouahigouya. L'importance

de cette infrastructure n'est plus à démontrer pour une ville comme Ouahigouya. Elle permettra d'améliorer l'accès à différents types d'infrastructures urbaines ainsi que la qualité du cadre de vie, et elle facilitera la mobilité urbaine. Elle permettra également d'accroître le linéaire de voirie bitumée dans cette ville qui n'a plus eu un mètre de bitume depuis 2009. »

Ajoutons que quatre autres capitales régionales sont concernées par ces projets routiers : Manga, Tenkodogo, Koudougou et Dédougou. Le coût de cet investissement géré par l'Agetib est de 10,196 milliards de FCFA pour ce qui concerne le financement de la Banque mondiale et de 951,725 millions de FCFA venant de la Coopération suisse. En outre, la livraison de l'ensemble de ces infrastructures est prévue au cours de l'année 2020.

Précisons enfin qu'entre l'Agetib et le gouvernement, un contrat-plan d'un montant minimum de 20 milliards de FCFA par an introduit au niveau du ministère de l'Économie et des Finances devrait être adopté en Conseil des ministres. Ce contrat-plan vise à engager l'État, afin qu'il puisse garantir chaque année à l'Agetib un portefeuille de projets relevant du ministère des Infrastructures et entrant dans son domaine de compétences. En retour, l'Agetib s'engage à prendre des dispositions diligentes pour conduire ces projets en suivant les règles et conformément au plan d'action et au budget indiqués dans le document de passation de marchés.

Louise Bibalou-Durand

SORUBAT
SORUBAT-BF
Société de Routes et de Bâtiments

**L'excellence
des grands projets**

01 BP 4406 Ouagadougou 01 - Burkina Faso
Tél. : (+226) 25 37 14 65 / 25 40 27 61
E-mail : soroubat_bf@yahoo.fr - www.groupe-sorubat.com

Certifiée ISO 9001 : 2015 - Certifiée ISO 14001 : 2015



L'excellence des grands projets

Arrivé en février 2012 au Burkina Faso, SORUBAT-BF évolue dans la construction, la réhabilitation de routes, l'assainissement, le drainage, les ouvrages d'art, la production et la commercialisation de granulats et bétons préfabriqués.



01 BP 4406 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél. : (+226) 25 37 14 65 / 25 40 27 61

E-mail : soroubat_bf@yahoo.fr

www.groupesoroubat.com

Certifiée ISO 9001 : 2015 – Certifiée ISO 14001 : 2015

« LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES DE QUALITÉ CONTRIBUENT À LA LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ »

Éric Wendenmanegha Bougouma, ministre des Infrastructures, donne un aperçu de sa feuille de route de 2020 qui prévoit l'aménagement d'une nouvelle tranche de 1 000 km de pistes rurales, et nous dresse le bilan des grands chantiers routiers des quatre dernières années.

Du 7 au 9 février dernier, vous avez présidé le conseil d'administration de votre département où a été examinée l'atteinte des objectifs de 2019. En 2020, quelles sont les actions menées pour renforcer les infrastructures routières au Burkina Faso ?

Éric Wendenmanegha Bougouma : Plusieurs chantiers routiers majeurs ont été mis en œuvre sur les axes d'intervention au cours des quatre années écoulées. S'agissant de l'entretien routier, on note que l'entretien courant a concerné 18 463 km de routes. Quant à l'entretien périodique, plus de 900 km de routes ont été concernés, dont 768 km sont achevés et 186 km

sont en cours d'exécution. Des ouvrages spécifiques de franchissement ont été réalisés pour garantir la praticabilité du réseau routier en toute saison. On peut citer l'ouvrage de franchissement de la Sirba sur la route nationale n° 18, le pont du Mouhoun à Boromo, les trois ouvrages entre Sakoinsé et Sabou sur la route nationale n° 1, et enfin l'ouvrage hydraulique de la route nationale n° 3 sur le barrage de Yalgo. L'ouvrage en cours de réalisation est celui du pont du Nazinon sur la route nationale n° 5. Quant à la modernisation et l'extension du réseau routier principal, sur un linéaire de 2 070 km engagés, on compte environ 705 km de routes comportant des travaux de bitumage ou de renforcement, 607 km en cours d'exécution et 758 km dont les financements sont bouclés et en instance de démarrage. Des ouvrages spécifiques tels que l'échangeur du Nord ont été réalisés. Enfin, en ce qui concerne l'aménagement des pistes rurales, ce sont 2 324 km de travaux de pistes rurales qui ont été engagés dans la période sur l'ensemble des régions du pays, dont 1 929 km sont achevés et 395 km sont en cours de réalisation. Il faut noter que dans ce cadre, environ 140 km de pistes rurales sont réalisées par la méthode HIMO (haute intensité de main-d'œuvre), permettant ainsi de contribuer à la création de plus d'emplois par le secteur.

Au niveau de la coopération bilatérale, quels sont l'appui et la contribution de la Chine autour des projets de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou et de la route Banfora-Sidéradougou-Gaoua ?

Depuis le rétablissement des relations diplomatiques entre notre pays et la République populaire de Chine, nous travaillons de façon étroite sur les projets d'infrastructures routières. La Chine s'est engagée à financer les travaux



Éric Wendenmanegha Bougouma, ministre des Infrastructures.

Assane Ouédraogo



L'échangeur du Nord, inauguré le 15 novembre 2018, est le quatrième et le plus grand échangeur de la capitale Ouagadougou.

Ministère des Infrastructures

de construction de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou dans sa section Ouagadougou/Bobo-Dioulasso. À ce titre, une entreprise a été identifiée et elle est déjà intervenue sur le terrain avec nos techniciens afin de préparer les différents dossiers entrant dans le cadre de la procédure de mise en place du financement. Pour ce qui est de la section 2 allant de Bobo-Dioulasso à Yamoussoukro, les études sont en cours de réalisation sur financement de l'UEMOA. Quant à de la route Banfora-Sidéradougou-Gaoua, une requête de financement a été officiellement soumise à la République populaire de Chine pour le financement des travaux.

Après votre séance de travail à Ouagadougou en mars dernier avec une délégation américaine du Millenium Challenge Corporation, quel espoir placez-vous en l'éligibilité du Burkina Faso au Compact régional? Quels grands projets burkinabè économiquement viables et intégrateurs ont été au menu de vos échanges?

Le Compact régional s'intéresse aux financements des projets interrégionaux, notamment les corridors. Ainsi, après des visites de sites, des collectes de données et des échanges, deux projets routiers économiquement viables et intégrateurs ont retenu l'intérêt du MCC. Tout d'abord le projet de construction et de bitumage de la liaison routière Ouessa-Léo-Nébou-Pô-Zabré-Bittou appelée « la ventrale » qui contribuera à faciliter les échanges entre le Burkina Faso, le Ghana, le Togo et la Côte d'Ivoire. Le deuxième projet retenu est celui de la réhabilitation de la route Bobo-Banfora-Frontière de Côte d'Ivoire qui contribuera à améliorer les échanges entre notre pays et ce pays voisin.

La question sécuritaire est devenue une préoccupation majeure pour les Burkinabè. Ne craignez-vous pas que tous les efforts du gouvernement en matière d'infrastructures routières pendant ce quinquennat

soient relégués au second plan par le thème de la sécurité lors de la présidentielle et des législatives de 2020? C'est vrai que la situation sécuritaire de notre pays est actuellement difficile, mais le président du Faso met tout en œuvre avec son gouvernement pour venir à bout de l'hydre terroriste. Et je crois fermement que la réalisation d'infrastructures routières de qualité peut contribuer grandement à la lutte contre l'insécurité.

Au niveau des infrastructures routières, quels sont en 2020 les projets les plus importants qui vous restent à mener à leur terme?

Pour 2020, plusieurs projets devront être achevés tels que Didyr-Toma-Tougan, Manga-Zabré, la section



Le plus long pont mixte du Burkina Faso qui se trouve sur le fleuve Mouhoun à Boromo a été inauguré le 28 septembre 2018.

Ministère des Infrastructures

urbaine RN4-RN3 communément appelée « route de l'hôpital » ainsi que d'importants travaux de voirie urbaine et d'entretien routier. De nouveaux projets démarreront : Gounghin-Fada N'Gourma-Frontière du Niger, Dori/Gorom-Gorom, Koundougou-Solenzo et Tougan-N'di. Le programme 5 000 km de pistes rurales va être relancé avec l'aménagement d'une nouvelle tranche de 1 000 km.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« PRIORITÉ AU DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES »

En 2018, les recettes engrangées par le service du péage ont été de l'ordre de 6,628 milliards de FCFA. Et pour Adama Ouédraogo, directeur général du Fonds spécial routier du Burkina (FSR-B), ce montant devrait connaître une hausse en 2019.

Le FSR-B est un fonds de seconde génération dont l'objectif essentiel est de mobiliser des ressources liées à l'usage de la route. Pouvez-vous faire le bilan des collectes de 2018, notamment des taxes sur les produits pétroliers et de péage, et pensez-vous que les recettes mobilisées en 2019 seront en hausse ?

Adama Ouédraogo : Le Fonds spécial routier du Burkina (FSR-B) est en effet un établissement public de l'État placé sous la tutelle technique du ministère des Infrastructures et sous la tutelle financière du ministère de l'Économie, des Finances et du Développement. Il a pour mission la mobilisation des ressources pour le financement des travaux de construction et d'entretien routiers de manière efficace et transparente. En 2018, les recettes collectées au titre du péage s'élevaient à 6,628 milliards de FCFA. L'État s'est engagé depuis janvier 2018, à travers un arrêté du ministère en charge

« L'État s'est engagé depuis 2018 à reverser au FSR-B 50 % des recettes collectées au titre de la taxe sur les produits pétroliers. »

de l'Économie, à reverser au FSR-B 50 % des recettes collectées au titre de la taxe sur les produits pétroliers. Vu le niveau de mobilisation de ces ressources au 30 novembre, il est certain que ces recettes connaîtront une hausse en 2019 comparativement à celles de 2018.

Depuis la création du FSR-B en 2016, qui constituait une mutation de l'existant, pouvez-vous nous décrire les avancées en matière de gouvernance et de réorganisation de vos services ?

Depuis la mutation du FER-B en un fonds de seconde génération en avril 2016, les réformes se poursuivent en vue de permettre à la structure de jouer pleinement son rôle conformément à ses nouvelles missions. Pour ce faire, les principaux textes régissant le Fonds ont été relus et un nouvel organigramme a été adopté. En

matière de bonne gouvernance, des audits externes sont annuellement réalisés et le FSR-B est soumis aux contrôles des corps de contrôle de l'État.

Dès janvier 2019, vous avez entrepris une modernisation des postes de péage, dont le premier sur la RN 16. Avez-vous d'autres projets de construction de postes de péage ? Les conditions de travail des agents affectés au péage ont été améliorées. Tous ces efforts auront-ils un impact sur leur compétitivité ?

Comme nous pouvons le constater, dans le programme de développement de Son Excellence Roch Marc Christian Kaboré, président du Faso, une priorité est accordée au développement des infrastructures routières. L'ensemble de ces infrastructures financées à des centaines de milliards de FCFA constitue le patrimoine routier national, qui doit absolument être sauvegardé à travers la mobilisation de ressources suffisantes pour son entretien régulier. Cela implique la construction d'infrastructures de péage adéquates. Outre le poste de péage construit sur la RN16 à Tenkodogo, une étude de modernisation de sept autres postes a été bouclée et

les travaux de construction de trois postes modernes à Ouagadougou débiteront au cours du 1^{er} trimestre 2020. Il s'agit des postes de péage de Ouagadougou sortie Fada, Ouagadougou sortie Bobo et Ouagadougou sortie Po. Les conditions de travail des agents affectés au recouvrement des recettes ont également été améliorées depuis leur transfert en 2018, à travers notamment la revalorisation de leur rémunération. Il est évident que toutes ces initiatives auront un impact positif sur leur compétitivité.

Avec une délégation du FSR-B, vous avez pris part en octobre dernier à Abu Dhabi au 26^e Congrès mondial de la route sur le thème : « Rapprocher les cultures et renforcer les économies ». Quelles résolutions ont été prises et dans quelle mesure peuvent-elles avoir

une incidence sur le cas burkinabè ?

Il s'agissait pour la délégation burkinabè, aux côtés de structures plus expérimentées, de mieux cerner toutes les dimensions des missions assignées aux différents fonds d'entretien routier au niveau mondial, eu égard aux nouvelles exigences organisationnelles qui s'imposent désormais au FSR-B. Il s'agissait également de mieux se faire connaître aux plans africain et mondial. Dans ce cadre, cette instance semble être la mieux indiquée pour échanger avec des structures de plusieurs continents ayant des expériences variées. En termes de résolutions, il a été question de voir comment faire pour accroître la participation des pays africains, notamment au sud du Sahara, à de telles rencontres en vue d'en tirer le maximum de profit. À ce titre, le Sénégal a été retenu pour l'organisation de l'une des rencontres des comités spécialisés de l'AIPCR. Concernant le FSR-B, nous pouvons retenir que sa délégation a pris part à des séances et visites techniques de grand intérêt : plus d'une dizaine de conférences et trois visites techniques de terrain. Par ailleurs, durant les visites de stands effectuées sur le site du Congrès, des contacts ont été noués pouvant donner lieu à des actions futures.

Quelle était l'importance de la 11^e réunion du Groupe focal Afrique de l'Ouest qui s'est tenue en 2018 au Burkina Faso sur le thème: « La problématique de la consolidation des acquis des Fonds d'entretien routier du GFAO » ?

Il s'agissait pour les FER du Groupe focal Afrique de l'Ouest (GFAO), membre de l'association des Fonds d'entretien routier africains (AFERA), de passer en revue l'évolution de leur situation au double plan institutionnel et économique, et de proposer des solutions durables de leur actions en termes d'entretien routier au regard de l'importance capitale de leur rôle dans les économies nationales des différents pays.

Quelles ont été les résolutions prises durant cette rencontre ?

Durant cette importante rencontre, les résolutions suivantes ont été prises : création d'un comité technique composé de trois membres pour analyser les conditions de mise en place d'un mécanisme régional de financement



Adama Ouédraogo,
directeur général du
Fonds spécial routier
du Burkina.

de l'entretien routier, rédaction d'un plaidoyer pour solliciter l'appui des bailleurs de fonds afin d'accompagner les FER dans la consolidation des acquis, réalisation d'études préalables à un emprunt optimum avant de s'engager dans tout emprunt, prise de dispositions pour mettre en œuvre des critères de bonne gouvernance, réalisation d'une étude d'impact de l'entretien routier sur l'économie nationale de chaque pays, et enfin élaboration d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables avant la mise en place du secrétariat permanent à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Comment évolue le Programme national d'entretien routier (PER) 2017-2023 concentré sur 50 % du réseau routier de votre pays ?

Le bilan à mi-parcours du PER 2017-2023, bien que ne couvrant pas la totalité du réseau routier national en raison des ressources limitées, est globalement satisfaisant. Aujourd'hui, grâce aux efforts consentis par le gouvernement, et notamment à la levée de fonds de 100 milliards de FCFA conclue avec six banques locales, certains des principaux tronçons routiers ont fait l'objet d'entretien ou sont en cours de réhabilitation.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

« L'AGETIB VEILLE AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ENTREPRISES DU BTP »

Mathieu Lompo, directeur général de l'Agence des travaux d'infrastructures du Burkina (Agetib), envisage de faire bénéficier la sous-région de l'expertise de cette institution. Parmi ses priorités de 2020 figure la réalisation des travaux de réhabilitation et d'extension du port sec de Bobo-Dioulasso.



Mathieu Lompo,
directeur général de
l'Agence des travaux
d'infrastructures
du Burkina.

Assane Ouédraogo

En prenant la tête de l'Agetib en juillet 2018, vous vous êtes engagé à mettre votre solide expérience à son service afin d'en faire « *une agence prospère au-delà de nos frontières* ». Avec quelle stratégie comptez-vous réussir ce challenge ?

Mathieu Lompo : C'est vrai qu'il fallait oser, car il n'est jamais facile de quitter une position internationale pour un poste national. Mais vu le dynamisme de ce secteur depuis l'arrivée de M. Éric W. Bougouma à la tête du ministère des Infrastructures, cet appel à candidature pour la direction générale de l'Agetib a été l'occasion de nous dire que c'était le moment de revenir mettre notre modeste expertise au service de notre pays à ses côtés. À notre prise de service en

juillet 2018, nous avons développé et mis en œuvre plusieurs stratégies. La première a été d'amener l'ensemble du personnel à faire corps avec l'outil de travail pour réussir le minimum de projets confié par l'État : ainsi avons-nous pu conduire avec succès le projet de voiries dans le cadre du 11 décembre à Manga en 2018 et à Tenkodogo en 2019, avec les félicitations des plus hautes autorités du pays et à la satisfaction générale des populations bénéficiaires. La deuxième stratégie a consisté à mettre à jour les outils de gestion : révision du manuel de gestion des marchés publics, de procédures administratives et comptables ou encore du statut du personnel, et renforcement des capacités du personnel. Cette stratégie a fait de l'Agetib la première agence de maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) du Burkina Faso dotée d'un manuel de procédures de gestion des marchés approuvé par le ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, conformément au modèle élaboré en 2016 par l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP). La troisième stratégie a été de prospecter au-delà de notre tutelle technique, le ministère en charge des Infrastructures routières, car, même si l'État reste le principal intervenant dans le développement et la sauvegarde du patrimoine routier, il y a d'autres maîtres d'ouvrages résiduels comme le secteur privé et les collectivités locales. Ainsi, nous avons pu signer des conventions avec les compagnies minières IAM GOLD Essakane, BISSA GOLD, etc., pour la réalisation des routes qui desservent leurs mines, et avec la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF) pour la conduite du projet de réhabilitation et d'extension du port sec de Bobo-Dioulasso sur financement de la BOAD. Nous sommes en négociation

Bio

Mathieu Lompo, 40 ans, marié et père de deux filles, est un ingénieur économiste gestionnaire qui totalise plus de 17 ans d'expérience à des postes variés et riches au sein d'institutions nationales et internationales intervenant dans le domaine du développement. Avant de prendre la direction de l'Agetib, il a travaillé en qualité d'expert en marchés publics au sein d'une institution spécialisée de la CEDEAO, l'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS), pour la mise en œuvre d'importants projets régionaux couvrant aussi le Tchad et la Mauritanie et financés par la Banque mondiale, la BAD et l'AFD. Son expertise a aussi été sollicitée par l'ONG américaine Catholic Relief Services ainsi que par l'Agence Faso Baara et le Projet Education 4-BAD/MESSR. Consultant pour plusieurs institutions internationales, il est également enseignant invité depuis 2015 par le Campus des Nations (CIF-OIT) de Turin, où il anime le module sur la planification des PIP dans le programme de master en management des marchés publics. Titulaire d'un master en économie, droit et gestion, option management et commerce international, de l'IAE-Lyon 3, d'un master en gouvernance et management des marchés publics de l'université de Turin, en partenariat avec Sciences Po Paris, et d'une licence suivie d'un master en génie civil des 2IE-Ouagadougou, il est aussi certifié en planification par MS PROJECT, en gestion de projets par PMD PRO et en PPP par le centre de formation du groupe de la Banque mondiale.

Membre du bureau politique national du MPP (parti au pouvoir) depuis 2014, il est chevalier de l'ordre de l'Étalon.

assez avancée avec le Conseil régional de l'Est pour l'accompagner dans un important projet de réalisation de pistes rurales sur financement de l'Agence française de développement (AFD). Enfin, nous n'avons pas perdu de vue l'international, que nous espérons prospecter cette année. Le déploiement de ces stratégies et le soutien de notre ministre de tutelle technique et de nos administrateurs ont remis l'agence en orbite afin qu'elle assume pleinement son objet social, à l'image des agences sœurs de la sous-région, notamment l'AGEROUTE Sénégal ou Côte d'Ivoire.

L'Agetib va atteindre en 2020 ses dix ans d'existence. En une décennie, quelle aura été la contribution de son expertise en appui aux maîtres d'ouvrages dans les projets routiers ?

Effectivement, 10 ans de vie, même si c'est important humainement parlant mais peu dans la vie d'une organisation, c'est cependant assez pour faire un point sur son parcours. Deux missions majeures avaient été assignées par le gouvernement à l'Agetib lors de sa création en 2010 : assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée des projets d'infrastructures routières selon les principes d'indépendance, d'économie, d'impartialité, de transparence et d'efficacité, et veiller au renforcement des capacités des

bureaux d'études et des entreprises de BTP dans l'optique de l'élévation du niveau de professionnalisme, de la quête de la qualité dans l'exécution des prestations et du respect de l'éthique. En une décennie, si l'on se réfère à sa première mission, l'Agetib a contribué directement à la mise en œuvre d'une trentaine de projets routiers (études et/ou réalisations) pour un montant estimé à plus de 120 milliards de FCFA avec plusieurs sources de financement : budget de l'État, MCC, Banque mondiale, Coopération suisse, BOAD, FSR-B, etc.

2020 étant une année fortement chargée politiquement, quelles vont être vos priorités ?

Nos priorités sont de réussir la réalisation des différents projets en cours à la satisfaction des maîtres d'ouvrage et des populations bénéficiaires. Ces projets se résument en trois points.

« En une décennie, l'Agetib a contribué à une trentaine de projets routiers pour plus de 120 milliards de FCFA. »

En premier, la réalisation des travaux de bitumage de 50 km de voiries urbaines entrant dans le cadre du 11 décembre 2020 dans les villes de Banfora, Sindou et Niangoloko (Région des Cascades) sur financement du budget de l'État. En second lieu, la réalisation des travaux d'aménagement de voiries urbaines et des canaux de drainage d'eaux pluviales dans les villes de Tenkodogo, Ouahigouya, Dédougou, Koudougou et Manga, dans le cadre de la mise en œuvre de la composante B du Projet de transport et de développement des infrastructures urbaines (PTDIU) sur cofinancement de la Banque mondiale et de la Coopération suisse, et enfin la réalisation des travaux de réhabilitation et d'extension du port sec de Bobo-Dioulasso au compte de la CCI-BF sur co-financement de la BOAD, de la BOA et de Coris Bank International.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand



Agence des travaux d'infrastructures du Burkina

Sis secteur 52, Avenue Mouammar KADHAFI – 11 BP 1912 Ouagadougou CMS 11
Tél : + 226 25 37 72 23 – Fax : +226 25 37 72 24 – email: info@agetib.bf

Notre métier, le développement par la route

www.agetib.net

« NOTRE PORTEFEUILLE COMPTE UNE CENTAINE DE CHANTIERS »

Daouda Zongo, directeur général du Laboratoire national du Bâtiment & Travaux publics (LNBTP), détaille les cinq axes majeurs qui figurent dans le plan stratégique de son institution sur la période 2018-2022 et évoque les nouvelles prestations visant à diversifier les activités du laboratoire.

En tant que directeur du LNBTP, institution qui accompagne depuis plus de 50 ans les acteurs du BTP, quel regard portez-vous sur le secteur ?

Daouda Zongo : C'est vrai que depuis plus de 50 ans, le LNBTP accompagne les acteurs du BTP dans les études, les essais et le contrôle. Nous pensons que le secteur est en pleine croissance malgré le contexte sécuritaire assez difficile dans certaines régions. Nous avons été beaucoup sollicité en 2018 et 2019, comme en témoigne la hausse de nos recettes et de nos résultats. Cependant, les acteurs du BTP manquent parfois de professionnalisme et/ou de moyens techniques suffisamment conséquents pour offrir des services de qualité.

« Notre laboratoire ne bénéficie pour l'instant d'aucun soutien financier de la part des bailleurs de fonds. »

Pour le renforcement en capacité des experts du LNBTP qui emploie plus de 300 salariés, recevez-vous un soutien financier de la part des guichets internationaux tels que la Banque mondiale, l'Union européenne ou la BID, par exemple ?

Non, notre laboratoire ne bénéficie pour l'instant d'aucun soutien financier de la part des bailleurs de fonds. Le LNBTP vit exclusivement des recettes de ses prestations.

Le conseil d'administration du LNBTP, en sa séance du mardi 6 novembre 2018, a adopté votre plan stratégique quinquennal (2018-2022) ainsi que la modification du statut du personnel. Quelles en sont les grandes lignes ?

Le plan stratégique est construit autour de cinq axes majeurs. Tout d'abord, il porte sur l'amélioration de la gouvernance et le développement du capital humain. Deuxièmement, il y a une mise en avant du renforce-

ment et du développement de l'offre des prestations de services dans le domaine des études, de la conception et de la mise en œuvre des infrastructures socio-économiques et environnementales. En troisième lieu, il s'agit de soutenir l'amélioration de la qualité des prestations et du cadre de travail. Ensuite, une importance particulière est accordée à la promotion de la recherche et de l'innovation. Et enfin, le cinquième point met en valeur le développement du partenariat et le renforcement des ressources financières et matérielles. Quant au statut révisé du personnel, il a juste permis de corriger certaines faiblesses et de rénover certains aspects de l'organigramme, qui constituent en fait des mises à jour.

Dans le cadre du plan stratégique, vous prévoyez de nouvelles prestations. Quelles sont celles qui ont été déployées ?

Dans le cadre de la diversification de ses activités, le laboratoire offre en effet de nouvelles prestations, dont certaines sont déjà mises en œuvre. Il s'agit notamment de l'auscultation des pieux, des mesures d'UNI, des essais de chargement des ouvrages d'art, des essais sur la peinture routière, et enfin des essais chimiques des ciments et des eaux. En plus de ces prestations, nous envisageons de mettre très prochainement en place le dispositif permettant de réaliser la formulation des enrobés de niveau 2, d'effectuer des essais de pliage et de dépliage des aciers ainsi que de procéder au contrôle



L'équipe des études et du contrôle des sols, des fondations et des ouvrages.

Bio

Daouda Zongo, 49 ans, marié et père de trois enfants, est depuis mars 2017 directeur général du Laboratoire national du Bâtiment & Travaux publics (LNBTP), un organisme de contrôle qui se révèle être, selon le dirigeant, «un partenaire incontournable pour la mise en œuvre de nombreux projets de routes, de bâtiments et de barrages».

Titulaire d'un master II en gestion d'entreprise, il fut auditeur comptable à la SOFIDEC de 1994 à 1996, puis assumait durant plus de deux décennies de nombreuses fonctions et responsabilités à la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF) : conseiller d'entreprise spécialiste des questions de financement et de gestion, animateur de guichets de subventions de la Maison de l'entreprise (MEBF), chef de service puis directeur de la formation professionnelle, coordonnateur de l'équipe chargée de la mise en œuvre du projet PEJDC sur financement de la Banque mondiale, et enfin membre de plusieurs conseils d'administration et comités de pilotage (université Ouaga I, SP PNADES, PAFASP).

Au registre des distinctions honorifiques, il est chevalier de l'ordre du Mérite du commerce et de l'industrie.

Daouda Zongo, directeur général du Laboratoire national du Bâtiment & Travaux publics.



Ahmed Kempeouba Oubara

des installations électriques intérieures avant leur première mise sous tension.

Parmi les grands chantiers du domaine du BTP suivis par le LNBTP, quels sont ceux déjà débutés et susceptibles d'être poursuivis ou finalisés en 2020 ?

Nous comptons dans notre portefeuille le suivi d'une centaine de chantiers, dont les plus importants pour 2020 sont, entre autres, les travaux de construction et de bitumage de la voie de contournement de la ville de Ouagadougou, les travaux de construction et de bitumage de la route Kantchari-Diapaga-Tansarga-frontière du Bénin, les études pour les travaux d'aménagement et de bitumage de voiries dans cinq villes capitales de région (Dédougou, Kaya, Ziniaré, Fada et Dori), le contrôle des travaux de construction de siège de la

RTB (radiotélévision nationale) à Ouagadougou, et pour finir le contrôle des travaux de construction du centre hospitalier de Manga. Par conséquent, le laboratoire est un partenaire incontournable pour la mise en œuvre de nombreux projets de routes, de bâtiments et de barrages.

Quelles sont vos priorités en 2020 ?

Il s'agira surtout de la mise en place du système de management de la qualité, de la construction du siège du LNBTP, et enfin de la poursuite de l'ancrage institutionnel auprès des usagers au plan national voire international. Pour assurer le succès de ces activités, le LNBTP a sollicité l'engagement de ses partenaires, mais aussi de ses agents.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand



Laboratoire national du Bâtiment & Travaux publics

Burkina

50 ans d'expérience

Construire en toute confiance

■ Entretien ■ Directeur général de SOROUBAT-BF

Une des centrales d'enrobage semi-mobiles de SOROUBAT-BF permettant d'obtenir du béton bitumeux applicable en une ou plusieurs couches pour constituer la chaussée des routes, la piste des aéroports et d'autres zones à forte circulation.

« NOUS SOMMES ATTRIBUTAIRE DE 6 MARCHÉS »

Abdessalem Louati, directeur général de SOROUBAT-BF, détaille les chantiers attribués en 2019 à la filiale burkinabè et donne un aperçu des secteurs que le groupe envisage d'aborder pour diversifier ses activités.

Pouvez-vous nous présenter la Société de routes et de bâtiments au Burkina Faso (SOROUBAT-BF) ? Quelles sont ses activités principales dans le BTP, ses objectifs et ses missions ?

Abdessalem Louati : La Société de routes et de bâtiments au Burkina Faso, en abrégé SOROUBAT-BF, est une filiale du groupe SOROUBAT international, dont le siège social se trouve à Tunis. Elle a pour activités principales la construction de routes, d'autoroutes, de ponts, d'ouvrages d'art, d'assainissement et de drainage ainsi que la production et la commercialisation des produits de carrière. Implantée au Burkina Faso depuis février 2012, elle compte à son actif la construction de plusieurs routes déjà réalisées. L'objectif que nous nous sommes assigné est de contribuer au développement du pays à travers la construction des infrastructures. Les missions de SOROUBAT sont, entre autres, de livrer des infrastructures de qualité dans le respect des délais d'exécution des marchés qui lui sont confiés, ainsi que d'assurer la formation du personnel local à travers le transfert de compétences.

En 2019, en dehors de la route Dédougou-Tougan au centre-ouest pour laquelle votre société a remporté en 2016 l'appel d'offres international d'une valeur de 23,6 milliards de FCFA, sur quels types de chantiers SOROUBAT-BF a-t-elle été engagée ?

Le marché de la RN 10 que vous évoquez et dont les travaux ont débuté en 2016 a été réceptionné provisoirement en mai 2019. Actuellement, nous sommes attributaire de six marchés, dont trois en cours d'exécution et trois en attente de lancement. Il s'agit notamment du projet de construction et de bitumage de la route nationale n° 19 Kantchari-Diapaga-Tansarga-Frontière du Bénin lot 1, du projet de construction du nouvel aéroport international de Ouagadougou-Donsin, du lot voiries côté ville-assainissement eaux pluviales et eaux usées-espaces verts, des travaux de construction et de bitumage de la route nationale n°17 Guiba-Garango et des travaux d'entretien périodique de la route nationale n° 22 entre Ouagadougou et Kongoussi, des travaux d'entretien périodique de la route nationale n° 14 Sakoinzé-Koudougou, et enfin du

projet de réhabilitation de la route nationale n° 4 Gounghin-Fada-Frontière du Niger en attente de lancement.

Le groupe SOROUBAT est reconnu en Afrique dans le secteur des infrastructures et des routes. Le Burkina Faso étant réputé pour ses mines, ce secteur vous intéresse-t-il ? Si c'est le cas, quels peuvent être les produits spécifiques que vous proposez à vos clients éventuels ?

Le secteur minier se développe au Burkina Faso, entraînant du même coup des besoins divers qui vont de l'installation jusqu'à la phase d'exploitation. SOROUBAT n'est pas directement un acteur minier mais propose des services de qualité répondant aux normes exigées dans le domaine des mines. De fait, nous livrons des produits concassés à des entreprises minières à partir de nos carrières de production de granites concassés. Nous proposons également à ces structures du béton prêt à l'emploi.

SOROUBAT Burkina Faso respecte-t-elle les standards internationaux en termes de certification et de sécurité ? Quelles sont vos références en la matière ?

La qualité est au cœur de toutes les activités du groupe SOROUBAT en général, et de la filiale SOROUBAT-BF en particulier. SOROUBAT a été auditée par le PECB (Professional Evaluation and Certification Bord) et certifiée conforme aux exigences des normes internationales suivantes : certification ISO 14001-2015 depuis 2017 dans la réalisation des routes, autoroutes, voiries et réseaux divers, fondations profondes et ouvrages d'art, et certification ISO 9001-2008 depuis 2017 dans



Présent au Burkina Faso depuis 8 ans, SOROUBAT-BF a déjà à son actif cinq réalisations de travaux publics dont la route nationale (RN10) Dédougou-Tougan, inaugurée le 26 juin 2019.

la réalisation des routes, autoroutes, voiries et réseaux divers, fondations profondes et ouvrages d'art. Notre entreprise a depuis lors intégré la démarche qualité dans tous les projets qui lui sont confiés. Une équipe spécialement dévouée à la qualité et à la sécurité veille d'ailleurs sur la bonne exécution de tous nos projets.

On sait que votre CA était de l'ordre de 27 milliards de FCFA en 2016 et qu'il a connu une légère régression en 2017. Comment a-t-il évolué en 2018 et quelle est la tendance pour l'année 2019 arrivée à son terme ?

Depuis le début de nos activités au Burkina Faso, notre chiffre d'affaires a connu une constante variation. De 27 milliards de FCFA en 2016, nous sommes passés à plus de 24 milliards en 2017, en raison notamment de certaines modifications des articles contractuels. L'année 2018 a été plus fructueuse avec un CA de 31 milliards de FCFA. En revanche, nous évoluons vers une régression en 2019 du fait que plusieurs chantiers ont été clôturés à cette période.

Quelles sont vos perspectives pour les années à venir ? SOROUBAT est actuellement dans une dynamique de diversification de ses activités. Nous abordons d'autres marchés tels que la promotion immobilière et l'agriculture. Nous prévoyons aussi à court terme la construction d'un Smart Building (bâtiment connecté) de haut standing avec toutes les commodités pour délocaliser le siège social actuel de la filiale SOROUBAT Burkina.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand



Une des carrières de production de granites concassés de SOROUBAT.



Hélicoptère Agusta 139



Falcon 8X



King Air 350i

NOS SERVICES

- Voyages d'affaires
- Visites de chantier
- Liens inter cités africaines
- Location jets privés



Airbus Corporate Jet ACJ 318

NOTRE FLOTTE

La flotte de Liza Transport International est composée de 9 types d'aéronefs :

- Un Airbus Corporate Jet ACJ 319
- Un Airbus Corporate Jet ACJ 318
- Un Falcon 8X
- Un Falcon 900 EX EASy
- Un King Air 350i
- Deux Beechcraft 1900D
- Un Hélicoptère Agusta 139
- Un Hélicoptère Agusta 109S



Hélicoptère Agusta 109S

CONTACT

1474 Avenue Kwame Nkrumah
10 BP 13221 Secteur 5
Ouagadougou 10
Burkina Faso
Tél. : (+226) 25 31 14 04
(+226) 70 20 33 14

Au fil des ans, le groupe EBOMAF s'est imposé comme un acteur majeur des grands travaux, et de nombreux pays sollicitent son expertise, que ce soit en Afrique de l'Ouest ou en Afrique centrale.

EBOMAF : DES RÉUSSITES, DES LAURIERS ET DES PROJETS POUR L'ENTREPRISE BURKINABÈ

Plus de trente ans maintenant que l'ardeur au travail, l'esprit d'entreprise et le vif désir d'être partie prenante du développement des pays africains caractérisent l'entreprise EBOMAF. Des efforts payants puisque les chantiers sont légion et que des distinctions honorifiques viennent conforter le PDG Mahamadou Bonkougou sur le bien-fondé de son engagement.

Leaders du BTP, notamment dans la construction d'infrastructures routières et aéroportuaires en Afrique de l'Ouest, le groupe EBOMAF (Entreprise Bonkougou Mahamadou & Fils), fondé en 1989 au Burkina Faso par Mahamadou Bonkougou, le président directeur général, est devenu une référence grâce à des réalisations remarquables qui ont transformé le visage de nombreux pays. Au Burkina Faso, on lui doit le bitumage de la cour du palais présidentiel de Kosyam et de la jonction avec la résidence, la zone d'activités commerciales et administratives (ZACA), la place de la Nation et le prolongement du boulevard des Tensoba à Ouagadougou ainsi que la route Koudougou-Dédougou. Au Togo, les ponts de Tanloaga et Bontougou, les tronçons Dapaong-Ponio-frontière du Burkina Faso, les boulevards du 13-Janvier et Agoè-BKS-Limousine-Adidogomé portent aussi la griffe d'EBOMAF. Il en est de même au Bénin, en Côte d'Ivoire et en Guinée-Conakry.

Le groupe compte environ 5 000 salariés nationaux, français et européens dans ses équipes d'encadrement technique et d'ingénieurs. Selon la direction de l'entreprise, « les activités de construction d'infrastructures et de grands ouvrages représentent un enjeu majeur pour l'Afrique de l'Ouest. Le groupe EBOMAF, fort d'une approche novatrice des partenariats public-privé et d'un savoir-faire reconnu, est aujourd'hui le seul acteur afri-

caïn à même d'assumer cette mission autrefois réservée aux grands groupes occidentaux. Cette position de leader régional donne aujourd'hui au groupe EBOMAF des perspectives de développement importantes sur un secteur géographique qui, du fait de sa constante évolution, nous confronte quotidiennement aux défis de l'organisation logistique des chantiers actuels et à venir. » Depuis sa création en 1989, EBOMAF a donc su s'imposer dans le secteur du BTP. Avec l'arrivée du président Roch Marc Christian Kaboré à la présidence du pays, on a noté un fort engagement du gouvernement burkinabè dans le développement des infrastructures routières, ce qui a nécessairement un impact sur l'activité d'une entreprise de l'envergure d'EBOMAF.

La voie de contournement Nord-Sud de Ouagadougou, un chantier pharaonique

Et, de fait, EBOMAF a actuellement en charge l'aménagement et le bitumage du contournement Nord-Sud de la capitale Ouagadougou, le plus grand projet routier jamais réalisé au Pays des hommes intègres. Il s'agit de construire une artère en 2 x 2 voies sur une longueur de 125 kilomètres pour un montant de 181 milliards de FCFA. Le lancement est intervenu le 30 octobre 2018 en présence des présidents burkinabè Roch Marc Christian Kaboré et libérien George Weah. La mise en œuvre de cet ambitieux projet routier marque ► (suite p. 188)

► le grand retour d'EBOMAF dans le BTP burkinabè après huit années d'absence.

Le financement de cet ouvrage est de type partenariat public-privé (PPP). Sous la conduite de la Société Générale Burkina Faso (SGBF), un pool bancaire s'est constitué et a mobilisé les fonds nécessaires. La signature de l'ordre de service a pris effet à partir du 1^{er} octobre 2019. Bien avant ce top départ contractuel des travaux, EBOMAF s'est attelé à mettre en place deux bases-vie, l'une à Koubri et l'autre à Pabré, de manière à ouvrir deux fronts, nord et sud, dans l'exécution des travaux. Par ailleurs, deux sites installés à Ouaga-2000 abritent des parcs impressionnants de matériels en tout genre et contiennent également les centrales à béton. La carrière de granit de Kombissiri, dont la production sera fortement sollicitée, est quant à elle en activité depuis fort longtemps. Une centrale d'enrobé est aussi montée sur la base de Koubri, où tous les matériaux préfabriqués sont réalisés. Enfin, un grand parc d'engins se trouve à Gampéla, à la sortie Est de Ouagadougou. Pour ce qui est de l'état d'avancement des travaux, le terrassement est en cours ainsi que l'érection des dalots et autres ouvrages d'assainissement.

La mise en œuvre du projet d'aménagement et de bitumage du contournement Nord-Sud de la ville de Ouagadougou vise à décongestionner la capitale bur-

kinabè. Il s'agit d'améliorer le bien-être des populations en débarrassant la ville des embouteillages et des accidents causés notamment par les gros camions en transit vers les pays côtiers ou en stationnement. Cette infrastructure va non seulement faciliter la circulation urbaine et rétablir une réelle sécurité routière, mais elle va aussi favoriser l'urbanité de la capitale burkinabè. D'ores et déjà, l'on observe que le chantier a un impact socio-économique considérable sur les populations car il fait partie des travaux à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO), offrant par conséquent des centaines d'emplois aux jeunes.

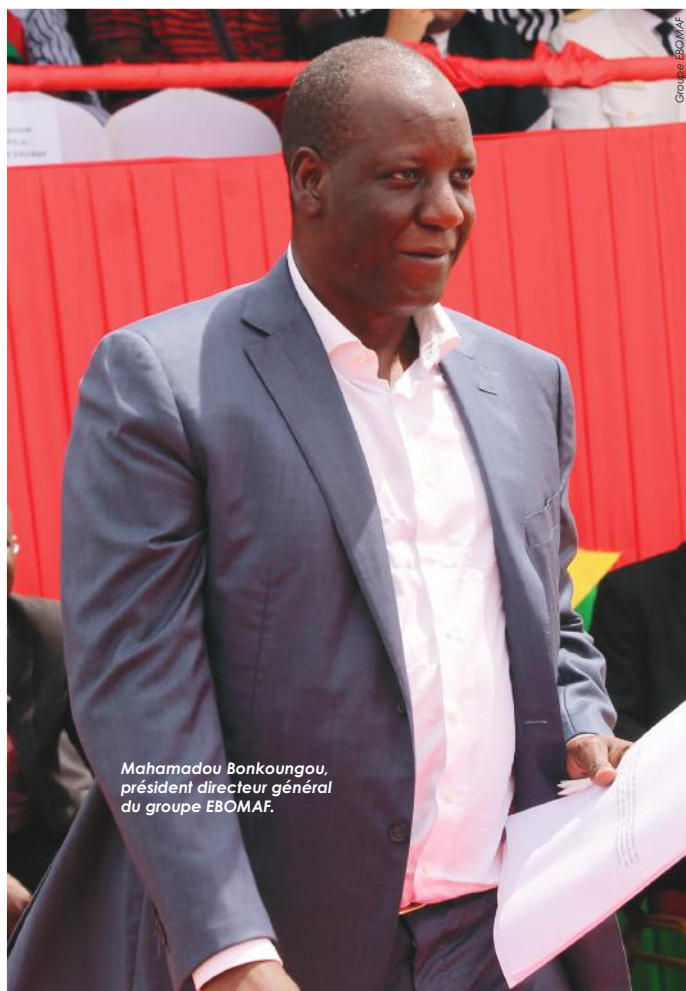
Des travaux tous azimuts

Ainsi se présente « l'actualité » la plus importante du groupe EBOMAF au Burkina Faso, mais il suffit d'effectuer un zoom arrière de seulement quatre ans et d'élargir le champ de vision à d'autres pays d'Afrique de l'Ouest pour se rendre compte que les réalisations ne manquent pas en termes d'infrastructures. Ces quatre dernières années en effet, EBOMAF a continué à consolider sa place en matière de BTP dans les pays où l'entreprise est présente : bouclage de certains chantiers, démarrage d'autres, pleine réalisation des travaux en cours et attribution de nouveaux marchés. À titre d'exemple, l'axe Korhogo-Karakoro est achevé, et l'aménagement des aires de mouvement de l'aéroport de San Pedro est terminé. Il en va de même pour Comè-Lokossa-Dogbo au Bénin, Ferkessedougou-Nassian-Kong, etc. Le tronçon Dassa-Savalou-Djougou au Bénin va bon train, comme c'est le cas aussi de l'axe Pya-Sarakawa-Kanté au Togo.

Car EBOMAF a des filiales dans presque toute la sous-région : Togo, Mali, Côte d'Ivoire, Bénin, Guinée Conakry, Liberia, etc. Ces deux dernières années, ses carnets de commandes n'ont pas désempé et l'année 2020 s'est annoncée sous les meilleurs auspices. Au fil des ans, le groupe EBOMAF s'est imposé comme un acteur majeur des grands travaux, et de nombreux pays sollicitent son expertise, que ce soit en Afrique de l'Ouest ou en Afrique centrale. EBOMAF est en discussion avec plusieurs gouvernements et espère l'attribution de marchés d'envergure. D'année en année, la liste des commandes s'accroît, ce qui rend l'entreprise confiante en l'avenir. Car les perspectives sont bonnes pour l'année 2020. Les nouveaux chantiers sont évalués à plus de 900 milliards de FCFA au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Congo-Brazzaville, en Guinée équatoriale, au Liberia et au Togo, essentiellement pour des travaux routiers et aéroportuaires.

Des distinctions en reconnaissance du travail bien fait

Lors de l'édition 2019 du Top 100 des entreprises organisé par le cabinet international ECOFINANCE



Mahamadou Bonkougou,
président directeur général
du groupe EBOMAF.

En 2020, les nouveaux chantiers sont évalués à plus de 900 milliards de FCFA au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Congo-Brazzaville, en Guinée équatoriale, au Liberia et au Togo, essentiellement pour des travaux routiers et aéroportuaires.



le 7 septembre à Ouagadougou, le groupe EBOMAF a reçu deux prix, qui sont deux palmes, pour son dynamisme aux plans national, sous-régional et continental. C'est avec une satisfaction totale que les salariés ont accueilli ces deux distinctions venant récompenser leur dur labeur. Il est tout à fait réconfortant pour le moral de tout employé de savoir que les efforts qu'il déploie jour et nuit dans une entreprise sont reconnus et salués à leur juste valeur. En plus d'enthousiasmer le personnel, ces deux prix sont également une invite à ne pas baisser les bras.

Mais ce n'est pas tout: le PDG du groupe EBOMAF Mahamadou Bonkougou a lui aussi été récompensé pour son œuvre en se voyant élevé à la dignité de grand officier de l'ordre de l'Étalon le 6 décembre 2019, une reconnaissance à laquelle il accorde une grande importance. « *Personnellement, en tant que PDG du groupe EBOMAF, j'éprouve une légitime fierté devant les divers*

lauriers que mon entreprise récolte çà et là. C'est le couronnement de toute une vie. Depuis sa création en 1989, EBOMAF s'est imposé une culture de l'excellence. Elle a inscrit comme credo sa participation active au développement des pays africains. Donc le fait d'être élevé à la dignité de grand officier de l'Étalon témoigne du fait que l'on a été utile à son pays. Avec ces récompenses, je suis convaincu que les radars sont braqués sur ma personne et sur mon entreprise. Donc il n'y a pas de raison de dormir sur ses lauriers. Le progrès du Burkina Faso et de l'Afrique est un défi auquel j'ai pleinement adhéré », avoue le dirigeant.

Une diversification bien pensée

Certes identifié comme un acteur incontournable du BTP, le groupe EBOMAF a su se diversifier dans des secteurs aussi différents que le transport aérien, la banque, l'assurance, l'import-export de matériel, l'immobilier, l'hôtellerie, la grande distribution et l'industrie de la pêche.

Transport aérien

Depuis 2013, il a investi dans le secteur aérien en créant Liza Transports International (LTI). Afin d'assurer des prestations de très haute qualité en toute sécurité, LTI (*lire l'interview de son directeur général adjoint p. 200-201*) veille à la modernité de sa flotte d'aéronefs, qui comprend un Airbus Corporate Jet 319, un Airbus Corporate Jet 318, un Falcon 8X, un Falcon 900EX EASy II, un King Air 350i, deux Beechcraft 1900D, un hélicoptère Agusta 139, un hélicoptère Agusta 109S, sachant que les dernières acquisitions datent de début 2020, et que très prochainement, un Boeing B737 Cargo de dix-neuf sièges viendra enrichir cet ensemble. Une expansion qui témoigne d'une belle confiance en l'avenir et de grandes ambitions de leadership, ce que confirme la direction de LTI.

Banque et assurance

Dans un autre domaine, le groupe EBOMAF a réussi deux opérations commerciales d'ampleur en rachetant la Banque de l'Habitat du Burkina (BHBF) en septembre 2017 et en captant la compagnie d'assurances Jackson Assurances en octobre 2018. Cette dernière, en activité depuis 2013, n'avait pas trouvé ► (*suite p. 190*)

Le groupe EBOMAF sollicité à Djibouti

Le PDG Mahamadou Bonkougou a effectué du 9 au 12 février 2020 un séjour d'exploration de nouveaux marchés à Djibouti, pays où l'expertise du fleuron burkinabè du BTP va bientôt faire ses preuves.

Après l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest, le groupe EBOMAF aborde donc la Corne de l'Afrique. Le PDG s'est rendu auprès des plus hautes autorités et de la communauté des affaires de Djibouti, où le savoir-faire de l'entreprise n'a laissé personne indifférent : elle s'est vu attribuer un premier marché, un contrat pour 100 km de route sur un tronçon menant de Djibouti, la capitale, à la frontière éthiopienne.

Au cours d'une audience accordée le 12 février 2020 par le président Ismaël Oumar Guelleh, plusieurs opportunités ont été passées en revue, notamment des investissements dans les secteurs hôtelier, immobilier, aéroportuaire et portuaire. Le chef de l'État djiboutien a souhaité miser sur le partenariat Sud-Sud en faisant appel à des entreprises africaines leaders pour le développement de son pays. Panafricaniste convaincu, Mahamadou Bonkougou entend une fois de plus apporter sa pierre à l'édifice de construction nationale dans cette partie du continent. En quête de bonnes affaires, il s'est également rendu au port et dans la zone franche, à l'île Mouche et chez Délice Air Catering. L'entrée du groupe EBOMAF à Djibouti sonne le début de la conquête de la Corne de l'Afrique et ouvre une brèche vers les pays de l'Afrique de l'Est.

A.A



► le chemin d'une croissance suffisante pour pérenniser ses activités. Alors Mahamadou Bonkougou, PDG du groupe EBOMAF, est venu à la rescousse de l'assureur Jackson avec l'ambition d'apporter une réelle bouffée d'oxygène financière à la compagnie et de la mettre aux normes de recapitalisation, conformément aux directives de la Conférence interafricaine des marchés d'assurances (CIMA). S'agissant de la banque BHBF devenue IB BANK, l'objectif ultime est d'en faire une banque moderne et rentable en la hissant à court terme parmi les premières de la place.

Import-export et immobilier

Mais EBOMAF s'investit aussi dans l'import-export en important des équipements pour le secteur du BTP, destinés à sa consommation ou à la revente. Ainsi, l'entreprise est présente dans la filière d'importation de véhicules neufs venant d'Europe ainsi que de matériel agricole et de matériaux de construction. Par ailleurs, avec sa filière immobilière, EBOMAF joue un rôle non négligeable dans le secteur de l'urbanisme, participant à la transformation et à l'embellissement des villes africaines.

Hôtellerie

Dans le secteur hôtelier, EBOMAF possède la chaîne Zind-Naaba, qui compte deux établissements à Dédougou et un à Ouagadougou-Patte d'Oie, l'Hôtel Zind-Naaba/Café des Arts, un trois étoiles de vingt-quatre chambres ouvert en 2016. À Dédougou, face au camp Nazi-Boni, l'Hôtel Zind-Naaba, un trois étoiles de vingt-trois chambres, a ouvert en 2009, et le Grand Hôtel Zind-Naaba, complexe hôtelier quatre étoiles de trente-cinq chambres en R+3 doté d'un ascenseur et d'une

terrasse avec vue panoramique, le 23 février 2018. D'un coût de quatre milliards de FCFA, ce dernier comprend notamment deux suites présidentielles, six suites junior, vingt-sept chambres singles, deux restaurants de classe internationale, deux bars, une cafétéria, un business center, une piscine mini-olympique, des salles de réunion dont une salle de conférence de deux cent cinquante places, et enfin une boîte de nuit branchée au sous-sol. Et ce n'est pas tout : un projet très différent est en cours dans le quartier de la Patte d'Oie à Ouagadougou. Il s'agit d'un hôtel de luxe R+15 dont le toit sera doté d'une plate-forme d'hélicoptère.

Grande distribution et industrie de la pêche

Enfin, dernières diversifications à l'actif du groupe EBOMAF, la grande distribution et l'industrie de la pêche. La première s'est concrétisée à Ouagadougou par l'ouverture de Liza Market, un supermarché qui répond aux besoins des consommateurs désireux de trouver à proximité la même gamme et qualité de produits qu'en Europe ainsi que des produits burkinabè et africains rigoureusement sélectionnés. L'ambition est de devenir à court et moyen termes une chaîne de supermarchés de référence dans tout le Burkina Faso et la sous-région ouest-africaine.

Quant à l'industrie de la pêche, le groupe EBOMAF y a posé ses marques au Sénégal en acquérant la majorité des actions de la société BARBEROUSSE FISH SARL qui comprend une usine de traitement de poisson et mène ses activités en Mauritanie, en Gambie, en Guinée Bissau, en Côte d'Ivoire et en Guinée Conakry. Elle exporte dans de nombreux pays d'Europe, du Moyen-Orient et d'Asie. Dans le port de pêche de Dakar, la société a construit depuis l'arrivée du groupe EBOMAF une installation de 15 000 m² équipée de technologies modernes, d'une capacité de 200 tonnes de poisson/jour et de 6 000 tonnes de stockage, et pouvant traiter 30 tonnes de poisson frais par jour. La construction d'une flotte de 10 bateaux de pêche de haute technologie est aussi prévue, avec l'objectif de devenir l'une des meilleures sociétés de pêche en Afrique et au monde. Si nous ne devons retenir qu'une chose de ce rapide tour d'horizon de l'empire EBOMAF, c'est une volonté d'expansion affichée et qui se donne les moyens de ses ambitions. D'ailleurs, le PDG Mahamadou Bonkougou n'en fait nullement mystère. « *Bientôt vous entendrez parler d'EBOMAF à Rabat, au Maroc. Nous ne parlons plus de l'Afrique de l'Ouest, mais de la conquête de l'Afrique du Centre et du Nord. Notre société est déjà installée en France. Nous avons plus que des capacités pour conduire et réaliser de grands travaux* », affirme, confiant et déterminé, le chef d'entreprise. À bientôt, donc, pour la suite de l'aventure.

Andju Ani

YOUR REFERENCE PARTNER IN WEST AFRICA*

* VOTRE PARTENAIRE DE RÉFÉRENCE
EN AFRIQUE DE L'OUEST

>>> POUR VOUS ACCOMPAGNER SUR VOS PROJETS :
MINES | CONSTRUCTION & INFRASTRUCTURES
ENERGY, MANUFACTURING & SERVICES.

+ 50 000^{m2}
d'Installations

Un Réseau de
+ 2 000
Collaborateurs



2 Centres de
Reconditionnement
de Composants

+ 1 600
Modèles suivis

Un parc actif de
23 000
Équipements
କର୍ମ କର୍ମ କର୍ମ କର୍ମ

1 Centre
de Formation
Régional



LET'S DO THE WORK.™

© 2020 Caterpillar. Tous droits réservés. CAT, CATERPILLAR, LET'S DO THE WORK, leurs logos respectifs, la couleur «Caterpillar Yellow» et l'habillage commercial «Power Edge» ainsi que l'identité visuelle de l'entreprise et des produits qui figurent dans le présent document, sont des marques déposées de Caterpillar qui ne peuvent pas être utilisées sans autorisation.

Burkina
Equipements



JA Delmas



WWW.JADELMAS.COM

WWW.BURKINAEQUIPEMENTS.COM

■ Routes et pistes rurales

« UN DE TAUX DE RÉALISATION GLOBAL DE 80 % »

Dans le domaine des infrastructures routières, le bilan des quatre années écoulées fait état de 2 070 kilomètres de voies bitumées, en cours de bitumage ou en instance de démarrage, de 1 929 kilomètres de pistes rurales achevées et 395 en cours de réalisation, et enfin de 18 463 kilomètres de routes ayant bénéficié de travaux d'entretien.

« Plusieurs chantiers routiers majeurs ont été mis en œuvre sur les axes d'intervention au cours des quatre années écoulées. S'agissant de l'entretien routier, on note que l'entretien courant a concerné 18 463 km de routes. Quant à l'entretien périodique, plus de 900 km de routes ont été concernés, dont 768 km sont achevés et 186 km en cours d'exécution », indique le ministre des Infrastructures Éric Bougouma (lire son interview p. 176-177). En effet, en matière d'infrastructures, le secteur des routes est celui où les résultats sont les plus visibles, ce qui explique la sortie médiatique des députés du MPP (parti au pouvoir) conduits par Alexandre Siguiyan Ousmane Tapsoba, chef du groupe MPP au Parlement, venus donner la réalité des chiffres le 23 décembre à

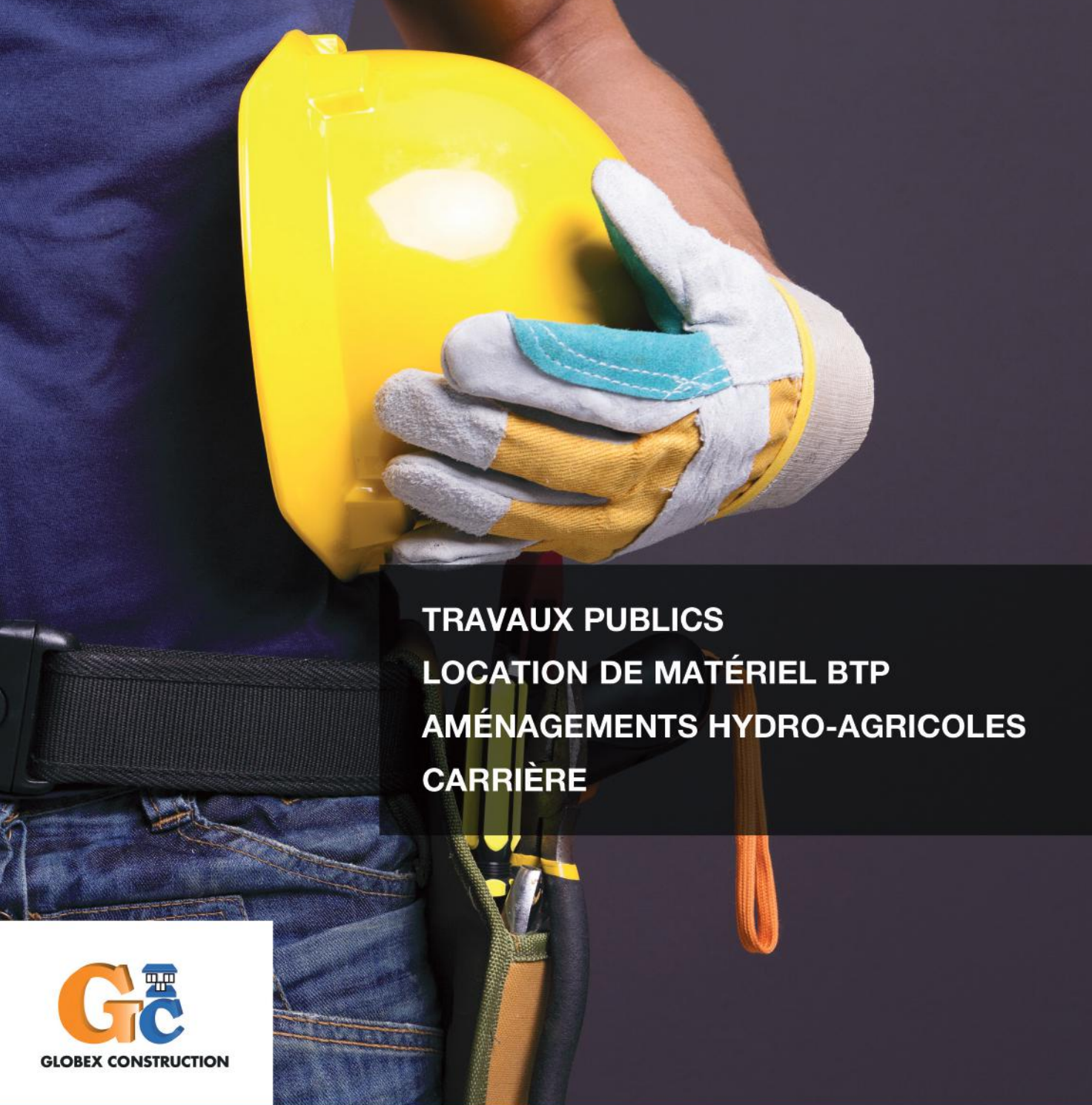
Ouagadougou: « On note qu'il y a 2 070 kilomètres de voies bitumées, en cours de bitumage ou en instance de démarrage, 2 324 kilomètres de pistes rurales achevées et 395 en cours, et enfin 18 463 kilomètres de routes qui ont bénéficié de travaux d'entretien. »

Le Burkina Faso, pays sans façade maritime, se trouve dans une situation d'enclavement qui peut constituer un obstacle à sa politique de développement, d'où l'impérieuse nécessité de déployer des initiatives en faveur des échanges avec le reste du monde. Bien évidemment, pour son développement économique, les infrastructures routières sont d'une importance cruciale. Ainsi, plusieurs bailleurs de fonds, au rang desquels l'Union européenne (UE), le Fonds monétaire international (FMI), la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), la Banque islamique de développement (BID) et la Banque mondiale, ont toujours apporté leur soutien dans la réalisation d'infrastructures ►(suite p. 194)

Plus de 900 km de routes ont bénéficié d'un entretien périodique.



Inauguré le 25 septembre 2018, le pont de la Sirba est un emblème fort du développement économique dans la région de l'Est. D'une longueur de 309 mètres, cet ouvrage est le plus long du Burkina Faso.



**TRAVAUX PUBLICS
LOCATION DE MATÉRIEL BTP
AMÉNAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES
CARRIÈRE**



Siège social :

Rue André Aubaret Ouaga 2000

01 BP 154 Ouagadougou 01

Tél. : +226 25 38 89 48 / Fax : +226 25 38 89 48

Email : globex.construction@yahoo.fr

Web : www.globexconstructionbf.com

Autoroute de contournement de Ouagadougou : l'ouvrage sera livré à temps

L'un des chantiers d'infrastructures routières les plus colossaux et les plus emblématiques de ces quatre dernières années est celui de l'autoroute de contournement de Ouagadougou. Le lancement officiel des travaux a eu lieu le 30 octobre 2018, mais il aura fallu attendre quasiment un an pour que, le 4 octobre 2019, le terrassement débute à Gampèla, sur la RN4, dans la commune de Saaba. En effet, en raison d'un accroissement du nombre des riverains à indemniser, devenu exponentiel (multiplié par 6) entre le premier recensement effectué en 2008 et le démarrage effectif du chantier, le montant de l'indemnisation a mathématiquement augmenté lui aussi, passant d'un milliard de FCFA initialement prévu à huit milliards. La procédure de déblocage des fonds pour ces personnes légitimes à obtenir cette compensation financière a donc occasionné un retard au démarrage.

Qu'à cela ne tienne, le délai d'exécution des travaux de 36 mois pour l'entreprise EBOMAF, adjudicataire du marché, sera respecté, aux dires de son PDG Mahamadou Bonkoungou : « L'entreprise va respecter le délai de 36 mois, car nous sommes matériellement et humainement très équipés pour y arriver. De plus, nous avons l'expérience acquise. » Et si l'on s'en tient au constat effectué par le ministre des Infrastructures Éric Bougouma lors de sa visite des installations de l'entreprise EBOMAF, le matériel dévolu à la concrétisation de ce vaste projet se révèle incontestablement à la hauteur de la situation : deux garages d'engins, une centrale de concassage et une centrale à béton pour fabriquer des moules de caniveaux préfabriqués... L'on peut donc être confiant.

► routières majeures. La réalisation de ces chantiers vise essentiellement la recherche d'un coût raisonnable pour les transports, d'une meilleure qualité de service et de sécurité tant au niveau des transports nationaux qu'internationaux, et enfin de conditions optimales de circulation des personnes et des biens.

Ainsi, parmi les derniers projets dans le domaine des infrastructures routières financés notamment par l'UE figurent la réhabilitation et le renforcement de la route nationale n° 4 dans son tronçon Koupéla-Gounghin, ainsi que le renforcement de la route nationale n° 1 entre Sakoiné et Boromo et la reconstruction d'ouvrages de franchissement sur cette même route nationale. Sur le tronçon Koupéla-Gounghin long de 34 km, l'UE a mis

Les autorités burkinabè veulent faire des infrastructures routières « un puissant levier de développement socio-économique ».

à la disposition du Burkina Faso une enveloppe de plus de 16 milliards de FCFA. Pour ceux qui pratiquent l'axe Koupéla-Fada, ces travaux de réhabilitation sont un soulagement tant le niveau de dégradation de la route était avancée. Qu'il s'agisse des populations ou des transporteurs routiers, tous ont accueilli avec satisfaction la réhabilitation de ce tronçon.

Autres travaux de réhabilitation et de renforcement,

ceux du tronçon de la RN1 Sakoiné-Boromo : ils ont été achevés en novembre 2015 mais le pont de Boromo et bien d'autres dalots situés sur la RN1 n'étant plus adaptés aux normes de sécurité de la nouvelle route, les ouvrages de franchissement sur cette voie stratégique pour le désenclavement et le développement du Burkina Faso ont fait l'objet de travaux de reconstruction dont le lancement a eu lieu le 19 janvier 2017. Une enveloppe de 71 200 000 euros, soit plus de 46 milliards de FCFA, a été mobilisée pour la réhabilitation de cette route nationale n° 1 dans le cadre du Projet d'appui sectoriel infrastructures et transport. Cette contribution de l'UE est en phase avec la vision des autorités burkinabè, désireuses de faire des

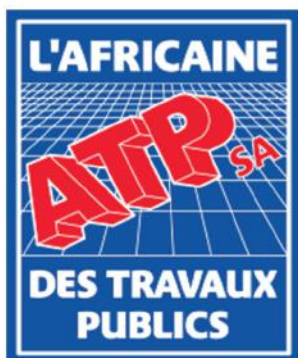
infrastructures routières « un puissant levier de développement socio-économique ». L'ouvrage situé sur le fleuve Mouhoun, construit par SOGEA-SATOM et inauguré en 2018, est un pont à poutres en béton armé accueillant deux voies de circulation et deux trottoirs latéraux sur une longueur de 106,2 m et une largeur de 12 m.

Les 11 et 12 juin 2019, le comité de revue du programme budgétaire « infrastructures routières » s'est réuni à Ouagadougou pour sa première session dans le but de dresser le bilan des résultats des activités de 2018 sur une douzaine de projets routiers, de formuler des préconisations pour la suite ainsi que d'arrêter les programmes et budgets pour 2019. Des réalisations telles que la route Koupéla-Tenkodogo-frontière du Togo, le pont sur la Sirba, le pont sur le Mouhoun et l'échangeur du Nord sont ainsi à mettre à l'actif du programme « infrastructures routières ». En matière d'exécution de projets, « le programme a atteint une forte moyenne d'exécution, soit un taux de réalisation d'environ 80 % », a estimé Paul Yaogo, secrétaire général du ministère des Infrastructures, en sa qualité de président du comité. Ajoutons que le programme « infrastructure routière » se décline en quatre actions : l'entretien routier, le développement du réseau routier classé et urbain, le développement des pistes rurales, et enfin le contrôle de la qualité des réalisations effectuées.

Louise Bibalou-Durand



NOS **ATOUTS**



Bâtir autrement !

- BON RÉSEAU DE FOURNISSEURS**
- MODERNITÉ ET PERFORMANCES DES ÉQUIPEMENTS**
- PERSONNEL FORMÉ ET COMPÉTENT**
- FORTE NOTORIÉTÉ AUPRÈS DES ÉTATS**
- GRANDE CAPACITÉ DE PRODUCTION**
- DIVERSITÉ DES EXPERTISES ET DES MÉTIERS**
- PLUS DE 10ANS D'EXPÉRIENCE**



LES VOIES DE L'AVENIR

L'entreprise de BTP Globex Construction dirigée par Issaka Kanazoé a décroché des marchés publics de grande ampleur comme les travaux du boulevard des Tansoba entre l'intersection avec la RN 3 et l'échangeur du Nord. Elle a aussi reçu de nombreux prix qui la confortent dans son exigence d'amélioration continue.

L'on sait que l'entreprise Globex Construction, créée en 2007 au Burkina Faso et dirigée par Issaka Kanazoé, officie essentiellement dans le secteur économique du bâtiment et des travaux publics (BTP), qui regroupe les activités de conception et de construction des bâtiments publics et privés, industriels ou non, et des infrastructures telles que les routes ou les canalisations. De fait, ses activités principales de génie civil au service de la construction d'infrastructures ainsi que de conception et de réalisation de bâtiments s'enrichissent d'une troisième branche complémentaire: la création et la gestion de carrières. Enfin, s'y adjoignent des activités périphériques telles que les aménagements hydro-agricoles, l'import-export et la location de matériel de BTP, Globex Construction assurant la mise à disposition d'engins à la pointe de la technologie qui respectent les normes internationales et s'adaptent à toutes les demandes et configurations de chantier: prestations de levage, location d'engins lourds (machines), location de camions. Avec un tel rayon

d'action, Globex Construction compte à son actif un nombre impressionnant de réalisations qui lui confèrent aujourd'hui une place prépondérante en Afrique de l'Ouest. Et les chantiers à venir ne manquent pas.

D'importants chantiers en perspective

La majeure partie des travaux de Globex Construction, en tant qu'attributaire de marchés publics de grande ampleur, se concentre actuellement à Ouagadougou. Il s'agit en premier lieu des travaux d'aménagement, de bitumage et d'assainissement pluvial de voiries dans la commune de Ouagadougou, et plus précisément du lot 1 concernant l'avenue Jean-Baptiste Ouédraogo et la rue Baba Rawa, pour un montant de 5 000 577 777 FCFA TTC financé par l'Agence française de développement. S'y adjoignent les travaux d'aménagement, de bitumage et de réhabilitation des voies d'accès à la Présidence du Faso à Kosyam, de la rue Bassi à Goungin, et des rues 13.18 et 13.56 à Zogona, pour un montant de 2 243 308 915 FCFA TTC financé par le FSR-B. En

projet également, les travaux d'aménagement et de bitumage des rues 30.161 et 30.260 dans le quartier Karpala pour un montant de 2235 009 839 FCFA TTC financé par le budget national, les travaux de construction et de bitumage de voirie dans le quartier Karpala, la rue 16.452 reliant la RN 6 et la route de Komsilga (3 km), et l'avenue de la Concorde nationale à Ouagadougou, pour un montant de 10 417 446 995 FCFA TTC financé par la BOAD, et enfin les travaux de réhabilitation de la section de la RN 2 Gourcy-Ouahigouya pour un montant de 6 698 473 170 FCFA TTC financé par le FSR-B. Nous terminerons ce tour d'horizon par le plus gros projet de construction et de bitumage du boulevard des Tansoba entre l'intersection avec la RN 3 et l'échangeur du Nord, financé par la BOAD pour un montant de 20 608 894 535 FCFA TTC.

Des récompenses bien méritées

On le voit, l'obtention de tels marchés ne doit rien au hasard mais représente plutôt la consécration d'un professionnalisme qui a valu à Globex Construction de recevoir en 2018 le prix de la Meilleure entreprise du Burkina Faso décerné par le Laboratoire national du bâtiment et des travaux publics, et en 2019 le prix de la Meilleure entreprise citoyenne qui accompagne la commune de Ouagadougou. Elle a également été entreprise pilote des travaux d'aménagement de bitumage de voirie dans le cadre de la commémoration de la fête du 11 décembre à Gaou en 2017, à Manga en 2018 et à Tenkodogo en 2019, avec les félicitations du ministère des Infrastructures et de l'AGETIB.

Du granulat à l'entretien après réalisation : le BTP de A à Z

La direction de Globex construction précise que l'entreprise « s'attelle à fournir un service de qualité qui



Travaux de construction et de bitumage.

Globex Construction

tient compte de toutes les étapes du projet, depuis la conception jusqu'à l'entretien des infrastructures après livraison ». Nul n'ignore que de bonnes infrastructures routières jouent un rôle crucial dans le développement socio-économique d'un pays. Globex Construction réalise tous types de routes et met un accent particulier sur la création et l'entretien des réseaux routiers afin de fournir aux usagers des routes bitumées et des pistes aménagées, confortables et sécurisées. Son champ d'action comprend les terrassements, l'assainissement, les travaux spéciaux, les ouvrages d'art, la réalisation et l'entretien des routes revêtues et en terre, l'étude de tracé, les enrobés, la signalisation routière, et enfin la reconnaissance géotechnique. S'y ajoutent la construction de parkings, les travaux pour les aéroports et les ports ainsi que les aménagements hydro-agricoles. Enfin, autre activité et non des moindres: la création, la gestion et l'exploitation de carrières. En effet, pour répondre aux besoins en granulats industriels dans le domaine des infrastructures, Globex Construction a créé Globex Carrière, qui dispose d'une carrière spécialisée dans la production de granulats pour des usages comme les travaux routiers, ferroviaires et miniers ainsi que les ouvrages d'art. Les installations de ses carrières respectent les normes internationales en matière de protection, et ses méthodes visent à mieux respecter l'homme et l'environnement avec l'utilisation d'équipements de dernière génération par des techniciens aguerris. Ainsi, Globex Carrière commercialise tous types de granulats dimensionnés. On le voit, Globex Construction met tout en œuvre pour être à la hauteur des ambitions qu'elle affiche dans un slogan que son directeur général Issaka Kanazoé aime à rappeler: « Construire l'avenir à la mesure des grandes nations ».

Andju Ani



Globex Carrière dispose d'une carrière spécialisée dans la production de granulats pour des usages comme les travaux routiers, ferroviaires et miniers ainsi que les ouvrages d'art.

Globex Construction

AU CŒUR DE L'EXPERTISE DU CABINET ITL

Au grand bonheur de son PDG Ali Traoré, le cabinet Ingénierie, Transport et Logistique (ITL) s'est fait une renommée au Burkina Faso et ailleurs en Afrique avec son équipe pluridisciplinaire d'experts reconnus.

De puis 2016, ITL fait son petit bonhomme de chemin, propulsé qu'il est par l'énergie de son fondateur Ali Traoré, l'expert en formation, assistance, partenariat et représentation auprès des ports et des structures spécialisées en commerce international et en transport, tous modes confondus. Faisant partie des rares cabinets spécialisés dans ce secteur stratégique au Burkina Faso, ITL s'intéresse également à d'autres domaines comme le développement local, l'aménagement, l'énergie, les mines, etc. Pour vendre cette expertise, Ali Traoré travaille avec une équipe pluridisciplinaire de professionnels reconnus et rompus à la tâche, qu'ils soient du Burkina Faso, d'Afrique de l'Ouest et du Centre, ou encore d'Europe. Et ça marche: depuis sa création, l'entreprise a été sollicitée par de nombreuses institutions pour traiter leurs dossiers.

Au rang de ces dossiers figurent le renforcement des capacités techniques des agents des points focaux et des coordonnateurs de l'Observatoire des pratiques anormales (OPA) des pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ainsi que le projet de facilitation des transports et l'élaboration du deuxième devis-programme pour la Commission de l'UEMOA à l'initiative de l'Union européenne (UE). Ce devis-programme, explique le PDG d'ITL,

comporte plusieurs volets dont la mise en service du poste de contrôle juxtaposé (PCJ) de Malanville, situé à la frontière du Niger et du Bénin et dont les travaux ont été achevés il y a quelques années, ainsi que le renforcement de l'OPA en vue de sa migration vers un observatoire régional des transports (ORT). « Cela devrait permettre de rendre le système de transport plus efficient le long des corridors communautaires par la réduction

des pratiques anormales, l'efficacité des douanes et la modernisation de l'industrie du camionnage », précise Ali Traoré.

Toujours sur la brèche, ITL a été particulièrement actif en 2019 si l'on considère le nombre d'actions menées. Parmi elles, la conduite et la finalisation de l'étude sur l'Observatoire régional des transports (ORT) de l'UEMOA et de la CEDEAO, la participation à l'atelier sur la formulation de la stratégie de l'économie en Afrique

Ali Traoré s'emploie à obtenir pour ITL un statut d'expert de l'UE.

qui s'est tenu les 30 et 31 août 2019 à Nairobi, au Kenya, la participation au deuxième dialogue politique du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) organisé du 24 au 26 septembre 2019 à Malabo, en Guinée équatoriale, sous l'égide de l'Union africaine (UA), et enfin la conduite depuis le 10 décembre dernier d'une étude sur le renouvellement des véhicules poids lourds dans l'espace UEMOA. « Cette étude devra permettre d'élaborer une stratégie communautaire pour le renouvellement ou le rajeunissement du parc assez vétuste au bénéfice des États et des consommateurs », indique Ali Traoré, qui s'emploie à donner à son cabinet un statut d'expert de l'UE.

Car ce patron vise haut et initie de nombreux projets. « Afin de donner plus de visibilité à ses actions, notamment au Burkina Faso et au niveau sous-régional, ITL ambitionne d'organiser au cours de l'année 2020 un séminaire sur des thèmes liés au transport et à la logistique. Notre équipe d'experts est aguerrie et disposée à relever les défis en matière de transport et de logistique dans la sous-région », confie M. Traoré. Cette rencontre devrait être au niveau des standards européens, avec pour ultime objectif de sensibiliser et de former les acteurs publics et privés sur les nouvelles actions à mettre en œuvre pour une bonne gouvernance dans le secteur des transports.

Patrick Kader Karantao



Ali Traoré, président directeur général du cabinet Ingénierie, Transport et Logistique.

ROUTE ET TERRASSEMENT

HYDRAULIQUE

GÉNIE CIVIL

BÂTIMENT

construire

ET RÉUSSIR ENSEMBLE



PARTENAIRE DE VOS PROJETS AU BURKINA FASO DEPUIS PLUS DE 50 ANS

Zone Industrielle de Gounghin

01 BP 571 OUAGADOUGOU 01

Tél : +226 25 34 28 31

Email : sogeeasatombf@vinci-construction.com



www.sogea-satom.com


Prix Burkinabé
de la Qualité

ensemble @  VINCI

« COUVRIR TOUS LES SEGMENTS DE MARCHÉ DE L'AVIATION D'AFFAIRES EN AFRIQUE »

Si l'on en juge par le rythme soutenu auquel Liza Transport International (LTI) étoffe sa flotte, l'on subodore des perspectives de développement conséquentes. Moussa Diarra, directeur général adjoint, nous en apporte la confirmation.

Liza Transport International, entreprise de transport aérien du groupe EBOMAF, a été créée en 2013. Eu égard aux exigences drastiques que sont la sécurité, la sûreté et la qualité dans le domaine du transport aérien, pouvez-vous nous indiquer quelles sont les mesures prises par LTI pour s'y conformer strictement ?

Moussa Diarra : Depuis les années 1950, au sortir de la seconde guerre mondiale, le système de l'aviation civile n'a cessé d'œuvrer en faveur de l'amélioration de la sécurité et de la sûreté du transport aérien de façon générale. Cette constante amélioration a permis de

« Nous envisageons de nous lancer dans le domaine du fret aérien avec l'acquisition très prochaine d'un Boeing B737 Cargo. »

réduire dans des proportions impressionnantes le taux d'accidents mortels. Chez Liza Transport International, nous mettons en pratique tous les moyens possibles pour fournir le plus haut niveau de qualité, de sûreté

et de sécurité. Cela inclut la mise en œuvre de tous les outils que le système de l'aviation civile nous fournit ainsi que le respect des réglementations standard et des pratiques recommandées émises par l'OACI, par les autorités nationales et par les associations spécialisées afin d'assurer à notre clientèle, à nos partenaires et à nos employés le plus haut niveau de sécurité, de sûreté et de qualité. Dans la pratique, cela implique notamment le déploiement d'une organisation adéquate ainsi que l'existence d'un système qualité conforme, d'un programme de sûreté adapté et d'un management performant de la sécurité. Il s'agit aussi au quotidien d'avoir en permanence un personnel qualifié, professionnel et motivé, recruté sur critères élevés d'exigence et recevant les meilleures formations. Enfin, il est impératif de posséder les moyens et équipements de travail nécessaires ainsi que, bien

évidemment, une flotte jeune constituée d'avions fiables de nouvelle génération dont la maintenance est assurée selon les normes les plus exigeantes possibles. La coexistence de l'ensemble de ces paramètres permet à



L'hélicoptère Agusta 139 de huit sièges VIP.



Après l'acquisition en 2017 d'un Airbus Corporate Jet ACJ 318, LTI vient de renforcer sa flotte avec un Airbus Corporate Jet 319 de vingt-six sièges VIP et comprenant une chambre et un bureau.

Liza Transport International d'assurer de façon absolue la sécurité et la sûreté des vols.

Puisque vous évoquez la flotte de nouvelle génération chez Liza Transport International, pouvez-vous nous donner des précisions sur les éléments qui constituent cette flotte ?

De 2013 à 2015, LTI disposait d'une flotte propre composée d'un hélicoptère de type Agusta 190S de cinq places ainsi que de trois jets : un Falcon 7X de treize sièges, un Falcon 900EX EASy II de quatorze sièges et un Beechcraft King Air 350i de huit sièges. Cette flotte s'est renforcée en 2017 avec l'achat d'un Airbus A318 Elite, véritable palace volant donnant à LTI une toute nouvelle envergure. Cet appareil offrait à notre clientèle un confort et un niveau de service encore plus élevé que tout ce que l'on pouvait trouver dans la sous-région. Pendant les très longs vols, grâce à l'espace qu'il présente, l'Airbus A318 Elite est propice au travail comme à la détente.

Entre acquisition d'appareils de dernière génération et amélioration des services, LTI continue son expansion, au grand bonheur d'une clientèle VIP aussi exigeante sur la sécurité que sur la qualité de service. En effet, le Falcon 7X a été remplacé par le Falcon 8X de quatorze sièges VIP, dernier-né de Dassault Aviation. Nous avons également acquis deux Beechcraft 1900D de dix-neuf sièges. Et très récemment, en ce début d'année 2020, nous venons de finaliser l'acquisition d'un Airbus Corporate Jet 319 de vingt-six sièges VIP avec une chambre et un bureau, ainsi que d'un hélicoptère Agusta 139 de huit sièges VIP. Pour résumer, notre flotte est aujourd'hui constituée de neuf aéronefs : deux Airbus Corporate Jet ACJ 319 et ACJ 318, deux Falcon 8X et 900EX EASy II, un King Air 350i VIP, deux Beechcraft 1900D et deux hélicoptères Agusta 139 et 109S. Enfin, nous envisageons de nous lancer dans le domaine du fret aérien avec l'acquisition très prochaine d'un Boeing B737 Cargo.

Toutes ces acquisitions témoignent d'une belle confiance en l'avenir. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur les perspectives de LTI ?

Les perspectives sont très bonnes et motivantes car à Liza Transport International, nous aimons les challenges. Étant déjà l'une des entreprises leaders du domaine de l'aviation d'affaires en Afrique et dans le monde, nous continuons sur cette voie afin d'être la meilleure. Nous sommes donc dans une phase de renforcement de notre flotte avec l'arrivée de nouveaux aéronefs afin de mieux répondre aux besoins de notre haute clientèle et d'élargir notre domaine d'offres. L'idée est de couvrir tous les segments de marché de l'aviation d'affaires en Afrique.

Propos recueillis par Andju Ani



Après le Falcon 900EX EASy II, LTI propose aussi à ses clients le Falcon 8X de quatorze sièges VIP, dernier-né de Dassault Aviation.



Le King Air 350i VIP, jet privé à turbopropulseurs.



L'hélicoptère Agusta 109S.



La flotte de LTI compte deux Beechcraft 1900D.

« L'INDUSTRIE BANCAIRE DISTRIBUE LE CARBURANT DE L'ÉCONOMIE »

Avec 19 banques (dont 4 établissements financiers), 321 agences et plus de 500 GAB, le système bancaire burkinabè affiche selon l'Association professionnelle des banques et établissements financiers du Burkina Faso (APBEF-BF) des volumes de crédits parmi les plus dynamiques de la sous-région.

En termes de positionnement au sein de la zone UEMOA, le système bancaire burkinabè affiche des indicateurs d'activité et de solvabilité satisfaisants et en évolution. « Nous avons un système bancaire solide, lequel affiche les volumes de crédits les plus dynamiques de l'UEMOA, à la fois pour les entreprises et pour les ménages », fait remarquer Martial Goeh-Akué, le président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers du Burkina Faso (APBEF-BF, lire son interview p. 206-207). Le réseau

427,6 milliards (+9,9 %) sur une année pour s'établir à 4740,0 milliards au 30 septembre 2019. Les titres de placement ont pour leur part enregistré une hausse en variation annuelle de 91,4 milliards (+7,6 %) pour se situer à 1 285,6 milliards à fin septembre 2019, affichant une hausse de 36,7 milliards (+2,9 %) en rythme trimestriel. Ainsi, au 30 septembre 2019, les emplois bancaires étaient composés à 63,9 % de crédits et 36,1 % des autres emplois, contre respectivement 61,8 % et 38,2 % en septembre 2018. Le taux de financement de l'économie est appréciable, de même que le taux de bancarisation strict, supérieur de 6 points à la moyenne de l'UEMOA. L'arrivée récente de nouvelles banques (WBI, IB Bank, Banque Agricole du Faso)

La Maison de la PME, créée par la SGBF, est dotée d'une ligne de financement de 150 milliards de FCFA.

bancaire du Burkina Faso compte 19 établissements de crédit répartis en 15 banques et 4 établissements financiers, avec un nombre d'agences en constante augmentation, actuellement de 321. En outre, l'accès de la population aux services bancaires est renforcé par la mise à disposition de guichets automatiques de banques (GAB) dont le nombre dépassait les 500 unités à fin septembre 2019.

Concernant l'évolution du chiffre d'affaires du secteur bancaire burkinabè entre, il ressort que les ressources mobilisées ont atteint 4276,6 milliards à fin septembre 2019, contre 3903,6 milliards à fin septembre 2018, soit une croissance de 373,0 milliards (+9,6 %) sur une année. D'un montant de 4312,4 milliards à fin septembre 2018, les emplois se sont accrus de

confirme la bonne santé et surtout les bonnes perspectives de l'économie du Burkina Faso, et ce malgré l'impact du climat sécuritaire.

« Stratégique et porteuse d'avenir, l'industrie bancaire distribue le carburant de l'économie du Burkina Faso pour alimenter la croissance et favoriser l'emploi. Elle contribue substantiellement au financement de l'économie pour les particuliers comme pour les entreprises, développe de nouveaux segments de marché, élargit la base de l'offre de produits et services numériques », s'enthousiasme le président de l'APBEF-BF. Pour lui, les établissements de crédit installés au Burkina Faso sont conquérants en matière de financement de l'économie, d'innovation ainsi que de formation professionnelle. Des avancées notables ont été constatées ►(suite p. 204)



lejaso.net

l'actualité au Burkina Faso
sur le web

IB bank Online & SMS



Votre banque, partout avec vous.

Suivez-nous sur   



INTERNATIONAL BUSINESS BANK

Partenaire de votre succès

www.ib-bank.com | infos@ib-bank.com

Aperçu des innovations digitales d'Ecobank Burkina Faso

Avec un total bilan qui s'est établi en 2018 à 895,787 milliards de FCFA, soit une hausse de 1% par rapport à 2017, Ecobank figure parmi les établissements leaders de la place financière de Ouagadougou. Et elle le doit en partie à son portefeuille de produits, notamment sa gamme innovation, ainsi qu'à sa stratégie de clientèle-cible. «*Nous avons des produits adaptés à toute notre clientèle, mais nous avons pris l'option depuis trois ans maintenant de nous focaliser sur les produits digitaux. Nous venons de lancer la version 4.0 de notre application mobile destinée aux clients particuliers qui offre une panoplie de produits pour faciliter le quotidien de nos clients. Ainsi, à partir d'un Smartphone, tout utilisateur peut ouvrir un compte depuis le confort de son fauteuil et faire des transactions*», détaille le directeur général Moukaramou Chanou.

Par ailleurs, Ecobank Burkina Faso propose une option de création de carte virtuelle Mastercard ou Visa pour faciliter et sécuriser les transactions en ligne. Cette application donne la possibilité aux clients d'effectuer des transferts par SMS sur des comptes ou de générer des codes de transfert et de les envoyer pour des retraits sur l'ensemble des DAB Ecobank de l'UEMOA (Xpress Cash). «*Nous offrons aussi la possibilité aux clients particuliers de faire des paiements à partir de leur téléphone par QR code à travers Ecobank Pay. En dehors de ces produits utilisables à partir de l'application mobile, nous avons Ecobank online, la banque par Internet*

pour les particuliers et le pendant pour les entreprises, avec les plates-formes OMNI et OMNI LITE», ajoute le directeur général.

Rappelons qu'OMNI permet aux grandes entreprises d'avoir une vue à 360 degrés sur l'ensemble de leurs comptes, une meilleure visibilité de leurs flux de trésorerie ainsi qu'une gestion des prélèvements et des paiements. Quant à OMNILITE, c'est une solution similaire, mais à l'attention cette fois-ci des PME, et qui permet aux utilisateurs d'être également leurs propres banquiers par la gestion complète de leur compte.

Ajoutons pour finir une série d'exemples de partenariat innovant mis en place par Ecobank en 2019 pour moderniser le système de règlement. C'est le cas avec la SONABEL, où a été déployé un service de paiement des factures d'électricité à partir d'une application mobile. En utilisant son numéro de police, le client peut visualiser le montant de sa facture et procéder au règlement en un clic, sans avoir à se déplacer dans une agence SONABEL comme c'était le cas jusqu'à présent. «*Nous avons conclu aussi avec les trois compagnies aériennes ASKY, ETHIOPIAN AIRLINES, KENYA AIRWAYS un partenariat pour le paiement de billets d'avion en ligne. Le client fait sa réservation en ligne, utilise son numéro d'enregistrement pour effectuer le paiement sur l'application Ecobank Mobile et reçoit son billet d'avion dans sa boîte e-mail*», annonce Moukaramou Chanou.

L.B-D

► en 2019 s'agissant de relation banque-entreprise, d'inclusion financière et de financement du retail. «*Nos banques financent l'habitat social, le crédit à la consommation, respectent la réglementation et sont des acteurs digitaux. Elles sont, par leurs investissements et leurs innovations, les chefs de file naturels de la filière numérique financière*», relève Martial Goeh-Akué. Sans banques solides, il n'y a pas de croissance économique durable.

Au registre de l'innovation, si les exemples sont légion, l'un des plus emblématiques est sans doute cette initiative de Société Générale Burkina Faso (SGBF) qui a inauguré en 2019 une toute première Maison de la PME du pays accueillie avec succès, d'où la satisfaction du directeur général Harold Coffi (*lire son interview p. 212-213*): «*Cette Maison de la PME est une réponse concrète aux problématiques de suivi et de financement des PME au Burkina Faso. Et cela, les responsables d'entreprises l'ont bien compris.*» Autre particularité:

elle est dotée d'une enveloppe de 150 milliards de FCFA répartis sur 5 ans et mise à la disposition des PME suivant un Programme de crédit, ce dont les responsables d'entreprises en ont eu connaissance. «*C'est sans doute pourquoi ils sont venus massivement s'informer des financements possibles pour leurs projets qui pourront tous contribuer significativement au développement du Burkina Faso et aux conditions de vie de sa population*», explique Harold Coffi. Pour assurer son attractivité auprès des chefs d'entreprises, la Maison de la PME s'est alliée à des partenaires de renom tels que l'Agence de financement et de promotion des petites et moyennes entreprises (AFP-PME) et la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) ainsi que des contributeurs à la formation et à l'éducation financière comme les Centres de gestion agréés (CGA), Bpifrance, Investisseurs & Partenaires (I&P) et SINERGI BURKINA. Sont également associés au projet PROPARCO/AFD, SOFIGIB, etc.

Louise Bibalou-Durand



le-jaso.net

l'actualité au Burkina Faso
sur le web

AVEC PASSION, GRANDIR AVEC VOUS.



© 2015



Vivre ensemble le meilleur parce que nous savons que vous ne ménagez aucun effort pour vous en sortir. A la recherche de la **célérité** et de l'**efficacité**, chaque jour est un nouveau défi à relever.

Main dans la main, avec **sécurité**, nous allons grandir ensemble pour aller jusqu'au bout de nos rêves. Ce **pragmatisme** et cette volonté qui vous animent, sont pour nous une source de motivation.

Wendkuni Bank International votre nouvelle banque **innovante**, prête à vous accompagner.

Wendkuni Bank International, grandir avec vous.

« LES CRÉANCES DES BANQUES SUR L'ÉCONOMIE SE SONT ÉLEVÉES À 2 666,1 MILLIARDS EN 2018 »

Martial Goeh-Akué est à la fois directeur général d'Orabank et président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers du Burkina Faso (APBEF-BF), qui compte 19 établissements de crédit. Pour lui, au moment où l'industrie bancaire connaît une révolution numérique, le grand enjeu est la cyber-sécurité.

Le Burkina Faso, avec 16 % de croissance du secteur bancaire entre 2016 et 2017, devance la Côte d'Ivoire et ses 14 %. Quels facteurs justifient cette position de Ouagadougou ?

Martial Goeh-Akué : La place du Burkina Faso est dynamique et en constante évolution. C'est véritablement une belle place bancaire au regard de la profondeur du marché, de la qualité des intervenants et des perspectives de croissance économique et sociale de ce pays. Le système bancaire du Burkina Faso est rentable, avec une structure financière solide. Au Burkina Faso, l'activité économique se développe malgré le climat socio-économique caractérisé par la persistance des attaques terroristes entraînant des déplacements internes de populations, ainsi que par la poursuite des revendications sociales dans le secteur public. Mais l'économie du Burkina Faso fait preuve d'une remarquable résilience et les banques, dans ce contexte, jouent efficacement le rôle d'amortisseurs de chocs. Le secteur privé est

engagé dans une rude épreuve de compétitivité. Ils font leurs preuves et disposent d'atouts reconnus, tant dans les activités de financement que dans la banque de détail. Et leur réussite est nécessaire à la croissance et à la création des emplois. Notre industrie bancaire s'adapte donc et se réorganise, ce qui lui permet d'afficher une bonne santé financière. Le système bancaire du Burkina Faso a démontré son admirable capacité de résilience à court terme face à la dégradation des conditions sécuritaires et socio-économiques du pays car il continue à financer tous les compartiments de l'économie.

Pour continuer à se développer, les entreprises bancaires et financières ont besoin d'un environnement favorable ainsi que de l'accompagnement des pouvoirs publics. Des avancées notables ont été réalisées en 2019 en matière de relation banque-entreprise, d'inclusion financière, d'accès aux services bancaires par la population, de digitalisation, de mise en œuvre de réformes et de financement de l'économie, notamment celui des PME, ainsi que de mobilisation de ressources. La solidité de notre secteur bancaire représente un atout face aux défis à relever. La cohésion et notre engagement constituent un élément-clé de succès pour lever les nombreuses contraintes et entraves à l'exercice de notre noble profession. À cet égard, la réalisation de notre mission de sauvegarde des intérêts de la profession bancaire est vitale pour le financement de l'économie et l'inclusion financière.

Les banques burkinabè cèdent-elles, comme celles de Côte d'Ivoire, uniquement 4 % des recettes d'exportation à la Banque centrale (BCEAO) au lieu des 80 % prévus par les textes en vigueur ?

Les banques installées au Burkina Faso ont le souci

« À 6 % de croissance du PIB, le Burkina Faso se place dans le peloton de tête des pays à forte croissance de l'UEMOA. »

dynamique au Burkina Faso, et l'agent économique qu'est l'État joue également son rôle d'accompagnateur et de facilitateur afin de rendre le pays attractif pour les investisseurs. Avec les réalisations et des prévisions macro-économiques de croissance supérieures à 6 % du PIB, le Burkina Faso se place dans le peloton de tête des pays à forte croissance de l'UEMOA.

Dans ce contexte, le secteur bancaire créateur de richesses et d'emplois ne peut également être que performant. Les établissements de crédit du Burkina Faso

du respect des dispositions légales et réglementaires. À date, aucun établissement bancaire n'est sous sanction.

Les niveaux des concours des banques à l'économie sont-ils à la hausse année après année ?

Les créances du système bancaire sur l'économie se sont élevées à 2 666,1 milliards à fin décembre 2018, en hausse de 295,9 milliards (+12,5 %) par rapport à leur niveau à fin 2017. Nous pouvons donc dire que les concours du système bancaire à l'économie progressent de façon régulière.

Quelles sont les actions de l'APBEF-BF en faveur d'un meilleur financement des PME-PMI par les banques de la place ?

Les PME se sont imposées dans toutes les économies modernes comme l'un des principaux vecteurs de la croissance et de la création d'emplois. En effet, elles constituent plus de 80 % des entreprises et 2/3 des emplois. Elles jouent donc un rôle décisif dans la conquête des marchés internationaux. Pour se développer, les entreprises ont besoin de financement. Aussi le financement des PME-PMI constitue-t-il une priorité stratégique pour les banques installées au Burkina Faso. L'APBEF-BF est un acteur majeur du dispositif de soutien au financement des PME-PMI. L'objectif du dispositif est de créer une masse critique de petites et moyennes entreprises performantes en vue d'augmenter la contribution de cette catégorie d'entreprises à la création de richesses. À cet égard, 18 structures d'encadrement ont été habilitées, et des rencontres d'échange ont été organisées entre les établissements de crédit et ces structures d'appui. Le financement des PME-PMI représente bien, pour la profession bancaire, une priorité au regard de l'importance de ces entreprises dans la création de richesses et d'emplois. La place bénéficie de l'expérience et de l'accompagnement de la Société financière de garantie interbancaire du Burkina (SOFIGIB) pour faciliter l'accès au financement des PME-PMI par l'octroi de garanties. Notons également que les banques ont mis en œuvre des mesures pour répondre aux attentes de ces entreprises et renforcer la bonne relation entre l'entrepreneur et sa banque, notamment sur les produits de financement à court terme et les crédits d'investissement.

À la tête de l'APBEF-BF depuis 2017, quelles sont vos priorités ?

L'APBEF-BF a pour mission de promouvoir l'activité bancaire et financière au Burkina Faso. Elle définit les positions et propositions de la profession vis-à-vis des pouvoirs publics et des autorités du domaine économique et financier. Le financement de l'économie est la priorité des banques du Burkina Faso. Notre engagement est de poursuivre le dynamisme de transformation de notre association professionnelle afin d'en faire une organisation efficace au service du financement inclusif de l'économie du Burkina Faso. Actrices-clés de l'innovation, les banques réinventent la relation client, qu'elle soit physique ou digitale, et sont garantes de la sécurité des données et des fonds. Alors que l'industrie bancaire connaît une véritable révolution numérique, la cyber-sécurité est au cœur des enjeux. Les innovations multiples portées par les banques et les acteurs de la *fintech* doivent se faire dans la confiance, et donc la sécurité, socle de la relation client. Cela nécessite d'avoir des règles et des conditions de concurrence équitables entre tous les acteurs. Avec le renforcement de l'inclusion financière, ce sera le grand enjeu de l'année 2020.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand



*Martial Goeh-Akué,
président de l'Association
professionnelle des banques
et établissements
financiers du Burkina Faso.*

« CORIS BANK INTERNATIONAL SA EST ENGAGÉE DANS LA TRANSFORMATION DIGITALE DE SES ACTIVITÉS »

Diakarya Ouattara, directeur général de Coris Bank International SA, confirme le maintien de sa banque en position de leader sur la place et la poursuite de ses actions destinées à répondre au mieux aux attentes de la diaspora burkinabè en Europe et aux États-Unis.



Les chiffres de 2019 ne sont pas encore connus mais, par rapport à 2018, peut-on avoir les grandes tendances ?

Diakarya Ouattara: Coris Bank International SA, filiale du groupe Coris, a enregistré au cours de l'exercice 2019 de bonnes performances sur l'ensemble des indicateurs d'activité, et les résultats s'inscrivent au-delà des prévisions budgétaires. En effet, le total bilan a poursuivi sa croissance pour atteindre un taux de +14 % et le résultat net ressort bénéficiaire de +13 %. La banque renforce ainsi sa position de leader sur la place du Burkina Faso avec plus de 20 % de part de marché. Ces réalisations ont été faites dans un environnement sécuritaire difficile et fortement concurrentiel. C'est le lieu pour moi de remercier nos clients et nos partenaires pour leur confiance, et de réaffirmer notre engagement à œuvrer pour la réalisation des ambitions de développement du groupe Coris.

Quelle est la stratégie de Coris Bank International SA en quittant le giron de la zone UEMOA vis-à-vis des diasporas burkinabè d'Europe ? Vous avez organisé des rencontres d'affaires avec la communauté burkinabè d'Italie. Allez-vous multiplier ce type de rencontres dans les pays de l'UE ayant une population burkinabè conséquente ?

La diaspora joue un rôle important dans le développement de nos économies africaines, et la décision stratégique de Coris Bank International SA de servir cette niche répond à deux problèmes cruciaux que rencontre notre diaspora : celui du transfert de fonds et celui de l'investissement. Nous avons donc mis en place un dispositif organisationnel tout en nous appuyant sur trois leviers : la bonne gestion de la relation clientèle, l'offre de services adaptés et enfin la technologie pour servir ce segment. Ainsi, différents produits de crédit

et des produits d'épargne avec des taux d'intérêt préférentiels ont été développés. Un service de conseils pour les meilleures opportunités dans le pays est aussi disponible. Afin de bâtir une relation de confiance avec la diaspora, nous avons organisé plusieurs rencontres en Afrique, en Europe et en Amérique du Nord au cours desquelles nous avons présenté aux communautés nos offres de services, tout en les invitant à participer aux activités de développement du Burkina Faso.

Quelles étaient les ambitions de Coris Bank International SA en créant en 2018 le produit Coris Money ? Comment fonctionne-t-il ? Depuis son lancement, le succès est-il au rendez-vous ?

Coris Bank International s'est bâti une stratégie digitale dont l'objectif est de faciliter l'accès de la population aux services financiers. Coris Money est donc l'une des expressions de la mise en œuvre de cette stratégie qui traduit l'ambition de la banque d'intégrer des solutions modernes correspondant

« Coris Money est une solution PME efficace pour le paiement des salaires ou le transfert financier en masse. »

aux nouvelles attentes du marché. C'est aussi un outil simple et facile pour rendre nos services plus accessibles aux clients bancaires et non bancaires, et contribuer ainsi à une meilleure inclusion financière. La plate-forme Coris Money permet de réaliser des transactions financières à partir de différents appareils digitaux. L'application, téléchargeable sur Play Store et App Store, vous fait profiter en toute convivialité des services de dépôt, retrait, transfert, paiement de biens et de factures, etc. Coris Money est également une solution PME efficace pour le paiement des salaires ou le transfert financier en masse. De nombreux autres services, en projet ou en cours d'activation, vont renforcer l'autonomie des clients en leur donnant la main sur des transactions qui impactent leurs comptes bancaires, ou encore en leur donnant accès à des produits financiers tels les



Le siège de Coris Bank International SA situé au cœur de la capitale burkinabè.

microcrédits et l'épargne. Coris Money a également l'avantage d'être omni-opérateurs : un client peut ouvrir son compte Coris Money avec n'importe quel numéro de téléphone mobile actif. Les opérations peuvent se faire en autonomie soit à partir de l'application mobile, soit dans les agences Coris Bank International SA ou auprès des agents de notre réseau de distribution. Nous sommes réellement satisfaits car le produit est adopté par les clients. Il gagne en notoriété, le réseau de distribution se densifie continuellement, de nouveaux services sont développés

et les volumes des transactions sont en progression constante. Nous nourissons un réel et légitime espoir dans cette solution pour rendre les produits et services de la banque plus accessibles.

Pour 2020, en votre qualité de directeur général de Coris Bank International SA, quelles sont vos priorités ? L'exercice 2020 s'annonce favorable au plan des perspectives économiques nationales. La banque fera montre de créativité et d'imagination en explorant des niches à forte rentabilité afin de conforter nos performances et notre solidité financière. Nous tirons le meilleur parti de la synergie du groupe Coris pour une atteinte de nos objectifs tout en poursuivant la mise en œuvre de notre plan quinquennal.

Propos recueillis par Paul de Manfred

« NOUS MAINTIENDRONS NOTRE RÔLE DE BANQUE LEADER DANS LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE »

Moukaramou Chanou, directeur général d'Ecobank Burkina Faso, indique que depuis deux ans, la stratégie de proximité de sa banque a consisté à mettre l'accent sur le déploiement de près de 600 « Xpress Point » pour servir des zones où aucune autre banque n'est encore présente.



Moukaramou Chanou,
directeur général
d'Ecobank Burkina Faso.

Dans quelles proportions ont évolué les différents chiffres clés en 2018 par rapport à 2017 ?

Moukaramou Chanou : Le total bilan de la banque s'est établi à 895,787 milliards de FCFA à fin décembre 2018, soit une hausse de 1 % par rapport à 2017. Les dépôts de la clientèle ont connu une importante hausse (+27 %) comparés à 2017 et ressortent à 701,518 milliards de FCFA, ce qui confirme la confiance accor-

dée par les clients à notre institution. Les emplois à la clientèle, à 400,448 milliards de FCFA, progressent de 4 % entre 2017 et 2018. Le produit net bancaire à fin 2018 s'est établi à 42,400 milliards de FCFA, en repli de 4 % par rapport à l'exercice précédent. Enfin, le résultat net de l'exercice 2018 est ressorti à 9,255 milliards de FCFA, soit un repli de 22 % par rapport à 2017.

Pour l'exercice 2019, les tendances de ces mêmes chiffres sont-elles dans une phase ascendante ?

2019 fût une année éprouvante car nous avons évolué dans un contexte incertain lié à la situation sécuritaire de notre pays, avec des attaques terroristes qui ont frappé durement une partie de notre territoire national, ainsi que les pays voisins : le Mali et le Niger. Nonobstant ces conditions, nos principaux indicateurs que sont le bilan, les ressources, les emplois et le chiffre d'affaires affichent tous une croissance vigoureuse par rapport à 2018, et dépassent même largement nos objectifs. Nous avons par ailleurs travaillé à l'amélioration de la qualité de notre portefeuille en mobilisant notre énergie pour le recouvrement et la réduction du niveau du risque. L'impact positif sur le volume des provisions constituées pour la couverture de nos engagements a été immédiat.

Pouvez-vous nous citer un exemple de partenariat innovant signé en 2019 pour moderniser le système de règlement ?

Nous avons mis la technologie au cœur de notre stratégie de croissance. En conséquence, nous sommes à l'avant-garde d'innovations transformatrices conçues

pour faciliter la vie à nos clients. Au cours de l'année 2019, nous pouvons nous réjouir d'avoir finalisé plusieurs partenariats. Je citerai l'université de Ouagadougou, où nous avons mis en place une solution pour le paiement des frais de scolarité à partir de notre application Ecobank Mobile. Les étudiants, après leur inscription en ligne validée par le service de la scolarité, obtiennent un INE (identifiant national étudiant). Avec ce numéro INE, l'étudiant procède au paiement des frais

« Nous avons mis la technologie au cœur de notre stratégie de croissance. »

de scolarité à l'aide de l'application Ecobank Mobile installée sur son smartphone à partir de PlayStore et App Store. Une fois l'application installée, l'utilisateur a la possibilité d'ouvrir un compte Xpress (compte sans agios) sans se déplacer dans une agence, et de l'approvisionner dans un Xpress Point, un point de vente de notre réseau d'agents bancaire « Agency banking ».

Peut-on avoir un aperçu du poids d'Ecobank sur la place bancaire de Ouagadougou ?

Ecobank Burkina dispose d'un réseau de 42 agences, dont une agence digitale. Nous avons le réseau de DAB le plus fourni et le plus élargi du pays avec 102 guichets automatiques de banque (GAB) répartis sur tout le territoire national. Depuis deux ans, nous avons mis l'accent sur une stratégie de proximité avec le déploiement de près de 600 « Xpress Point » pour servir des zones où aucune autre banque n'est encore présente. Les 477 employés de l'institution travaillent également sans relâche pour délivrer un service de qualité à nos 400 000 clients, majoritairement des particuliers.

Comment accompagnez-vous le gouvernement dans sa volonté de réussir son PNDES 2016-2020 ?

La hausse des enveloppes allouées à l'État et ses démembrements par la participation à des financements structurés de projets entrant dans le cadre de la mise en œuvre du Programme national de développement économique et social (PNDES) reste une priorité pour la banque. Nous avons à cet effet accompagné le gouvernement en assurant avec d'autres banques de la place un financement de 100 milliards de FCFA pour le Fonds spécial routier du Burkina en 2018 et, plus récemment, en 2019, le financement à hauteur de 110 milliards de FCFA de la voie de contournement de Ouagadougou. Par ailleurs, nous avons

conçu des outils digitaux que nous avons mis à la disposition du gouvernement pour une collecte optimisée des impôts et taxes par l'enrôlement de nos clients sur la plate-forme de télépaiement des impôts. Dans le même ordre d'idée, nous déployons de nouvelles solutions de paiement des taxes communales ou de commerce. En ce qui concerne notre contribution à l'inclusion financière, notre plate-forme digitale dénommée Ecobank Mobile facilite l'enrôlement massif de la population (secteur informel, étudiants, cotonculteurs) en leur permettant d'ouvrir gratuitement, avec une documentation réduite et sans frais, un compte Xpress pour sécuriser leur épargne. Je voudrais également rappeler notre tradition de financement des PME-PMI à fort potentiel

et notre soutien séculaire aux chaînes de valeur de l'agriculture depuis des décennies. En effet, en tant que chef de file du pool bancaire national pour le financement des campagnes cotonnières en faveur de la SOFITEX, Ecobank apporte un appui financier aux groupements villageois sur toute la chaîne de production de coton, de l'importation des intrants jusqu'à la récolte.

Quelles sont vos priorités en 2020 ?

En 2020, nous continuerons à tirer profit de notre nouvelle plate-forme technologique et à faire progresser nos revenus de manière stable et diversifiée. Notre stratégie sera basée sur l'amélioration progressive de la qualité de notre portefeuille, tout en restant présent sur les 3 segments de marché : particuliers, PME-PMI et grandes entreprises. Nous maintiendrons notre rôle de banque leader dans le financement de l'économie du Burkina avec une sélection sur la qualité de nos actifs. Nous travaillerons également à renforcer notre efficacité opérationnelle au cours de cette année 2020. La digitalisation de l'ensemble de nos opérations bancaires reste une priorité absolue, et nous poursuivrons la promotion de l'inclusion financière grâce au renforcement de nos relations avec la PANMF-Burkina, qui est l'institution de microfinance filiale à 100 % d'Ecobank Burkina.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

Bio

Moukaramou Chanou, titulaire d'une maîtrise en science et gestion de l'université de Saint-Maur-des-Fossés, en France, débute sa carrière bancaire en France en 1988. En 1997, il commence à exercer dans le milieu bancaire africain, notamment chez BIBE (Banque internationale du Bénin) puis, en 1999, il rejoint le groupe Ecobank, où il évoluera pendant 5 ans avant d'intégrer la Citibank au Gabon de 2004 à 2007. C'est en 2008 qu'il revient dans le groupe Ecobank pour prendre la direction de la filiale Ecobank du Niger : il y relèvera de nombreux défis avant de changer de filiale. En effet, de mars 2012 à début 2019, il assume la direction générale d'Ecobank Guinée. Enfin, depuis mars 2019, il est à la tête d'Ecobank Burkina Faso.

« NOUS ENTENDONS POURSUIVRE NOTRE PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE »

Harold Coffi, directeur général de Société Générale Burkina Faso, indique qu'en 2019, sa banque a inauguré la toute première Maison de la PME du pays et a procédé au lancement de YELEMANI, une plate-forme de co-construction ayant à son actif la mise en œuvre de 6 projets structurants.



Harold Coffi,
directeur général de
Société Générale
Burkina Faso.

Depuis votre nomination à la tête de Société Générale Burkina Faso (SGBF) en 2018, quelles ont été vos priorités ?

Harold Coffi : En prenant la responsabilité de cette filiale de la Société Générale, j'ai découvert un personnel engagé et responsable. Même si SGBF ne jouait pas le premier rôle sur le marché bancaire, elle en a le talent. C'est pourquoi, avec mes équipes, nous avons immédiatement entrepris de vastes transformations pour offrir à la clientèle burkinabè, qui le mérite, un service de qualité reposant sur une expérience mondiale acquise depuis 150 ans. Mais avant de poursuivre, je voudrais, à travers votre magazine, souhaiter une année de paix et de joie à l'ensemble de la population burkinabè : qu'ils soient nos clients ou non a ici peu d'importance tant j'ai le désir que chacun puisse vaquer à ses occupations personnelles et professionnelles dans la sécurité.

Vous disiez que SGBF pouvait jouer les premiers rôles. Qu'en est-il des financements de l'État et des entreprises ?

Société Générale Burkina Faso entend poursuivre son accompagnement à l'État burkinabè à travers les différents véhicules qui s'offrent à nous, tant sur le marché financier que dans des financements structurés. Nous n'avons pas non plus l'intention de réduire notre participation au financement de l'économie via le financement des entreprises burkinabè malgré le contexte sécuritaire fragile, en témoigne le niveau du financement de ces dernières années, avec une croissance de 30 % de notre chiffre d'affaires. C'est pourquoi le partenariat avec PROPARCO, un exemple de notre engagement, donne plus de marge à notre structure pour la réalisation des objectifs sur les dossiers étatiques et corporate.

Nous avons compris que SGBF innovait pour mieux servir sa clientèle. À ce titre, en 2019 vous avez inau-

guré la toute première Maison de la PME du pays. Un an après, quel est le bilan de cette initiative ? Inaugurée le 31 janvier de l'année dernière, la Maison de la PME a enregistré 463 entrées, dont seulement 64 clients de SGBF. Il y a donc 399 responsables d'entreprises n'ayant jamais eu affaire à SGBF mais qui sont intéressés et curieux de ce que nous pouvons leur apporter. Autrement dit, c'est un succès.

Abordons la question de vos transformations en interne pour permettre à l'ensemble de vos collaborateurs de participer pleinement à la croissance de l'entreprise...

L'année 2018 a été très difficile pour SGBF à cause du contexte politique, économique, social et sécuritaire instable qu'a connu le pays : baisse du PNB, augmentation des frais généraux, baisse du ROE... Ces difficultés étaient imputables à divers facteurs. Afin d'inviter l'ensemble des collaborateurs à une transformation audacieuse, nous avons procédé au lancement de YELEMANI (« changement » en langue dioula), une plate-forme de co-construction autour des thèmes : innovation et digitalisation ; satisfaction client ; ressources humaines ; métier/produits/services ; efficacité/performance/productivité. Et le fort engagement de l'ensemble du personnel a conduit à mettre en œuvre 6 projets structurants en 2019. Ces projets nous permettent déjà de mieux satisfaire nos clients et d'être plus proches d'eux en tant qu'équipe. 2020 verra la poursuite de notre transformation et la mise en œuvre d'autres projets identifiés dans ce cadre.

Vous avez lancé en 2019 la carte Visa Infinite et un club dédié aux clients VIP détenteurs de ce moyen de paiement haut de gamme. Y a-t-il un engouement pour cette nouvelle carte ?

Lancée le 28 juin 2019, la carte Visa Infinite très haut de gamme connaît un véritable succès : nous avons atteint un taux de réalisation de 192 % après six mois

« SGBF est la seule banque à offrir une carte Visa Infinite très haut de gamme : elle connaît un véritable succès. »

de commercialisation. Au niveau du paysage bancaire burkinabè, SGBF est la seule banque à offrir cette catégorie de cartes Visa. Pour répondre à cet engouement, nous avons décidé d'aller plus loin en lançant le Club Visa Infinite, qui réunit les détenteurs de cette carte. Ce cadre leur permet entre autres de participer aux

Bio

Harold Coffi est depuis août 2018 directeur général de Société Générale Burkina Faso (SGBF), vice-président du conseil d'administration de Société Générale Capital Securities West Africa et président du conseil d'administration d'ACEP Microfinance Burkina.

Il débute sa carrière à Dallas (Texas, États-Unis) en avril 1999 au service clientèle à la Chase Bank of Texas, qu'il quittera en juillet 2000 pour le pôle de services aux investisseurs (Global Investor Services) de JPMorgan Chase. De l'équipe Broker-Dealer, il évolue comme comptable senior, puis spécialiste des OPCVM (fonds communs de placement) jusqu'en octobre 2004. Revenu en Afrique à cette date, il assume chez Ecobank Côte d'Ivoire Abidjan, 2^e banque du pays, les fonctions de trésorier adjoint jusqu'à fin 2005, puis de directeur de la trésorerie et institutions financières de début 2006 à septembre 2007. Il intègre alors au même poste la BIAO Côte d'Ivoire d'Abidjan, 3^e banque du pays devenue NSIA Bank, puis y devient directeur central de l'exploitation en août 2011, et directeur général adjoint en charge de l'exploitation en juillet 2012. En mars 2014, il rejoint Société Générale de Banque en Côte d'Ivoire (SGBCI) comme directeur général adjoint (DGA) en charge du corporate et des marchés financiers (Sogebourse, Sogepar, SGBCI Conservation) jusqu'à sa nomination à ses actuelles responsabilités.

grands événements de la banque, de disposer d'informations spécifiques selon leur préférence, d'être invités aux grands rendez-vous culturels de notre capitale, à des soirées gala, etc. En un mot, cette carte ouvre un monde de privilèges dédiés à ses détenteurs.

À ce stade de notre entretien, peut-être pourriez-vous nous présenter un peu plus Société Générale Burkina Faso ?

Aujourd'hui, nous offrons à notre clientèle la possibilité de se rendre dans 23 agences et d'effectuer des opérations dans 77 DAB, dont 36 hors site dans différentes localités du pays. Nous avons lancé la première agence mobile du pays, qui permet aux populations des zones les plus reculées de réaliser leurs opérations bancaires. Quant à notre portefeuille clients, il s'élève à plus de 110 000 clients, dont 105 326 clients particuliers, pour un effectif global de 320 collaborateurs.

Pourriez-vous terminer en nous parlant de 2020 ?

L'année 2020 commence sous de bons auspices et nous allons nous appuyer sur les chantiers lancés en 2019 pour accélérer la transformation de la banque. Nos priorités sont clairement la poursuite des projets liés à l'amélioration de l'expérience client, le renforcement de la digitalisation pour rendre nos clients plus autonomes dans l'usage des produits de la banque, le renforcement des performances financières de la banque à travers la poursuite des choix stratégiques pris, et enfin la poursuite des transformations internes initiées pour faciliter l'engagement du personnel. Vous l'aurez compris, SGBF a pour objectif de garantir de bons résultats afin de servir le client durablement.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« NOUS VOULONS FORGER L'IMAGE D'UN ACTEUR FINANCIER DE RÉFÉRENCE »

Raphaël Kambou est directeur général de International Business Bank (IB bank), ex-Banque de l'Habitat. Forte d'un réseau de 12 agences installées dans les principales villes du pays, elle va renforcer son ancrage national avec l'ouverture de nouvelles agences en 2020.

La Banque de l'Habitat du Burkina Faso (BHBF) devenue International Business Bank (IB bank) est désormais sous votre direction. Un nouveau siège inauguré à Ougadougou par le Premier ministre en février 2019 en présence de personnalités et opérateurs économiques matérialise la mutation du secteur bancaire local. Que signifiait lors de votre allocution : « *Cet édifice consacre ainsi le nouvel élan d'une banque moderne, performante et compétitive* » ?

Raphaël Kambou : International Business Bank (IB bank) est une société anonyme au capital de plus de 22,826 milliards de FCFA, avec conseil d'administration. Nos interventions concernent le domaine de la banque de détail, en proposant aux particuliers des produits de placement innovants et de financement adaptés, ainsi que le corporate, en apportant des solutions aux besoins des entreprises. L'ambition d'IB bank est de bâtir, selon les standards internationaux, un groupe financier africain de référence, leader en banque, compétitif et performant, permettant à sa clientèle-cible d'accéder à des solutions innovantes et adaptées à ses

talisation, de générer un avantage concurrentiel durable grâce à une R&D proactive, et enfin de monter une holding qui portera le développement et l'expansion de l'institution. Pour en revenir à l'édifice abritant le siège social de la banque, je puis vous dire qu'il s'agit, en plus de l'augmentation du capital, de l'un des premiers signaux à l'endroit du marché pour traduire la vision et les ambitions du top management.

Qu'est devenue une grande partie des effectifs de l'ancienne Banque de l'Habitat ? Les produits habitat et logement seront-ils encore mis en valeur par IB bank ? Par ailleurs, avez-vous renforcé certains postes stratégiques avec de nouvelles expertises afin de vous adapter au mieux à la nouvelle orientation de IB bank ?

Une grande partie de l'effectif de l'ancienne Banque de l'Habitat a été redéployée dans le cadre de la restructuration. Conscients du rôle stratégique de la gestion des ressources humaines dans le rendement de nos activités, nous avons adopté des politiques de gestion rationnelle et motivante de ces ressources. Par ailleurs, nous avons

procédé au renforcement des capacités de nos collaborateurs. En tant que banque commerciale, nous poursuivons le financement du logement avec une nouvelle approche. Nous

jouons ainsi notre rôle, à savoir la mobilisation de ressources adaptées et le financement des acteurs du domaine qui remplissent nos conditions d'accompagnement.

Créée en juillet 2005 avec un capital initial de deux milliards de FCFA, la BHBF était présente dans 6 villes dont Bobo-Dioulasso. Comptez-vous renforcer votre politique de proximité en implantant IB bank dans d'autres villes, à quel rythme et sous quel calendrier ? Pour ces nouvelles agences éventuelles, allez-vous

« **Des études de marché sont prévues en 2020 pour l'implantation dans les pays de l'UEMOA.** »

besoins. Dans cette optique, nous misons sur les applications mobiles pour répondre aux besoins de mobilité et d'instantanéité de nos clients. L'innovation est donc placée au cœur de notre stratégie.

Nous comptons opérer une transformation profonde portée par des manières nouvelles de penser et de faire la banque, à travers de nouvelles politiques et procédures, pour se hisser parmi les meilleures de la place. Ainsi, les principaux axes qui portent cette transformation sont de développer le capital humain et de créer une culture d'entreprise, d'investir encore plus dans la digi-



Raphaël Kambou, directeur général de International Business Bank.

redéployer du personnel ou procéder à des créations d'emplois ?

Forte d'un réseau de 12 agences installées dans les principaux centres urbains, notamment à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Dédougou, Ouahigouya et Tenkodogo, IB bank entend étendre davantage son réseau pour assurer un maillage progressif du territoire national. L'extension du réseau s'intègre donc dans notre politique de développement, qui est orientée vers une géostratégie visant une présence dans les grands centres d'activités commerciales du territoire national. Au plan national, la banque envisage l'ouverture d'agences supplémentaires en 2020. Le capital humain est la première ressource nécessaire à l'exploitation efficace et efficiente de l'outil de production. Nous plaçons le capital humain au cœur de la performance. Pour cette raison, un accent sera mis sur le renforcement des capacités du personnel en vue de l'instauration d'une culture d'entreprise. Par ailleurs, si le besoin se présente,

nous aurons recours aux meilleures compétences dans l'industrie bancaire et appliquerons ainsi notre politique en matière de ressources humaines basée sur l'excellence, la formation continue et des conditions classées parmi les plus attractives du marché.

Au-delà de la stratégie nationale, vous avez aussi des ambitions sous-régionales dans la zone UEMOA, qui compte huit pays. Quelle approche allez-vous adopter et quel premier pays visez-vous ? La question d'une introduction à la Bourse régionale d'Abidjan pour lever des capitaux fait-elle partie de vos réflexions ?

Sur le plan sous-régional, nous avons prévu des études de marché en 2020 pour l'implantation de succursales dans les pays de l'UEMOA. IB bank ambitionne d'affirmer son ancrage dans le paysage bancaire tant sur le plan national que régional en conquérant des parts de marché afin d'asseoir sa notoriété. La question de l'introduction à la Bourse régionale sera examinée en temps opportun par les instances supérieures de la banque. Pour l'heure, les priorités sont orientées vers les actions visant la solidité financière, la professionnalisation des collaborateurs et l'amélioration de la qualité des services offerts à la clientèle.

Les produits numériques et digitaux deviennent une véritable stratégie d'investissement sur la plupart des places bancaires africaines. Une banque complètement digitale s'est même ouverte au Burkina Faso. Comment IB Bank va-t-elle se positionner concrètement sur ce marché porteur et d'avenir ?

IB bank compte faire de la technologie l'épine dorsale de son outil de production. Elle a acquis des équipements d'exploitation de dernière génération et un système d'information bancaire (SIB) très complet, classé parmi les meilleurs sur le marché international. Elle bâtira sa stratégie commerciale autour de ce noyau constitué d'un ensemble d'applicatifs pour lui permettre d'automatiser ses activités et d'élargir sa gamme de produits. Cela concerne entre autres les applicatifs de captures de chèques à distance et par mobile, la gestion électronique de documents (GED), les applicatifs de monétique et de eBanking (cartes bancaires, Mobile Money et banque électronique, Internet Banking), etc.

Quelles sont vos priorités en 2020 ?

En 2020, nous poursuivrons notre processus de développement à travers le renforcement de nos fonds propres, la mobilisation des ressources, la maîtrise des risques et l'amélioration de la productivité. Cela nous permettra d'asseoir les bases du sentier de la croissance afin de forger l'image d'un acteur financier de référence dans le paysage national et africain.

Propos recueillis par Paul de Manfred

« WBI AMBITIONNE DE DEVENIR ACTEUR MAJEUR DANS LE FINANCEMENT DES PME »

Jeanne Marie Christine Tani est directrice générale de Wendkuni Bank International, un établissement déjà riche de cinq agences dont elle veut en 2020 renforcer la politique de proximité ainsi que le développement via des financements extérieurs comme ceux de la BOAD et de la BAD.

Pouvez-vous présenter WBI et nous donner quelques chiffres sur le premier exercice de cet établissement dont l'ouverture a été fortement remarquée ?

Jeanne Marie Christine Tani : Le projet de création de Wendkuni Bank International (WBI) est né de la volonté du groupe Planor, associé à des partenaires locaux, de mettre en place une institution bancaire susceptible de contribuer au renforcement de la bancarisation et du financement de l'économie du Burkina Faso. C'est ainsi qu'ont été entamées les démarches en vue de l'obtention de l'agrément, et le précieux sésame a été obtenu en octobre 2017, mais c'est en mai 2018 que la banque ouvre les portes de son agence principale.

Malgré les contraintes majeures liées à sa jeunesse, WBI produit un volume de ressources collectées de 9,6 milliards de FCFA et un volume de 12,7 milliards au titre du programme crédit au cours d'un exercice 2018 à sept mois. En date du 31 octobre 2019, elle aura

réussi à collecter plus de 48 milliards de ressources et à réaliser un volume d'emplois de plus de 25,5 milliards ainsi qu'un total bilan de 66,5 milliards. En termes d'emplois de trésorerie, nous enregistrons à la même date 33,76 milliards, dont 24,304 en encours titres et 9,46 de prêts interbancaires. En ce qui concerne les ressources de trésorerie, nous avons procédé à un refinancement BCEAO de 4 milliards de FCFA. Ces chiffres laissent clairement paraître le dynamisme de nos activités et, pour l'exercice à venir, les ambitions sont encore plus grandes.

Vous vous positionnez entre autres dans le financement des PME-PMI, un créneau qui ne manque pas de concurrence. Comment comptez-vous cultiver votre différence ?

De nombreuses institutions financières ont mis en place des systèmes d'accompagnement des PME-PMI, ce qui crée en effet une certaine concurrence sur ce créneau. Il faut aussi compter avec les initiatives du gouvernement dans ce sens à travers la création de divers programmes. WBI ne restera pas en marge de ce créneau car elle ambitionne se positionner comme acteur majeur dans le financement des PME-PMI. Cette ambition relève d'un axe stratégique de la banque et tous les moyens seront mis en œuvre pour la formation et l'accompagnement de ces entreprises, aussi bien sur le plan financier que fonctionnel. Nous souhaitons également accompagner dans un processus de formalisation de leurs activités les personnes qui exercent dans l'informel. Afin de faciliter cette mise en œuvre, des partenariats seront noués avec des structures étatiques et privées, et ce afin de toucher plus facilement notre cible, que nous savons demandeuse de solutions

Bio

Le 1^{er} janvier 2020, Jeanne Marie Christine Tani devient directrice générale de Wendkuni Bank International (WBI). Depuis le 1^{er} mars 2018, elle y assumait les fonctions de directrice générale adjointe, après avoir été directrice générale adjointe à la Banque de l'Union Burkina Faso de 2016 à 2018. Titulaire depuis 2013 d'un DESS en gestion des micro-entreprises du Centre international d'études supérieures appliquées (CIESA) du Nouveau-Brunswick (Canada), et depuis 2005 d'un DESS de l'Institut technique de banque du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM, France), elle débute sa riche carrière de banquière en octobre 1989 comme cadre supérieure à la Caisse générale de péréquation des prix des produits de grande consommation du Burkina Faso (CGP), société d'État, avant même l'obtention en 1990 de sa maîtrise en sciences juridiques option droit des affaires de l'université de Ouagadougou. Elle y restera jusqu'à son entrée à Ecobank Burkina Faso en octobre 1998. De 2003 à 2005, c'est comme cadre à la direction générale de la Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce (BSIC Burkina Faso SA) qu'elle exerce et, de 2005 à 2016, comme cadre supérieur à la direction générale de Banque Atlantique Burkina Faso.

Sa compétence et son engagement professionnels lui ont valu les distinctions de chevalier (2006) et d'officier (2014) de l'ordre du Mérite burkinabè.

innovantes. Nous souhaitons être plus qu'une source de financement, nous voulons être des partenaires.

Pour asseoir l'implantation de WBI sur la place bancaire burkinabè, combien d'agences projetez-vous d'ouvrir ? WBI ambitionne de développer son réseau d'agences

« Malgré les contraintes liées à sa jeunesse, WBI a collecté en 7 mois plus de 9,6 milliards de ressources lors de son premier exercice. »

et de DAB afin de couvrir progressivement le territoire national, notamment dans les régions à fort potentiel. En somme, les promoteurs se proposent de construire une implantation solide alliant pragmatisme, sécurité et innovation afin que la banque devienne un acteur important et incontournable dans l'industrie bancaire du Burkina Faso, voire sous-régionale. C'est dans ce sens qu'en 2019, nous avons procédé à l'ouverture de quatre agences : deux à Ouagadougou et deux en province. Ce processus d'extension entamé continuera au cours de l'année 2020 avec l'ouverture prévue de plusieurs agences. Notre ambition est d'être au plus près de nos clients.

Pour favoriser le développement de WBI, comptez-vous faire appel à des financements extérieurs comme ceux de la BOAD ou d'autres guichets ?

Tout à fait ! Cette alternative est envisageable. En effet, nous avons amorcé depuis le deuxième semestre de l'année 2019 une dynamique de développement commercial marquée notamment par une extension du réseau d'agences et une diversification de l'offre de financement aux entreprises ainsi qu'aux particuliers. Cela nous conduira forcément à diversifier nos sources de refinancement. Des structures comme la BOAD, la BAD et autres institutions sont connues pour leur rôle majeur dans le financement des économies africaines, et nous entendons effectivement nous positionner pour un partenariat avec elles, d'autant que nous espérons qu'à ce jour, nous réunissons les conditions pour être éligible à ces lignes de financement.

En 2020, quelles sont vos priorités ?

2019 aura été pour WBI une année test sur un exercice complet de 12 mois. Elle nous a permis de nous confronter aux réalités du marché bancaire local et d'apprécier la portée des besoins d'une clientèle de plus en plus exigeante. Cela a par ailleurs permis de dégager des certitudes sur l'orientation stratégique que nous entendons donner à notre business durant

les prochaines années. Pour 2020, la priorité sera tout d'abord de continuer à nous faire connaître du grand public et de nous rapprocher de nos clients. Pour ce faire, nous entendons poursuivre l'extension du réseau de distribution (agences et DAB hors site) suivant un maillage stratégique de la capitale ainsi que des grandes villes du pays. Nous mettrons bien entendu un accent particulier sur la communication pour accompagner ce déploiement. Ensuite, nous prévoyons une diversification de nos offres de produits et services afin de toucher une plus grande base de clients. Enfin, nous voulons renforcer la confiance de nos clients envers notre institution en relevant le niveau de nos propres exigences en termes de qualité de service et de prise en charge des diverses sollicitations de nos clients.

Propos recueillis par Paul de Manfred



Jeanne Marie Christine Tani est directrice générale de Wendkuni Bank International.

ASK GRAS SAVOYE RAYONNE EN AFRIQUE



Leader du courtage en assurances au Burkina Faso, le spécialiste en conseil d'assurances Gras Savoye Maroc, devenu récemment ASK Gras Savoye, a conclu avec Willis Towers Watson une alliance qui lui promet un rayonnement dans 14 pays d'Afrique.

En 2018, les primes drainées au Burkina Faso par le spécialiste du courtage d'assurances ASK Gras Savoye ont été estimées à plus de 4,4 milliards de FCFA, avec un taux de 41 % du CA pour l'IARDT et 59 % pour l'assurance-vie. Et la tendance à la bonne santé se confirme puisqu'en attendant l'arrêt de clôture de l'exercice 2019, les primes sont estimées à plus de 4,6 milliards de FCFA, avec un ratio de 36 % du CA pour l'IARDT et 64 % pour la vie, ce dernier ratio tenant compte des risques liés aux assurances de personnes : santé-décès, IFC, épargne... Pour ce qui est de l'apport des courtiers à la formation du CA des compagnies d'assurances du marché burkinabè, un rapport fiable pourrait, selon *Le Faso.net* du 29/11/2019, voir le jour en fin d'année 2020 si tous les courtiers arrivent à fournir leurs états de ventilation.

Le leader vit sereinement la concurrence

Certes, le marché burkinabè a connu en 2019 une recomposition avec le rachat de la filiale Allianz par le groupe panafricain SUNU. Une nouvelle donne envisagée avec sérénité par ASK Gras Savoye qui, malgré la concurrence, reste leader du marché burkinabè du courtage en assurances. Car, de façon générale, les sociétés d'assurance au Burkina Faso se portent bien, en témoignent les résultats. Avec un CA à 66,49 milliards de FCFA au 30 octobre 2019, le secteur enregistre une hausse de 13,29 % par rapport à la même période en 2018, ce qui laisse entrevoir un CA annuel 2019 de plus de 92 milliards. D'ailleurs, les primes émises par le marché devraient passer au-dessus de la barre symbolique des 100 milliards de FCFA en 2020, même si un travail énorme reste à faire concernant le taux de non-assurance automobile, qui tourne autour de 40 %, tandis que celui de l'assurance-vie est d'à peine

1 %. La nécessité de s'assurer n'est donc pas encore intégrée dans les mentalités burkinabè, beaucoup le faisant uniquement par crainte des contrôles policiers, alors que la vie humaine n'a pas de prix. La sienne, mais aussi celle d'autrui, si l'on considère la gravité des dommages causés par les véhicules en cas d'accident. ASK Gras Savoye Burkina, dans son rôle de conseil en assurances, poursuit donc la sensibilisation à ce sujet, un défi à relever de concert avec les sociétés d'assurance du Burkina Faso.

Une extension fertile et prestigieuse

Mais au-delà du marché burkinabè, ASK Gras Savoye voit loin et grand. En effet, dans le cadre de sa politique de développement et d'extension, Gras Savoye Maroc, acteur majeur du marché marocain récemment devenu ASK Gras Savoye, a signé des accords pour acquérir l'ensemble des participations de Willis Towers Watson dans chacune de ses opérations réparties sur treize marchés : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Tchad, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Guinée, Liberia, Madagascar, Mali, Niger, Sierra Leone et Togo. Donc, une fois toutes les transactions clôturées, ASK Gras Savoye, qui compte déjà dix établissements marocains, sera présent dans 14 pays d'Afrique. Cela

Les primes émises par le marché devraient passer au-dessus de la barre symbolique des 100 milliards de FCFA en 2020.

inaugure une ère de collaboration étroite avec Willis Towers Watson, l'une des plus prestigieuses entreprises internationales de conseil, de courtage et de solutions logicielles, dont ASK Gras Savoye est déjà le correspondant exclusif au Maroc et le deviendra dans ces treize nouveaux pays. Cela s'explique par l'étroite relation établie depuis de



Willis Towers Watson Network Member

très nombreuses années avec Willis Towers Watson (NASDAQ : WLTW) et les sociétés qui l'ont précédée à l'échelle mondiale. Leader mondial qui aide ses clients internationaux à faire du risque un vecteur de croissance, l'entreprise créée en 1828 compte 45 000 collaborateurs dans plus de 140 pays et marchés où elle conçoit et fournit des solutions qui gèrent le risque, optimisent les bénéfices, développent le talent et le pouvoir du capital pour protéger et renforcer les institutions et les individus. Sa perspective unique lui permet de voir les intersections critiques entre le talent, les actifs et les idées, une formule dynamique qui régit ses performances. L'alliance avec ASK Gras Savoye en tant que correspondant est donc la garantie d'un service de très haute qualité à sa clientèle.

« Les économies dynamiques et en pleine croissance en Afrique sont d'une importance stratégique pour nombre de nos clients, et nous sommes engagés à étendre notre activité d'une manière plus visible, robuste et innovante sur l'ensemble du continent. Ce partenariat nous permettra de continuer à fournir à nos clients des services de conseils et solutions de courtage à travers une approche adaptée aux marchés locaux », a déclaré Pamela Thomson-Hall, responsable des régions Europe centrale, Europe de l'Est, Moyen-Orient et Afrique chez Willis Towers Watson. Et Naïma Smirès Kettani, présidente de ASK Gras Savoye, de renchérir : « Il s'agit d'une expansion prometteuse de notre activité et de notre présence, et nous sommes heureux de renforcer notre relation avec Willis Towers Watson. Nous connaissons déjà très bien leur activité et leurs clients, et nous continuerons à jumeler leurs solutions globales avec notre vision locale de tous ces nouveaux marchés ambitieux. Nous avons une acti-

tivité bien établie et largement reconnue en Afrique du Nord, et cet accord annonce l'ambition à long terme de se développer sur ce continent diversifié et à forte croissance. »

Des collaborateurs en or et des projets de synergie avec la BMCE

Résolument tournée vers l'Afrique mais conservant ses fortes attaches avec le réseau mondial de Willis Towers Watson, ASK Gras Savoye vise, on le voit, une plus grande expansion dans le continent, mais tient à souligner que son développement n'a pu s'affirmer et se poursuivre que grâce au dévouement, aux efforts et à l'abnégation de son personnel, vis-à-vis duquel elle a toujours eu une considération reconnaissante. Avec un volume de primes de près de 300 millions de dollars US, soit 179,478 milliards de FCFA, ASK Gras Savoye est désormais le premier courtier marocain d'assurances d'envergure internationale et le doit à ses 500 collaborateurs talentueux et à leur savoir-faire de très haute qualité, au Maroc et en Afrique subsaharienne. ASK Gras Savoye tient également à souligner que cette opération de rapprochement a été conclue avec succès grâce à l'assistance diligente et hautement professionnelle de BMCE Capital, filiale de BMCE Bank of Africa, qui est implantée dans plus de 20 pays d'Afrique et avec qui ASK Gras Savoye souhaite créer des synergies profitables aux deux partenaires.

En attendant, l'année 2020 a démarré dans le dynamisme et l'enthousiasme avec l'objectif d'optimiser le portefeuille existant et de développer de nouveaux segments de clientèle grâce à une stratégie commerciale définitive qui sera arrêtée au niveau du groupe pour l'ensemble des filiales.

Andju Ani

LES PRIMES DEVRAIENT DÉPASSER LES 100 MILLIARDS DE FCFA EN 2020

En constante progression, le CA global des assurances devrait se chiffrer à plus de 92 milliards de FCFA en 2019, contre 81 milliards en 2018. De plus, le groupe SUNU devrait renforcer ses parts de marché après l'acquisition de la filiale Allianz Burkina Assurances.

Le 28 novembre 2019 à Ouagadougou, lors de la traditionnelle conférence de presse annuelle de l'Association professionnelle des sociétés d'assurance du Burkina (APSAB), son président Denis Ouédraogo, accompagné d'une partie des dirigeants des compagnies d'assurance, a présenté l'évolution des performances du marché des assurances ainsi que les défis à surmonter. S'agissant du bilan des activités de 2018, Serge Ramdé, secrétaire général permanent de l'APSAB, a relevé la bonne santé des sociétés d'assurance dans son pays, une bonne santé confirmée par un CA en hausse constante ces trois dernières années. En effet, au 30 septembre 2019, il se situe à 66,48 milliards de FCFA, soit une hausse de 13,29 % par rapport à celui de la même période en 2018. Et à en croire M. Ramdé, cela laisse également entrevoir pour 2019 un CA annuel global de plus de 92 milliards, contre les 81,79 milliards de 2018. Quant aux primes émises par le marché, celles-ci devraient passer en 2020 au-dessus de la barre symbolique des 100 milliards de FCFA. Toutefois, pour Denis Ouédraogo, cette croissance ne saurait faire oublier les faiblesses du marché local, avec notamment un taux d'assurance-vie en dessous de 1 %. De même, rappelle-t-il, le taux de non-assurance automobile affiche le seuil critique des 40 %. Ces seuls indices, fait-il remarquer, montrent que la question des assurances au Burkina Faso « *n'est pas encore ancrée dans la mentalité des populations* ».

Pourtant, depuis 2017, les travaux de la Commission technique vie ont permis aux acteurs du marché d'adopter des tarifs dits minimum pour les primes

Yelen Assurance, le pionnier de la micro-assurance

Joël Bamogo est président directeur général de Yelen Assurance, première compagnie spécialisée dans la micro-assurance de la zone UEMOA créée en octobre 2018. Une initiative due à cet actuaire burkinabè qui a fait ses classes chez le géant américain de la réassurance Arch Ré. « *Notre ambition étant d'améliorer la protection sociale en Afrique, les pays de la zone UEMOA offrent une plate-forme de départ intéressante car ils présentent des caractéristiques communes telles que, par exemple, le faible taux de pénétration de l'assurance* », explique Joël Bamogo.

Yelen ciblant principalement les personnes à faibles revenus, ses produits d'assurance sont accessibles à partir de 1 000 FCFA de cotisation mensuelle. Par ailleurs, la compagnie dispose d'une application gratuite téléchargeable sur Google Play, Yelen Mobile, au moyen de laquelle on peut souscrire une assurance. À défaut, le client a aussi l'option de se rendre dans l'un des 600 points de vente présents à ce jour sur le territoire.

En définitive, l'objectif de Yelen Assurance est de créer un filet de sécurité qui accompagne le développement socio-économique des populations. Dans l'immédiat, Joël Bamogo va d'abord s'employer à consolider le modèle au Burkina Faso avant de regarder vers d'autres pays de la sous-région.

L.B.-D.

« décès emprunteurs » et « temporaires décès ». Ce travail visait à harmoniser et à assainir les pratiques en assurance-vie, et l'entrée en vigueur de ces nouveaux tarifs avait pour objectif de contribuer à renforcer la solvabilité des sociétés d'assurance-vie.

Précisons aussi que le secteur des assurances contribue fortement au budget de l'État, une contribution estimée à 11,24 milliards de FCFA en 2017, contre 10,3 milliards de FCFA en 2016, soit une croissance de 9 %. De 6,72 milliards de FCFA en 2012, la contribution du secteur

CA du marché Vie et IARD en FCFA	Tendance 2019		
	2017	2018	Au 30 /09/2019
IARD	467 60 123 694	49 133 402 526	38 632 533 100
VIE	28 205 722 135	32 658 415 296	27 852 304 145
MARCHÉ	724 965 845 829	81 791 817 822	66 484 837 245

Source: APSAB

Allianz devient Sunu Assurances IARD

Les cinq filiales africaines du groupe Allianz (Bénin, Burkina Faso, Centrafrique, Mali et Togo) sont passées le 29 avril 2019 sous le contrôle du groupe panafricain SUNU. Ainsi, après SUNU Assurances IARD Bénin en octobre 2019, ce fut au tour d'Allianz Burkina Assurances de faire sa mue en devenant SUNU Assurances IARD Burkina Faso au terme d'une journée portes ouvertes organisée le 10 janvier 2020 à Ouagadougou. Précisons que le groupe SUNU est le leader de l'assurance-vie dans toute la zone CIMA, qui compte 14 pays d'Afrique. **L.B.-D.**

des assurances au budget de l'État a été multipliée par plus de 1,6 en cinq ans. Enfin, la contribution de la branche vie au budget de l'État a progressé de 12 %, passant de 1,79 milliard de FCFA en 2016 à 2 milliards en 2017.

Les derniers chiffres fournis par l'APSAB indiquent qu'en 2017, la branche IARD restait dominée par l'assurance automobile à hauteur de 45,53 %, contre 43,39 % en 2016, suivie des accidents corporels et de la maladie, de l'ordre de 24,47 %, contre 25,30 % l'année précédente. La branche incendie et autres dommages aux biens est quant à elle classée en 3^e position avec 11,32 %, contre 10,40 % en 2016. Enfin, la branche transport se situe à 16,79 %, contre 7,89 % en 2016. En termes de croissance sur la même période, la branche automobile a progressé de 12,13 % en 2017 avec un CA de 21,29 milliards de FCFA, et la branche incendie et autres dommages aux biens de 16,29 % avec un CA de 11,44 milliards. Ce marché, certes étrié comparativement à celui du Sénégal ou de la Côte d'Ivoire, se montre néanmoins fortement dynamique au regard de l'évolution de son CA sans cesse à la hausse (*lire notre tableau*).

Une nouveauté sur ce marché burkinabè des assurances, la recomposition intervenue au niveau de ses acteurs. Les 18 compagnies qui composaient ce marché en 2019 – 8 sociétés en vie, 8 en IARD, une en réassurance et une en micro-assurance –, ne sont dorénavant plus que 17 : après l'acquisition d'Allianz Burkina Assurances par le groupe SUNU et la séparation intervenue entre ce dernier et Raynal Assurances, qui a repris son indépendance, le marché a perdu une société dans la mesure où SUNU a récupéré son portefeuille d'assurance-vie venu renforcer la branche vie de sa nouvelle acquisition, Allianz Burkina Assurances.

Rappelons à que le groupe SUNU assurances

est présent dans 14 pays, avec 26 sociétés, plus de 3 400 emplois et 160 milliards de FCFA de CA, et qu'il gère 391 milliards d'actifs. Ajoutons que les nouvelles acquisitions de SUNU, tout comme les 35 filiales de Saham Assurances (ex-Colina) cédées au Sud-Africain Sanlam pour 1,05 milliard de dollars en octobre 2018, indiquent que le marché des assurances dans la zone CIMA (Conférence interafricaine des marchés de l'assurance) se concentre de plus en plus au bénéfice des grands groupes. D'où la question : comment les petites compagnies, à l'instar de Raynal qui s'est séparée du groupe SUNU au Burkina Faso, vont-elles pouvoir respecter les nouvelles dispositions du régulateur exigeant depuis mai 2019 un capital minimum de 3 milliards de FCFA, lequel passera à 5 milliards dès 2021 ? Ne sont-elles pas vouées à disparaître ou à devoir s'adosser à de grands groupes pour assurer leur survie ?

Louise Bibalou-Durand

Ne roulez plus sans ABS !

**A partir de
12.000F / AN**

ABS Assurance Bécane Sécurité

Votre avenir, notre quotidien



« UAB VIE A CONNU SA PLUS FORTE CROISSANCE EN 2019 : PLUS DE 20 % »

Sentiment de satisfaction générale pour Jean Damascène Nignan, directeur général du groupe UAB Assurances. En effet, les branches vie et IARDT sur l'exercice 2019 connaissent une hausse de leur chiffre d'affaires et de leurs résultats par rapport à l'année précédente.



Assane Ouédraogo

Jean Damascène Nignan,
directeur général du
groupe UAB Assurances.

métier pour la non-vie après celui de la branche vie en 2018, modification de l'organigramme, refonte des procédures, et enfin mise en conformité du capital social. Cette année nous a permis de capitaliser sur nos forces en remobilisant nos ressources humaines. L'identification de nos zones de vulnérabilité a conduit à la mise en place d'un plan d'actions correctrices pour mieux servir notre clientèle.

« La branche UAB IARDT retrouve une croissance encourageante de son chiffre d'affaires après plusieurs années de stagnation. »

Vous est-il possible de dévoiler les tendances de l'activité des deux branches vie et IARD sur l'exercice 2019 ?

Les tendances sont en hausse pour les deux sociétés en termes de chiffres d'affaires et de résultats. UAB IARDT retrouve une croissance encourageante de son chiffre d'affaires après plusieurs années de stagnation. UAB VIE reste sur sa dynamique de croissance depuis plusieurs années et a connu sa plus forte hausse en 2019, soit plus de 20 %.

UAB Assurances fait partie d'un ensemble intégré, Planor Afrique, qui, en plus d'une branche assurance et d'une branche de téléphonie, possède dorénavant une banque. Dans l'optique de renforcer le volet bancassurance, peut-on s'attendre à une synergie entre la banque et l'assurance ?

Cela va de soi et constitue un objectif stratégique que nous avons commencé à mettre en œuvre. La banque

Quelle analyse faites-vous sur le bilan global du groupe UAB Assurances en 2019 par rapport à 2018 ?

Jean Damascène Nignan : Le bilan est globalement positif tant sur l'activité vie que non-vie. L'année 2019 est la première de notre plan stratégique, qui constitue notre référentiel de développement. Cela a permis de dérouler les projets prioritaires : changement de logiciel

Bio

Jean Damascène Nignan, 47 ans, marié et père de 3 enfants, fait ses débuts à l'UAB de 2000 à 2004 en qualité de chef de service sinistres et contentieux. Les deux années suivantes, il devient directeur technique. En 2006, il quitte UAB pour le même poste de directeur technique chez SUNU Assurances, où il participe à la création et à l'installation de la filiale du Burkina Faso, fonctions qu'il exercera jusqu'en 2008. Revenu au sein d'UAB au rang de directeur général de la branche IARDT de 2008 à 2015, avec notamment pour objectif la transformation managériale et financière de la compagnie, il repartira en 2015 pour SAHAM Assurances Bénin, où lui sera confiée, en tant que directeur général, la gestion de la filiale non-vie jusqu'à mai 2018. En juin de la même année, il réintègre le groupe UAB Assurances, mais cette fois en assumant la direction générale des branches IARDT et vie.

Jean Damascène Nignan est détenteur depuis 1997 d'une maîtrise en droit privé option droit judiciaire de l'université de Ouagadougou et depuis 2000 d'un DESS en assurances de l'Institut international des assurances de Yaoundé.

WBI, puisque que c'est d'elle que nous parlons, est jeune mais ambitieuse, et elle présente tous les atouts nécessaires pour se développer rapidement. Nous sommes en phase pour enrichir nos offres respectives à travers des packages innovants.

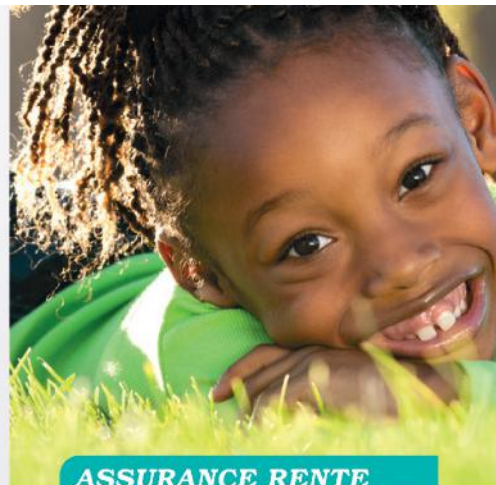
On note quelques opérations de fusions-acquisitions sur le marché de la CIMA dans le cadre de l'augmentation du capital social imposée par le régulateur. Cela a-t-il un impact sur la stratégie du groupe UAB Assurances ?

Je crois que c'est l'un des objectifs visés par la modification du capital minimum que d'avoir des compagnies encore plus solides et aptes à respecter leurs engagements. C'est bénéfique pour le secteur et l'économie de nos pays. Les entités qui se regroupent pourront capitaliser sur leurs forces respectives. Comme vous le savez, la stratégie est un processus qui évolue en même temps que les réalités du secteur. Bien entendu, nous nous adaptons.

Nous observons ces dernières années une forte pression fiscale sur le secteur de l'assurance dans plusieurs pays. Quelle analyse faites-vous de cette situation ?

C'est toujours délicat de parler d'un sujet qui concerne tout un secteur, voire plusieurs pays. Je fais seulement observer que notre secteur est un gros contributeur au budget de l'État. Par la nature de notre activité, nous avons un rôle éminemment social, et nous garantissons les investissements. On peut faire de la recette fiscale sans désarticuler un secteur transversal comme l'assurance. L'« effet domino » peut conduire à des situations explosives !

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand



ASSURANCE RENTE EDUCATION +



Votre avenir, notre quotidien

ASSURANCE RENTE EDUCATION +

1 QUEST-CE QUE C'EST ?

Le contrat Rente Education Plus de l'UAB-VIE, garantit à l'assuré qu'il arrive le paiement des frais scolaires de ses enfants ou facilite leur établissement dans la vie professionnelle.

2 QUI PEUT ADHÉRER ?



Toute personne physique dont l'âge est compris entre **18 à 55 ans.**

3 QUELS SONT LES AVANTAGES ?

En cas de vie de l'assuré au terme du contrat, l'UAB-VIE reverse 5 rentes annuelles pour la scolarité des enfants.

En cas de disparition prématurée avant la fin de la durée des cotisations et 5 ans après la date d'effet du contrat, l'UAB-VIE prend d'abord en charge les frais scolaires à hauteur de 25% des rentes initiales prévues au contrat pendant toute la durée restante des cotisations, et reverse en sus, les 100% des 5 rentes annuelles prévues au moment de la conclusion du contrat.

Les mêmes prestations sont données immédiatement en cas de décès accidentel quelque soit la période.

4 SIMULATION

Pour un assuré âgé de 35 ans qui désire assurer son enfant de 3 ans pour une durée de 15 ans ; s'il souhaite avoir une rente annuelle de **350.000 F CFA**, il lui faudra cotiser par mois **9500 F CFA**.

5 COMMENT SOUSCRIRE AU CONTRAT ?

En remplissant la proposition d'adhésion auprès de nos conseillers vie ou en se rendant à l'agence UAB ASSURANCES la plus proche.



Bureau Direct Principal (siège)
Avenue Honoré Bourguignon
08 BP 11041 Ouagadougou 08

Tel. : (+226) 25 30 18 18
Fax. : (+226) 25 31 26 20
(+226) 25 30 28 50

uab@uabassurances.ci • www.uabassurances.com
<https://www.facebook.com/UABASSURANCES>



DEV Champions

- **CONCOURS** : Le plus grand concours de programmation en ligne dédié aux développeurs d'Afrique de l'Ouest. Prochain challenge le 03 juin 2019
<https://www.thedevchampion.com/>
- **MARKETPLACE** : Une plateforme en ligne de mise en relation entre les développeurs et les porteurs de projets.
<http://devchampions-freelancers.com/>



Les meilleurs IT au service des startup, entreprises et administrations africaines

L'Afrique a besoin de bons programmeurs informatiques (appelé développeur) pour accompagner le développement de son économie. En effet, tous les secteurs de l'économie (agriculture, santé, transport, énergie, éducation, commerce, industrie,...) adoptent progressivement le digital pour accroître leur productivité, créer de nouveaux débouchés sur les marchés et réduire leurs coûts d'exploitation. Ainsi, les entreprises et les administrations africaines recherchent des développeurs talentueux pour réaliser des programmes de plus en plus complexes et adaptés au contexte africain.

Dans ce cadre, le cabinet conseil en Stratégie IT et organisation AfricaCRM&SI basé à Ouagadougou a initié le projet DEV Champions dont l'objectif principal est de détecter les meilleurs développeurs burkinabè et Ouest Africain et de les mettre en relation avec les startups, les entreprises nationales et internationales ainsi que les administrations publiques pour des collaborations fructueuses.



DEVCHAMPION

UN SECTEUR EN PLEINE RECONFIGURATION

En se livrant à une concurrence rude mais loyale, les opérateurs des télécommunications multiplient les investissements et aménagent les prix pour offrir le meilleur aux Burkinabè, à la grande satisfaction des autorités.

Accéder au leadership sur le très concurrentiel marché des télécommunications et des services numériques au Burkina Faso n'est pas une mince affaire. La preuve, ce fut un mini-séisme lorsqu'en 2017, la filiale de la multinationale Orange réussit à prendre la tête du marché en valeur avec 41 % des parts. « *Orange est désormais leader du marché, aussi bien en nombre d'abonnés qu'en revenus. En deux ans, nous avons conquis plus de 3 millions de clients supplémentaires, portant notre parc à 8,5 millions, tous services confondus* », s'était alors réjoui Ben Cheick Haïdara, directeur général d'Orange au Burkina Faso. Objectif du groupe : atteindre les 10 millions de clients d'ici à 2020.

Orange Burkina a misé sur l'équipementier suédois Ericsson pour la rénovation de ses infrastructures réseau, parfois hors service sinon obsolètes : ce sont 21 milliards de FCFA (32 millions d'euros) qui ont été investis pour rénover les plates-formes technologiques. Orange Burkina a également pris l'avantage sur ses concurrents dans des segments précis du marché : la data, l'Internet mobile sur lequel il contrôle 63 % du marché, ou encore la finance mobile qui pèse désormais 15 % de son chiffre d'affaires global avec l'offre Orange Money. Cette forte croissance qui prend les concurrents au dépourvu tient aux investissements importants consentis depuis quelques années : « *Sur les 60 milliards de FCFA investis par le groupe dans le pays, un tiers a été dirigé vers les équipements comme la fibre optique et l'équipement de transmission de données. Grâce à ces efforts, nous avons stabilisé la qualité de notre réseau et amélioré la satisfaction de nos clients* », assure Ben Cheick Haïdara.

En 2019, Orange Burkina Faso et Onatel ont obtenu du gouvernement burkinabè des licences technologiques neutres y compris la 4G. Orange Burkina Faso qui contrôle 45 % du marché en valeur est désormais suivi de telmob, filiale d'Onatel avec 37 % de parts, et de Telecel Faso, du groupe Planor Afrique que possède l'homme d'affaires Appolinaire Compaoré, qui tire son épingle du jeu avec 18 % du marché. Cette

année, l'opérateur historique burkinabè Onatel, détenu à 61 % par Maroc Télécom, a annoncé un bénéfice net en hausse de 12,5 %, à 31,8 milliards de FCFA. Cette firme revendique 7,7 millions de clients et entend rester bien présente sur le marché, et même repartir à la conquête de son leadership en intensifiant les investissements. Selon la direction générale d'Onatel, cette amélioration des résultats vient récompenser « *l'attractivité et la compétitivité de l'offre mobile combinée aux efforts d'animation sur le terrain, qui ont permis de recruter plus de 430 000 nouveaux abonnés actifs sur l'année 2018, soit un taux de recrutement en hausse 6 % par rapport à l'année précédente* ». Onatel affiche donc clairement ses ambitions et entend poursuivre ses investissements pour soutenir la croissance des usages voix et data ainsi que les services à valeur ajoutée.

Cette vitalité dans le secteur des télécommunications est vue d'un très bon œil par le gouvernement burkinabè, sachant que cette dynamique tire avantage d'un cadre

La 4G est une réalité depuis 2019. I

législatif et réglementaire volontariste destiné à promouvoir l'économie et l'inclusion numériques pour en faire un vecteur de développement et d'emplois. Il s'agit aussi de profiter des technologies de l'information et de la communication pour moderniser l'administration et les entreprises, et donner aux citoyens les moyens d'exploiter pleinement les opportunités offertes par le numérique. « *En 2013, on dénombrait 2 794 entreprises qui opéraient dans le domaine des télécommunications et des TIC. Leur contribution à l'économie nationale est en constante progression : 20 milliards de FCFA en 2011, plus de 80 milliards en 2018, plus de 163 milliards de valeur ajoutée globale des opérateurs de téléphonie mobile en 2018, soit environ 2 % du PIB correspondant à 1 195 emplois directs et plus de 60 000 emplois indirects créés* », indique le D^r Moïse Napon, président du Conseil économique et social.

Christian Kouamen

« LES OPÉRATEURS ONT RÉALISÉ EN 2018 DES INVESTISSEMENTS ESTIMÉS À 70 MILLIARDS »

Tontama Charles Millogo, président de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes (ARCEP), indique que le CA global des trois acteurs de téléphonie mobile se chiffre à 331 milliards de FCFA en 2018, et que leurs parts de marché en valeur s’élèvent à 45% pour Orange, 37% pour Onatel et 18% pour Telecel.

Comment a évolué le parc d’abonnement global des trois opérateurs de téléphonie sur 2017-2019 et quelles ont été leurs parts de marché en 2019 ?

Tontama Charles Millogo : Le marché de la téléphonie est animé par trois opérateurs titulaires de licences globales (fixe, mobile et Internet) : Onatel, Orange et Telecel. Ce marché est essentiellement mobile, et le parc total est estimé à environ 20 millions à fin 2019, contre 19 millions en 2018 et 18 millions en 2017, soit une croissance d’environ 14 % entre 2017 et 2019. Ce parc mobile doit cependant être considéré avec son environnement multi-Sim, soit une moyenne de 3 cartes Sim par abonné. Les parts de marché en parc ont évolué de 2017 à 2019 de 42 % à 44 % pour Orange et de 40 % à 42 % pour Onatel. Une légère régression est à noter pour Telecel : de 18 % à 14 %. Les parts de marché en valeur en 2017 et 2018 se décomposent ainsi : Orange 41 % et 45 % ; Onatel 41 % et 37 %, et Telecel 18 % les deux années. Le chiffre d’affaires global de la téléphonie mobile est estimé à 331 milliards de FCFA en 2018, contre 319 milliards en 2017. Les données certifiées de 2019 ne sont pas encore disponibles.

De combien a évolué la contribution des trois opérateurs de téléphonie à l’économie nationale entre 2017 et 2019 ?

La contribution du secteur à l’économie nationale est énorme. En termes d’impôts et taxes, les opérateurs ont payé au Trésor public près 45 milliards en 2018 et 38 milliards en 2017. De 2017 à 2019, les opérateurs ont réalisé des investissements estimés à plus de 57 milliards en 2017, à 70 milliards en 2018 et à presque autant en 2019, sans compter le coût des licences

acquises en 2019. À date, le taux de couverture de la population en service voix est estimé à 92 %, pour un taux de couverture du territoire national de 80 % environ. Pour l’Internet mobile (réseau 3G au moins), ces taux sont respectivement de 48 % et 23,7 %. Outre ces contributions, il y a les nombreuses créations d’emplois directs et indirects, et le secteur informel qui gravite autour de l’économie numérique est assez dynamique.

La 4G est une réalité au Burkina Faso depuis 2019. Deux opérateurs en ont fait l’acquisition, mais à quel coût ?

En effet, courant 2019, deux opérateurs ont obtenu du gouvernement burkinabè des licences technologiques neutres y compris la 4G. La principale innovation est qu’avec l’acquisition de cette licence, les opérateurs sont libres d’utiliser leurs ressources en fréquences

Bio

Tontama Charles Millogo a été nommé à la tête de l’Arcep le 22 octobre 2015. Il débute sa carrière au Burkina Faso en 1999 à la Société africaine d’électricité (SAEL) en tant qu’ingénieur offres et chef de projet télécoms, puis, un an plus tard, fait partie des premiers employés de Telecel Faso comme ingénieur commutation, participant à la mise en place du réseau et au lancement commercial des activités en décembre 2000. Rapidement promu responsable du département Commutation, Roaming et Interconnexion, il assure aussi l’intérim du directeur technique. En 2004, le comité de direction le désigne meilleur employé de Telecel Faso. En 2005, il devient directeur technique de la nouvelle opération du groupe Atlantique Télécom en République centrafricaine. Rappelé trois ans plus tard au siège du groupe à Abidjan, il pilote l’important projet Big Bang de développement et d’extension des réseaux des six opérations du groupe en Afrique. Nommé directeur technique au Togo en 2009, il est muté au Niger en 2012.

Ingénieur d’État en électronique option télécommunications de l’Institut d’électronique de l’université des sciences et de la technologie d’Alger, il détient aussi un master en administration des entreprises de l’Institut d’administration des entreprises de l’université de Poitiers.



Tontama Charles Millogo, président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes.

radioélectriques pour déployer tout type de technologie, ce qui leur offre une exploitation optimale des ressources en fréquences dont ils disposent. Le coût de cette licence a été fixé à 80 milliards de FCFA par opérateur, pour des ressources dans les quatre bandes de fréquences – 800 ; 900 ; 1800 et 2100 MHz – et à 55 milliards dans les trois autres bandes hormis la 800 Mhz. La durée de cette licence est de 15 ans, alors que les précédentes, indexées à une technologie 2G ou 3G, avaient une durée de 10 ans.

Quel est votre bilan sur les exercices 2018 et 2019 ?

Les actions réalisées sont nombreuses et ne peuvent pas être toutes évoquées dans cet entretien. Cependant, nous pouvons retenir l'acquisition d'un certain nombre d'outils afin de renforcer les capacités opérationnelles de l'Autorité dans ses missions de régulation, comme le système d'information géographique (SIG), le système automatisé de gestion du spectre radioélectrique (SPECTRA), deux stations mobiles de contrôle de spectre et de la couverture TNT, la nouvelle chaîne de mesure, audit et benchmark de la qualité de service des réseaux

mobiles, la plate-forme collaborative d'évaluation de la qualité d'expérience des abonnés des réseaux mobiles, etc. Concernant la migration vers la TNT, effective depuis le 31 octobre dernier, l'ARCEP y a pris une part active en tant que membre du comité de pilotage.

Quels sont les projets en cours et à court terme ?

Au niveau de la gouvernance de l'Internet, citons l'acquisition et l'implémentation d'une nouvelle plate-forme d'administration et de gestion du nom de domaine « .bf » en vue de simplifier les procédures et d'en promouvoir l'accès. Afin de se conformer aux standards internationaux, la gestion de cette plate-forme a été déléguée à l'ABDI (l'Association burkinabè des domaines Internet) que nous avons aidé à mettre en place. Pour rappel, l'ABDI est un regroupement sous forme associative de l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'Internet. Au niveau de la Poste, la lutte contre l'exercice illégal d'activité postale s'est intensifiée, ce qui a contraint un bon nombre d'acteurs à régulariser leur situation pour se conformer à la réglementation.

Quels sont vos grands chantiers ?

Dans les chantiers en cours, on peut citer l'élaboration d'une feuille de route opérationnelle de développement de l'offre de service haut et très haut débit, l'élaboration d'un programme de desserte des zones blanches dont l'état des lieux a été fait en 2019, la mise en place d'une infrastructure

« Le coût de la licence, y compris la 4G acquise par deux opérateurs en 2019, a été fixé à 80 milliards de FCFA par opérateur. »

à clé publique PKI au Faso, l'élaboration d'un nouveau cadre légal et réglementaire du numérique et de la Poste, la migration d'IPv4 vers IPv6, et enfin la certification ISO 9001. Notre ambition ultime est de conquérir la confiance des partenaires par nos actions, dans la concertation et la transparence. À ce titre, nous nous sommes résolument engagés à identifier, comprendre et concilier les besoins pertinents de l'ensemble des parties prenantes intéressées et à mettre en place une organisation interne efficace, reconnaissante de la valeur humaine, dans un environnement de travail admiré et agréable.

Propos recueillis par Paul de Manfred

telecel



Suivez-nous



« NOUS ENTENDONS LANCER TRÈS PROCHAINEMENT LA 4G »

Le directeur général adjoint de Telecel Faso confirme l'ambition de passer d'opérateur télécoms à opérateur multiservices. Le lancement du service Telecel Money en 2020 permettra également à l'entreprise de contribuer à l'accélération de l'inclusion financière au Burkina Faso.

Pouvez-vous nous présenter Telecel Faso ?

Boris Compaoré : Telecel Faso est une société de télécommunications filiale du groupe Planor Afrique implantée au Burkina Faso depuis 2000. Elle détient une licence globale lui permettant de proposer une gamme variée de services allant de la téléphonie à l'Internet mobile et fixe. La société fait confiance à l'expertise locale, qui a toujours su relever les différents défis. Notre politique commerciale et de marketing est en phase avec notre slogan commercial « Telecel, Offrir plus ».

Une contribution du secteur privé, notamment des opérateurs de téléphonie, est attendue dans le PNDES. Quelle a été la celle de Telecel Faso en tant qu'acteur économique incontournable ?

Le PNDES est un cadre global qui entend impulser le développement du Burkina Faso dans des domaines-clés comme la réforme des institutions et la modernisation de l'administration publique, le développement du capital humain et la dynamisation des secteurs porteurs pour l'économie. C'est le référentiel de développement du Burkina Faso, dans lequel une entreprise comme Telecel Faso ne peut que prendre une part active. Nous investissons ainsi dans les infrastructures conformément au cadre établi par le schéma directeur d'aménagement numérique. Nous apportons aussi notre expertise et notre appui financier à la conception et à la mise en œuvre des nombreux projets de développement numérique initiés par le gouvernement. En tant qu'entreprise dont les capitaux sont exclusivement nationaux, nous nous sentons particulièrement redevables vis-à-vis de notre communauté.

Telecel a lancé son réseau 3G en avril 2017. Ce service a-t-il permis de booster votre développement dans le pays et, à court terme, comptez-vous installer la 4G ? Le lancement de la 3G de Telecel Faso en avril 2017 répondait surtout à une attente spécifique du marché : une connexion Internet au meilleur rapport qualité/prix. C'est pourquoi nous avons conçu notre offre Internet

pour être fluide et fiable à des coûts accessibles pour la grande majorité de nos populations. Les clients lui ont naturellement réservé un accueil chaleureux, qui nous a permis d'atteindre des résultats bien au-dessus de nos prévisions et de dynamiser le marché de l'Internet mobile longtemps resté amorphe dans notre pays. Fort de ce positionnement, nous entendons lancer très prochainement la 4G pour rester en phase avec les besoins de nos abonnés.

Comment se déclinent les grands chantiers de Telecel sur les cinq prochaines années ?

Notre principale mission dans les années à venir sera d'effectuer notre transformation d'opérateur télécoms à opérateur multiservices. C'est-à-dire que nous devons passer d'une entreprise offrant principalement aux clients des services de téléphonie voix et SMS à une entreprise leur offrant une multitude de services à travers le téléphone portable. Cette transformation passe par le développement et le renforcement de notre offre Internet et le lancement de la 4G prévu pour cette année 2020. Elle passe aussi par le développement des services dits Mobile Money. Avec Telecel Money, dont le lancement est aussi prévu cette année, nous entendons jouer notre partition dans l'accélération de l'inclusion financière au Burkina Faso. En effet, en les dotant de portefeuilles électroniques, nous fournirons à nos clients un moyen simple de régler les services digitaux que nous leur proposerons tout en leur offrant un éventail d'outils financiers tels que le transfert d'argent, les paiements marchands, ou encore des solutions d'épargne et de microcrédits.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand



Boris Compaoré,
directeur général
adjoint de
Telecel Faso.

LES INCONTOURNABLES DE OUAGADOUGOU

Le Bistrot Lyonnais – Une des tables les plus réputées de Ouagadougou. Le Bistrot Lyonnais offre une véritable cuisine riche et raffinée, agrémentée de produits du terroir français et de spécialités lyonnaises. Belle carte des vins, l'un des services les plus raffinés de la place et un accueil très chaleureux.
Contact: (+226) 25 33 01 65

Espace Gondwana – Ce restaurant rend hommage aux beautés architecturales et artistiques de l'Afrique de l'Ouest. On peut aussi voyager d'un espace à un autre: la maison touareg, la case peul, le vaste salon mauritanien. Dans ce décor enchanteur, on savoure des plats recherchés. Contact: (+226) 25 33 43 40

Princesse Yenega – Un magnifique jardin verdoyant et une terrasse équipée de brumisateurs invitent les voyageurs à la détente, à midi ou le soir, face à la piscine. Trois espaces de restauration proposent plusieurs formules de menus au choix, mais aussi une carte élaborée par le chef cuisinier français des lieux. Contact: (+226) 70 21 63 15

Le Bénoua Lodge – Le Bénoua Lodge est un établissement où l'accent est mis sur le bien-être, une paillote ventilée dont le jardin ombragé vous accueillera pour un repas préparé avec un soin particulier. On peut aussi boire un verre au bar où sont servis divers apéritifs et d'excellents rhums arrangés. Contact: (+226) 64 77 20 20

Sika Lounge – À l'abri du soleil, dans un vaste jardin coloré, le Lounge du Sika vous accueille sous de grands arbres. Très agréable en fin de journée, un espace cosy pour des apéros intimes ou des fins de soirée festives. Assis confortablement, venez déjeuner, dîner ou siroter un bon cocktail accompagné d'une assiette de tapas. Contact: (+226) 77 65 55 00

Villa Kaya – Ambiance lounge, les pieds dans le sable blanc. La décoration est très travaillée, raffinée à l'image de la carte, écrite sur une ardoise et renouvelée chaque semaine. Les plats, délicieux et bien présentés, sont un plaisir pour les yeux et les papilles! Contact: (+226) 60 16 80 80

Le Vert Galant – Créé il y a plus de 20 ans, le Vert Galant est une institution parmi les très bonnes tables de Ouagadougou. On y sert une cuisine d'inspiration française, et notamment du Sud-Ouest, un large choix de poissons et d'excellents desserts.
Contact: (+226) 25 37 43 08

À découvrir à partir de juin 2020:

Le Barka Lodge – Un magnifique guesthouse restaurant situé à Ouaga 2000
Contact: (+226) 79 00 00 05



GEGA
L'hygiène et la qualité au service du goût!

La Générale de la Gastronomie (GEGA), leader dans le domaine de la restauration met à votre service son expérience (plus de 10 ans) et sa passion de la cuisine

Site web: www.freeresto.com/lagega
Blog: lagega.skyrock.com
f: Générale de la Gastronomie

Standard 717: (+226) 69 02 50 50 • Direction générale: (+226) 78 85 70 12
Bureau Zogona: (+226) 25 36 31 37 • Bureau Gounghin: (+226) 25 34 35 85



COMPTOIR D'AFRIQUE
AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEUR

20 ANS
D'EXPERIENCE

Embellissez votre intérieur avec
Comptoir d'Afrique!

+226 78 03 58 07
murielle.bossuyt@gmail.com

Forum des diasporas Africaines

ENTREPRENEURIAT



INNOVATION



RECRUTEMENT



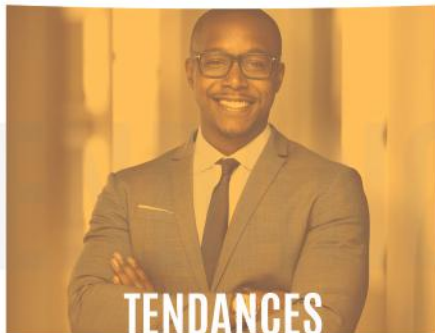
Samedi 27 Juin 2020

Conseil Économique, Social et Environnemental - Paris 16^e

**CONFÉRENCES - TALKS - ATELIERS BUSINESS - NETWORKING
CONCOURS DE PITCH - ESPACES PAYS & THÉMATIQUES**



START-UP



TENDANCES



CULTURE & MÉDIAS

Inscription gratuite sur

www.forumdesdiasporas.com

contact@forumdesdiasporas.com



#FDDA2020

lonab



LOTÉRIE NATIONALE BURKINABÈ

Les lots aux gagnants, les bénéfices au Faso

La LONAB certifiée ISO 9001 version 2015



Dans le souci de satisfaire davantage sa clientèle,
la **LONAB** est désormais **certifiée ISO 9001 version 2015**
au système de management de la Qualité

NOS PRODUITS

